

# LIVRE III

## LA COLONISATION PHÉNICIENNE ET L'EMPIRE DE CARTHAGE

### CHAPITRE PREMIER

#### LES PHÉNICIENS DANS L'AFRIQUE DU NORD FONDATION DE CARTHAGE

##### I

On peut admettre que la colonisation phénicienne marque pour l'Afrique du Nord le début des temps historiques. Nous sommes malheureusement très peu renseignés sur cette colonisation. Quelques textes tardifs, dont il est malaisé, sinon impossible, de reconnaître les sources : voilà ce dont nous disposons.

« Les Phéniciens, qui, depuis une époque lointaine, écrit Diodore de Sicile<sup>(1)</sup>, naviguaient sans cesse pour faire le commerce, avaient fondé beaucoup de colonies sur les côtes de la Libye et un certain nombre d'autres dans les parties occidentales de l'Europe. » Ces établissements, selon Diodore<sup>(2)</sup>, auraient été antérieurs à la fondation de Gadès.

---

1. V, 20 : Φοίνιγες, έχ παλαιών χρόνων συνεχώς πλέοντες χατ' έμποριαν, πολλάς μέν χατά τήν Λιβύην άποικίας έποιήσαντο, etc.

2. *L. c.*

Strabon<sup>(1)</sup> parle des navigations des Phéniciens, « qui parvinrent au delà des Colonnes d'Héraclès et fondèrent des villes dans ces parages, comme aussi vers le milieu de la côte de la Libye, peu de temps après la guerre de Troie ». Il dit ailleurs<sup>(2)</sup> que les Phéniciens possédaient le meilleur de l'Ibérie et de la Libye avant l'époque d'Homère.

Velleius Paterculus mentionne le retour des Héraclides dans le Péloponnèse, événement qui il place environ quatre-vingts ans après la prise de Troie, c'est-à-dire vers 1110 avant notre ère<sup>(3)</sup>, et il ajoute<sup>(4)</sup> : « A cette époque, la flotte tyrienne, qui dominait sur la mer, fonda Gadès..., à l'extrémité de l'Espagne et au terme de notre monde ; Utique fut aussi fondée par les Tyriens, peu d'années après. »

Selon Pline l'Ancien<sup>(5)</sup>, on voyait encore de son temps, à Utique, au temple d'Apollon, des poutres en cèdre de Numidie, dans l'état où elles avaient été placées lors de la fondation de cette ville, 1178 ans plus tôt. *L'Histoire naturelle de Pline* fut dédiée à Titus en 77. Utique aurait donc été fondée en l'année 1101 avant J.-C. Dans un traité attribué à tort à Aristote<sup>(6)</sup>, nous lisons qu' « Utique passe pour avoir été fondée par les Phéniciens 287 ans avant Carthage, comme cela est écrit dans les histoires phéniciennes<sup>(7)</sup> ». Cette date concorde avec celle de Pline, si nous plaçons la fondation de Carthage en 814-813,

1. I, 3,2 : Φοινίχων ναυτιλία, οί χαί τά έξω τών Ήραγλείων Στηλών επήλθον χαί πόλεις έχτισαν χάχεϊ χαί περί τά μέσα τής Λιβύης παραλίας μιχρόν τών Τρωιχών ύστερον.

2. III, 2, 14 : τούς Φοίνιχας... χαί τής Ίβηρίας χαί τής Λιβύης τήν άρίστην ούτοι χατέσχον πρό τής ήλιχίας τής Όμήρου.

3. Pour la date qu'il assigne à la prise de Troie voir I, 8, 4.

4. I, 2, 4 : « Ea tempestate et Tyria classis, plurimum pollens mari, in ultimo Hispaniae tractu, in extremo nostri orbis termino... Gadis condidit. Ab iisdem post paucos annos in Africa Utica condita est. »

5. XVI, 216 ; Memorabile et Uticae templum Apollinis, ubi cedro Numidica trabes durant ita ut positae fuere prima urbis eius origine, annis MCLXXVIII. »

6. C'est, une compilation qui ne date peut-être que du IIe siècle de notre ère.

7. De mirabilibus auscultationibus, 134 : ... ή (=Ίτύχη) : πότερον χτισθήναι λέγεται υπό Φοινίχων αύτής τής Καρχηδόνας έτεσι διαχοσίοις όγδοήχοντα επτά, ώς άναγέγραπται έν ταίς Φοινιχιαϊς ίστοριαίς.

conformément aux indications d'un certain nombre de textes<sup>(1)</sup>.

Plusieurs auteurs, Justin<sup>(2)</sup>, Pline<sup>(3)</sup>, Étienne de Byzance<sup>(4)</sup>, disent, comme Velleius Paterculus, qu'Utique fut une colonie de Tyr. Silius Italicus<sup>(5)</sup> la qualifie de sidonienne, mais ce n'est là, nous le verrons, qu'une contradiction apparente<sup>(6)</sup>. On a cru trouver la mention d'Utique dans deux passages de Josèphe<sup>(7)</sup>, citations de Ménandre d'Éphèse : le roi de Tyr Iiram, contemporain de David et de Salomon, aurait fait contre elle une expédition, parce qu'elle se refusait à lui payer tribut. Mais il s'agit plutôt d'une ville située soit en Syrie<sup>(8)</sup>, soit dans l'île de Chypre<sup>(9)</sup>. Utique est très probablement un nom phénicien : diverses étymologies ont été proposées; aucune d'elles ne s'impose<sup>(10)</sup>.

Sur le littoral de l'Océan, près de Lixus<sup>(11)</sup>, il y avait un temple d'Hercule, qui était plus ancien, disait-on, que le sanctuaire du même dieu voisin de Gadès<sup>(12)</sup>. Cette assertion, dont Pline ne se porte pas garant, indique du moins que Lixus était une vieille colonie phénicienne<sup>(13)</sup>.

1. Voir plus loin, § IV.

2. XVIII, 4, 2,

3. V, 76 ; « Tyros..., olim partu clara, urbibus genitis Lepti, Utica...

4. S. v. Τρύχη.

5. III, 3, 241-2 :

Proxima Sidoniis Utica est effusa manipulis

Prisca situ, veteresque ante arces condita Byrsae.

6. Pomponius Méla (I, 34) dit seulement que les fondateurs d'Utique furent des Phéniciens : « Utica et Carthago..., ambae a Phoenicibus conditae. »

7. *Antiq. jud.*, VIII, 5, 3 (146) ; *Contre Apion*, I, 18 (110). Les manuscrits donnent soit Ηύχαίοις, soit Ττυοίς (Ττυαίοις dans une citation faite par Eusèbe). Von Gutschmid (*Kleine Schriften*, II, p. 62 et 88-89) a proposé de corriger Ττυχαίοις.

8. Beloch, dans *Rheinisches Museum*, XLIX, 1894, p. 123.

9. Peut-être Citium : il faudrait corriger Κιτταίοις (conf. Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. 220, n. 33 a).

10. Voir Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 450-1 ; Tissot, *Géographie*, II, p. 58. « L'ancienne » selon Bochart ; « la station » selon Movers ; « la splendide » « la colonie », selon d'autres.

11. A peu de distance d'El Araïch, dans le Nord-Ouest du Maroc.

12. Pline l'Ancien, XIX, 63 : « Lixi oppidi aestuario, ubi Hesperidum horti fuisse produntur, ce passibus ab Oceano, iuxta delubrum Herculis, antiquius Gaditano, ut ferunt. »

13. Le Périple de Scylax (§ 112 : *Geogr. gr. min.*, I, p. 92) la qualifie de πόνις Φουνίχων Movers (l. c., p. 540) propose pour ce nom une étymologie phénicienne.

Ménandre d'Éphèse, qui s'était servi de documents tyriens, faisait mention d'une ville d'Auza, fondée en Libye par Ithobaal, roi de Tyr (dans la première moitié du IXe siècle)<sup>(1)</sup>. C'était sans doute une cité maritime. On en ignore l'emplacement : il ne nous paraît pas possible de l'identifier avec Auzia<sup>(2)</sup> (aujourd'hui Aumale, dans le département d'Alger), située à l'intérieur des terres et dans une région assez difficile à atteindre.

Telles sont, en dehors de Carthage<sup>(3)</sup>, les colonies phéniciennes sur la fondation desquelles nous avons des données chronologiques plus ou moins précises.

Salluste en mentionne d'autres, mais sans indiquer de dates<sup>(4)</sup> : « Les Phéniciens, les uns pour diminuer la population qui se pressait chez eux, les autres par désir de domination, entraînaient des gens du peuple et d'autres hommes avides de nouveautés, et fondèrent sur le bord de la mer Hipponne, Hadrumète, Leptis et d'autres villes. Ces colonies prirent vite un grand développement et devinrent l'appui ou l'honneur de leur mère patrie. »

Dans un autre passage<sup>(5)</sup>, Salluste écrit que Leptis (il s'agit de Leptis Magna, entre les deux Syrtes) « fut fondée par des Sidoniens, qui, chassés, dit-on, par des discordes civiles, avaient débarqué dans ces parages ». Silius Italicus<sup>(6)</sup> attribue la

1. Josèphe, *Antiq.*, VIII, 13, 2, (324) : (Ιθόβαλος) ἔχτισε... Αὐζαν ἐν Λιβύῃ.

2. Comme l'ont fait divers savants, depuis Shaw ; voir Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, f° 14, n° 105 (p. 8, col. 1). Les noms de lieux commençant par *Auz*, *Aus*, ne sont pas rares en Afrique. Il n'y a aucune raison d'identifier l'Auza de Ménandre avec Uzita, dans la région de Sousse. Conf. Gsell, dans *Recueil de mémoires publié par l'École des Lettres d'Alger* (1903.), p. 373, n. 5.

3. Nous examinons plus loin l'hypothèse de l'existence d'une colonie sur le site de Carthage antérieurement au IXe siècle.

4. *Jugurtha*, XIX, 1 ; « Phoenices, alii multitudinis domi minuendae gratia, pars imperi cupidine, sollicitata plebe et aliis novarum rerum avidis, Hipponem, Hadrumatum, Leptim aliasque urbis in ora maritima condidere, eaeque brevi multum auctae, pars originibus suis praesidio, aliae decori fuere. »

5. *ibid.*, LXXVIII, I ; « Id oppidum ab Sidoniis conditum est, quos accepimus profugos ob discordias civiles, navibus in eos locos venisse.. »

6. III, 256 : « Sarranaque Leptis » (mentionnée avec Sabratha et Oea, villes situées entre les deux Syrtes : Silius parle donc de Leptis Magna, et non de Leptis Minor, qui était près de Sousse. M. E. Meyer (*Geschichte des Alterthums*,

fondation de Leptis Magna aux Tyriens et Pline<sup>(1)</sup> cite Leptis (probablement la même ville) comme une colonie de Tyr. Hadrumète, selon Solin<sup>(2)</sup>, était aussi une colonie tyrienne. Il y avait deux Hippo, appelées dans la suite Hippo Regius et Hippo Diarrhytus, l'une près de Bône, l'autre à Bizerte : on ne saurait dire quelle était celle dont parle Salluste<sup>(3)</sup>. Sur des monnaies à légende phénicienne, du second siècle avant notre ère<sup>(4)</sup>, Sidon paraît être qualifiée de mère de plusieurs villes Movers<sup>(5)</sup> a soutenu que l'une, d'elles est Hippo<sup>(6)</sup>, dont le nom serait représenté par les trois lettres  $\alpha\psi\alpha$ . Mais, même si ces lettres doivent être groupées comme le veut Movers et constituent un nom de ville, l'identification proposée reste plus que douteuse<sup>(7)</sup>. On croit que les noms d'Hadrumète et d'Hippo sont d'origine orientale<sup>(8)</sup>, et Leptis passe pour un nom libyque<sup>(9)</sup> : hypothèses fort incertaines.

Le poète Silius Italicus<sup>(10)</sup> a-t-il voulu rappeler un fait historique en donnant l'épithète de tyrienne à la population de

---

II, p. 807) croit que Leptis ne fut fondée que vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, par les Carthaginois. Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'adopter cette opinion, contraire aux textes anciens.

1. V, 76 (conf. supra, p. 361, n. 3).

2. XXVII. 9 : « Hadrumeto atque Carthagini auctor est a Tyro populus. »

3. Bizerte est appelée dans des textes grecs  $\text{Ἰππου ἄχρα}$ . Movers (II, 2, p. 144 et 511) croit qu' $\alpha\psi\alpha$  représente ici le mot phénicien acheret. Le sens aurait été « l'autre Hippo » : on aurait ainsi voulu distinguer cette Ville d'Hippo Regius. Si cette explication était exacte, il serait naturel d'en conclure qu'Hippo Regius était plus ancienne. Mais elle est très invraisemblable. Une telle dénomination aurait été bien bizarre ; du reste, Hippo Regius a peut-être été appelée aussi  $\text{Ἰππου ἄχρα}$  : conf. Gsell, Atlas, t<sup>o</sup> 9, n<sup>o</sup> 59 (p. 5, col. 2).

4. Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale, Rois de Syrie*, p. CX, CXXII, 87 (nos 689-690) et 100 (nos 788-49), pl. XV, fig. 3-4, pl. XVII, fig. 5 ; *Perses Achéménides*, p. et CLXXXVI, 236-7, (nos 1619-1625), pl. XXX, fig. 20-21.

5. L. c., II, 2, p. 134, 144. 510, 511.

6. Il croit qu'il s'agit de Bizerte.

7. Conf. Meltzer, I, p. 471 ; Gsell, Atlas, l. c.

8. Tissot, *Géographie*, II, p. 158 et p. 90. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée* I, p. 454-5 (Hadrumète aurait signifié en phénicien « le cercle de la mort »). — C'est par suite d'un calembour absurde que Solin (XXVII, 7) attribue la fondation des deux Hippo à des « equites Graeci » ; voir plus haut, p. 344, n. 5

9. Movers, I, c., p. 485.

10. *Puniques*, III, 256.

Sabratha (ville située à l'Ouest de Tripoli) ? On peut hésiter à l'affirmer. D'après une indication d'Ératosthène<sup>(1)</sup>, rapportée par Strabon, trois cents colonies tyriennes auraient existé jadis le long de l'Océan, sur le littoral du Maroc actuel, et auraient été ensuite ruinées par les indigènes<sup>(2)</sup>. Mais Artémidore et Strabon<sup>(3)</sup> ont contesté l'exactitude d'un chiffre aussi élevé, qui est en effet fort invraisemblable<sup>(4)</sup>.

Dans la question que nous étudions, ni la linguistique, ni l'archéologie ne permettent de compléter, de rectifier les témoignages des anciens. Les noms de lieux qui se rattachent à la langue phénicienne abondent sur les côtes de la Berbérie, mais nous ignorons quand ils ont commencé à être en usage : peut-être datent-ils seulement de la domination de Carthage, qui fonda de nombreuses colonies maritimes. C'est à la même époque, ou même à des temps plus récents, qu'appartiennent les antiquités de type phénicien découvertes çà et là jusqu'à ce jour.

Quelle est donc la valeur des textes que nous avons énumérés ? On semble en général disposé à la regarder comme à peu près nulle. Selon Meltzer<sup>(5)</sup>, il n'y aurait guère là que des échos d'indications suspectes et d'une chronologie arbitraire, consignées dans l'ouvrage historique qui fut écrit par Timée au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Timée a été certainement mis à contribution dans le traité attribué à Aristote et il est, non pas évident, comme on l'assure,

---

1. Peut-être d'après le périple d'Ophellas, qui pourrait dater de la fin du IV<sup>e</sup> siècle : conf. Strabon, XVII, 3, 3.

2. Strabon, XVII, 3, 3 (χατοιχίας... παλαιάς Τυρίων) et 8. (Φοινιχιάς πόλεις). Écho dans Pline l'Ancien (V, 8), qui confond ces vieilles colonies avec celles d'Hannon.

3. *LL. cc.*, Movers (l. c., p. 525 et suiv.) et Müller (*Geographi graeci minores*, I. p. XVII-XIX) ont cherché en vain à défendre cette assertion. Contra : Illing, *der Periplus des Hanno*, p. 12, n. 39.

4. Strabon (XVII, 3, 2) mentionne sur ce littoral des établissements de commerce phéniciens, Φοινιχιάς έμποριχιάς χατοιχίας. Mais cette expression n'indique pas nécessairement des fondations faites à une époque lointaine par des Phéniciens d'Orient.

5. *L. c.*, I, p. 106, 108, 450-460.

mais très probable que le passage relatif à la fondation d'Utique vient de lui<sup>(1)</sup>. Diodore de Sicile s'est aussi beaucoup servi de Timée dans son cinquième livre<sup>(2)</sup> ; nous pouvons, sans être trop affirmatifs, admettre un emprunt pour le passage cité plus haut<sup>(3)</sup>. Quant à Strabon, à Velleius Paterculus, à Pline, on n'a pas démontré qu'ils se rattachent à l'historien sicilien<sup>(4)</sup>, non plus que Salluste.

D'ailleurs, lors même qu'il faudrait ramener les textes cités au témoignage du seul Timée, celui-ci mériterait-il d'être récusé ? Timée a pu disposer de renseignements d'origine punique<sup>(5)</sup> et l'on ne voit pas pourquoi il les aurait altérés. Les Phéniciens eux-mêmes ont pu garder le souvenir des dates auxquelles certaines colonies avaient été fondées. Nous savons qu'ils avaient des ères de temples, en Occident comme en Orient<sup>(6)</sup>. Pomponius Méla<sup>(7)</sup> le dit nettement pour le fameux sanctuaire d'Hercule, voisin de Gadès et sans doute contemporain de la fondation de la ville<sup>(8)</sup>. Les indications de Pline permettent de supposer qu'il en était de même pour les temples d'Apollon à Utique et d'Hercule à Lixus. Le point de départ de ces ères avait-il été fixé après coup, d'une manière arbitraire ?

1. Gelfeken, *Timaios' Geographie des Westens* (Berlin, 1892), p. 97.

2. Dans les vingt-trois premiers chapitres de ce livre : Gelfeken, l. c., p. 62 et suiv. (après Müllenholt).

3. P. 350.

4. Pour les deux premiers, on indique (sans preuves) des intermédiaires, Posidonius et Trogue-Pompée. Le passage de pline sur Utique se trouve au livre XVI. Or un *Timaeus mathematicus* est indiqué sur la liste des auteurs consultés dans ce livre ; il est cité expressément dans le texte (XVI, 83), à propos de la chute des feuilles. Mais rien ne prouve que ce Timée soit aussi la source du passage qui nous occupe ; il n'est pas certain non plus qu'il soit identique à Timée l'historien.

5. Conf. *De mirab. auscult.*, passage cité p. 360, n. 7 : « comme cela est écrit dans les histoires phéniciennes ».

6. Pour le temple d'Héraclès à Tyr, voir Hérodote, II, 44. — Une autre ère tyrienne paraît avoir commencé en 1199 ou 1198 : conf. Unger, *Rheinisches Museum*, XXXV, 1880, p. 31-32 ; Rühl, *ibid.*, XLIX, 1894, p. 263 ; E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e édit., I, 2, p. 303.

7. III, 46 : « Annorum quis manet ab Iliaca tempestate principia sunt. »

8. Comme l'indiquent Strabon (III, 5, 5) et Diodore (V, 20).

C'est peu probable. A la fin du second millénaire, les Phéniciens n'étaient nullement des barbares, et nous croyons sans peine qu'ils étaient capables de transmettre à leurs descendants la date, de quelques événements capitaux de leur vie politique et religieuse<sup>(1)</sup>. En ce qui concerne Utique, nous constatons que, plus tard, elle conserva une situation privilégiée dans l'empire de Carthage<sup>(2)</sup> : il n'est pas trop téméraire de supposer qu'elle l'ait due à une sorte de droit d'aînesse<sup>(3)</sup>. Rappelons enfin que la date donnée par Josèphe pour la fondation d'Auza a été empruntée à un document tyrien, et non pas à Timée,

On n'a donc pas prouvé que ces divers textes aient une origine commune et dénuée de valeur historique. On n'a pas prouvé non plus que leurs indications soient contraires aux vraisemblances. Évidemment, ce sont des témoignages peu sûrs, puisque leurs sources nous échappent. Mais la suspicion ne nous paraît pas devoir entraîner une condamnation sommaire.

Si l'on est disposé à croire qu'ils ne méritent pas d'être écartés, ou doit admettre que les Phéniciens commencèrent à connaître les côtes de l'Afrique du Nord un certain temps avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>(4)</sup> : des colons ne pouvaient pas partir à l'aventure vers des parages inexplorés. Il est probable que, dès

---

1. Naturellement Strabon et Velleius ne sont pas suspects parce qu'ils mentionnent la guerre de Troie : ils ont pu combiner des dates exactes avec une date légendaire, mais regardée comme historique.

2. Polybe, III, 24, 1 et 3 ; VII, 9, 5 et 7. Voir au chapitre suivant, § VI.

3. Outre les textes qui donnent une date précise. Silius Italicus (III, 241-2) et Justin (XVIII, 4, 2 et 5, 12) disent qu'Utique fut fondée avant Carthage. — M. Beloch (*Rheinisches Museum*, XLIX, 1894, p. 122) estime que la fondation d'Utique n'a pas pu être antérieure à celle de Carthage, « beaucoup mieux située ». Cet argument me semble avoir peu de valeur. Le site d'Utique offrait des communications plus faciles avec l'intérieur que celui de Carthage ; il était cependant mieux protégé contre les surprises, si l'on admet que la ville primitive était établie dans une île (voir plus loin, p. 369). D'ailleurs il n'est pas certain que les colons phéniciens aient eu le libre choix des emplacements : il leur fallait sans doute tenir compte des dispositions des indigènes.

4. Il est tout à fait impossible d'évaluer la durée de cette période antérieure à la véritable colonisation. Peut-être a-t-elle été assez courte.

le début, les lieux qu'ils fréquentèrent furent assez nombreux : leur navigation, qui devait être surtout un cabotage, avait besoin d'une suite d'abris, d'échelles, où ils pussent se réfugier en cas de tempête, attendre les vents favorables, se pourvoir d'eau, se reposer de leurs fatigues, réparer les avaries de leurs bâtiments<sup>(1)</sup>.

Nous aurons à revenir sur le commerce très actif et très rémunérateur qu'ils firent avec le Sud de la péninsule ibérique. Pour retourner chez eux, ils devaient suivre volontiers le littoral africain : un courant assez fort, qui longe cette côte depuis le détroit de Gibraltar, favorisait les navigations d'Ouest en Est<sup>(2)</sup>. On a même supposé<sup>(3)</sup> que leurs premiers établissements en Afrique furent des escales sur la route qui les ramenait d'Espagne. Après avoir parlé des gros profits que leur procura l'argent tiré des mines espagnoles et rapporté en Orient sur leurs vaisseaux, Diodore<sup>(4)</sup> ajoute qu'ils accrurent ainsi leur puissance au point de pouvoir envoyer des colonies dans diverses contrées, entre autres en Libye. Si cette assertion est exacte, nous devons en conclure que les colonies mentionnées plus haut sont postérieures au développement que donna à leur marine marchande l'exportation de l'argent ibérique. Mais cela ne prouve pas qu'il en ait été de même de leurs plus anciens établissements des côtes africaines. Comme Diodore le dit ailleurs<sup>(5)</sup>, ils purent fréquenter ces rivages pour y trafiquer avec les indigènes, se contentant d'abord de visites plus ou moins longues, puis fondant des comptoirs permanents. Plus tard seulement, ces stations de commerce auraient servi d'escales aux navires revenant d'Espagne ; peut-être furent-elles multipliées pour faciliter le

---

1. Conf. plus haut, p. 31.

2. Meltzer, I, p. 88 ; Fischer, *Mittelmeerbilder*, II, p. 74. A l'angle Nord-Est de la Tunisie, ce courant se ramifie ; un des bras va rejoindre la Sicile.

3. Meltzer, p. 87-88 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 430.

4. V, 35.

5. V, 20 (voir plus haut, p. 359).

retour des bâtiments chargés du précieux métal.

Nous ignorons d'où les Phéniciens vinrent en Afrique<sup>(1)</sup>. Il est assez vraisemblable qu'ils passèrent par la Sicile, plutôt que par le littoral situé entre l'Égypte et la grande Syrte : nous ne trouvons dans ces parages aucune trace d'établissements qu'ils auraient fondés<sup>(2)</sup>. La navigation était du reste dangereuse dans le golfe des Syrtes et l'accès par le Nord-Est était plus facile. En quoi consistait leur commerce d'échanges ? Nous l'ignorons également. On peut croire qu'ils emportaient du bétail, des peaux, de la laine, de l'ivoire, des plumes d'autruche<sup>(3)</sup>, qu'ils emmenaient des esclaves<sup>(4)</sup>. En somme, il faut avouer que les origines de l'histoire des Phéniciens d'Afrique sont enveloppées d'une profonde obscurité<sup>(5)</sup>.

Après avoir reconnu les ressources du pays, ils fondèrent, non plus de simples stations, mais de véritables colonies, qui ne

---

1. En tout cas, il est certain qu'ils y vinrent par mer, comme l'indiquent les textes anciens et le site de ceux de leurs établissements que nous connaissons.

2. Conf. Meltzer, I, p. 449-450. M. Bérard (*Revue de l'histoire des religions*, 1899, I, p. 459) croit qu'Aziris (dans le golfe de Bomba) est un nom phénicien ; mais il ne le prouve pas. M. Sonny (*Philologus* XLVIII. 1889, p. 559) n'a pas prouvé davantage l'origine phénicienne du nom d'Αχαβίς, lieu que Ptolémée (IV, 4, 7, p. 671, édit. Müller) indique en Cyrénaïque, à l'intérieur des terres. Si les Grecs avaient trouvé les Phéniciens établis dans cette contrée lorsqu'ils y vinrent eux-mêmes, au VIIe siècle, il est probable qu'ils en auraient gardé quelque souvenir. Que d'ailleurs le littoral, depuis l'Égypte jusqu'aux Syrtes, ait été visité par des marchands phéniciens, cela est fort possible. Ulysse prétend qu'un de ces marchands, qui l'avait emmené en Phénicie, le prit avec lui sur son navire, sous prétexte d'aller faire du commerce en Libye ( ἐς Λιβύην : *Odysée*, XIV, 295), mais que le vaisseau fit naufrage après avoir quitté les parages de la Crète. Il se peut qu'ici le mot Libye soit pris dans un sens restreint (comme au chant IV, 85) et désigne le pays situé au Nord-Ouest de l'Égypte, celui qu'habitaient les Lebou mentionnés dans des documents égyptiens.

3. Voir Meltzer, I, p. 80 et suiv. On sait que les éléphants et les autruches abondaient alors en Berbérie ; conf. plus haut, p. 74 et 128.

4. Peut-être les Phéniciens ont-ils apporté des armes aux indigènes et répandu parmi eux l'usage du fer : conf. p. 212, n. 4.

5. Il convient de laisser de côté les prétendues traditions sur des migrations de divinités qu'allègue Movers (II, 2, p. 58 et suiv.). Quand même il s'agirait vraiment de dieux phéniciens, ces légendes ne nous apprendraient rien de précis sur l'histoire des hommes.

furent probablement pas très nombreuses<sup>(1)</sup>, car ils ne devaient pas disposer de réserves inépuisables d'émigrants. Les textes, nous l'avons vu, mentionnent cinq ou six de ces villes. Si l'on accepte leurs indications, on peut constater que les sites furent en général bien choisis. Utique s'éleva près du bras de mer qui relie les deux bassins de la Méditerranée. La vallée d'un fleuve important, la Medjerda, ouvrait une voie vers l'intérieur. Ce fut bien plus tard que cette rivière, se déplaçant, vint encombrer de ses alluvions le lieu où s'élevait la vieille cité<sup>(2)</sup>. Celle-ci dut occuper d'abord une petite île, très rapprochée du littoral<sup>(3)</sup> : les colons n'avaient pas à craindre une attaque subite des indigènes et le chenal que cette île abritait contre les vents du large pouvait leur servir de port. Située comme Utique au seuil des deux bassins de la Méditerranée, l'Hippo à laquelle Bizerte a succédé avait un port admirable dans le vaste lac qui s'étend derrière elle et qu'un canal faisait communiquer avec la mer. Elle était le débouché d'une région très propre à l'élevage ; de même que l'autre Hippo, protégée contre les vents les plus dangereux par le massif de l'Edough et le cap de Garde. Hadrumète ne possédait pas un bon abri naturel<sup>(4)</sup>, mais elle pouvait drainer les produits d'une contrée dont la richesse agricole devint plus tard proverbiale. Dans les parages inhospitaliers des Syrtes, Leptis fut établie, faute de mieux, à l'embouchure d'une rivière qui lui servit de port ; dans le voisinage, des terres élevées dominant presque les flots et, recevant des pluies suffisantes, offrent des espaces

1. Diodore (V, 20) dit, il est vrai, que les Phéniciens « πολλάς κατά τήν Λιβύην ἀποικίας ἐποιήσαντο ». Mais il veut peut-être parler des stations, des comptoirs, qui durent être en effet nombreux, et non des colonies proprement dites.

2. Pour les changements de lit de la Medjerda dans l'antiquité, voir surtout Bernard, *Bull. de géographie historique*, 1911, p. 212 et suiv.

3. Barth, *Movers* (II, 2, p. 513, n. 182), Tissot (II, p. 61) croient cependant que cette île a été créée artificiellement par le creusement d'un canal.

4. Il y aurait là une petite crique, aujourd'hui comblée, qui aurait été le plus ancien port : Tissot, II, p. 156 ; Haunezo, dans *Atlas archéologique de la Tunisie*, f° de Sousse, texte, p. 2 (II du plan).

fertiles, qui contrastent avec la stérilité presque générale du littoral de la Tripolitaine<sup>(1)</sup>. Sur la côte de l'Océan, les ports naturels sont rares : Lixus s'éleva aussi sur une rivière (l'oued Lekkous)<sup>(2)</sup>, dans un pays propice à l'élevage. Sauf la dernière, ces colonies furent fondées sur la mer même, et non pas, comme Athènes, Argos<sup>(3)</sup>, Rome, les villes des Étrusques, à une distance, du rivage suffisante pour échapper à des attaques venant du large. Marins avant tout, les Phéniciens s'inquiétèrent moins des dangers d'une telle situation qu'ils n'en apprécièrent les avantages.

Surcroît de population dans la mère patrie, discordes civiles, menées d'ambitieux, entraînant à leur suite des gens de condition inférieure et des aventuriers : telles furent, dit-on, les causes qui déterminèrent cette colonisation<sup>(4)</sup>. Peut-être, — mais il ne faudrait pas l'affirmer, — l'exode des Cananéens refoulés ; par les Hébreux avait-elle contribué à surpeupler le littoral qu'occupaient les Phéniciens<sup>(5)</sup>. Les cités nouvelles paraissent avoir été, au moins en partie, des créations officielles<sup>(6)</sup> ; la métropole était assez riche pour subvenir aux dépenses nécessaires<sup>(7)</sup>.

---

1. Conf. plus haut, p. 60.

2. Sur la position de cette ville à peu de distance de la côte, voir Tissot, dans *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, IX, Ière partie (1878), p. 205 et suiv. L'embouchure de la rivière s'est déplacée depuis l'antiquité.

3. Conf. l'observation de Thucydide, I, 7.

4. Voir les textes de Salluste cités p. 362. Pour le surcroît de population, conf. Tertullien, passage cité à la note 6 ; Justin, XVIII, 4, 2 : « cum... multitudine abundarent (Tyrii) » ; Quinte-Curce, IV, 4, 20 : « inventuti qua tunc abundabant (Tyrii) ».

5. Voir plus haut, p. 343.

6. Tertullien, *De anima*, 30 ; « occupant... Phoenices Africam, dum sallemnes etiam migrationes, quas ἀποικίαις appelant, consilio exonerandae popularitatis, in alios fines examina gentis eructant. » Diodore, V, 35. Quinte-Curce, IV, 4, 20. — Movers (II, 2, p. 7 et 49) croit que dans la phase reproduite plus haut, p. 362, n. 4. Salluste a voulu distinguer très nettement les colonies officielles, fondées pour remédier à l'excès de la population, et les autres, dues à l'initiative de gens entreprenants. A la fin de la phrase, le mot *praesidio* s'appliquerait aux premières, le mot *decori* aux autres.

7. Conf. Diodore, V, 35 ; Justin, XVIII, 4, 2.

La période de colonisation, qui, d'après les textes cités, aurait commencé vers la fin du XIIe siècle, dura sans doute longtemps. Une tradition que nous croyons acceptable place à la fin du IXe siècle la fondation de Carthage, et il n'est pas certain qu'elle ait été la plus récente des villes phéniciennes d'Afrique.

On s'est demandé<sup>(1)</sup> si l'expansion des Phéniciens dans la Méditerranée occidentale ne fut pas une sorte de revanche de la ruine de leurs établissements dans la mer Égée. Chassés des lieux qu'ils avaient occupés, gênés dans leur trafic par de puissants rivaux, ils auraient cherché et réussi à se dédommager ailleurs. Mais l'*Iliade* et l'*Odyssée* nous montrent que, pendant le premier tiers du premier millénaire avant J.-C., le commerce des Phéniciens dans la Méditerranée orientale n'était nullement en décadence. Avaient-ils auparavant, sur les rives de la mer Égée, des possessions territoriales qu'ils auraient dû évacuer et dont on ne trouve plus aucune trace dans les poèmes homériques ? Cela n'est pas prouvé et il nous semble inutile de greffer sur la question difficile que nous traitons une autre question, peut-être encore plus obscure.

Les auteurs indiquent que ces colonies africaines furent fondées par les Tyriens<sup>(2)</sup>. Les Sidoniens sont mentionnés deux fois, mais au sujet de villes que l'on qualifie ailleurs de colonies de Tyr<sup>(3)</sup>. Le terme Sidoniens ne désigne pas ici, d'une manière spéciale, les habitants de la cité de Sidon. Comme dans d'autres textes<sup>(4)</sup>, il est synonyme de Phéniciens. C'était le nom que les Phéniciens eux-mêmes se donnaient<sup>(5)</sup>. Il s'appliquait

---

1. Lenormant (et Babelon), *Histoire ancienne de l'Orient*, VI, p. 507-8. E. Meyer, *Geschichte Alterthums*, 1ère édit., I, p. 337, Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, p. 740.

2. Ajouter Strabon, XVI, 2, 22 (mention des colonies fondées par Tyr en Afrique et en Espagne).

3. Voir p. 361 et 362.

4. Par exemple, *Iliade*, VI, 200 ; *Odyssée*, IV, 84 et 618 ; Josué, XIII, 6 ; Judges, X, 12 ; Rois, III, 16, 31.

5. Du moins les Phéniciens établis entre le Nahr el Kelb et le Carmel. Voir *Corpus inscriptionum*, Pars I, n° 5 (où Hiram, roi de Tyr, est qualifié De roi des Sidoniens) ;

par conséquent aux Tyriens. Il n'y a donc pas lieu d'admettre, avec Movers<sup>(1)</sup>, une période de colonisation sidonienne, qui aurait été distincte de la colonisation tyrienne et l'aurait précédée.

A la fin du second millénaire et au commencement du premier, l'affaiblissement des empires égyptien et assyrien avait été mis à profit par les rois de Tyr. Ils avaient étendu leur suprématie sur les autres villes du littoral, depuis le Nahr el Kelb jusqu'à la pointe du Carmel ; Tyr était devenue une véritable capitale<sup>(2)</sup>. Ce fut au temps de cette hégémonie que se fondèrent les colonies d'Occident. Il ne faut pas en conclure que leurs premiers habitants aient tous été originaires de Tyr ; celle-ci n'aurait sans doute pas pu fournir le nombre d'hommes nécessaire. Des émigrants vinrent probablement des autres cités phéniciennes, peut-être même de certaines régions qui étaient en rapports avec Tyr, par exemple, comme on l'a supposé, du pays des Cananéens<sup>(3)</sup>.

Il est possible que certaines colonies d'Occident aient essaimé, à leur tour. Étienne de Byzance<sup>(4)</sup> indique qu' Acholla (El Alia, au Sud de Mahdia, sur la côte orientale de la Tunisie) fut fondée par des gens de Μελίτη (Malte), c'est-à-dire, sans doute, par des Phéniciens établis dans cette île<sup>(5)</sup>. Oea (Tripoli) aurait

---

Babelon, *Catalogue des monnaies grecques de la Bibliothèque Nationale, Rois de Syrie*, p. 86, n° 674 (« Tyr, métropole des Sidoniens »). Conf. de Voguë, *Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions*, VI, 1ère partie (1860), p. 64 et suiv. ; E. Meyer, *Geschichte des Altertums*, 2e édit., I, 2, p. 391.

1. *L. c.*, II, 2, p. 133 et suiv., 443.

2. Maspero, *l. c.*, II, p. 741 ; III, p. 279, 282.

3. Les Cariens s'expatriaient volontiers comme mercenaires (en Lydie, en Palestine, en Égypte : Maspero, *l. c.*, III, p. 128, 389, 489). Mais le terme Καριχόν τεῖχος, qui désigne dans la traduction grecque du Périple d'Hannon (§ 5 : *Geogr. gr. min.*, édit. Müller, I, p. 3-5) une colonie que celui-ci fonda sur la côte du Maroc, n'est probablement qu'une déformation d'un nom phénicien. Il ne doit pas faire admettre que les Cariens aient pris une part importante à la colonisation phénicienne en Occident, comme l'a cru Movers (II, 2, p. 17 et suiv., 550 ; conf. Müller, *ad locum*).

4. Αχολλα, πόλις Λιβύης, οὐ πόρρω τῶν Σύρτεων, ἀποικοῦς Μελιταίων. Étienne ne nomme pas sa source.

5. Le nom d'Acholla est probablement phénicien ; il paraît signifier « la Ronde » : Meltzer, I, p. 458 ; Tissot, *Géographie*, II, p. 180.

eu, selon Silius Italicus<sup>(1)</sup>, une population mixte de colons venus de Sicile et d'Africains. On peut croire que ces établissements furent antérieurs au développement de la puissance de Carthage, qui, lorsqu'elle domina dans la Méditerranée occidentale, dut se réserver le privilège d'y fonder des colonies nouvelles, surtout sur les côtes africaines<sup>(2)</sup>. Sur l'Océan, les Gaditains furent d'actifs navigateurs : peut-être créèrent-ils des stations, non seulement en Europe, mais aussi sur le littoral du Maroc<sup>(3)</sup>.

Il était nécessaire aux Phéniciens d'entretenir de bonnes relations avec les indigènes, qui alimentaient leur commerce et pouvaient leur fournir une main-d'œuvre robuste et peu coûteuse. Ils en accueillirent un certain nombre dans leurs murs<sup>(4)</sup>. Eux-mêmes ne durent pas s'abstenir de pénétrer à l'intérieur des terres<sup>(5)</sup>. Mais rien n'indique que des colonies aient été fondées ailleurs que sur le littoral<sup>(6)</sup> : nous avons mentionné<sup>(7)</sup>, pour la rejeter, l'hypothèse qui identifie l'Auza du roi Rhobaal avec Auzin, aujourd'hui Aumale.

---

1. III, 257.

Oeaque Trinacrios Afris permixta colonos...

2. Conf., pour Acholla, Movers, II, 2, p. 353 ; Holm, *Geschichte Siciliens im Alterthum*, I, p. 92 ; A. Mayr, *die Insel Malta im Altertum*, p. 74 (il croit que la fondation d'Acholla est du VIII<sup>e</sup> siècle, au plus tard du VII<sup>e</sup>). Cependant, pour Oen, ou pourrait se demander si les « Trinacrii coloni » n'étaient pas des Phéniciens que les progrès des Grecs auraient chassés de Sicile et qui auraient été installés en Afrique par les soins de Carthage.

3. Sur les reconnaissances des Gaditains le long de la côte, voir Diodore, V ; 20.

4. Silius Italicus, *l. c.*, Salluste, *Jugurtha*, LXXVIII, 4 : (Leptis Magna). Il est à croire que, dès le début, plus d'un colon prit femme parmi les indigènes, car les immigrants devaient être en majorité des hommes.

5. Si les poutres placées dans le temple d'Utique étaient vraiment en cèdre de Numidie, comme le dit Pline (voir plus haut, p. 360), on avait dû les chercher assez loin (conf. p. 141).

6. Conf. Salluste, *l. c.*, XIX, 1 : « Phoenices... urbis in ora maritima condidere. »

7. P. 362.

## II

De toutes les villes phéniciennes d'Afrique, une seule, Carthage, a joué un grand rôle historique.

Comme Utique et Bizerte, elle éleva au seuil des deux bassins de la Méditerranée. Au fond d'un vaste golfe, qui reçoit la Medjerda et l'oued Miliane, une langue de terre<sup>(1)</sup>, séparée du continent par des collines assez difficiles à franchir, forme une sorte d'éperon ; à son extrémité orientale, elle est traversée par une suite de hauteurs, qui peuvent offrir des appuis défensifs et d'où la vue s'étend sur le pays environnant et sur la mer. La petite baie du Kram, qui se creuse au Sud-Est, constitue un abri, d'ailleurs médiocre ; une autre anse, comblée plus tard, existait plus au Nord, au pied de la colline de Bordj Djedid ce fut sans doute dans l'une de ces deux échancrures que les premiers colons établirent leur port. Ce lieu, dont le site offrait de grands avantages, était, il est vrai, dépourvu d'eau<sup>(2)</sup>.

Divers textes indiquent que Carthage fut fondée en 814-813 avant J.-C. et donnent des détails sur les circonstances de cette fondation. Avant de les étudier, nous devons rechercher si, à une époque antérieure, une colonie phénicienne n'a pas existé sur le même emplacement<sup>(3)</sup>.

Dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle, Philistos, un Grec de Syracuse, affirmait que Carthage, avait été fondée par les Tyriens Azoros (ou Zoros) et Karchedon<sup>(4)</sup>, à une date qui, selon

---

1. Bordée au Sud par le lac de Tunis, au Nord par la lagune de la Soukra, qui était dans l'antiquité une baie.

2. Comme l'observe Eustache, Commentaire de Denys le Périégète, vers 195, dans *Geogr. gr. min.*, II, p. 251. — Nous décrirons plus longuement le site de Carthage lorsque nous étudierons la ville punique.

3. Opinion de Movers (II, 2, p. 133 et suiv.), qui, aujourd'hui encore, a des défenseurs.

4. Eusèbe, apud Georges le Syuncelle, I, p. 324 de l'édition de Bonn (= Eusèbe, *Chron.*, édit. Schöne, p. 50) : Καρχηδόνα φησί Φιλίστος χτισθῆναι ὑπὸ Ἀζώρου καὶ Καρχηδόνοϋ τῶν Τυρίων κατὰ τοῦτον τὸν χρόνον. Ce que saint Jérôme

la Chronique d'Eusèbe, aurait correspondu à l'année 803 d'Abraham, c'est-à-dire à 1213 avant notre ère<sup>(1)</sup>. Cette indication fut accueillie avec quelque faveur. Elle fut reproduite par Eudoxe de Cnide<sup>(2)</sup>, un contemporain de Philistos : « Les Tyriens avaient fondé Carthage, sous la conduite d'Azaros (*sic*) et de Karchedon, peu de temps avant la guerre de Troie. » On la retrouve dans Appien<sup>(3)</sup>, auquel elle est parvenue par des intermédiaires qui nous sont inconnus et peut-être avec une altération en ce qui concerne la date<sup>(4)</sup> : « Les Phéniciens, écrit-il, fondèrent Carthage en Libye, cinquante ans avant la prise de Troie; les fondateurs furent Zoros et Karchedon. »

Mais ces noms suffisent pour prouver qu'il s'agit ici d'une fable, inventée par un Grec qui n'était pas tout à fait étranger aux choses phéniciennes. Un homme appelé Karchedon n'a pas pu exister, ce nom grec étant, comme nous allons le voir, une forme corrompue du terme phénicien qui signifiait *Nouvelle ville*. Quant au nom de Zoros, il a été formé de Sôr, nom phénicien de la ville de Tyr. Comment Philistos a-t-il été amené à reporter cette prétendue fondation à une époque antérieure à la prise de Troie ? Nous l'ignorons : les hypothèses qui ont été faites à ce sujet n'entraînent pas la conviction<sup>(5)</sup>.

---

reproduit ainsi (Schöne, p. 51) : « Filistus scribit a Zoro et Carthagine Tyriis hoc tempore Carthaginem conditum. » D'autres indications d'Eusèbe et de saint Jérôme sont des échos déformés de cette légende : Eusèbe, *apud* Syncelle, I, p. 340 ; le même, version arménienne, à l'année d'Abraham 978 ; Jérôme, ann. Abr. 974 (Schöne, p. 60-61). Voir à ce sujet Meltzer, I, p. 458 et 459.

1. D'après la version de saint Jérôme. Certains manuscrits de saint Jérôme placent l'indication en 807, ou en 798. Conf. Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 90.

2. Scolie à Euripide, *Troyennes*, 220 : Cobet, dans *Euripidis Phoenissae*, édit. Geelius (Leyde, 1846), p. 304.

3. Lib., 1 : Καρχηδόνα τήν ἐν Λιβύῃ Φοίνιγες ὥρισαν, ἔτεσι πεντήχοντα πρό ἀλώσεως Ἰλίου, οἰχίσται δ' αὐτῆς ἐγένοντο Ζώρος τε καί Καρχηδών.

4. A moins qu'on admette des confusions entre différentes ères de Troie : voir Gutschmid, l. c., p. 92 ; Unger, *Rheinisches Museum*, XXXV, 1880, p. 31-32 ; Rühl, *ibid.*, XLIX, 1894, p. 264 (ce savant suppose que Philistos s'est servi d'une ère de Troie débutant à l'année 1150 avant J.-C.).

5. Selon Meltzer (I, p. 123 ; conf. Pielschmann, *Geschichte der Phönizier*, p. 287, n. 1), la lecture de l'Odyssée aurait fait croire que l'Occident était connu des Grecs dès le temps de la prise de Troie. Comme on savait d'autre part que Carthage existait quand

*Carthago*<sup>(1)</sup> est une transcription latine d'un nom que les Grecs déformèrent en Καρχηδών, nom dont la forme exacte en phénicien est *Qart hadasht*<sup>(2)</sup> et dont le sens est *Nouvelle ville*. Caton l'Ancien le savait<sup>(3)</sup>, Tite-Live aussi<sup>(4)</sup>. Mais ceux qui adoptèrent ce nom ont-ils voulu désigner une ville nouvelle par rapport à un établissement plus ancien, construit sur le même site<sup>(5)</sup>, et non par rapport à une ou plusieurs autres cités de la Phénicie ou de l'Afrique du Nord ? Il est impossible de donner une réponse certaine à cette question.

La preuve, a-t-on dit<sup>(6)</sup>, de l'existence d'une ville antérieure à Carthage, c'est que nous connaissons son nom, ou plutôt ses noms. Servius<sup>(7)</sup> affirme que « Carthage fut appelée auparavant Byrsa ». Selon Étienne de Byzance<sup>(8)</sup>, « Karchedon s'appelait la Nouvelle ville, Kadmeia, Oinoussa, et aussi Kakkabé, nom qui, dans la langue du pays, signifie tête de cheval ». Eusèbe<sup>(9)</sup>, qui

---

ils vinrent fonder des colonies dans la Méditerranée occidentale, on en conclut qu'elle datait d'une époque antérieure à la guerre troyenne. — D'après Gutschmid (*l. c.*, II, p. 45-46 et 93), une ère de Tyr, commençant à la fin du XIIIe siècle (au début du XIIe, selon d'autres savants ; *c. supra*, p. 365, n. 6), aurait été usité à Carthage, colonie tyrienne ; Philistos aurait cru qu'elle indiquait la date de la fondation de la colonie. Conf. Vuger, *l. c.*, p. 31 ; Rühl, *l. c.*, p. 257.

1. Ou, plus correctement, Karthago : Audollent, *Carthage romaine*, p. I, n. 1.

2.  $\text{קרת חדשה}$  Légende de monnaies puniques : Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, II, p. 74-75 : Babelon, Carthage, p. 23, fig. 1. Pour une ville du même nom, située dans l'île de Chypre, voir *Corpus inscr. Sem.*, Pars I, n° 5.

3. *Apud* Solin, XXVII, III ; « Carthadam... quod Phoenicum ore exprimit civitatem novam. »

4. servius, *In Aeneid.*, I, 366 : « *Carthago est lingua Poenorum nova civitas, ut docet Livius.* » — Conf. Étienne de Byzance, s. v. Καρχηδών : Ἐχάλειτο δὲ Καινὴ πόλις, etc. ; Eustathe, à Denys, v. 195 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 251) : Ἰάρβας τὴν πόλιν... ἐχάλεσε τὴ Λιβύων φωνὴ Καινὴν πόλιν, ὕστερον δὲ ἐχλήθη Καρχηδών. On voit que ces deux auteurs savent que la ville s'est appelée Καινὴ πόλις, mais ils ne se doutent pas que c'est la traduction du nom dont les Grecs ont fait Καρχηδών.

5. Comme le pense Movers, II, 2, p. 140. *Contra* : Meltzer, I, p. 91 ; conf. Gutschmid, *l. c.*, II, p. 89.

6. Movers, *l. c.*, p. 136 et suiv. ; voir aussi Meltzer, I, p. 467 et suiv. (exposé et réfutation).

7. *In Aeneid.*, IV, 670 : « Carthago ante Byrsa, post Tyros dicta est. »

8. S. v. Καρχηδών ; Ἐχάλειτο δὲ Καινὴ πόλις, καὶ Καδμεία, καὶ Οἰνουσσα (un manuscrit donne Οἰνουσα), καὶ Καρχάβη τούτω δὲ χατὰ τὴν οἰχείαν αὐτῶν λέξιν ἵππου κεφαλή δηλοῦται.

9. *Apud* Georges le Syncelle, I, p. 346 (= *Chron.*, édit. Shōne, p. 60) : Καρχηδών ἐπχτίσθη ὑπὸ Καρχηδόνοσ... Ἐχάλειτο δὲ τρὸ τούτου Ὀριγῶ.

admettait deux fondations, nommait Origo la ville la plus ancienne.

Mais cette dernière indication semble résulter d'une bévue peut-être le prétendu nom propre n'est-il que le mot latin *origo*, mal compris. Dans les derniers temps de la Carthage punique, le nom que les Grecs ont transcrit Βύρσα et qui signifiait peut-être en phénicien lieu fortifié<sup>(1)</sup>, était donné à la colline de Saint-Louis, qui portait la citadelle. Il est vraisemblable qu'à une époque antérieure, ce nom désignait l'ensemble de la ville, encore peu étendue, qui s'élevait soit sur la colline, soit ailleurs<sup>(2)</sup>. Nous ne savons pas si le terme Qart hadasht était alors usité, en même temps que celui de Byrsa, ou s'il fut adopté plus tard, comme le croit Servius, à la suite d'une circonstance que nous ignorons, peut-être de l'agrandissement de la ville. Il est seul employé, sous la forme Καρχηδών, par les textes grecs les plus anciens, lesquels, il est vrai, ne remontent point au delà du Ve siècle<sup>(3)</sup>. Quoiqu'il en soit, Servius n'indique pas l'existence d'une ville antérieure à celle qui passait pour avoir été fondée par Didon<sup>(4)</sup>. C'est aussi à Karchedon, et non à une ville plus ancienne, qu'Étienne de Byzance rapporte les noms de Kadmeia, d'Oinoussa et de Kakkabé. Les deux premiers sont sans doute des épithètes données à Carthage par des poètes grecs<sup>(5)</sup>. Quant à Kakkabé<sup>(6)</sup>,

1. Meltzer, I, p. 92 ; conf. Audollent, *Carthage romaine*, p. 260, n. 2. Cela est contesté par Winckler, *Altorientalische Forschungen*, I, p. 447, n. 3.

2. Meltzer, II, p. 192-3, 344-7.

3. Hécatée (début du Ve siècle, ou peut-être fin du Vie), fragments 313 et 315, dans *Frag. Hist. Graec.*, édit. Müller, I, p. 24. Sophocle, fragment du *Triptolème* (représenté en 408), édit. De la collection Didot, p. 313, n° 317, Hérodote, etc.

4. Suidas, S. v. 'Αφριχανός, écrit : ,Καρχηδών ή και Αφριχή και Βύρσα λεγομένη. Mais il n'indique pas que le nom de Byrsa soit antérieur à celui de Karchedon.

5. Le légendaire Cadmus personnifiait pour les Grecs la colonisation phénicienne : c'est ainsi que le poète Nonnus (*Dionysiaques*, XII, 335) lui attribue la fondation de cent villes en Libye, Aussi l'adjectif tiré de son nom est-il souvent synonyme de « phénicien » ; voir, par exemple, Silius Italicus, I, 6 ; « gens Cadmea », et I, 106 : « Cadmeae stirpis alumni » (il s'agit des Carthaginois). — L'épithète οἰνοῦσσα (d'οἶνος, vin) est plus difficile à expliquer. C'est probablement à tort qu'on a voulu retrouver ce mot dans un passage de Timée : voir plus loin, p. 380, n. 3.

6. L'indication d'Étienne a été reproduite par Eusthate (*l. c.*, p. 231). Quant au

ce nom est énigmatique<sup>(1)</sup> : peut-être désignait-il un quartier de la ville<sup>(2)</sup>.

Movers<sup>(3)</sup> et d'autres après lui<sup>(4)</sup> ont voulu le retrouver sur des monnaies phéniciennes, frappées au second siècle avant J.-C.<sup>(5)</sup>. La légende qu'elles portent commence par la mention des Sidoniens, suivie de מֵא (lettres formant un mot qui signifie mère), puis d'un certain nombre de lettres qui, selon Movers, représenteraient les noms de Kambé, d'Hippone, de Citium et de Sûr (Tyr). Kambé serait désignée par les trois lettres כטב, qui viennent après מֵא. « On constate parfois, dit M. Babelon<sup>(6)</sup>, une variante dans le nom כטב, remplacé par כככ », lettres qui, pour Movers, signifient Kakkabé. Kambé ou Kakkabé aurait été le nom de la ville, colonie de Sidon, à laquelle aurait succédé Carthage, colonie de Tyr, Mais nous n'avons aucun indice sérieux de l'existence en ce lieu d'une colonie fondée par la ville de Sidon<sup>(7)</sup>. La « variante » כככ ne figure, à ma connaissance,

---

*Violarium* d'Eudocia (allégué par Movers, on ne doute plus aujourd'hui que ce ne soit une compilation du XVI<sup>e</sup> siècle.

1. On l'a rapproché d'un *vicus Caccaba* de Syrie (Marius Mercator, *Patrol, lat.* de Migne, XLVIII, p. 881 ; cité par Sonny, *Philologus*, XLVIII, 1889, p. 550) ; d'*Heracira Caccaburia*, lieu du littoral de la Provence, dans lequel on avoulu voir, sans raison plausible, un établissement d'origine phénicienne (par exemple, Bloch, dans Lavissee, *Histoire de France*, I, 2, p. 16) ; d'*Αρχαβιχόν τεῖχος*, colonie carthaginoise qu'Étienne de Byzance indique dans le voisinage du détroit de Gibraltar (cité par Sonny, l. c.). — Bochart, Gesenius et d'autres veulent dériver *Καρχάβη* d'un mot phénicien qui aurait signifié tête (voir Schröder, *die phönizische Sprache*, p. 103, n. 1) ; Sonny (l. c.), d'un mot, également phénicien, dont le sens aurait été « hauteur, colline » : dans cette hypothèse, il aurait pu s'appliquer à la colline de Saint-Louis.

2. A-t-on inventé la légende de la tête de cheval (voir plus loin pour justifier l'étymologie, sans doute fantaisiste, qu'on donnait du mot *Καρχάβη* et qu'Étienne de Byzance nous a transmise ?

3. *L. c.*, p. 133 et suiv.

4. Par exemple A. Müller, dans *Sitzungsberichte de Akademie der Wissenschaften in Wien, Philos.-hist. Classe*, XXXV, 1860, p. 35 et suiv.

5. Voir les références données p. 363, n. 4.

6. *Rois de Syrie*, p. CX : conf. Movers, p. 135.

7. Virgile (*Énéide*, I, 619-621) fait de Didon une fille de Bélus, lequel aurait résidé à Sidon (conf. Silius Italicus, I, 87, d'après Virgile) ; ailleurs (*ibid.*, I, 720), il parait dire que Bélus était, non le père de Didon, mais son ancêtre. Eustathe (*l. c.*, p. 250), qui qualifie Didon de fille d'Agénor, ou Bélos, appelle celui-ci roi des Tyriens. Faut-il voir dans les vers de virgile un écho peu fidèle d'un auteur qui aurait indiqué Bélus, c'est-à-dire Baal, comme un dieu adoré par les Sidoniens, c'est-à-dire par les Phéniciens en général, y compris naturellement les

que sur un seul coin monétaire<sup>(1)</sup> : ce n'est probablement qu'une faute. Au contraire, on lit Καρχάβη, dans Étienne de Byzance; si, dans Eustathe<sup>(2)</sup>, qui a simplement copié Étienne, plusieurs manuscrits donnent Κάμβη, cette forme est sans doute fautive. L'équivalence Καρχάβη = Κάμβη, n'est donc pas démontrée. Rien ne prouve d'ailleurs que, dans son interprétation des monnaies sidoniennes, Movers ait groupé les lettres comme il convenait et donné des mots ainsi constitués une explication exacte.

On voit combien tous ces arguments sont fragiles<sup>(3)</sup>. Carthage ne fut assurément pas fondée dans un lieu inconnu des Phéniciens, mais il est impossible d'affirmer qu'elle ait pris la place d'une autre colonie<sup>(4)</sup>.

---

Tyriens (conf. Josèphe, *Antiq. Jud.*, VIII, 13, 1 : τῶ Τυρίων θεῶ, δν Βήλον προσαγορεύουσι) ? Il est superflu d'énumérer les vers où Virgile indique que Carthage fut fondée par des Tyriens. S'il qualifie Didon et Carthage de « Sidoniennes » (I, 446, 613, 677-8 ; IV, 75, 683), il applique aussi à Tyr cette épithète (IV, 545), synonyme de « phénicienne ».

1. Sur la monnaie que M. Babelon a publié dans son volume *Perses Achéménides*, p. 236, n° 1619, pl. XXX, fig. 20.

2. Voir p. 377, n. 6.

3. Une Carthage, fille de l'Hercule tyrien, une Carthéré, femme de Cronos et mère de l'Hercule qu'adoraient les Carthaginois, une Carché, petite-fille de Zeus et de Thélé, sont des inventions de mythographes et ne peuvent pas être invoquées comme indices, même légers, de la très haute antiquité de Carthage. Voir Movers, *l. c.*, p. 183 et, contre l'usage de Movers fait de ces textes, Meltzer, I, p. 104. — M. Winckler (*Zeitschrift für Socialwissenschaft*, VI, 1903, p. 447-9) croit à l'existence d'une vieille cité cananéenne, dont les Tyriens auraient pris possession lorsqu'ils étendirent leur hégémonie sur l'Afrique du Nord et qui, à partir de cette époque, aurait pris le nom de Carthage. Si cette ville, dit-il, avait été une véritable fondation de Tyr, elle aurait eu comme divinité principale Melqart, le grand dieu tyrien. Mais il faudrait prouver que Melqart fut et resta le dieu principal de toutes les colonies de Tyr.

4. il est donc vain de rechercher l'emplacement de cette colonie, que M. Babelon (*Carthage*, p. 9) et Gauckler (*Revue archéologique*, 1902, II, p. 370-1) placent entre les ports intérieurs et la colline de Borj Djedid. Il est inexact de lui attribuer une partie des sépultures découvertes à Carthage. Aucune des tombes explorées jusqu'à présent ne paraît être antérieure au VIIe siècle (voir plus loin, p. 400-1).

## III

Que pouvons-nous savoir sur les origines de Carthage<sup>(1)</sup> ?

Timée en parlait dans son histoire. De son récit, il nous reste un court résumé, fait par un compilateur anonyme<sup>(2)</sup> : « Theiosso<sup>(3)</sup>. Timée dit que, dans la langue des Phéniciens, elle était appelée Éliissa, qu'elle était sœur de Pygmalion, roi des Tyriens, et qu'elle fonda Carthage en Libye. En effet, son mari ayant été tué par Pygmalion, elle plaça ses biens sur un navire et s'enfuit avec quelques-uns de ses concitoyens. Après beaucoup d'épreuves, elle aborda en Libye, Où elle fut appelée Dido par les indigènes, à cause de ses nombreuses pérégrinations. Lorsqu'elle eut fondé la ville, le roi des Libyens voulut l'épouser. Elle s'y refusa, mais, comme ses concitoyens prétendaient l'y contraindre, elle feignit d'accomplir une cérémonie destinée à la dégager de ses serments<sup>(4)</sup> : elle fit dresser et allumer un très grand bûcher près de sa demeure ; puis, de sa maison, elle se jeta dans le feu. »

Dans Justin<sup>(5)</sup>, abrégiateur de l'historien romain Trogue-Pompée, on trouve un récit beaucoup plus circonstancié<sup>(6)</sup>. Nous le reproduisons, en le résumant un peu.

Mutto<sup>(7)</sup>, roi de Tyr, institua comme héritiers son fils Pygma-

1. Sur cette question, voir surtout Movers, II, I, p. 351-368 ; II, 2, p. 150-7 ; Meltzer, I, p. 90 et suiv. ; Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 91 et suiv.

2. *fragm. Hist. Graec.*, 2dit. Müller, I, p. 197 (Timée, fragment 23), Geffcken, *Timaios Geographie des Westens*, p. 163.

3. Θειοσσώ. Mot probablement altéré. (conf. Müller, *ad locum* ; Meltzer, I, p. 463) ont voulu le corriger en Οίνουσσα ; M. Clermont-Gunneau (Recueil d'archéologie orientale, VI, p. 277, n. 2) propose Θειωσώ. Le plus simple paraît être de corriger Δειδώ : Geffcken, *l. c.*

4. Envers son mari mort.

5. XVIII, 4-6.

6. Il est probable qu'ici Justin a fort peu abrégé son auteur. Peut-être s'est-il contenté de le transcrire.

7. Restitution de Movers (II, 1 p. 353, n. 64). Les manuscrits donnent *Multo*, ou omettent le mot.

lion, encore enfant, et sa fille Éliissa, vierge d'une grande beauté. Mais le peuple remit la royauté à Pygmalion. Éliissa épousa son oncle Acherbas, prêtre d'Hercule, qui, par sa dignité, était le premier après le souverain. Cet Acherbas possédait de grandes richesses, que, par crainte du roi, il avait cachées sous terre. Désireux de s'en emparer, Pygmalion tua celui qui était à la fois son oncle et son beau-frère. Éliissa en conçut contre Pygmalion une haine que le temps n'effaça pas, mais qu'elle sut dissimuler. Elle prépara sa fuite en secret, associant à son projet quelques-uns des premiers citoyens, qui délestaient le roi autant qu'elle. Puis, usant d'un subterfuge, elle exprima à son frère le désir de venir demeurer auprès de lui, ne voulant pas, disait-elle, que la maison de son mari lui offrit plus longtemps la triste image de son deuil. Pygmalion y consentit très volontiers, car il pensait qu'avec Éliissa l'or d'Acherbas entrerait chez lui. Mais, le soir, Éliissa fait embarquer avec tous ses biens les serviteurs chargés par le roi de transporter ce qui lui appartient. Elle gagne la haute mer et contraint ces gens à jeter dans les flots des sacs pleins de sable, liés avec soin, comme s'ils renfermaient de l'argent. D'une voix désespérée, elle invoque Acherbas, en le suppliant de recevoir comme des offrandes funéraires les richesses qui ont causé sa mort. S'adressant ensuite aux serviteurs, elle leur dit que ils sont maintenant menacés des plus cruels supplices, puisqu'ils ont laissé échapper les biens qu'un tyran avide avait convoités au point l'assassiner son parent. Cet avertissement les fit trembler et ils acceptèrent de l'accompagner dans sa fuite. Elle fut rejointe par des sénateurs qui s'étaient préparés à partir cette nuit même. Après un sacrifice offert à Hercule<sup>(1)</sup>, dont Acherbas avait été le prêtre, ils allèrent tous chercher dans l'exil de nouvelles demeures.

---

1. Ce sens n'est pas certain : « sacris Hercutis, cuius sacerdos Acherbas fuerat repetitis ». Peut-être Justin veut-il dire que les fugitifs emportèrent des objets consacrés à Hercule.

Ils abordèrent d'abord dans l'île de Chypre. Là, le prêtre de Junon<sup>(1)</sup> vient, avec sa femme et ses enfants, partager la fortune d'Élissa, en stipulant que la dignité sacerdotale sera éternellement conservée à ses descendants. C'était l'usage à Chypre d'envoyer, à des dates fixes, les jeunes filles sur le rivage, pour qu'elles se fissent une dot en offrant leur virginité à Vénus. Élissa fait enlever sur ses vaisseaux quatre-vingts d'entre elles, encore pures, assurant ainsi aux jeunes gens des compagnes, à la ville future des enfants. Cependant Pygmalion s'apprêtait à poursuivre sa sœur, mais les prières de sa mère et les avertissements des devins le firent renoncer à ce projet.

Ayant abordé dans un golfe d'Afrique, Élissa recherche l'amitié des habitants, heureux de l'arrivée de ces étrangers, avec lesquels ils peuvent commercer par échanges. Puis elle achète autant de terrain que la peau d'un bœuf en peut couvrir, afin, dit-elle, que ses compagnons, las d'une longue navigation, puissent se reposer avant de repartir. Mais elle fait tailler la peau en bandes très étroites et peut ainsi occuper un espace beaucoup plus grand que celui qu'elle a paru demander : de là le nom de Byrsa, donné plus tard à ce lieu. Attirés par l'espoir du gain, les gens du voisinage affluèrent et apportèrent aux nouveaux venus beaucoup de marchandises à acheter ; ils s'établirent eux-mêmes en cet endroit. Des envoyés d'Utique vinrent aussi apporter des présents à ceux qu'ils regardaient comme leurs frères et ils les engagèrent à fonder une ville là où le sort les avait amenés. De leur côté, les Africains désirèrent retenir les étrangers. Ainsi fut fondée Carthage, avec l'assentiment de tous. Une redevance annuelle fut fixé pour le loyer du sol. Dans les premiers travaux, on exhuma une tête de bœuf : présage d'une ville où la profit devait coûter beaucoup de peine et

---

1. Il faut sans doute lire « Iunonis », et non « Iovis ». Conf. Servius, In Aeneid., I, 443 : « Dido fratrem fugiens, cum transiret per quandam insulam Iunonis, illic accepit oraculum et sacerdotem eius secum abstulit. » Voir à ce sujet Meltzer, I, p. 112 et 463.

qui était destinée à rester perpétuellement sujette. Aussi se transporta-t-on ailleurs. On déterra alors une tête de cheval, symbole d'un peuple belliqueux et puissant; c'était la place qui convenait la ville nouvelle. La renommée y attira beaucoup de gens, si bien qu'en peu de temps il y eut là un grand peuple et une grande cité.

Carthage était ainsi prospère, lorsque le roi des Maxitani, Hiarbas, fit appeler dix des principaux citoyens et leur déclara qu'il voulait épouser Éliassa; un refus entraînerait la guerre. Les députés, n'osant rapporter la chose à la reine, eurent recours à une ruse vraiment punique. Ils annoncèrent que le roi demandait quelqu'un qui voulût bien enseigner les mœurs civilisées aux Africains et à lui-même, mais pourrait-on, ajoutaient-ils, trouver celui qui consentirait à abandonner les siens, pour aller chez des barbares vivant comme des bêtes ? Éliassa leur reprocha de reculer devant un sacrifice qu'exigeait pourtant l'intérêt de la patrie. Ils révélèrent alors le message dont ils étaient chargés, l'invitant à faire elle-même ce qu'elle conseillait aux autres. Surprise par ce subterfuge, elle invoqua longtemps le nom de son mari Acherbas, avec beaucoup de larmes et de plaintes, et répondit enfin qu'elle irait où l'appelleraient le destin de la cité et le sien. Après avoir pris un délai de trois mois, elle fit dresser un bûcher à l'extrémité de la ville, comme pour offrir un sacrifice expiatoire aux mânes de son mari, avant sa nouvelle union. Elle immola de nombreuses victimes. Puis elle prit une épée, monta sur le bûcher et, se tournant vers le peuple : « C'est, dit-elle, auprès d'un époux que je vais aller, comme vous l'avez voulu. » Et elle mit fin à ses jours. Tant que Carthage demeura invaincue, elle fut honorée comme une déesse.

Divers détails de cette narration témoignent d'une certaine connaissance des Phéniciens et de Carthage : importance du culte d'Hercule (c'est-à-dire de Melqart) à Tyr ; existence à Carthage

d'une aristocratie qui gardait le souvenir de ses origines tyriennes ; prostitutions sacrées dans l'île de Chypre, croyance à la haute antiquité d'Utique ; mentions du lieu appelé Byrsa, de la redevance que Carthage paya longtemps aux indigènes, de l'hérédité du sacerdoce de Junon (c'est-à-dire d'Astarté) ; noms phéniciens des personnages mis en scène. Des monnaies puniques qui représentent une tête de cheval ont peut-être inspiré l'épisode de la découverte faite lors des travaux de fondation<sup>(1)</sup>.

Mais il est certain que l'historiette de la peau de bœuf est d'origine grecque, puisqu'elle ne s'explique que par une confusion entre un mot grec βύρσα signifiant cuir, peau<sup>(2)</sup>, et un nom phénicien d'un sens tout différent, qui se prononçait à peu près de la même manière.

Ce récit, auquel plusieurs générations ont peut-être collaboré, a donc dû se constituer soit dans un milieu carthaginois hellénisé, soit chez des Grecs qui, — comme ceux de Sicile, — n'ignoraient pas Carthage<sup>(3)</sup> : il est impossible de préciser<sup>(4)</sup>. A en juger par l'extrait de Timée cité plus haut, il devait figurer dans l'ouvrage de l'historien sicilien sous une forme qui, sans doute, ne différait guère de l'exposé détaillé que nous lisons dans

---

1. Meltzer, I, p. 139, 466. Dans Eustathe (l. c., p. 251), la tête de cheval est découverte au pied d'un palmier, ce qui rappelle plus encore les monnaies punique où ces deux images sont associées ; voir *Instructions pour la recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, p. 198, n° 34, (conf. n° 38). Ce détail, absent du récit de Justin, se trouvait peut-être dans le récit original (Meltzer, p. 407). Il n'est pas vraisemblable que la légende ait inspiré le type monétaire. Celui-ci semble en effet être une sorte de réduction de deux autres types, dont le premier représente un cheval tout entier, le second, la partie ultérieure d'un corps de cheval : voir *Instructions, l. c.*, nos 32, 36, 37 et n° 33.

2. Conf. Servius, *In Aeneid.*, I, 367 : « quia byrsa graece corium dicitur ».

3. Conf. Meltzer, I, p. 126.

4. Quelques indices permettant de supposer qu'il a eu cours à Carthage. Servius *In Aeneid.*, I, 343 et 738) invoque au sujet des aventures de Didon le témoignage de l'*historia Poenorum, de la punica historia*. Malheureusement, on ne sait pas de quoi il s'agit (conf. plus loin, p. 387, n. 3). Appien (Lib., 1), qui fait un récit semblable à celui de Justin, l'introduit par cette observation : « comme le croient les Romains et les Carthaginois eux-mêmes », Meltzer (I, p. 466) se demande s'il ne s'agit pas des Carthaginois de l'époque d'Appien (IIe siècle après J.-C.), mais on ne voit guère pourquoi l'écrivain aurait mentionné spécialement ces Carthaginois, qui n'étaient en somme que des Romains.

Justin. On peut donc être tenté de croire que Trogue-Pompée a reproduit Timée<sup>(1)</sup>. Cependant, si l'on s'arrête à cette hypothèse, on doit admettre que le texte latin qui nous est parvenu n'est pas une traduction fidèle et complète de l'original grec : peut-être l'abrégiateur Justin a-t-il omis quelques détails<sup>(2)</sup> ; peut-être, entre Timée et Trogue-Pompée, y a-t-il eu un ou plusieurs intermédiaires, qui n'auraient pas été de simples copistes. Nous ne rencontrons pas dans Justin le nom de Didon, que Timée mentionnait, en l'accompagnant d'une étymologie<sup>(3)</sup>. Le suicide de la reine n'est pas raconté de la même manière dans les deux auteurs.

On retrouve ailleurs des échos d'une tradition fort semblable à celle que Justin nous a transmise : par exemple, dans Virgile<sup>(4)</sup>, qui, à son tour, a inspiré de nombreux écrivains<sup>(5)</sup> ; dans Appien<sup>(6)</sup>, Servius<sup>(7)</sup>, Eustathe<sup>(8)</sup>. Je ne parle pas ici de la venue d'Énée à Carthage, de ses amours avec Didon, du rôle attribué à la sœur de Didon, Anna : ce sont là des fictions poétiques, dues à Nævius, à Virgile, à Ovide<sup>(9)</sup>, qui se sont greffées sur un récit à prétentions historiques.

Il est vrai que, dans les divers auteurs qui nous le font connaître, ce récit se présente avec quelques variantes. Servius

1. Meltzer, I, p. 114.

2. C'est d'ailleurs peu vraisemblable : conf. p. 380, n. 6.

3. Pourtant Didon est nommée dans un autre passage de Justin (XI, 10, 13), à propos du siège de Tyr par Alexandre : « Augebat enim, Tyriis animos Didonis exemplum, quae Khartagine condita tertiam parlem orbis quaesisset, turpe ducentibus si feminis suis plus animi fuisset in imperio quaerendo quam sibi in tuenda libertate. »

4. *Énéide*, chants I et IV, en particulier, I, 340-368, 441-5 ; IV, 211-4.

5. Voir Rossbach, dans *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Dido*, col. 129.

6. *Lib.*, I.

7. *In Aeneid.*, surtout à I, 340, 343, 367, 443 ; IV, 36 et 355. Servius a consulté Tite-Live (I, 343, 366, 738). Celui-ci racontait les origines de Carthage au début de son livre XVI, aujourd'hui perdu : voir *Periocha libri XVI* : « Origo Carthaginaesium et primordia urbis eorum referuntur. »

8. Commentaire de Denys, V, 195 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 250-1) : on y trouve, à côté d'autres éléments, des souvenirs de Virgile.

9. Conf. Meltzer, I, p. 114-5, 119.

appelle le père de Didon Mettes<sup>(1)</sup> et son mari Sicarbas<sup>(2)</sup>, nom que Virgile a connu<sup>(3)</sup> et dont il a fait Sychaeus<sup>(4)</sup>. Les circonstances de l'assassinat sont racontées de différentes manières<sup>(5)</sup>. Selon Virgile<sup>(6)</sup>, une apparition de Sychée révéla à Didon le crime auquel il avait succombé et le lieu où ses trésors étaient enfouis. Didon, d'après Servius<sup>(7)</sup>, s'empara, pour s'enfuir, de vaisseaux qui étaient destinés à chercher des blés à l'étranger et sur lesquels le roi avait fait embarquer les sommes nécessaires aux achats<sup>(8)</sup> ; se voyant pressée par ceux que son frère avait lancés à sa poursuite, elle jeta cet argent à la mer, ce qui décida les gens de Pygmalion à revenir en arrière. Parmi les compagnons de Didon, Virgile<sup>(9)</sup> nomme un certain Bitias. Ce personnage n'a pas été inventé par le poète : Servius, qui cite Tite-Live, dit, autant qu'il semble, qu'il commandait la flotte des émigrants<sup>(10)</sup>. Iarbas, dit encore Servius<sup>(11)</sup>, repoussa tout d'abord Didon, quand elle aborda en Afrique. D'après Eustathe,

1. *In Aeneid.*, I, 343 (les manuscrits donnent *Methres*, *Melthes*, *Mettes*).

2. *Ibid.*

3. Probablement sous la forme Sycharias.

4. Pour des raisons d'euphonie ou de versification, dit Servius (I, 343). — D'après Virgile : Ovide, *Heroid.*, VII, 97, 99, 103 ; Silius Italicus, I, 90 et VIII, 123 ; Jean Matalas, p. 162 de l'édition e Bonn ; Eustathe, l. c., p. 250.

5. Virgile, I, 349. Jean Matalas, p. 163. Eustathe, l. c., p. 250. Conf. Movers, II, 1, p. 377.

6. I, 353 et suiv. Conf. Appien, l. c.

7. *L. c.*, I, 363.

8. Servius dit que Virgile fait allusion à cet épisode (I, 362-3) :

*naves quae forte paratae*

*Corriplunt*

Cependant Virgile ajoute :

*Onorantque auro ; portantur avari*

*Pygmalionis opes pelago.*

Cela ne cadre pas bien avec les indications de Servius.

9. I, 738.

10. *In Aeneid.*, I, 738 : « Bitias classis punicae fuit praefectus, ut decet Livius. » Il me paraît probable que ce Bitias était indiqué par Tite-Live comme un compagnon de Didon. Meltzer (I, p. 463) pense au contraire que l'historien romain parlait d'un amiral de ce nom qui aurait vécu beaucoup plus tard ; Servius aurait cité Tite-Live pour montrer que le nom de Bitias, employé par Virgile, était véritablement un nom carthaginois. Cette explication me semble peu naturelle.

11. *L. c.*, I, 367. Conf. Eustathe, p. 251.

la tête de cheval fut exhumée au pied d'un palmier<sup>(1)</sup>. Le même auteur donne le nom de Μάξιχες<sup>(2)</sup> aux indigènes que Justin appelle *Maxitani*. Servius<sup>(3)</sup>, qui invoque le témoignage d'une « histoire punique », connaît un « Iopas, roi des Africains, un des prétendants de Didon » ; car plusieurs princes indigènes l'auraient recherchée en mariage, comme l'indique aussi Virgile<sup>(4)</sup>. Servius<sup>(5)</sup> raconte encore que Didon commença par rejeter la demande en mariage d'Iarbas et que celui-ci déclara la guerre aux carthaginois.

Cependant presque toutes ces variantes peuvent à la rigueur s'expliquer, sans qu'il soit nécessaire d'admettre des emprunts à des récits indépendants de celui qui a été reproduit par Justin. Mettes, Mutto (on trouve aussi la forme Meton<sup>(6)</sup>) représentent un même nom phénicien, qui signifie « Don (de Baal)<sup>(7)</sup> » et que d'autres auteurs ont transcrit de diverses manières<sup>(8)</sup>. Acherbas, dans Justin, paraît être une altération de Scharbas, forme très voisine d'un nom véritablement phénicien<sup>(9)</sup> : c'était celle qui devait figurer dans le récit original<sup>(10)</sup>. Il est possible que ce récit ait mentionné Bitias, qu'il ait parlé du palmier<sup>(11)</sup> ces détails ont pu être sacrifiés dans une version plus récente.

1. Voir plus haut, p. 384, n. 1.

2. *L. c.* : τοῦ δὲ Νομάδων καὶ Μαζίχων βασιλέως Ἰάρβαντος.

3. *L. c.*, I, 738 : « Iopas (fuit) rex Afrorum, unus de procis Didonis, ut punica testatur historia. » Cette « punica historia » ne peut pas être (comme le croit Meltzer, I, p. 463) le récit que Justin nous a conservé, puisque, dans Justin, il n'est pas fait mention d'Iopas.

4. IV, 37 et 534. Mais, dans Virgile (I, 749 et suiv.), Iopas est devenu une sorte d'aède africain.

5. *L. c.*, IV, 36.

6. *Mythographi Vaticani*, I, 214 (édit. Bode, p. 67) : « Dido Metonis filia ».

7. Movers, II, I, p. 353-4, n. 64.

8. Μάρτηνος, dans Josèphe (d'après Ménandre d'Ephèse), *Contre Apion*, I, 18 (124) : il s'agit du même personnage. Μύρτυνος : Josèphe, *ibid.*, I, 21 (157). *Muttines* : Tite-Live, XXV, 40. Etc.

9. Il se retrouve dans des inscriptions de Carthage (*Corpus inscr. Sem.*, Pars I, nos 1218 et 1354) : סכרבצל.

10. Meltzer, I, p. 111.

11. Il mettrait peut-être aussi la découverte de la tête de cheval en relation avec le nom de Kakkabé ; voir plus haut, p. 378, n. 2.

L'ethnique très usité Μάζιχες, *Mazices*<sup>(1)</sup> a pu être introduit à une basse époque, à la place d'une forme qu'on ne rencontrait pas ailleurs. L'apparition de Sychée est très vraisemblablement une invention de Virgile<sup>(2)</sup>. Les détails donnés sur le meurtre du mari de Didon, sur la manière dont les fugitifs se procurèrent des navires ont peut-être été ajoutés par besoin de précision; quelques autres détails, qui ne cadrent pas avec la narration de Justin, ont pu être inventés sans grand effort d'imagination.

Reste le roi indigène Iopas. Sous ignorons comment Timée appelait le roi libyen qu'il mentionnait<sup>(3)</sup>. Si l'on admet que son récit se retrouve dans Justin, il devait lui donner le nom d'Hiarbas et ne pas parler d'autres prétendants. Pourtant, dès la première moitié du IIe siècle avant une tradition relative à la fondation de Carthage connaissait un prince africain qui ne s'appelait pas Hiarbas. Solin<sup>(4)</sup> nous l'apprend : « Caton, dans un discours prononcé au sénat, disait qu'à l'époque où Iapon régnait en Libye, la phénicienne Élissa<sup>(5)</sup> avait fondé Carthage et l'avait appelée Carthada, terme qui, dans la langue des Phéniciens, signifie *ville nouvelle* ; que, bientôt, ces deux noms, ayant pris une forme punique, furent modifiés en Elisa et en Carthago. » Il est très probable que cet Iapon n'est autre que l'Iopas de Servius. Peut-être faut-il corriger Iapon en Iopan ce qui donnerait un nom identique à Iopas, avec une terminaison libyque. On peut supposer que ce sont là des transcriptions

1. Voir, entre autres, Meltzer, I, p. 52 et 431 ; Gsell, dans *Recueil de Constantine*, XXXVI, 1902, p. 33, n. 7.

2. Meltzer, I, p. 117.

3. Il l'appelait Hiarbas, si, comme le croit Geffeken (*Timaios' Geographie des Westens*, p. 48 et p. 73. n. 30, une indication de saint Jérôme vient de Timée (*Adv. Iovinianum*, I, 43, dans Migne, *Patr. lat.*, XXIII, p. 273). Mais cela ne me paraît pas prouvé.

4. XXVII, 10. Il n'indique pas sa source ; il dit seulement qu'il répète et qu'on trouve dans des « veraces libri ».

5. Meltzer (I, p. 476) lit ici *Elisa* et plus loin *Elissa*, ce qu'autorisent certains manuscrits.

du nom qui est écrit ailleurs Ἰόβας, Iuba, et qui fut porté par deux souverains africains, contemporains de César et d'Auguste.

La mention de ce roi est un indice sérieux de l'existence d'un récit qui ne concordait pas exactement avec la source de Justin. Virgile et Servius disent, il est vrai, que Didon eut plusieurs prétendants, mais ce détail semble avoir été imaginé pour concilier des traditions contradictoires. Quelle a été la source de Caton ? Nous l'ignorons. On ne doit pas penser à Timée si l'on croit que Justin est son écho fidèle ; quant à « l'histoire punique » dont Servius parle à propos d'Iopas, elle reste pour nous une énigme.

Dans un passage reproduit par Josèphe<sup>(1)</sup>, Ménandre d'Éphèse qui se servait, nous l'avons dit, de documents tyriens<sup>(2)</sup>, énumérait les rois de Tyr pendant une période d'un siècle et demi, en donnant sur eux des renseignements chronologiques précis et en relatant certains événements de leurs règnes ; « Pygmalion, écrivait-il, vécut cinquante-six ans et en régna quarante-sept. Dans la septième année de son règne, sa sœur, ayant fui en Libye, fonda la ville de Carthage. « Il n'y a aucune bonne raison d'admettre que cette mention de la fondation de Carthage ait été interpolée par Ménandre et que celui-ci l'ait empruntée à Timée, avec la date qu'il lui assignait<sup>(3)</sup>.

1. *Contre Apion*, I, 18 (125).

2. *Ibid.*, I, 18 (116) ; conf. *Antiq. jud.*, VIII, 5, 3 (144).

3. Comme l'observe Gutschmid (*Kleine Schriften*, II, p. 93), il est question dans Ménandre de la fondation d'une autre colonie africaine, Auza (voir plus haut, p. 362 mention de cette ville, qui n'eut aucune célébrité chez les Grecs, s'est évidemment pas une addition de Ménandre. — A la date de la fondation de Carthage, qui seule aurait figuré dans le document tyrien, Ménandre n'aurait-il pas ajouté la mention de la sœur du roi et de sa fuite ? C'est là une hypothèse qu'il est impossible de prouver. A tort ou à raison, les Tyriens ont pu croire à l'existence d'Élissa, quoique je ne veuille pas invoquer à ce sujet la phrase de rhéteur citée plus haut, p. 385, n. 3, non plus qu'une monnaie de Tyr, d'époque tardive (règne d'Étagabale), qui représente et nomme Didon : Babelon, *Monnaies grecques de la Bibliothèque nationale, Perses Achéménides*, p. 327, n° 2231, pl. XXXVI, fig. 20 ; cette monnaie témoigne peut-être simplement de la célébrité de l'*Énéide* de Virgile.

Revenons à Justin. Il nous paraît superflu d'insister sur le caractère légendaire de son récit. Les aventures d'Élissa sont un roman, dont certains traits ont peut-être été empruntés à des contes populaires<sup>(1)</sup>, dont un épisode a pour origine un jeu de mots, et un autre, semble-t-il, une image tracée sur des monnaies.

On a même cru pouvoir affirmer que les personnages qui apparaissent dans cette légende sont, non pas des hommes, mais des dieux phéniciens<sup>(2)</sup>. Pour Élissa, Justin lui-même prête un appui à cette opinion : « Tant que Carthage demeura invaincue, Élissa fut honorée comme une déesse<sup>(3)</sup>. » Aussi a-t-on soutenu que Élissa n'est qu'une épithète d'Astarté, signifiant « la joyeuse »<sup>(4)</sup>. Pour Pygmalion, une, découverte faite, il y a une vingtaine d'années, dans un tombeau de Carthage qu'on peut dater du VI<sup>e</sup> siècle, semble une confirmation éclatante de l'hypothèse qui l'a érigé en divinité. Sur un pendant de collier en or, se lit cette invocation en langue phénicienne, dont nous donnons la traduction d'après Philippe Berger<sup>(5)</sup> : « A Astarté à Pygmalion<sup>(6)</sup>, Jadamelek, fils de Padaï ; délivre, qu'il délivre Pygmalion ! » Hiarbas est qualifié de fils de Jupiter Hammon par Virgile<sup>(7)</sup>. Movers<sup>(8)</sup> l'a identifié avec un dieu adoré en Afrique, que les Grecs appelaient Iolaos<sup>(9)</sup>, Meltzer<sup>(10)</sup> croit aussi qu'il s'agit d'un dieu libyque. Un poète lyrique grec,

1. Winckler (*Altorientalische Forschungen*, I, p. 439) constate des analogies entre la légende de Didon et celle des Nirbenlungen. Voir aussi Basset, dans *Revue des traditions populaires*, V, 1890, p. 718-9 (légende de la peau de bœuf en Sibérie).

2. Voir surtout Meltzer, I, p. 128 et suiv. Movers, après avoir cru qu'Élissa et Dido étaient deux noms d'une même divinité, a distingué plus tard (II, I, p. 303 ; II, 2, p. 92) Dido, déesse, d'Élissa, personnage historique.

3. « Quam diu Karthago invicta fuit, pro dea culta est. »

4. Meltzer, I, p. 129, 475-6.

5. *Musée Lavignerie de saint-Louis de Carthage*, I, p. 43-45, pl. VI, fig. 8. Conf. *Répertoire d'épigraphie sémitique*, I, n° 5.

6. Ce mot est écrit פגמליו.

7. *Énéide*, IV, 108-9, 206-8.

8. II, 2, p. 504 et suiv.

9. Conf. plus haut, p. 351-2.

10. I, p. 135.

peut-être Pindare<sup>(1)</sup>, aurait, parlé de lui : « Les Libyens disent qu'Iarbas<sup>(2)</sup>, le premier-né des hommes, sortant des plaines desséchées, cueillit le doux gland de Zeus. »

Quoique le sens de l'inscription, de Carthage reste obscur<sup>(3)</sup>, nous ne saurions nier qu'elle n'apporte la preuve de l'existence d'un dieu phénicien Pyomalion<sup>(4)</sup>, peut-être identique à celui que, d'après d'autres documents, on suppose s'être appelé Pumai<sup>(5)</sup>. Mais il est certain, que les Grecs ont transcrit sous la forme Πυγμαλίων un nom d'homme. C'est ainsi que Diodore de Sicile<sup>(6)</sup> appelle un roi de l'île de Chypre, contemporain d'Alexandre; c'est ainsi que Ménandre nomme le roi de Tyr<sup>(7)</sup> sous lequel il place la fondation de Carthage. En ce qui concerne le Pygmalion de Chypre, nous avons une inscription phénicienne qui le mentionne<sup>(8)</sup> et qui prouve qu'il se nommait en réalité Pumaïaton<sup>(9)</sup>. Peut-être en était-il de même du souverain de Tyr.

Sur des ex-voto puniques<sup>(10)</sup>, des dédicantes s'appellent Elishat<sup>(11)</sup>. On reconnaît là le nom que les Grecs ont transcrit Ἐλισσα<sup>(12)</sup> et qui, par conséquent, fut porté par de simples mor-

1. Fragment cité par saint Hippolyte, *Philosophumena*, V, 7 (Migne, *Patr. graeca*, XVI, p. 3127) ; conf. Bergk, *Poetae lyrici graeci* (4e édit.), III, p. 711 et suiv.

2. *Ίάρβαντα* : correction de Schneidewin, au lieu de *Τάρβαντα*.

3. On ne voit pas bien quelle est la relation d'Astarté et de Pygmalion, dont les noms ne sont pas réunis par la conjonction, *el*, mais ne sont cependant pas soudés : conf. Berger, *l. c.*, p. 44. L'interprétation de la fin est incertaine : selon Berger, le sens serait : « Pygmalion délivre qui il lui plaît ».

4. Conf. Hésychius : *Πυγμαίον* (il faut peut-être corriger *Πυγμαλίον*).

5. Voir *Corpus inscr. sem.*, Pars I, n° 10 (p. 37) ; Hüsing, *Lexikon der Mythologie* de Roscher, s. v. *Pygmalion*, col. 3318.

6. XIX, 79 ; sur ce roi, voir *Corpus inser. sem.*, *l. c.* Sans parler des personnages légendaires du même nom (voir *Lexikon* de Roscher, s. v. *Pygmalion*).

7. Noter cependant que le texte de Josèphe (*Contre Apion*, I, 18, 125) donne la forme *Φυγμαλίον*.

8. *Corpus*, I, n° 11.

9. *פמייטו* (« Pumai l'a donné ») ; conf., pour le nom, *Corpus*, I, n° 12. Athénée (IV, 63, p. 167, c), d'après Douris de Sumos, appelle ce roi *Πυμάτων*.

10. *Corpus*, I, nos 256, 270, 383, 481, 600, 628, etc.

11. *עלש*.

12. La forme *Ἐλέσσαρ*, dans l'*Etymologicon Magnum*, est une réminiscence biblique, comme l'observe Meltzer, I, p. 173.

telles. Il est vrai que, malgré quelques témoignages suspects<sup>(1)</sup>, les Carthaginois ne semblent pas avoir divinisé des humains<sup>(2)</sup>. Mais ne peut-on pas supposer que des Grecs aient confondu la femme qui passait pour avoir fondé Carthage avec une déesse regardée comme la protectrice spéciale de cette ville, comme celle qui avait présidé à sa naissance et à sa fortune; avec une déesse qu'une épithète désignait peut-être comme la fondatrice de la cité ? Habités au culte des héros, ils auraient retrouvé sans peine dans cette divinité l'Élissa historique, ou prétendue telle<sup>(3)</sup>.

Le nom de Dido, indiqué par Timée, par Nævius<sup>(4)</sup>, par Ennius<sup>(5)</sup>, a prévalu sur celui d'Élissa, sans doute parce qu'il a été adopté par Virgile<sup>(6)</sup>. Il ne l'a cependant pas fait oublier<sup>(7)</sup>. Un passage de Velleius Paterculus<sup>(8)</sup> laisserait croire qu'il n'était pas universellement accepté, et c'est peut-être pour cette raison qu'il a été omis dans le récit reproduit par Justin. D'après Timée, Élissa n'aurait reçu ce nom qu'en Afrique. Servius<sup>(9)</sup> dit même qu'il ne lui fut donné qu'après sa mort. Timée, on l'a vu, prétendait qu'Élissa fut ainsi appelée par les Libyens à cause de ses nombreuses pérégrinations<sup>(10)</sup>. D'autres soutenaient que

1. Hérodote, VII, 167 (erreur : voir n. 3) ; Polybe, X, 10, 11 (Movers, II, 2, p. 90, croit qu'il s'agit d'un dieu) ; Salluste, *Jug.*, LXXIX, 10 (simple fable).

2. Conf. Movers, I, p. 609. — Silius Italicus (I, SI et suiv.) décrit un temple consacré aux mânes d'Élissa, fondatrice de Carthage ; il aurait été situé au milieu de la ville. Mais ces vers n'ont aucune valeur historique. Silius paraît s'être inspiré d'une indication semblable à celle qui termine le récit de Justin et aussi d'un passage de l'*Énéide* (I. 441 et suiv.), relatif à un prétendu temple de Junon que Didon aurait élevé à Carthage.

3. Hérodote (VII, 167) parle d'honneurs divins rendus par les Carthaginois au général Hamilcar, qui périt en 480. Il est très probable que ces hommages s'adressaient en réalité à Melqart (Meltzer, I, p. 215-6, 501). Hamilcar a pourtant été un personnage historique, dont personne ne conteste l'existence.

4. Servius, *In Aeneid.*, IV, 9.

5. Édit, L. Müller, p. 34 (n° 272) : « Poenos Didone oriundos ».

6. Virgile emploie parfois aussi le nom Élissa : IV, 335, 610 ; V, 3.

7. Ovide, *Fastes*, III, 553 ; *Heroid.*, VII, 102, 193. Silius Italicus, I, 81, 98. Juvénal, VI, 435. Slace, *Silves*, III, I, 74 ; IV, 2, 1. Eustathe, l. c., p. 250 et 251. Etc.

8. I, 6, 4 : « Ab Elissa Tyria, quam quidam Dido autumant, Carthago conditur. »

9. *In Aeneid.*, I, 340 ; IV, 36, 335, 674.

10. Conf. *Etymologicon Magnum*, s. v, Διδώ où il est dit que ce mot signifie πλανήτις l'errante dans la langue des Phéniciens.

Dido signifiait en langue punique « femme virile<sup>(1)</sup> », ou lui donnaient le sens de « meurtrière de son mari<sup>(2)</sup> » : explications dénuées probablement de toute valeur<sup>(3)</sup>. Les modernes<sup>(4)</sup> ont proposé diverses étymologies, tirées de la langue phénicienne, ou même du grec. Dido aurait signifié soit l'Errante<sup>(5)</sup> (sens indiqué par Timée), soit l' Aimée (de Baal)<sup>(6)</sup> soit le Génie protecteur du lieu<sup>(7)</sup>, soit Celle qui donne<sup>(8)</sup>. Cet appellatif se serait appliqué à une déesse qui aurait été Astarté, ou celle qu'on est convenu de nommer Tanit<sup>(9)</sup>. Ce sont là des conjectures peu solides. Du reste, si elles étaient fondées, elles ne permettraient aucune conclusion contre l'existence d'une femme appelée Éliissa, puisqu'il n'est pas impossible d'admettre que la femme et la déesse aient été d'abord distinctes. La vérité est que nous ignorons l'origine de ce nom de Dido et les motifs qui l'ont fait associer à celui d'Éliissa<sup>(10)</sup>.

Quant à Hiarbas, ou Iarbas, les arguments que Movers a

1. Servius, *l. c.*, I, 340 : « Dido nomine Elissa ante dicta est, sed post, interitum a Poenis Dido appellata, id est virago punica lingua » (à cause du courage dont elle fit preuve en se tuant). Conf., *ibid.*, IV, 36, 345, 674.

2. Eustathe, *l. c.*, p. 251. ἀνδροφόνοϋς. Ce nom lui aurait été donné par les indigènes (ἐπιχωρίω φωνή).

3. Voir *apud* Meltzer, *l. p.* 475, des hypothèses bien fragiles de Bochart et d'autres sur l'origine de ces interprétations.

4. Un certain nombre de références sont données par Rossbach, *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Dido*, col. 431.

5. Bochart, Movers (II, 1, p. 363, n. 3 ; II, 2, p. 92), Meltzer (I, p. 128, 475).

6. Littéralement, dit-on, « amor eius » (i. e. Baalis) : Gesenius, E. Meyer.

7. Winckler (*Altorientalische Forschungen*, I, p. 341-3), qui indique qu'il y avait en hébreu un mot 77 signifiant *genius loci*, δαίμων. Didon serait le δαίμων Καρχηδονίων qui est évoqué dans le traité de Philippe de Macédoine et d'Hannibal : Polybe, VII, 9, 2.

8. M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, VI, p. 273-9) est disposé à croire que le nom Διδώ se rattache au verbe δίδωμι ; il correspondrait à Tanit, que ce savant rattacherait volontiers au verbe phénicien qui signifiait donner.

9. Movers, I, p. 609 et suiv. ; II, I, p. 302 et suiv. ; II, 2, p. 92 et suiv. Meltzer, I, p. 128. — Movers (II, 2, p. 92, 97) croit qu'Anna, indiquée soit comme identique à Didon (Eustathe, *l. c.*, p. 250), soit comme sa sœur, est aussi un nom d'Astarté. Conf. Meltzer, I, p. 129 et 475.

10. Une femme est appelée Dido sur une inscription latine d'Afrique : *Corpus inscr. Lat.*, VIII, 8044. Mais elle reçut sans doute ce nom en souvenir de l'héroïne chantée par Virgile. Cela ne prouve pas qu'un tel nom ait pu être porté par une Phénicienne mille ans auparavant, au temps de la fondation de Carthage. On ne le trouve pas dans l'onomastique punique.

donnés pour l'assimiler au dieu phénicien Iolaos sont très faibles. Il ne convient pas de s'arrêter aux vers de Virgile, qui, le présentent comme un fils d'Hammon et de la nymphe Garamantis : c'est sans doute une manière poétique d'indiquer qu'il était indigène<sup>(1)</sup>. L'Iarbas du lyrique grec était, non un dieu, mais le premier-né du genre humain. Le même nom, Hiarbas, fut porté par un personnage vraiment historique, un roi numide du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.<sup>(2)</sup>.

Le nom du mari d'Élissa, Sikarbal, a été celui de plusieurs Carthaginois<sup>(3)</sup> ; nous ne connaissons aucune divinité phénicienne qui se soit appelée ainsi.

On n'a donc pas prouvé que les acteurs qui jouent un rôle dans le récit de Justin aient été des dieux et il est certain que leurs noms furent portés par des hommes.

Ont-ils existé ? Cela n'importe guère pour les deux comparés Sicharbas et Hiarbas, ce prétendu prince indigène dont le nom est probablement phénicien<sup>(4)</sup>. Mais Pygmalion n'est pas un personnage fictif : il était mentionné dans le document tyrien copié par Ménandre, document qui a dit être rédigé d'après des archives officielles et qui, par sa teneur même, inspire confiance. Les indications chronologiques de ce texte, combinées avec ce que nous pouvons savoir sur l'histoire de la Syrie, permettent de dater le règne de Pygmalion de la fin du IX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire d'une époque à laquelle il n'est nullement invraisemblable de placer la fondation de Carthage<sup>(5)</sup>.

---

1. Meltzer (I, p. 478) reconnaît que l'indication de Virgile ne prouve pas grand-chose.

2. Tite-Live, *Epit. Libri LXXXIX* (Hiarbas) ; conf. *De viris illustribus* (attribué à Aurelius Victor), Plutarque, *Pompée*, 12 : Ἰάρφας (corr. Ἰάρβας).

3. Voir plus haut, p. 387, n. 9.

4. Movers, II, 2, p. 508. Meltzer, I, p. 136 et 477.

5. Movers (I, p. 127 et 134) ne conteste pas que ce roi ait existé et qu'il ait régné à la fin du IX<sup>e</sup> siècle. Mais il croit que la ressemblance de son nom avec celui du dieu Pygmalion, qui était mêlé à la légende de la fondation de Carthage, a déterminé Timée à placer cette fondation sous son règne. C'est ce qu'il faudrait prouver.

L'existence d'une sœur de ce Pygmalion, qui se serait appelée laissa et qui aurait émigré en Afrique, a été beaucoup plus contestée<sup>(1)</sup> et est en effet très contestable. Mais, au risque de nous faire accuser de manque de critique, nous avouons qu'elle ne nous paraît pas tout à fait inadmissible<sup>(2)</sup>. Ménandre d'Éphèse<sup>(3)</sup> et Caton ont parlé d'Élissa (le premier sans la nommer) et ils ne semblent pas s'être inspirés de la tradition qui nous est parvenue par Justin.

#### IV

En tout cas, il faut accepter le témoignage des nombreux textes qui affirment que Carthage fut une colonie tyrienne<sup>(4)</sup>. Fut-elle fondée par des fugitifs, contre le gré du gouvernement de Tyr ? On peut en douter, car elle resta dans la suite étroitement unie à sa métropole<sup>(5)</sup>. Pendant des siècles, elle attesta son attachement, et même sa dépendance, par des hommages officiels. Tous les ans, une ambassade allait célébrer un sacrifice au temple d'Hercule (Melqart) à Tyr<sup>(6)</sup> ; elle apportait une

---

1. Outre l'hypothèse qui fait d'Élissa une déesse, ou en a présenté une autre. Ce nom a été rapproché d'Elishah (אלישא) nom géographique qui est indiqué dans la Genèse (X, 4 : Elishah, Tarshish, Kittim, [R]odanim, enfants de Javan) et dans Ézéchiel XXVII, 7 : pourpre des îles d'Elishah) et qu'on a supposé avoir désigné Carthage : voir (après Schulthess, Stade, E. Meyer) Schöll, dans *Realencyklopädie* d'Herzog-Hauck, IV, p. 712-3. La prétendue fondatrice de Carthage serait un personnage fictif, inventé d'après ce nom de lieu. Malheureusement, le site d'Elishah ne peut pas être déterminé. D'autre part, y a-t-il lieu de confondre le nom de femme עלשא, attesté par des inscriptions puniques, avec le nom אלישא?

2. Un savant comme A. von Gutschmid (*Kleine Schriften*, II, p. 64) a cru à l'existence d'Élissa.

3. C'est-à-dire, peut-on croire, la source tyrienne du Ménandre : voir plus haut, p. 389, n. 3.

4. Outre les textes cités précédemment, voir Diodore de Sicile, XVII, 40, et XX, 14 : Tile-Live, XXXIII. 40, 5 ; Strabon, XVII, 3, 15 ; Pline l'Ancien, V, 76 ; Arrien, *Anabase*, II, 24, 8 ; etc.

5. Conf. Quinte-Curce, IV, 2, 10 : Carthaginem Tyrii condiderunt, semper parentum loco culti. »

6. Quinte-Curce, *l. c.* : « Carthaginensium legati ad celebrandum sacrum

offrande qui, d'après une indication de Diodore de Sicile<sup>(1)</sup>, représentait à l'origine la dixième partie de tous les revenus de la république. Plus tard, ajoute cet écrivain, les richesses et les revenus des Carthaginois s'étant beaucoup accrus, ils se bornèrent à des dons plus modestes. Mais les périls dont l'expédition d'Agathocle les menaça leur inspirèrent des scrupules ; ils envoyèrent alors à l'Hercule tyrien de grandes sommes d'argent et de magnifiques offrandes. Les vaisseaux qui portaient à Tyr les présents destinés aux dieux sont encore mentionnés peu d'années avant la destruction de Carthage<sup>(2)</sup>. On mentionne aussi des dons extraordinaires faits après des victoires : au VIe siècle, la dîme du butin que Malchus fit en Sicile et que le fils de ce général porta à l'Hercule tyrien, sur l'ordre des Carthaginois<sup>(3)</sup> ; à la fin du Ve, une statue de bronze d'Apollon, provenant d'un temple voisin de Géla et envoyée à Tyr, où elle paraît avoir été placée dans le sanctuaire d'Hercule<sup>(4)</sup>.

Dans un traité conclu avec Rome au IVe siècle, les Carthaginois faisaient figurer, auprès de leur nom, celui des Tyriens<sup>(5)</sup>. Ceux-ci furent encouragés dans leur résistance à Alexandre par

---

anniversarium more patrio tune venerant. » Arrien, *Anabase*, II, 24, 5 : Καρχηδονίων τιές θεωροί ἐς τιμήν τοῦ Ἡρακλέους κατὰ δὴ τινα νόμον παλαιόν εἰς τὴν μητόπολιν ἀφιχόμενοι.

1. XX, 14.

2. Polybe, XXXI, 12, en 162 avant J.-C. : ναῦν ἱεραγωγόν... τὰ πλοία... ἐφ' οἷς εἰς τὴν Τύρον ἐχπέμπουσιν οἱ Καρχηδόνιοι τὰς πατρίους ἀπαρχὰς τοῖ θεοῖς. — En 195, Hannibal, s'enfuyant sur un vaisseau et passant par l'île de Cercina, prétendit qu'il était envoyé en ambassade à Tyr : Tite-Live, XXXIII, 48, 3.

3. Justin, XVIII, 7, 7.

4. Diodore. XIII, 108. Conf. Quinte-Curce, IV, 3, 22,

5. Polybe, III, 24, 3 : Καρχηδονίων καὶ Τυρίων. Polybe (III, 24, 1) note cette mention des Tyriens. Il est vrai que M. Hirschfeld (*Rheinisches Museum*, LI, 1896, p. 476) croit que, dans la traduction grecque dont Polybe se serait servi, il y avait Καρχηδονίων χωρίων. Il s'appuie sur un passage du traité conclu entre Hannibal et Philippe du Macédoine, dans lequel on lit (Polybe, VII, 9, 5) : χωρίου Καρχηδονίου. Je ne vois pas de raison d'adopter cette opinion, non plus qu'une hypothèse de M. Beloch (*Beiträge zur alten Geschichte*, I, 1901, p. 283-4), qui est disposé à supprimer καὶ et à expliquer : « les Tyriens de Carthage ». Voir une autre hypothèse, indiquée au chapitre suivant, p. 423, n. 1.

l'espoir que Carthage les assisterait<sup>(1)</sup> ; si elle n'osa pas intervenir, elle accueillit du moins un grand nombre de femmes, d'enfants et de vieillards, qui sortirent de la ville assiégée<sup>(2)</sup>.

Quand Tyr fonda-t-elle cette colonie<sup>(3)</sup> ?

Carthage, détruite, comme on le sait, en 146 avant notre ère, dura six cents ans environ, selon Cicéron<sup>(4)</sup>, sept cents ans, selon Tite-Live<sup>(5)</sup> et Appien<sup>(6)</sup>. Ce sont là des chiffres approximatifs. D'autres textes sont plus précis. Timée le Sicilien, d'après le témoignage de Denys d'Halicarnasse<sup>(7)</sup>, plaçait la fondation de Carthage trente-huit ans avant la première olympiade. Cette date correspond à l'année 814 avant J.-C., ou à 813, si l'on compte l'année initiale et l'année finale<sup>(8)</sup>. Dans la *République*<sup>(9)</sup>, Cicéron indique trente-neuf ans. Il dit aussi de combien d'années la fondation de Carthage précéda celle de Rome ; mais le mot *sexaginta*, qu'on lit dans le manuscrit mutilé, devait être complété par un autre chiffre<sup>(10)</sup>. Velleius Palerculus marque un intervalle de soixante-cinq ans<sup>(11)</sup> ; il attribue à Carthage une

1. Diodore, XVII, 49. Quinte-Curce, IV, 2, 10. Justin, XI, 10, 12.

2. Diodore, XVII, 41 et 46. Quinte-Curce, IV, 3, 20. Justin, XI, 10, 14.

3. Sur cette question voir, entre autres: Movers, II, 2, p. 150 et suiv. ; Müller, *Geographi graeci minores*, I, p. XX, note ; Meltzer, I, p. 108 et suiv., 461 et suiv. ; II, p. 457-8 ; Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 91 et suiv. ; Aly, *Rheinisches Museum*, LXVI, 1911, p. 680-6.

4. *De Re publica*, I, fragment 3 (édit. C. F. W. Müller, p. 305) : « nec tantum Karthago habuisset opum fere annos sine consiliis et disciplina ».

5. *Epit. libri LI*.

6. *Lib.*, 132 (peut-être d'après Polybe ; Meltzer, I, p. 462). Il faut dire qu'ailleurs (ibid., 51), Appien attribue à Carthage une existence de sept cents ans dès la fin de la seconde guerre punique, c'est-à-dire plus d'un demi-siècle avant sa chute. — Voir encore Suidas, s. v. Ἀφρικανός.

7. *Antiq. Rom.*, I, 74 : Τίμαιος μὲν ὁ Σιχελιώτης... ἅμα Καρχηδόνην χιζομένην γενέσθαι (il s'agit de Rome), ὀγδόω καὶ τριαχοστῶ πρότερον ἔτει τῆς πρώτης ὀλυμπιάδος.

8. L'indication de Denys est confirmée par un passage du traité *De mirabilibus auscultationibus* (§ 134), si l'on admet que ce passage ait été copié dans Timée voir plus haut, p. 360, n. 7.

9. II, 23, 42 : «... sexnginia annis antiquior, quod erat XXXVIII ante primam olympidem condita ».

10. Suppléer « (quinque et) », car Cicéron devait admettre ici la date de 750 pour la fondation de Rome : Meltzer, I, p. 461.

11. I, 6, 4 : « Ante annos quinque et sexaginta quam urbs Romana conderetur... Carthago conditur. »

durée de six cent soixante-sept ans<sup>(1)</sup>, chiffre qui nous conduit à l'année 813. Nous trouverons la date de 814, si nous ajoutons soixante-cinq ans à l'année 751-750, qui correspond à l'ère de Rome adoptée par Polybe et par d'autres, et si nous comptons les années initiale et finale. Le chiffre de six cent soixante-huit ans, qui nous amène à 814 (ou à 813, en comptant les années extrêmes), se lit dans la *Chronique* de saint Jérôme<sup>(2)</sup>, en compagnie, il est vrai, d'une autre date : « Carthage tombe au pouvoir des Romains, six cent soixante-huit ans, ou comme d'autres l'affirment, sept cent quarante-huit ans après sa fondation. » L'intervalle indiqué par Servius entre les fondations de Carthage et de Rome est de soixante ou de soixante-dix ans<sup>(3)</sup> : en adoptant le premier chiffre et en admettant l'emploi de l'ère varronienne, nous tombons à l'année 813. Un passage de Justin<sup>(4)</sup>, tel qu'il nous est parvenu<sup>(5)</sup>, marque un intervalle de soixante-douze ans. On a proposé de corriger ce chiffre en soixante-deux<sup>(6)</sup> : si nous comptons les années extrêmes et si nous partons de l'ère varronienne, nous arrivons à 814. Selon Solin<sup>(7)</sup>, Carthage fut détruite après une durée de six cent soixante-dix-sept ans ; la correction 667 nous fait revenir au chiffre de Velleius et à la date de 813<sup>(8)</sup>.

1. I, 12, 5 : « Carthage diruta est, cum stetisset annis DCLXVII. »

2. A l'année d'Abraham 1871 (Eusèbe, *Chron.*, édit. Schöne p. 129) : « Carthago in ditionem Romanorum... redigitur, habens a conditione sui ann. DCLXVIII, ut vero alii adfirmant, DCCXLVIII » (des manuscrits donnent DCLXVIII et DCCXLVIII). — Il y a dans Eusèbe et saint Jérôme diverses autres indications, qui sont sans valeur : Movers, II, 2, p. 155-7 ; Meltzer, I, p. 462-3.

3. *In Aeneid.*, I, 12, où les manuscrits donnent soit LXX, soit LX ; *ibid.*, I, 267, où, sauf un, ils donnent LXX.

4. XVIII, 6, 9 : « Conditā est haec urbs LXXII annis ante quam Roma. »

5. Et tel que l'a lu Paul Orose, *Adversum paganos*, IV, 6, 1.

6. Meltzer, I, p. 461.

7. XXVII, 19 : « Carthago..., quae post annos DCLXXVII exciditur quam fuerat constituta. » Nous donnons la leçon du manuscrit d'Heidelberg ; pour les autres leçons, voir la seconde édition de Mommsen.

8. M. Rühl (*Rheinisches Museum*, XLIX, 1894, p. 268-9) croit, comme Movers (voir plus loin, p. 399, n. 2), que le chiffre 72 doit être conservé dans Justin ; il maintient aussi le chiffre 677 dans Solin, qui dépendrait de Trogue-Pompée. Celui-ci, qui plaçait la fondation de Tyr un an avant la prise de Troie (Justin, XVIII, 3, 5), l'aurait

Nous avons donc une série de textes qui fixent à la fin du IXe siècle la fondation de Carthage, Les uns indiquent une date qui correspond certainement à 814-813 avant notre ère, d'autres donnent une indication semblable si on leur fait subir de légères corrections.

De son côté, Ménandre d'Éphèse, citant un document tyrien<sup>(1)</sup>, plaçait la fondation de Carthage dans la septième année du règne de Pygmalion. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas affirmer que cette date corresponde exactement à 814-813<sup>(2)</sup>. Mais rien n'empêche d'admettre la concor-

---

datée d'après une ère de Troie très usitée, commençant en 1208, par conséquent de l'année 1209. Il aurait trouvé, soit dans Ménandre d'Éphèse, soit ailleurs, des indications chronologiques semblables à celles que Josèphe nous a conservées (voir à la n. 2 de cette page) et, en les combinant avec la date de 1209, il aurait été conduit à tirer la fondation de Carthage à l'année 824. En retranchant de ce chiffre la date de la fondation de Rome, il aurait obtenu le chiffre 72. On voit combien tout cela est hypothétique.

1. Voir p. 389.

2. Movers (II, I. p. 138 et suiv. ; conf. II, 2, p. 153-5) a cru pouvoir la fixer à l'année 826. Voici sur quoi ce savant se fonde. En additionnant les chiffres qu'il a trouvés dans Ménandre, Josèphe place la fondation de Carthage 155 ans et 8 mois après l'avènement d'Hiram (*Contre Apion*, I, 18, 126). D'autre part, il dit que la construction du temple de Jérusalem eut lieu dans la douzième année du règne d'Hiram (*ibid.* ; dans la onzième, dit-il ailleurs : *Antiq. jud.*, VIII, 3, 1, 62). Il invoque des annales officielles de Tyr pour affirmer que la construction de ce temple eut lieu 143 ans, 8 mois avant la fondation de Carthage (*Contre Apion*, I, 17, 107 et 108 ; conf. *ibid.*, I, 18, 126). Enfin il place la construction du temple 240 ans après la fondation de Tyr (*Antiq. jud.*, VIII, 3, 1, 62). Par conséquent, Carthage aurait été fondée (240 + 143=) 383 ans après Tyr. Or Justin (XVIII, 3, 5) indique que Tyr fut fondée un an avant la prise de Troie. Si l'on adopte pour ce dernier événement l'ère de 1208, on arrive à fixer la fondation de Carthage à l'année 826 (1209 - 383=826) : ce qui concorde, selon Movers, avec la date de Justin (72 ans avant la fondation de Rome). Movers croit d'ailleurs que cette date de 826 peut se concilier avec celle de 814-813. La première se rapporterait à la fuite de Didon, la seconde à la construction de la ville de Carthage, construite dans l'intervalle. — Mais 1° il est impossible de dire à quelle ère de Troie se rapporte la date de la fondation de Tyr donnée par Justin. 2° On ignore où Josèphe a pris l'indication d'un intervalle de 240 ans entre la fondation de Tyr et la construction du temple de Jérusalem. 3° Il n'est pas certain que les diverses dates trouvées par Josèphe dans Ménandre aient été toutes exactes ; on peut donc douter de l'exactitude du chiffre total de 155 ans, 8 mois, qui résulte d'un calcul de Josèphe. 4° Il n'est pas certain que la chronologie de Ménandre ait concordé avec l'indication, empruntée sans doute à une autre source, qui plaçait la construction du temple de Jérusalem dans la douzième année du règne d'Hiram. 5° Il est douteux que les annales tyriennes auxquelles Josèphe se réfère aient indiqué l'intervalle qui séparait la construc-

dance<sup>(1)</sup>. Ce fut en ce temps-là, selon toute probabilité, que Pygmalion régna à Tyr.

La date de 814-813 était celle que Timée avait consignée dans son histoire. On n'a pas prouvé qu'il l'ait inventée<sup>(2)</sup>. Grec de Sicile, il pouvait sans peine être informé de ce que les Carthaginois savaient sur leur passé<sup>(3)</sup>. Or nous ne voyons pas pourquoi ceux-ci auraient oublié l'époque de la fondation de leur ville ; on peut même supposer que, comme d'autres cités phéniciennes<sup>(4)</sup>, Carthage avait une ère officielle qui remontait à ses origines<sup>(5)</sup>. Il n'est pas certain, comme l'a soutenu Meltzer, que les textes des autres auteurs dérivent de Timée ; en réalité, nous ignorons les sources, peut-être diverses, auxquelles ils ont puisé<sup>(6)</sup>.

---

tion du temple de Jérusalem de la fondation de Carthage. Il est au contraire très probable que le chiffre de 143 ans résulte d'un calcul de Josèphe, combinant deux données d'origines diverses : avènement d'Hiram, 155 ans avant la fondation de Carthage ; construction du temple dans la douzième année d'Hiram. La première donnée a été, nous l'avons vu, fournie par Ménandre. La seconde pourrait provenir de ces annales tyriennes que Josèphe mentionne, sans nous dire comment il les a connues. Encore est-il permis de se demander s'il n'y a pas eu confusion, si les annales ne mentionnaient pas un temple de Tyr, élevé par Hiram (Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 94). 6° En adoptant pour la fondation de Rome l'ère varronienne, les 72 ans de Justin nous conduiraient à 825 un 824, et non à 826.

1. En supposant que les indications de Josèphe soient exactes et en prenant pour point de départ une ère de Troie de 1198 avant J.-C., ce qui reporterait la fondation de Tyr à l'année 1199, un établirait ce calcul : 1199 - 184=815 (le chiffre 184 résultant de l'addition 240 + 144, chiffre rond pour 143 ans, 8 mois). On arriverait même à 814 en admettant que la fondation de Tyr n'eut pas lieu une année pleine avant le début de l'ère troyenne et en la datant par conséquent de 1198.

2. Voir plus haut, p. 394, n. 5, l'hypothèse de Meltzer sur le motif qui aurait déterminé Timée à choisir cette date.

3. Conf. p. 360, n. 7, le passage de *De mirabilibus auscultationibus*, probablement à Timée, où des histoires phéniciennes sont mentionnées à propos des dates de fondation d'Utique et de Carthage.

4. Voir p. 365.

5. Il convient d'ajouter que, jusqu'à présent, on n'en a trouvé aucune trace dans les documents épigraphiques. Mais nous ne possédons que deux documents puniques qui soient datés (d'après les suffètes annuels) : *Corpus inser. securit., semit*, Pars I, n° 105 ; *Répertoire d'épigraphie sémitique*, I, n° 17 et 183.

6. Apion (apud Josèphe, *Contre Apion*, II, 2, 17) plaçait la fondation de Carthage dans la première année de la septième olympiade (752-1 avant notre ère). Il admettait donc, comme Timée (voir plus haut, p. 397, n. 7), que Rome et Carthage

Cette date de 814-813 n'est pas invraisemblable. Carthage existait au VIIe siècle, au temps où furent creusées les plus anciennes tombes découvertes jusqu'à ce jour dans les cimetières de la ville punique<sup>(1)</sup>. Vers le milieu du même siècle, elle fonda, dit-on<sup>(2)</sup> une colonie dans l'île d'Ibiça : ce qui atteste qu'elle tenait alors dans la Méditerranée une place importante. Il est à croire qu'elle ne l'avait pas conquise en quelques années. Nous sommes d'ailleurs trop pauvrement renseignés sur l'histoire de l'Occident avant cette date, pour que l'absence de toute mention de Carthage au VIII siècle<sup>(3)</sup> et dans la première moitié du VIIe nous autorise à douter de son existence.

Nous dirons donc, en terminant ce chapitre, que Carthage a été certainement fondée par des Tyriens et qu'elle l'a été très probablement en 814-813, sous le règne de Pygmalion (ou peut-être Pumaïjaton). Si nous regardons comme légendaires les détails que les textes anciens donnent sur cet événement, nous ne répugnons pas trop à croire qu'une sœur de Pygmalion, Éliissa, y ait pris part.

---

avaient fondées en même temps, mais il adoptait, pour la fondation de Rome, une autre date que l'auteur cicilien. C'était là, on le voit une combinaison sans valeur.

1. Cela ne prouve pas qu'il n'y en ait point de Plus anciennes : l'exploration archéologique de Carthage offre encore bien des lacunes.

2. Diodore V 16 (probablement d'après Timée).

3. Thucydide (VI, 2, 6) dit pourtant que, devant l'invasion de la Sicile par les Grecs, les phéniciens se retirèrent à Molyé, Soloeis et Panormos, parce que, de là, la distance entre l'île et Carthage est la plus courte. Si cela est exact. Carthage devait déjà exister dans la seconde moitié du VIIIe siècle et pouvait être un point d'appui pour les Phéniciens de Sicile.

## CHAPITRE II

### FORMATION DE L'EMPIRE DE CARTHAGE

#### I

En occident, les Phéniciens s'étaient établis, non seulement sur le littoral africain, mais encore sur d'autres rivages méditerranéens et même au delà du détroit de Gibraltar<sup>(1)</sup>.

Rien n'atteste, il est vrai, qu'ils aient eu des colonies sur les côtes de l'Italie et de la Gaule. On peut tout au plus admettre que leurs commerçants visitèrent ces parages et y fondèrent quelques comptoirs. Ils ont peut-être apporté en Étrurie, dans le Latium, en Campanie de menus objets, de fabrication égyptienne et phénicienne, qui ont été déposés dans des tombes de la fin du IXe siècle, du siècle suivant et de la première moitié du VIIe, ainsi que quelques coupes d'argent phéniciennes, parvenues à Cervetri et à Préneste probablement vers la fin de cette période<sup>(2)</sup>. Quant aux noms de lieux que divers savants ont qualifiés de phéniciens<sup>(3)</sup>, il n'y en a guère que deux ou trois

---

1. sur cette question voir surtout Movers, *die Phönizier*, II, 2, p. :309 et suiv., 555 et suiv., 588 et suiv. : Meltzer, *Geschichte der Karthager*, I, p. 30 et suiv. ; E. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, 1ère édit., I, p. : 337-340, et II, p. 141-4, 476, 508-9, 689-691 ; Beloch, dans *Rheinisches Museum*, XLIX, 1894, p. 117-125 ; pour la Sicile, E. A. Freeman, *History of Sicily*, I, p. 240 et suiv.

2. Kahrstedt, dans *Klio*. XII, 1912, p. 240 et suiv.

3. Voir, entre autres, pour l'Italie, Movers, l. c., p. 313-4 ; Olshausen, *Rheinisches Museum*, VIII, 1853, p. 336-9 ; Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssée*. II, p. 114, 208, 350 ; — pour la Gaule, Bloch, dans Lavissee, *Histoire de France*, I, 2, p. 13-16 ; Clerc, *Revue historique de Provence*, I, 1901, p. 202 et suiv. ; Bérard, l. c., I. p. 219-220.

auxquels nous puissions sans trop d'in vraisemblance reconnaître cette origine<sup>(1)</sup>.

C'est certainement à tort que l'on a attribué aux Phéniciens la civilisation déjà avancée qui régna dans le Sud de l'Espagne aux derniers temps de l'industrie néolithique<sup>(2)</sup>. Il faut même avouer que, jusqu'à présent, aucun document archéologique ne prouve leur venue dans cette contrée avant la fin du VIIe siècle. Mais les témoignages des auteurs anciens ne font point défaut. S'il ne convient pas de les accepter avec une confiance aveugle, ils ne méritent peut-être pas non plus l'incrédulité dédaigneuse que quelques savants leur opposent. « Le pays des Ibères, écrit Diodore de Sicile<sup>(3)</sup>, contient les plus nombreuses et les plus belles mines d'argent que l'on connaisse... Les indigènes en ignoraient l'usage<sup>(4)</sup>. Mais les Phéniciens, venus pour faire du commerce,... achetèrent cet argent en échange d'une petite quantité de marchandises. L'ayant porté en Grèce, en Asie et chez les autres peuples, ils acquirent ainsi de grandes richesses.... Ce commerce, exercé par eux pendant longtemps, accrut leur puissance et leur permit d'envoyer de nombreuses colonies soit en Sicile et dans les îles voisines, soit en Libye,

---

*Contra* : E. Meyer, I. p. 338; Jullian, dans *Annales du Midi*, XV, 1903, p. 207-211 ; le même, *Histoire de la Gaule*, I, p. 176, n. 2, et p. 187.

1. *Agylla* (Cervetri), en Étrurie : voir Olshausen, l. c., p. 333-4 (*contra* : Beloch, l. c., p. 121). Conf. peut-être *Acholla*, sur la côte orientale de la Tunisie : supra, p. 372, n. 5. — *Rusellae*, en Étrurie : Bérard, l. c., I, p. 442. Ce nom a un aspect bien phénicien : si nous le rencontrons en Afrique, sur les côtes où s'élevèrent *Rusicade*, *Rusazus*, *Rusippisir*, *Rusuccara*, *Rasubbicari*, *Rusguniae*, *Rusaddir*, nous n'hésiterions guère sur son origine. Mais, comme il s'agit d'une ville étrusque, située à l'intérieur des terres, le doute paraît très prudent. — *Ruscino* (Castel-Roussillon, près de Perpignan) : Clerc, l. c., p. 202-3. On n'y a rien trouvé de phénicien (fouilles de M. Thiers : *Bull. archéologique du Comité*, 1909, p. 121 et suiv.; 1910, p. 149 et suiv. ; 1911, p. 208 et suiv.).

2. Siret, *Revue des questions scientifiques*, 1906, II, p. 339 et suiv.; *Revue archéologique*, 1901, II, p. 375 et suiv., etc. *Contra* : Déchelette, *Rev. Archéol.*, 1908, II, p. 240-1, 245 et suiv.

3. V, 35.

4. On a trouvé pourtant de nombreux objets en argent dans des tombes de l'âge du bronze (première moitié du second millénaire), explorées entre Carthagène et Almeria : Déchelette, *Rev. archéol.*, 1908, II, p. 244 ; le même, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 305.

en Sardaigne et en Ibérie. » Nous avons mentionné, au début du chapitre précédent<sup>(1)</sup>, deux passages de Strabon, dont l'un indique que les navigateurs phéniciens allèrent au delà des Colonnes d'Héraclès et fondèrent des villes de ce côté peu de temps après la guerre de Troie<sup>(2)</sup>, et dont l'autre affirme que les Phéniciens possédaient la meilleure partie de l'Ibérie avant l'époque d'Homère<sup>(3)</sup>. « Les Phéniciens, dit aussi Appien<sup>(4)</sup>, ayant fait depuis une époque très ancienne de fréquentes traversées vers l'Ibérie, pour s'y livrer au commerce, me semblent avoir occupé une partie de cette contrée. »

Le plus fameux des établissements phéniciens d'Espagne fut *Gadir*<sup>(5)</sup>, aujourd'hui Cadix, sur une île voisine de l'embouchure du Guadalquivir. Le nom appartient certainement à la langue phénicienne; comme l'indiquent Pline et Festus Aviénus<sup>(6)</sup>, il signifie « lieu clos ». De nombreux textes<sup>(7)</sup> affirment que Gadir fut une colonie tyrienne. Mais les circonstances de cette fondation restent fort obscures<sup>(8)</sup>. Velleius Paterculus<sup>(9)</sup> la place au temps du retour des Héraclides dans le Péloponnèse, peu d'années avant la fondation d'Utique : ce qui correspond à la fin du XIIe siècle avant J.-C.<sup>(10)</sup>. Sans donner une date précise, Diodore marque que cet événement fut précédé d'une période de

---

1. P. 360.

2. I, 3, 2.

3. III, 2, 14. Voir aussi, I, I, 4 ; XVII, 3, 15 ; III, 4, 5 (où Strabon indique la venue des Tyriens en Espagne avant celle des Celtes ; conf. Varron, *apud* Pline l'Ancien, III, 8).

4. *Iber*, 2.

5. Pour la forme phénicienne de ce nom (dont les Grecs firent Γάδιρα, les latins *Gades*), voir Salluste, *Histor. Fragm.*, II, 32, édit. Kritz ; Pline, IV, 120 ; Aviénus, *Orbis terrae*, 610, et *Ora maritima*, 85, 267 ; ainsi que des monnaies phéniciennes : Schröder, *die phönisische Sprache*, p. 80.

6. Voir plus haut, p. 319, n. 2.

7. Énumérés par Movers, II, 2, p. 625, n. 98.

8. Strabon (III, 5, 5) raconte, d'après une tradition des Gaditains, recueillie par Posidonius, deux tentatives que les Phéniciens auraient faites, antérieurement à la fondation de Gadès, pour s'établir d'abord au détroit de Gibraltar, puis dans une île d'Héraclès, située près d'Onoba, à l'Est de l'embouchure de la Guadiana.

9. I, 2, 4.

10. Voir plus haut, p. 360.

commerce et de colonisation dans la Méditerranée occidentale<sup>(1)</sup> : « Ayant réussi dans leurs entreprises, écrit-t-il, les phéniciens amassèrent de grandes richesses et ils résolurent de naviguer sur la mer qui s'étend en dehors des Colonnes d'Héraclès et qu'on appelle l'Océan. Tout d'abord, ils fondèrent en Europe, près du passage des Colonnes, une ville à laquelle ils donnèrent le nom de Gadeira. »

Ces textes ne nous apprennent ni quand, ni comment les Phéniciens connurent le Sud de l'Espagne<sup>(2)</sup>. Leur trafic y devint très fructueux par l'exportation de l'argent qui abondait dans le pays et que les indigènes recueillaient pour le leur vendre. Après les comptoirs où le précieux minerai était échangé contre des objets de peu de valeur<sup>(3)</sup>, fut fondée une véritable colonie, Gadès, qui commandait une région fertile et bien peuplée, arrosée par le Guadalquivir, et qui, située presque à l'entrée de l'Océan, était destinée à devenir le grand entrepôt du commerce maritime au delà du détroit. Il ne nous semble pas que l'on ait démontré l'inexactitude de la date indiquée par Velleius Paterculus et, d'une manière plus vague, par Strabon<sup>(4)</sup> et Pomponius Méla<sup>(5)</sup>. Les Phéniciens fondèrent-ils d'autres colonies dans le Sud et le Sud-Est de l'Espagne ? C'est ce que nous ne saurions dire. En tout cas, rien n'autorise à croire qu'ils aient occupé des territoires étendus, en arrière du littoral<sup>(6)</sup>.

1. V, 20. Conf. P. 359.

2. Pour M. Beloch (l. c., p. 124), le premier témoignage certain du commerce phénicien avec l'Espagne méridionale est celui d'Isaïe (chap. XXIII). Il croit que ce commerce n'est pas antérieur au VIII<sup>e</sup> siècle.

3. On a supposé que ces premiers comptoirs furent fondés en deçà du détroit ce qui est vraisemblable et ce que Diodore paraît du reste indiquer. Mais il est impossible de préciser, de dire, par exemple (Movers, II, p. 632 et suiv. ; Meltzer, I, p. 36 ; E. Meyer, I, p. 330-340, et II, p. 680), qu'Abdéra, Sexi, Malaca, Cartéia furent des établissements phéniciens très anciens. Sexi, située à l'Est de Malaga, n'est certainement pas la πόλις Ἀξιτανών que Strabon (III, 5, 5) mentionne « à l'intérieur du détroit », lieu où les Phéniciens auraient pensé à se fixer avant de fonder Gadès : voir Bérard, *l. c.*, I, p. 282-3.

4. I, 3, 2 (« peu de temps après la guerre de Troie »).

5. III, 46 (à propos du temple d'Hercule élevé par les Tyriens dans l'île de Gadès) : « annorum quis manet ab Iliaca tempestate, principia sunt ».

6. Malgré Strabon, III, 2, 13. Il dit que les Phéniciens soumièrent les indigènes

Pendant des siècles, ils exploitèrent cette contrée, que les livres bibliques appellent, évidemment d'après eux, le pays de Tarshish<sup>(1)</sup>, et les Grecs, le pays de Tartessos<sup>(2)</sup>. L'expression « vaisseaux de Tarshish<sup>(3)</sup> » désigna des navires qui, par leur forme et leurs dimensions, étaient sans doute propres à accomplir de longues traversées, avec de lourds chargements. Jérémie<sup>(4)</sup> et Ézéchiél<sup>(5)</sup> nous apprennent qu'ils transportaient des métaux : leur témoignage, qui date du début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(6)</sup>, confirme les indications de Diodore<sup>(7)</sup>. L'argent était certainement tiré du pays même de Tartessos<sup>(8)</sup> ; parmi les autres métaux,

---

de la région de Tartessos, au point que la plupart des villes de la Turdétanie (Bétique) étaient encore habitées par eux de son temps. Conf. III, 2, 4, 14 et Appien. Iber., 2 : passages cités p. 404.

1. G. Oppert, *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXV, 1903, p. 32 et suiv. Pour l'identité de Tarshish et de Tartessos, voir surtout Movers, II, 2, p. 494 et suiv. On sait que des auteurs anciens et modernes ont cherché ailleurs le site de Tarshish ; c'est ainsi que, dans plusieurs passages de la traduction des Septante, ce mot est rendu par Καρχηδών Carthage : Isaïe, XXIII, 1 ; 10 ; 14 ; Ézéchiél, XXVII, 12, et XXXVIII, 13.

2. On trouve aussi dans Polybe (traduction du second traité conclu entre Rome et Carthage : III, 24, 4 ; conf. ibid., 1) la forme Ταρσήτιον, qui se rapproche plus de Tarshish. — sur les emplois du mot Tartessos, voir Movers, II, 2, p. 601 et suiv. ; Müller, *Geographi graeci minores*, I, n, à p. 201 ; Unger. dans *Philologus*, IV<sup>e</sup> Supplementband, 1884, p. 216-7 ; Atenstädt, *Leipziger Studien*, XIV, 1891, p. 91 et suiv. Ce nom a désigné le fleuve qu'on appelle aujourd'hui le Guadalquivir : Stésichore, *apud* Strabon. III, 2, 11 ; Aviénius, *Ora*. 225, 284 ; Aristote, *Meteor.*, I, 13, 9 ; etc. Ce fut aussi un nom de ville : Hérodote, IV, 152 (ἐς Ταρτησσόν... Τό δέ ἐμπορίον τοῦτο) ; Etienne de Byzance, s. v. Ταρτησσός. Les uns prétendaient qu'une ville de ce nom avait existé entre deux bouches du fleuve Tartessos : Strabon, III, 2, 11 ; Pausanias, VI, 19, 3. Selon le Pseudo-Seymnus (162-4, dans *Geogr. gr. min.*, l. c.) qui reproduit Éphore, il y avait une ville de Tartessos à deux journées de navigation de Gadés. D'autres prétendaient que c'était l'ancien nom de Gadir : Salluste, *Histor. Fragm.*, II, 32 ; Aviénius, *Ora*, 83, 269-270 (il n'est pas sûr que cette indication se soit trouvée dans le vieux Périphe qu'Aviénius reproduit) ; conf. Arrien, *Anabase*, II, 16, 4 ; Pline, IV, 120. D'autres enfin plaçaient Tartessos à Cartéia, dans le détroit : Méla, II, 92 ; Pline, III, 7 ; etc.

3. Voir Movers. II, 3, p. 164.

4. X, 9 (argent apporté de Tarshish).

5. XXVII, 12 (argent, fer, étain, plomb apportés à Tyr par les marchands de Tarshish).

6. Si le passage d'Ézéchiél n'est pas une addition, comme, on l'a supposé.

7. Voir aussi Pseudo-Aristote, *De mirab. auscultationibus*, 135 (d'après Timée).

8. Vers 600, Slésichore mentionne la richesse en argent du pays où naît le fleuve Turtessos : *apud* Strabon, III, 2, 11. M. Th. Reinach (*Revue celtique*, XV, 1894, p. 213) croit qu'une allusion aux mines d'argent du Sud de l'Espagne se trouve déjà dans l'Iliade (II, 857).

l'étain, qui servait avec le cuivre à la fabrication du bronze<sup>(1)</sup>, venait peut-être de bien plus loin<sup>(2)</sup>. Peut-être des vaisseaux, montés par des marins espagnols, ou même phéniciens, allaient-ils déjà le chercher à l'entrée de la Manche, pour l'amener aux entrepôts de Gadès<sup>(3)</sup>.

Thucydide<sup>(4)</sup> atteste l'existence d'établissements phéniciens anciens en Sicile : « Autour de toute la Sicile, les Phéniciens occupèrent des pointes qui s'avancent dans la mer et les petites îles situées près du rivage, pour faire du commerce avec les Sikéles. Mais, lorsque les Grecs vinrent par mer en grand nombre, ils abandonnèrent la plupart de ces lieux et se réunirent à Motyé, à Soloeis et à Panormos, près des Élymes, parce qu'ils se fiaient à leur alliance avec les Élymes et parce que, de là, la distance entre la Sicile et Carthage est la plus courte. » Dans un passage cité plus haut<sup>(5)</sup>, Diodore mentionne des colonies fondées en Sicile par les Phéniciens, que le commerce de l'argent espagnol avait enrichis.

A ces deux textes concernant la grande île, on a joint des

---

— Pour les mines d'argent de cette contrée, voir Ardaillon, dans *Dictionnaire des antiquités* de Saglio et Pottier, s. v. Metalla, p. 1847-8.

1. Σιδώνος πολυχάλχου, dit Homère, *Odyssée*. XV, 425 : « la Phénicie riche en bronze, ou en cuivre.

2. Il y a des gisements dans le Sud de l'Espagne (entre autres dans la région de Grenade), auxquels des textes du Pseudo-Seymnus (165 ; d'après Éphore), d'Aviénus (*Ora*, 293 et suiv.), d'Étienne de Byzance font peut-être allusion. Mais l'étain se trouve surtout dans le Nord-Ouest de la péninsule (en Galice et dans les Asturies) : voir Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 90 ; Unger, dans *Rheinisches Museum*, XXXVIII, 1883, p. 170-1 ; Bérard, I, c., I, p. 436 et 445 ; Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 264, n. 3. Pour l'étain de la Bretagne française, voir Bérard, I, p. 444 ; Jullian, I, p. 78, n. 8 ; Déchelette, *Manuel*, II, p. 95, n. 3. Cependant il n'est pas prouvé que les mines de la Galice et des Asturies aient été exploitées avant l'époque de la domination romaine (conf. Sieglin, dans *Verhandlungen des siebenten internationalen Geographen-Kongresses*, Berlin, 1899, II, p. 865), ni que l'étain de Bretagne ait été apporté par mer vers le Sud de l'Espagne.

3. Aviénus, *Ora*, 113-4. Conf. E. Meyer, *Geschichte*, II, p. 691-2. Pour les relations maritimes qui ont dû exister à l'époque préhistorique entre le Sud de l'Espagne, les côtes atlantiques de la Gaule et les îles Britanniques, voir Déchelette, *Manuel*, I, p. 503 ; II, p. 27-28, 371.

4. VI, 2, 6.

5. P. 403.

noms géographiques, qui ont paru appartenir à la langue phénicienne. Mais il convient de réduire beaucoup les listes dressées par Movers et d'autres savants<sup>(1)</sup> : quatre ou cinq noms tout au plus paraissent devoir être retenus<sup>(2)</sup>. Pas plus que l'Espagne, la Sicile, pourtant mieux explorée, n'a livré de documents archéologiques attestant une colonisation, un commerce étendu des Phéniciens à la fin du second millénaire et au début du premier<sup>(3)</sup>.

Cette constatation doit nous engager à ne pas exagérer leur raffle dans l'histoire de l'île<sup>(4)</sup>. Elle ne doit peut-être pas nous faire rejeter l'indication de Thucydide<sup>(5)</sup>. Du reste, le Sud et le Sud-Ouest de la Sicile étaient sur la route maritime qui reliait les ports de la Syrie aux mines d'argent d'Espagne; quelles

---

1. Movers, II, 2, p. 324 et suiv. Holm, *Geschichte Siciliens im Alterthum*, I, p. 81 et suiv. Bérard, I. c., II, p. 381, 382. Etc.

2. Peut-être Pachynos, promontoire au Sud-Est de l'île : Movers, I. c., p. 325 ; Bérard, II, p. 381. Thapsos, au Nord-Ouest de Syracuse : Movers, p. 329 (M. Orsi n'a pourtant constaté aucune trace de Phéniciens en ce lieu et il doute que le nom soit sémitique : *Monumenti antichi dei Lincei*, VI, p. 91, n. 1). En ce qui concerne les trois villes indiquées par Thucydide, le nom de Solicis est certainement phénicien (Movers, p. 337) : celui de Motyé l'est peut-être aussi (Movers, p. 334). Πάνορος est un nom grec ; on a supposé, d'après des monnaies, que le nom était Sîs, mais cela n'est nullement certain. Freeman, *History of Sicily*, I, p. 251 ; G. F. Hill, *Coins of Sicily*, p. 147. Il n'est pas impossible que Mazara, au Sud-Ouest de l'île, soit un nom phénicien (Movers, p. 333). Pour Héraclès Minoa sur la côte méridionale, à l'Est de Sélinonte, l'origine phénicienne du terme Minoa est plus que douteuse (quoi qu'en dise Bérard, I, p. 216 et suiv.) ; quand au nom d'Ἡράκλεια, il paraît avoir été donné à la ville par des Grecs à la fin du VI<sup>e</sup> siècle : voir Bloch, *Rheinnisches Museum*, XLIX, p. 118 ; Bethe, *ibid.*, LXV, 1910, p. 210-1 ; Ziegler, *Real-Encyclopädie* de Wissown, s. v. Herakleia, col. 137. Il n'est pas certain qu'il faille attribuer à cette ville des monnaies du temps de la domination punique en Sicile (IV<sup>e</sup> siècle), portant la légende phénicienne Rous Melpart (le cap d'Héraclès) : Hill, I. c., p. 142.

3. Voir Orsi, *Monumenti dei Lincei*, II, p. 33 ; *Bull. di paletnologia italiana*, XX, 1894, p. 64, n. 36 ; *Notizie degli scari*, 1899, p. 26. Il n'y a aucune raison d'admettre que les vases et autres objets dits mycéniens, découverts en Sicile, aient été apportés par des Phéniciens : Beloch, I. c., p. 120.

4. Contre les opinions de Movers et de Holm, voir Freeman, I. c., 559 et suiv. ; Pais, *Storia della Sicilia e della magna Grecia*, I, p. 600 et suiv. M. Beloch (I. c., p. 117-8) fait observer qu'à Ortygie, à Mégare, à Naxos, à Zencle, les Grecs au témoignage de Thucydide et de Diodore, ne trouvèrent que des Sikètes.

5. On sait que les sites occupés de préférence par les Phéniciens étaient précisément ceux que l'historien grec indique pour la Sicile : pointes s'avancant dans la mer, petites îles voisines du rivage. Voir plus haut, p. 35.

qu'aient été les causes qui y amenèrent les Phéniciens, on ne peut guère douter qu'ils n'aient occupé dans ces parages des points où relâchaient les vaisseaux de Tarshish, comme aussi ceux qui se dirigeaient vers les côtes de la Berbérie<sup>(1)</sup>. Cela ne prouve pas qu'outre des factoreries et des escales, dont la population était flottante et l'existence précaire, ils aient fondé des colonies en Sicile, avant de se rassembler à Motyé, à Panormos et à Soloeis. Ce fut peut-être alors seulement que de véritables villes s'élevèrent en ces trois lieux. Motyé fut construite sur une île, dans la baie bien abritée qui s'étend au nord du cap Lilybée, point de la Sicile le plus rapproché de l'Afrique ; Panormos, aujourd'hui Palerme, au fond d'un beau golfe et au débouché d'un pays fertile ; Soloeis (Solonte), moins importante, sur une pointe qui s'avance entre le golfe de Palerme et celui dans lequel se jette le fleuve Himère<sup>(2)</sup>.

Les Phéniciens s'établirent sans doute à Malte<sup>(3)</sup> à Gozzo, à Pantelleria, îles semées entre la Sicile et l'Afrique, et qui, lors qu'ils s'écartaient des côtes pour voguer en pleine mer, leur assuraient le passage entre les deux bassins de la Méditerranée. Ils durent aussi occuper quelques points dans le Sud et l'Ouest de la Sardaigne, peut-être dans les Baléares et dans l'île d'Ibica, étapes de leurs navigations à travers le bassin occidental<sup>(4)</sup>.

« L'île de Mélitè (Malte), écrit Diodore<sup>(5)</sup>, a été colonisée par

1. Movers, II, 2, p. 310, Holm, I, p. 89. Meltzer, I, p. 34.

2. Sur la position de ces villes, voir Holm, I, p. 83-85 ; Meltzer, I, p. 157.

3. Voir Movers. II, 2, p. 437 ; A. Mayr, *die Insel Malta im Altertum* (1909), p. 72,

4. Conf. Movers. I. c., p. 556-7, 579 ; Meltzer, I, p. 33-34. La Corse était en dehors de cette route maritime ; les Phéniciens ne paraissent pas s'y être établis ; E. Meyer, I, p. 338. Il faut dire qu'on n'a pas non plus de preuves de l'existence d'établissements phéniciens anciens aux Baléares, Il est fort douteux que ce nom (Βαλιαρεῖς, Baliarès) soit d'origine phénicienne, comme le prétendait Strabon (XIV, 2, 10) et comme l'a soutenu Movers (I. c., p. 584). L'étymologie phénicienne d'Ebusus (Ibica) est au contraire vraisemblable ; ce nom (qui d'ailleurs peut dater seulement de l'époque carthaginoise), paraît signifier « île des Pins » et répondre au nom grec Πιτύουσα (conf. Diodore, V, 16 ; Plin, III, 76) : Movers, p. 586 ; Schröder, *die phönizische Sprache*, p. 99 (*contra* : Suchau et Hübner, *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Ebusus*, col. 1904).

5. V, 12, probablement d'après Timée.

les Phéniciens, qui, étendant leur commerce jusqu'à l'Océan occidental, se sont emparés de ce refuge, situé en pleine mer et pourvu de bons ports. » Il ajoute que Gaulos (Gozzo), située de même et offrant aussi de bons ports<sup>(1)</sup>, fut également colonisée par eux<sup>(2)</sup>. Ailleurs, il parle de diverses colonies fondées par les Phéniciens dans les îles voisines de la Sicile et en Sardaigne, à la suite du développement de leur trafic avec l'Espagne<sup>(3)</sup>.

Parmi ces établissements de Sardaigne, il faut peut-être compter Caralis (Cagliari), excellent port, tourné à la fois vers la Sicile et l'Afrique ; Nora, sur une presqu'île rocheuse, au Sud-Ouest du golfe de Cagliari ; Sulci, dans une île<sup>(4)</sup>, au Sud-Ouest de la Sardaigne ; Tharros, sur la côte occidentale, qui fait face aux Baléares, dans une presqu'île fermant au Nord-Ouest une large baie<sup>(5)</sup>.

A Malte, la colonisation phénicienne prospéra peut-être au point de se répandre jusqu'en Afrique : nous avons vu<sup>(6)</sup>

1. Ce qui est peu exact : Mayr, *die Insel Malta*, p. 15.

2. Le nom antique de cette île, גול (Corpus *Inscriptionum semiticarum*, Pars 1, n° 132), Gaulus, est certainement phénicien : il désignait un navire, marchand de forme ronde : Mayr, l. c., p. 27. Quant au nom de Μελίτη, *Melita*, Bochart et d'autres l'ont cru aussi d'origine phénicienne, ce qui est douteux : Mayr, p. 25-26. Le nom phénicien de Malte est peut-être indiqué sur des monnaies par les lettres גמא.

3. V, 35. Voir plus haut, p. 403-4.

4. Isola di S. Anticoa. Au Nord-Ouest de cette île s'en trouve une autre, l'isola di S. Pietro, dont nous connaissons le nom phénicien, *Enosim* : voir *Corpus inscr. sem.*, I, n° 139).

5. Voir Movers, II, 2, p. 537-8, 571-3 ; Meltzer, I, p. 34 ; Perrot, *Histoire de l'Art*, III, p. 233-4 ; E. Meyer, II, p. 144 ; Patroni, *Monumenti dei Lincei*, XIV, p. 255. — Les preuves manquent, car on ne peut guère regarder comme un témoignage historique l'indication de Claudien, qui prétend que Caralis fut fondée par Tyr (*De bello Gildonico*, 520-1 : « Tyrio fundata polenti... Caralis »). Méla (II, 123) prétend que Caralis et Sulci sont les villes les plus anciennes de la Sardaigne ; il ne dit pas qui les a fondées. Selon Pausanias (X, 17, 9), Nora aurait été la plus antique cité de l'île, mais elle aurait été fondée par des Espagnols (conf. Solin. IV, 1). — D'autre part, Pausanias (X, 17, 9) affirme que Caralis et Sulci furent fondées par les Carthaginois. Ceux-ci ne firent peut-être qu'infuser une vie nouvelle à de vieilles villes phéniciennes (Movers, p. 358 ; *contra* : von Duhn, dans *Strena Helbigiana*, p. 60). Sur une inscription trouvée à Nora (*Corpus inscr. sem.*, I, n° 144), l'écriture, comme le font remarquer les auteurs du *Corpus* (p. 102), n'a pas un aspect carthaginois et paraît plutôt se rattacher, par une filiation lointaine, à un type de la Phénicie propre.

6. P. 372.

qu'Acholla, sur le littoral oriental de la Tunisie, passait pour avoir été fondée par les Mélitains.

L'île de Pantelleria, dont les côtes abruptes offrent cependant un petit havre au Nord-Ouest<sup>(1)</sup>, paraît être restée officiellement indépendante de Carthage jusqu'au IIIe siècle avant notre ère<sup>(2)</sup>. Peut-être jouissait-elle de cette condition privilégiée parce qu'elle était une vieille colonie phénicienne<sup>(3)</sup>. Le nom d'Iranim qui lui fut donné est phénicien<sup>(4)</sup>, comme aussi, probablement, son autre nom, Cossura<sup>(5)</sup>.

## II

Vers le début du Ve siècle, Carthage était la première puissance maritime et commerçante de la Méditerranée occidentale ; en droit ou en fait, elle commandait aux autres cités phéniciennes, échelonnées sur les rivages de cette mer. Comment sa grandeur s'était-elle édifiée ? Nous l'ignorons presque entièrement. Mais nous pouvons en entrevoir les causes.

---

1. Tissot, *Géographie*, I, 235. Mayr, *Römische Mittheilungen des archäol. Instituts*, XIII, 1898, p. 360, 381. Orsi, *Monumenti dei Lineci*, IX, p. 345.

2. Les fastes triomphaux romains mentionnent deux triomphes célébrés, pendant la première guerre punique, « de Cossurensibus et Poeneis » : *Corpus inscr. lat.*, I, 2e édit., p. 47 (année 500). Si Cossura n'avait été alors qu'une simple colonie de Carthage, elle n'aurait probablement pas été mentionnée à part.

3. Conf. Movers, II, 2, p. 361 ; Mayr, *Röm. Mith.*, I, c., p. 395-6 ; Mowat, *Revue numismatique*, 1907, p. 49.

4. Monnaies à légende punique : Mayr, *die antiken Münzen der Inseln Malta, Gozo und Pantelleria* (1893), p. 24 ; Mowat, I, c., p. 44. *Corpus inscr. sem.*, I, n° 265. Le sens est peut-être « île des Victoires » ; Mayr, I, c., p. 27.

5. Monnaies à légende latine : Mayr, I, c., p. 25 ; Mowat, I, c., p. 53 et suiv. On trouve dans les auteurs les orthographes Κόσυρος (Périple de Scylax, 111, dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 89), Κόσσυρος (Polybe, III, 96, 13), Κόσσουρος (Strabon, XVII, 3, 16), Κόσσουρα (Strabon, II, 5, 19, et VI, 2, 11), *Cosyra*, *Cossyra*, *Casura*, *Cossura* (voir Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, III, 2e édit., p. 543, n. 53). M. Mowat (*l. c.*, p. 45-46) croit que ce nom est apparenté au mot arabe *ksar* (plur. *Ksour*) ; il aurait désigné primitivement l'acropole qui dominait le port (sur cette acropole, voir Orsi, I, c., p. 504 et suiv.). Mayr (*Insel Malta*, p. 27) se demande si le nom n'est pas libyque.

La principale fut la nécessité, pour les Phéniciens de l'Ouest, de résister à l'invasion hellénique.

L'Odyssée nous montre le roi d'Ithaque errant dans divers parages de l'Occident. Peut-être, comme le croyait Strabon<sup>(1)</sup>, des renseignements géographiques d'origine phénicienne ont-ils été mis en œuvre dans le poème homérique<sup>(2)</sup> ; il n'en est pas moins vrai que la curiosité des Grecs se tournait alors vers ces régions lointaines et stimulait leurs ambitions.

Dès la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> siècle, des Chalcidiens, des Corinthiens, des Mégariens avaient fondé, sur la côte orientale de la Sicile et sur le détroit de Messine, Naxos, Syracuse, Catane, Leontinoi, Megara Hyblæa, Zancle, Rhégion. Au siècle suivant, Himère, Géla et Sélinonte s'élevèrent sur les côtes septentrionale et méridionale. Puis Agrigente fut fondée<sup>(3)</sup>. Bientôt après, vers 580. Pentathlos de Cnide vint débarquer au cap Lilybée, à l'Ouest de l'île, avec des Cnidiens et des Rhodiens, et il construisit une ville<sup>(4)</sup>. L'Italie du Sud se couvrait aussi de colonies et devenait la Grande Grèce; l'Italie centrale était inondée de produits grecs.

Des colons venus de Théra s'établissaient, vers 640, sur le littoral de la région qui s'appela plus tard la Cyrénaïque, au Nord-Est du golfe des Syrtes, dont les rives occidentale et méridionale étaient déjà occupées par les Phéniciens. Quelques années après<sup>(5)</sup>, ils fondaient Cyrène.

Des Phocéens fondèrent, vers 600, près de l'extrémité de la grande voie commerciale du Rhône, la ville de Massalia,

---

1. III, 2, 13 et 14.

2. On sait que cette thèse n'est soutenue de la manière la plus ingénieuse par M. Bérard dans son ouvrage *les Phéniciens et l'Odyssée* (1902-3).

3. Sur la colonisation grecque en Sicile, voir Busolt, *Griechische Geschichte*, 2<sup>e</sup> édit., I, p. 385 et suiv., 412 et suiv.

4. Pausanias, X, 11, 3 ; il cite Autiochus de Syracuse (= *Fragmenta historicorum graecorum*, édit. Müller, I, p. 181, n° 2). Diodore, V, 9, d'après Timée. Pausanias écrit par erreur que la colonie de Pentathlos fut établie au cap Pachynos, au Sud-Est de la Sicile.

5. Date incertaine : voir Busolt, I, p. 482, n. 3.

Marseille<sup>(1)</sup>, qui devait être, pendant des siècles, la rivale constante de Carthage ; dans le même temps, ou un peu plus tard, plusieurs autres colonies entre le Rhône et le Sud de la péninsule ibérique<sup>(2)</sup> : l'une d'elles, Mænacé<sup>(3)</sup>, s'éleva près de Malaga<sup>(4)</sup>, dans le voisinage des montagnes d'où l'on extrayait l'argent.

Vers 640, le Samien Colæos, qui se rendait en Égypte, fut entraîné par la tempête jusqu'au delà des Colonnes d'Héraclès ; il fit d'énormes bénéfices en vendant ses marchandises aux gens de Tartessos<sup>(5)</sup>. Des Phocéens le suivirent, à la fin du VIIe siècle et au début du VIe, et furent très bien accueillis par le roi du pays, Arganthonios<sup>(6)</sup> ; celui-ci, au dire d'Hérodote, leur aurait même proposé de quitter l'Ionie et de venir s'établir dans ses États<sup>(7)</sup>.

1. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 201 et suiv.

2. La côte orientale d'Espagne a pu être fréquentée dès le VIIIe siècle par des Grecs d'Asie Mineure. Ce furent eux, peut-être, qui introduisirent dans la péninsule un style géométrique curviligne, dégénérescence du mycénien, qu'on retrouve sur les poteries ibériques : Pottier, *Journal des Savants*, 1905, p. 583-4. — La date des colonies grecques de cette côte est incertaine : vers la fin du VIe siècle, selon Clerc. *Revue des études anciennes*, VII, 1905, p. 351 ; dans la première moitié du VIe siècle, selon Jullian, *ibid.*, V, 1903, p. 320-2 (conf. *Histoire*, I, p. 210) ; au VIe siècle, selon Meltzer, I, p. 151, 481, et selon Th. Reinach, *Revue des études grecques*, XI, 1898, p. 53. D'autres croient qu'il s'agit de colonies de Marseille, fondées seulement au Ve siècle : voir, par exemple, Atenstädl, dans *Leipziger Studien*, XIV, 1891, p. 56-57.

3. Strabon, III, 4, 2 (d'après Artémidore ou Posidonius) : πῆ Μαινάχη..., ἣν ὑστάτην τῶν Φοχαϊχῶν πόλεων πρὸς δύσῳι χειμῆνην πάρειλίφαμεν. Pseudo-Seymnus (d'après Éphore) la qualifie de marseillaise (146-7, dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 200) : Μασσαλιωτικὴ πόλις ἐστὶν ἐγγύς, Μαινάχη χαλουμένη. Ce lieu est aussi mentionné par Étienne de Byzance (s. v. Μάχη) : Μαινάχη χαλουμένη, ce qui paraît signifier simplement ville d'Espagne, selon la façon de parler d'Éphore.

4. Festus Aviénus (Ora, [426-7]) dit que *Menace* est un ancien nom de *Malacha* ce qui est peut-être une addition au vieux Périples qu'Aviénus reproduit. Unger (Philologue, IV, Supplementband, 1884, p. 236) et Jullian (*Rev. ét. anc.*, V, p. 321, n. 3) sont disposés à croire que cette identification est exacte. Strabon (l. c.), qui la connaît, la déclare erronée et affirme que Μαινάχη était plus éloignée du détroit que Μάλαχα.

5. Hérodote, IV, 152.

6. Cet Arganthonios passait pour avoir vécu 120 ans (ou même plus longtemps) et il aurait régné 80 ans : Hérodote, I, 163. L'historien (I, 165) dit qu'il était mort lors du siège de Phocée, vers 540. Clerc (*l. c.*, p. 342-4) place son régime approximativement entre 625 et 545. Mais le nom que les Grecs ont transcrit Arganthonios fut peut-être porté par plusieurs rois, qui se seraient succédé : Jullian, *Histoire*, I, p. 199, n. 1.

7. Hérodote, I, 163. Conf. Appien, *Iber.*, 2.

Ce furent aussi des Phocéens qui fondèrent, vers 560, Alalia (Aleria), sur la côte orientale de la Corse, à portée de l'Étrurien<sup>(1)</sup>. A plusieurs reprises, des Grecs songèrent à prendre pied dans l'île voisine de Sardaigne<sup>(2)</sup>. Au VIIe siècle, après la seconde guerre de Messénie, les Messéniens vaincus eurent des vellétés de s'y réfugier<sup>(3)</sup> ; vers 545, Bias de Priène conseilla aux Ioniens de s'y rendre en masse, pour échapper à la domination des Perses<sup>(4)</sup>.

De tous côtés, le monde hellénique se déversait sur l'Occident. L'oracle de Delphes, puissance politique autant que religieuse, qui dominait la foule des cités autonomes et souvent hostiles, indiquait aux émigrants le but à atteindre et faisait d'eux les exécuteurs de la volonté divine<sup>(5)</sup>.

Rien ne prouve, nous l'avons dit<sup>(6)</sup>, qu'en Cyrénaïque, en Gaule, en Corse, dans l'Italie méridionale, les nouveaux venus se soient heurtés à des Phéniciens : dans ces régions, l'absence de rivaux facilita sans doute leurs entreprises. D'autre part, les Grecs ne se dirigèrent pas vers les côtes africaines situées entre les Syrtes et le détroit de Gibraltar, le long desquelles les Phéniciens avaient des établissements importants. Cependant il est impossible d'admettre qu'il y ait eu entre les deux peuples une entente pour le partage de l'Occident. Partout où des circonstances favorables leur promettaient le succès, les Grecs accouraient, sans égard pour leurs devanciers. Si ce que Thucydide affirme est exact, ils les contraignirent à abandonner leurs

---

1. Hérodote, I, 165.

2. Pais (*Atti dell' Accademia dei Lincei*, Serie terza, Scienze morali, Memoria, VII, 1881, p. 308) croit même que des Grecs s'établirent au Nord-Est de l'île, à Olbia (comme parmi l'indiquer le nom de cette ville) ; conf. von Duhn, dans *Strena Helbigiana*, p. 60 ; E. Meyer, *Geschichte*, II, p. 694. Cela aurait eu lieu soit au VIe siècle, vers le temps où des Phocéens se fixèrent en Corse (Pais, l. c.), soit plus tard (Pais, *Ricerche storiche e geografiche sull'Italia antica*, p. 541 et suiv., où il se demande si ce ne fut pas une fondation des Marseillais, au Ve siècle).

3. Pausanias, IV, 23, 5.

4. Hérodote, I, 170.

5. Hérodote, IV, 150, 151, 155, 156, 157 ; V, 43 ; conf. I, 163.

6. P. 308, 402, 409 (n. 4).

comptoirs du pourtour de la Sicile, les réduisant à la possession de trois villes au Nord-Ouest et à l'Ouest de l'île. Ils convoitèrent la Sardaigne, où il est probable que les Phéniciens avaient des colonies depuis longtemps. Ils vinrent faire concurrence à leur commerce dans le Sud de l'Espagne.

Les Phéniciens d'Occident n'avaient pas d'ennemis plus redoutables ; mais ils devaient craindre aussi les convoitises des indigènes sur les territoires desquels ils s'étaient fixés. Des établissements phéniciens du littoral africain de l'Océan auraient été détruits, — on ne sait quand, mais, autant qu'il semble, avant l'expédition d'Hannon<sup>(1)</sup>, — par les Pharusiens et les Nigrites, peuples qui vivaient au Sud du Maroc<sup>(2)</sup>. Ce fut peut-être pour défendre de vieilles colonies contre les barbares que Carthage intervint en Sardaigne et sur les côtes méditerranéennes de l'Afrique du Nord.

En Espagne, les Phéniciens avaient à compter avec le puissant royaume de Tartessos, en bordure duquel ils avaient fondé des comptoirs et la colonie de Gadès<sup>(3)</sup>. Ce royaume paraît s'être étendu depuis la région d'Elche, sur la Méditerranée<sup>(4)</sup>, jusque vers l'embouchure de la Guadiana, sur l'Atlantique<sup>(5)</sup>. Les

1. Voir chapitre suivant.

2. Strabon, XVII, 3, 3 et 8, d'après Ératosthène, qui lui-même copiait peut-être le Périple d'Ophellas (voir p. 364. n. 1).

3. On pourrait croire que le roi de Tartessos résidait à Gadès même. Cicéron (*De Senectute*, 69) dit d'Arganthonius, qu'il qualifie de *Tartessiorum rex* : « fuit, ut scriptum video, Arganthonius quidam Gadibus .... » ; mêmes indications dans Pline, VII, 156 ; conf. Valère-Maxime, VII, 13, ext., 4 : Arganthonius Gaditanus » Selon Hérodote (I, 163), c'était un roi de Tartessos, qui, dans un autre passage de cet auteur (IV, 152), est certainement un nom de ville ; or, d'après Salluste et Aviénus (textes cités p. 406, n. 2). Tartessus était le nom ancien de Gadès. Arganthonios était-il maître de la ville fondée plusieurs siècles auparavant par les Phéniciens ? ou bien la capitale indigène et la colonie phénicienne se touchaient-elles, à l'extrémité Nord-Ouest de l'île de Léon (pour la topographie de Gadès avant l'époque d'Auguste, voir Kahrstedt, *Archäol. Anzeiger*, 1912, p. 217 et suiv.) ? M. Jullian (*Histoire*, I, p. 186, n. 6) adopte la seconde hypothèse. J'aimerais mieux croire que la ville d'Arganthonius était, non à Gadès même, mais dans le voisinage, M. E. Meyer (*Geschichte*, II, p. 691 ; III, p. 677) la place à l'embouchure du Guadalquivir, selon les indications de Strabon et de Pausanias (voir p. 406, n. 2).

4. Aviénus, Ora, 462-3. Voir Tlt. Reinach, *Rev. des études grecques*, XI, 1898, p. 47.

5. Aviénus, l. c., 223-4. Conf. Jullian, *Histoire*, I, p. 197.

Tartessiens ne se contentaient pas d'occuper la contrée très fertile qu'arrose le Guadalquivir, et des montagnes où l'argent abondait ; ils s'aventuraient sur l'Océan, peut-être jusqu'à l'entrée de la Manche<sup>(1)</sup>, probablement aussi sur la mer intérieure<sup>(2)</sup>. On a vu que leur souverain avait fait bon accueil aux Grecs qui avaient franchi le détroit, qu'il avait sans doute laissé les Phocéens fonder Mænacé sur son territoire. Nous ignorons, il est vrai, s'il se montra philhellène au point de permettre aux rivaux commerciaux des Phéniciens de les supplanter tout à fait.

Gadès, cependant, fut menacée, sinon par les Tartessiens, du moins par d'autres Espagnols. Macrobe<sup>(3)</sup> raconte, sans indiquer sa source, que Théron, roi de l'Espagne Citerieure, vint avec une flotte dans l'intention de s'emparer du temple d'Hercule. Les navires de guerre des Gaditains s'avancèrent à sa rencontre<sup>(4)</sup> et engagèrent le combat. Les vaisseaux de Théron auraient été dispersés et incendiés par un miracle soudain. Le *rex Hispaniae Citerioris* dont parle Macrobe était peut-être un roi des Ibères<sup>(5)</sup>. On ne sait malheureusement pas la date de cette expédition<sup>(6)</sup>. Justin<sup>(7)</sup> mentionne aussi, mais très brièvement, des attaques qui furent dirigées contre Gadès par des peuples voisins, jaloux de la prospérité de la ville tyrienne<sup>(8)</sup>.

1. Voir plus haut, p. 407.

2. D'après une tradition rapportée par Solin (IV, 1, peut-être d'après Salluste), ils auraient fondé Nora, en Sardaigne ; conf. Pausanias, X, 17, 5.

3. *Saturnales*, I, 20, 12.

4. On sait que le temple d'Hercule ne s'élevait pas à Gadès même, mais à environ 18 kilomètres au Sud-Est de la ville, à l'autre extrémité de l'île de Léon, dans la direction du détroit de Gibraltar.

5. Jullian, *Rev. des études anciennes*, V, 1903, p. 326, n. 2. Movers (II, 2, p. 658) croit qu'il s'agit d'un conquérant celte.

6. Jullian (l. c.) la place vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle : « Il est bien probable que cette attaque a été la cause directe, vers le temps de la mort d'Arganthonios, du recours désespéré de Cadix à Carthage. »

7. XLIV, 5, 2 : « Cum Gaditani... urbem condidissent, invidentibus incrementis novae urbis finitimis Hispaniae populis ac propterea Gaditanos bello incessentibus... »

8. Müllenhoff (*Deutsche Altertumskunde*, I, p. 109) pense que ces attaques furent la conséquence de l'invasion des Celtes : ce qui n'est nullement prouvé. E. Meyer (III, p. 67) suppose que les assaillants étaient des Tartessiens.

Contre tant de dangers, les Phéniciens ne pouvaient plus compter sur le secours de Tyr, qui avait été si puissante à la fin du second millénaire et au début du premier et avait alors fondé les principales colonies d'Occident. Vassale intermittente des Assyriens au IXe siècle et au siècle suivant, elle avait tenté, vers la fin du VIIIe siècle, de s'affranchir de cette dépendance. Elle fut bloquée par terre et son roi s'enfuit dans l'île de Chypre, où il mourut. Alors commença pour elle la décadence ; elle perdit son rang de capitale de la Phénicie. Une trentaine d'années plus tard, elle essaya de se relever en s'alliant au pharaon Taharqou ; mais les Assyriens conquièrent l'Égypte, et Tyr rentra dans l'obéissance. Elle déclina de plus en plus. Ballottée entre l'Égypte et la Chaldée à la fin du VIIe siècle et au commencement du VIe, assiégée pendant treize ans (587-574) par les armées de Nabuchodorosor, elle finit par se soumettre au roi de Babylone. Bientôt après, elle fut encore affaiblie par des troubles intérieurs. Puis elle tomba, comme les autres cités du littoral syrien, au pouvoir des Perses, qui se servirent des vaisseaux de guerre phéniciens, surtout contre les Grecs<sup>(1)</sup>. Tyr était alors bien déchue : à cette époque, la principale ville de la Phénicie était Sidon<sup>(2)</sup>.

Ces événements n'avaient pas entièrement rompu les rapports des phéniciens d'Asie avec l'Occident<sup>(3)</sup>. On voit par les prophètes d'Israël que le commerce des Tyriens avec le Sud de l'Espagne fut fort actif jusqu'au temps de Nabuchodonosor<sup>(4)</sup>. Les colonies de Tyr restèrent attachées à leur métropole par des

---

1. Sur cette période de l'histoire de Tyr, voir von Gutschmid, *Kleine Sshriften*, II, p. 65-71 ; E. Meyer, *Geschichte*, 1ère édit., I, p. 409, 412, 452, 467, 476, 480, 595 ; Maspero, *histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, III, p. 279-281, 287-8, 308-9, 542-3, 549 ; Dhorme, dans *Revue biblique*, 1010, p. 63, 66, 193-4, 387, et 1911, p. 210, 213.

2. Hérodote, VIII, 67. Conf. Gutschmid, l. c., p. 74.

3. Pourtant, vers 700, Isaïe (XXIII, 10) paraît indiquer que la fille de Tarshish (Gadès) est devenue indépendante de Tyr [sens très controversé].

4. Jérémie, X, 9 ; Ézéchiel, XXVII, 12.

liens religieux et continuèrent à lui envoyer leurs hommages et leurs dons : nous le savons du moins pour Carthage, au VI<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>.

Les rois de Chaldée et de Perse qui soumièrent les Phéniciens de Syrie se regardèrent aussi comme les maîtres légitimes des villes que ceux-ci avaient fondées dans l'Occident lointain<sup>(2)</sup>. C'était peut-être pour cette raison que Mégasthène attribuait à Nabuchodonosor la conquête de la plus grande partie de la Libye et de l'Espagne<sup>(3)</sup>. Après avoir occupé l'Égypte, Cambyse pensa à s'emparer de Carthage, qui était sans doute à ses yeux une dépendance de Tyr ; mais les Phéniciens refusèrent de mettre leur flotte à sa disposition pour combattre ceux qu'ils appelaient leurs enfants<sup>(4)</sup>. Au commencement du Ve siècle. Darius aurait, d'après une indication de Trogue-Pompée, envoyé aux Carthaginois des ambassadeurs pour leur ordonner de participer à la guerre qu'il préparait contre la Grèce, et aussi pour leur interdire certaines pratiques : sacrifices humains, usage de la viande de chien<sup>(5)</sup>, incinération des morts<sup>(6)</sup>.

1. Voir plus haut, p. 393-6.

2. Le roi d'Égypte Taharqou se serait avancé jusqu'aux colonnes d'Héraclès : Mégasthène, apud Strabon, XV, I, 6 (= *Fragm. Hist. Graec.*, II, p. 416, n° 20) ; conf. Strabon, I, 3, 21. On peut se demander si cette légende n'eut pas pour origine l'alliance qui attachait Tyr à ce souverain, vers 673 (Maspero, *Histoire*, III, p. 368).

3. Josèphe, *Antiq. Jud.*, X, II, 1 (227), citant Mégasthène (= *Fragm. Hist. Graec.*, II, p. 147, n° 22). Strabon, XV, I, 6, dit, d'après Mégasthène (il s'agit sans doute du même passage), que Nabuchodonosor s'avança jusqu'aux Colonnes d'Héraclès et, revenant d'Espagne, conduisit son armée en Thrace et dans le Pont.

4. Hérodote, III, 17 et 19.

5. La cynophagie était peut-être un emprunt des Carthaginois aux indigènes. Elle s'est maintenue çà et là en Afrique : voir Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban* (Alger, 1852), p. 242 ; Bertholon, dans *l'Anthropologie*, VIII, 1897, p. 560-3 ; les références données par Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 109, n. 2, et par Meltzer, I, p. 499.

6. Justin, XIX, I, 10-12 : « Legati a Darco, Persarum rege, Karthaginem venerunt adferentes edictum, que Poeni humanas hostias immolare et canina vesci prohibebantur mortuorumque corpora cremare potius quam terra obruere a rege inebantur ; petentes simul auxilia adversus Graecina, cui inlaturus bellum Dareus erai. » Après d'autres et malgré Gutschmid et Meltzer (I, p. 499), je crois que, dans ce texte, il faut intervertir les mots cremare et terra obruere : voir Gsell, *Fouilles de Gouraya* (1903), p. 16, n. 4.

L'union morale du monde phénicien subsistait. Mais les colonies d'Occident étaient désormais livrées à elles-mêmes, en face des Grecs et des barbares. Elles auraient probablement succombé les unes après les autres, si Carthage, se substituant à Tyr, ne les avait pas défendues.

Le rôle qu'elle joua alors s'explique, dans une large mesure, par sa position géographique. Elle s'élevait au seuil de la Méditerranée occidentale, dont les Grecs entreprenaient la conquête, vis-à-vis de la Cyrénaïque et de la Sicile, où ils avaient déjà pris pied, mais dans une contrée où ils n'avaient pas encore pénétré et où elle conservait sa liberté d'action. Un courant aidait ses vaisseaux à atteindre le fond des Syrtes, que les Grecs allaient menacer, après s'être établis sur le plateau de Cyrène ; un autre courant facilitait la navigation vers la Sicile, à travers le bras de mer qui unit les deux bassins de la Méditerranée.

Cependant d'autres villes, qui restèrent dans un rang secondaire, Bizerte et surtout Utique, plus ancienne que Carthage, étaient aussi favorablement situées pour devenir riches et puissantes par le développement de leur commerce et pour diriger la lutte contre les Grecs. On peut supposer que Carthage tira de ses origines mêmes le droit et la force d'accomplir la grande œuvre qui, pour la première fois, fit entrer l'Afrique du Nord dans la lumière de l'histoire. Si, comme nous sommes assez disposé à l'admettre, elle fut véritablement fondée par une princesse royale, qu'accompagnait une partie de l'aristocratie tyrienne, si elle fut appelée la Nouvelle ville parce que ses fondateurs voulurent faire d'elle une nouvelle Tyr, il était naturel et légitime qu'elle devint un jour la protectrice et la

---

— Dans l'inscription funéraire de Darius ) Weissbach, *die Keilinschriften der Achämeniden*, p. 88-89, § 3), on lit le nom Karkâ à la fin de l'énumération des peuples soumis au roi. J. Oppert (dans *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, XI, 1857, p. 135 ; *le Peuple et la langue des Mèdes*, p. 203) et d'autres après lui pensent que ce mol désigne les Carthaginois. Mais c'est là une hypothèse contestée.

suzeraine des phéniciens de l'Ouest, à la place de la Vieille Tyr, trop éloignée et tombée en décadence. Cette riche aristocratie, aussi habituée au commerce qu'à la politique, qui avait fait la grandeur de la métropole, devait aussi faire celle de la cité africaine<sup>(1)</sup>.

Il est certain que Carthage eut alors la bonne fortune d'être gouvernée par des hommes qui comprirent les nécessités du présent et surent prévoir l'avenir. Ils virent que l'empire maritime et commercial de l'Occident appartiendrait à ceux qui empêcheraient la ruine des colonies phéniciennes et s'opposeraient à l'expansion des Grecs. Ils créèrent les flottes et les armées que cette tâche exigeait. Plusieurs d'entre eux obéirent sans doute à des pensées d'ambition personnelle. La guerre mettait à leur disposition les forces et les ressources de la république; la victoire les rendait populaires.

Parmi les artisans de la grandeur punique, nous connaissons Malchus<sup>(2)</sup>, qui combattit pendant de longues années en Afrique, en Sicile, en Sardaigne, et qui finit par se servir de ses troupes pour exécuter un audacieux coup d'état, vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(3)</sup>. Après lui<sup>(4)</sup>, la famille de Magon détint le pouvoir pendant trois générations<sup>(5)</sup>, et engagea Carthage dans une

---

1. Il n'est pas impossible que l'état précaire de Tyr depuis la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ait déterminé d'autres familles aristocratiques à émigrer vers Carthage : Meltzer, I, p. 143 (conf. Movers, II, 1, p. 473). Mais nous n'en avons aucune preuve.

2) Nom incertain. Les manuscrits de Justin (XVIII, 7, 2 et 7) donnent *Mazeus*, *Maleus*, *Mareus*, *Mazeus* se retrouve dans Paul Orose (*Adv. paganos*, IV, 6, 7 et 8), qui copie Justin. Vossius a corrigé Malchus, ce qui a été en général adopté. Pour Malchus, non dont l'origine est certainement sémitique, voir les exemples cités par Pape, *Worlerbuch der gricchischen Eigennamen*, et par de Vit, *Onomasticon*.

3. Justin, XVIII, 7.

4. Justin, XVIII, 7, 19 : « Huic (à Malchus) Mago imperator successit ».

5. Justin (XIX, 1) indique que Magon eut pour fils Asdrubal et Hamilcar. Le premier mourut en Sardaigne, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, le second, en Sicile, en 480. Il est vrai qu'Hérodote (VII, 165) qualifie Hamilcar de fils d'Hannon. On peut supposer soit qu'il se trompe (ce qui me paraît l'hypothèse la plus vraisemblable), soit que le second fils de Magon s'appelait Hannon et qu'Hamilcar était en réalité le petit-fils de ce Magon. D'après Justin (XIX, 2, 1-2), trois fils d'Asdrubal (Hannibal, Asdrubal et

longue suite d'expéditions et de conquêtes<sup>(1)</sup>, qu'elle rendit possibles par l'emploi de mercenaires. Elle ne nous est guère connue que par de brèves indications de Justin. Elle joua cependant un rôle fort important dans l'histoire carthaginoise<sup>(2)</sup>, rôle analogue à celui des Barcides au IIIe siècle. Si la colonie de Tyr devint la capitale d'un grand empire, elle le dut peut-être surtout à la politique hardie et aux talents militaires de Magon<sup>(3)</sup>, de ses fils et de ses petits-fils.

Carthage, nous l'avons dit, ne brisa pas les liens de respect filial qui l'unissaient à Tyr. Mais elle s'affranchit tout à fait de sa

---

Sapho) et trois fils d'Hamilcar (Himilcond, Hannon et Giscon) dominèrent l'État, dans une période que l'on peut placer approximativement entre 480 et 450 (Giscon est aussi mentionné par Diodore, XIII, 43). Cette famille reparut à la tête de la république, avec Hannibal et Himilcon (Diodore. XIII. 43 ; 59 ; 62 ; 80), à la fin du Ve siècle, époque à laquelle Carthage reprit la guerre en Sicile. Sur les Magonides, voir Heeren, *de la Politique et du commerce des peuples de L'antiquité*, trad. française IV, p. 72, 382 et suiv. ; Schäfer, *Rheinisches Museum*, XV, 1860, p. 398 ; Meltzer, I, p. 192 et suiv. ; Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 83-85 ; Beloch, dans *Klio*, VII, 1907, p. 23 et suiv., p. 28.

1. Voici les événements que l'on peut placer au temps de la domination des Magonides : vers 535, expédition contre les Phocéens d'Alalia ; — vers le dernier quart du VIe siècle, expéditions commandées par les deux frères Asdrubal et Hamilcar (Justin, XIX, I, 7, dit qu'Asdrubal fut onze fois général : « *dictaturae undecim et triumphu quattuor* ») ; guerres en Sardaigne ; guerre malheureuse contre les Africains ; expédition contre Doriens, sur la côte des Syrtes ; — vers la fin du VIe siècle, après la mort d'Asdrubal, guerre contre Doriens, dans l'Ouest de la Sicile ; — vers 400-485, guerre contre Gélon, tyran de Géla ; — en 480, expédition d'Himère, commandée par Hamilcar ; — entre 480 et 450 environ, guerres contre les Numides et les Maures ; guerre qui amena l'abolition du tribut payé par Carthage aux indigènes. Peut-être faut-il ajouter les deux expéditions d'Hannon et d'Himilcon sur les côtes de l'Océan : voir chapitre suivant. Cette liste est évidemment très incomplète : nous ne savons rien des guerres importantes et des conquêtes qui furent faites sous le commandement de Magon.

2. Nous aurons à examiner plus tard quelle fut dans l'État la situation officielle de ces Magonides. Les textes leur donnent soit le titre d'imperator : Justin, XVIII, 7, 10, et XIX, 1, 1, à propos de Magon ; idem, XIX, 2, 5 : « *familia tanta imperatorum* » ; — soit celui de dictator : *idem*, XIX, 1, 7 (les « *diciaturae undecim* » d'Asdrubal) ; — soit celui de βασιλεύς : Hérodote, VII, 163 et 166, à propos d'Hamilcar ; l'Hannon du Périple, qui était peut-être un Magonide, porte le même titre dans la traduction grecque de la relation de son expédition : *Geogr. gr. min.*, I, p. 1 (titre) ; Pline l'appelle « *Carthaginensium dux* » (V, 8) et « *Poenorum imperator* » (VI, 200).

3. Justin dit de lui (XVIII, 7, 19) : *Mago imperator...*, cuius industria et opes Karthaginensium et imperii fines et bellicosae gloriae laudes creverunt », et (XIX, I, 1) : « *Mago, Karthaginensium imperator, cum primus omnium, ordinata disciplina militari, imperium Poenorum condidisset, viresque civitatis non minus bellandi arte quam virtute firmasset...* »

tutelle politique<sup>(1)</sup> ; peut-être même diminua-t-elle de bonne heure la valeur des offrandes qu'elle envoyait tous les ans au temple de Melqart et qui, à l'origine, atteignaient le dixième de ses revenus publics, qui, par conséquent, étaient un très lourd tribut<sup>(2)</sup>. Quant aux Phéniciens d'Occident, elle forma un faisceau de leurs forces, sous son hégémonie. Elle lutta ainsi avec plus de chances de succès contre les Grecs, qui ne surent ou ne purent pas s'unir.

Cette hégémonie, que Carthage exerça durement, ne fut sans doute pas acceptée partout de bon gré. Toutes les cités phéniciennes ne se croyaient pas menacées par les Grecs et les barbares au point d'accueillir avec reconnaissance une protection qui leur coûtait leur liberté. Plus d'une devait être jalouse de la prospérité de cette jeune ville, fondée peut être près de trois cents ans après les premières colonies de Tyr. Il est probable qu'il fallut du temps, qu'il fallut plusieurs siècles pour que la suprématie carthaginoise fût reconnue par tous les Phéniciens de l'Ouest<sup>(3)</sup>. Un certain nombre d'entre eux semblent

---

1. Dion Chrysostome (*Discours*, XXV : édit. L. Dindorf, tome I, p. 313) parle d'un Hannon qui « avait transformé les Carthaginois, de Tyriens qu'ils étaient, en Libyens ; grâce à lui, ils avaient habité la Libye, au lieu de la Phénicie, acquis beaucoup de richesses, de nombreux marchés, ports et trirèmes, et dominé au loin sur terre et sur mer ». Müller (*Geogr. min.*, I, p. XX ; conf. Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 71) croit qu'il s'agit de l'Hannon qui, au dire d'Hérodote, fut le père d'Hamilcar, tué en 480 ; il est disposé à admettre que cet Hannon n'est autre que le Magon de Justin : hypothèses très contestables. Le texte de Dion, fort obscur et d'une exactitude douteuse, comporte diverses interprétations. Selon Movers (II, 1, p. 474 et suiv.), il ferait allusion à des immigrations de Tyriens à Carthage. Gutschmid (*l. c.*) suppose qu'Hannon émancipa les Carthaginois de leur métropole. Mais ce passage contient peut-être une allusion à la constitution d'un territoire punique dans l'Afrique du Nord (Meltzer, I, p. 228, conf. p. 504 ; E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 682) : dans ce cas, il faudrait reporter l'Hannon dont parle Dion au Ve siècle, et il serait permis de penser au Magonide Hannon, fils d'Hamilcar. Quelques savants (Schäfer, *Rheinisches Museum*. XV, 1860, p. 399 ; Meltzer, p. 228 ; Fischer. *De Hannouis Carthaginensis Periplo*, p. 105 ; E. Meyer, *l. c.*) veulent retrouver dans le personnage de Dion l'Hannon du périple, celui qui fonda des colonies au delà du détroit de Gibraltar et s'avança au loin le long de la côte d'Afrique : on peut à la rigueur découvrir une allusion à cette expédition dans le texte du rhéteur.

2. Diodore (XX, 14) parle de cette diminution, mais il ne dit pas à quelle époque elle eut lieu. Voir plus haut, p. 396.

3. Utique n'accepta peut-être l'alliance de Carthage qu'au cours du Ve siècle voir plus loin, § VI.

avoir conservé en droit leur indépendance : ils étaient les alliés, et non les vassaux de Carthage<sup>(1)</sup>. Mais leur fortune était liée à la sienne et c'était Carthage qui les dirigeait en fait. Elle étendit et fortifia son empire en créant elle-même de nombreuses colonies, qu'elle maintint dans une sujétion très étroite.

### III

Les auteurs anciens ne nous donnent que des indications clairessemées et très brèves sur les étapes de l'hégémonie de Carthage et les péripéties de sa lutte contre les Grecs.

Nous savons par Diodore de Sicile<sup>(2)</sup> que les Carthaginois établirent une colonie à Ebesos, dans l'île Pityuse (Ibiça)<sup>(3)</sup>, cent soixante ans après la fondation de leur ville, par conséquent en 654-3 avant notre ère. Ibiça offrait aux navires antiques un bon port, sur la route qui, de la Sardaigne, conduisait par les Baléares vers le Sud de l'Espagne : il importait d'empêcher des rivaux de s'y installer<sup>(4)</sup>.

---

1. Pour Utique, voir plus loin; pour Cossura, voir p. 411. Diodore (XVII, 113) mentionne des ambassades envoyées auprès d'Alexandre, à Babylone, non seulement par les Carthaginois, mais encore par des Libyphéniciens, c'est-à-dire par des Phéniciens de Libye, qui exerçaient ainsi une sorte de droit de souveraineté (évidemment avec l'assentiment de Carthage). Justin (XII, 13, 1) indique aussi des envoyés venus de Sardaigne, sans doute des villes phéniciennes de l'île. — D'autre part, Movers (II, 2, p. 639) croit que les Phéniciens d'Espagne restèrent officiellement dans la dépendance de Tyr. D'après ce savant, ce sont eux qu'un traité conclu entre Rome et Carthage, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, qualifie de Tyriens (Polybe, III, 24, 1 et 3). Mais il est beaucoup plus probable qu'il s'agit des Tyriens de Tyr (conf. Meltzer, I, p. 340) : voir plus haut, p. 396.

2. V, 16 (sans doute d'après Timée).

3. Ibiça est la plus grande des deux îles Pityuses. L'autre, Formentera, n'était pas habitée, au dire de Strabon (III, 5, 1) : je ne crois pas que des découvertes archéologiques aient prouvé le contraire pour l'époque punique.

4. On a trouvé dans l'île des sépultures contenant des objets semblables à ceux qui ont été recueillis dans les tombeaux puniques de Carthage ; les plus anciens datent du VI<sup>e</sup> siècle : voir J. Roman y Calvet, *los Nombres é importancia arqueologica de las islas Pityusas* (1907). Un ex-voto de Carthage nomme un personnage originaire de l'île (יבשה). *Corpus inscr. sem.*, I, n° 266. Tite-Live (XXVIII, 37) mentionne l'insula Pityusa et ajoute : « Poeni tum (en 266 avant J.-C.) cam incolebant. » Silius Italicus (III, 302) qualifie *Ebusus de Phoenissa*.

Fut-ce vers le même temps que Carthage prit pied aux Baléares ? Nous l'ignorons<sup>(1)</sup>. Dans l'île de Minorque, le beau port de Mahon (*Mago*<sup>(2)</sup>) a conservé jusqu'à nos jours un nom qui fut porté par plusieurs personnages célèbres, entre autres par le chef de la grande famille des Magonides. Mais quand même il s'agirait de ce Magon<sup>(3)</sup>, ce qui n'est pas prouvé<sup>(4)</sup>, cela ne permettrait pas d'affirmer que les Carthaginois n'aient occupé Minorque qu'après le milieu du VI<sup>e</sup> siècle. Leur prise de possession dut être limitée à quelques points du littoral ; à l'intérieur des îles, les indigènes paraissent avoir gardé une semi-indépendance<sup>(5)</sup>.

Thucydide<sup>(6)</sup> rapporte qu'à l'époque de la fondation de Marseille, les Phocéens vainquirent sur mer les Carthaginois. Quoique ce texte ait soulevé de nombreuses discussions, il est probable qu'il s'agit d'une guerre qui eut lieu vers le début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(7)</sup>. Nous ne connaissons ni les causes, ni le théâtre de ces hostilités; peut-être eurent-elles lieu dans le voisinage des têtes d'Espagne.

Une soixantaine d'années plus tard, des flottes ennemies se

---

1. Des gens des Baléares sont mentionnés dans les armées puniques depuis 406 (Diodore; XIII, 80), mais cela ne suffit pas pour prouver que les Carthaginois aient été alors établis dans ces îles. — Strabon (III, 5, 1) porte du temps où les Baléares étaient occupées par les Phéniciens (ce qui peut signifier : par les Carthaginois).

2. Plin., III, 77.

3. Comme le suppose Movers, II, 2, p. 585.

4. On a pensé (par exemple, Hübner, dans *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. Baliæres, col. 2826) au frère du grand Hannibal, Magon, qui séjourna certainement aux Baléares : voir Tite-Live, XXVIII, 46 (« ex minore Baliarium insula, ubi hibernarat ») ; conf. XXVII, 20 et XXVIII, 37.

5. Divers textes indiquent qu'ils servaient comme mercenaires dans les armées carthagoises : Diodore, V, 17 ; Pseudo-Aristote, *De mirab. auscultationibus*, 88 ; Polybe, XV, II, 1 ; Tite-Live, XXVII, 20. Ils n'étaient donc pas astreints au service militaire, imposé aux véritables sujets de la république. Conf. Meltzer, II, p. 101-2 ; E. Meyer. *Geschichte*, III, p. 683-4.

6. I, 13 : Φωχάης τε Μασσαλίαν οίχιζοντες Καρχηδονίους ἐνίχων ναυμαχοῦντες.

7. Voir Jullian, *histoire de la Gaule*, I, p. 214, n. 2. D'autres pensent que Thucydide fait allusion à la bataille livrée vers 535 (voir ci-après), où les Phocéens se prétendirent vainqueurs et à la suite de laquelle une partie des survivants allèrent sans doute s'établir à Marseille.

rencontrèrent de nouveau dans la Méditerranée occidentale<sup>(1)</sup>. On a vu que des Phocéens avaient fondé, vers 560, Alalia, en Corse<sup>(2)</sup>. Vers 510, les habitants de Phocée, assiégés par les Perses et jugeant leur situation désespérée, prirent le parti de s'enfuir. Ils se rendirent à Alalia, où ils vécurent de piraterie pendant quelques années, s'attaquant surtout aux Étrusques, qui occupaient la côte italienne en face d'eux. Les Carthaginois se sentirent aussi menacés : ils s'étaient établis en Sardaigne et ils avaient sans doute avec les Étrusques des relations commerciales, qui exigeaient la sécurité de la mer Tyrrhénienne. Étrusques<sup>(3)</sup> et Carthaginois s'unirent donc. Vers 535, leur flotte, forte de cent vingt vaisseaux<sup>(4)</sup>, livra à soixante navires phocéens une bataille dont les Grecs attribuèrent l'avantage. Cependant quarante de leurs bâtiments avaient été coulés et les autres tellement endommagés qu'ils ne pouvaient plus servir. Les Étrusques débarquèrent leurs prisonniers à Caere (Cervetri) et les lapidèrent. Les Phocéens qui survécurent à cette prétendue victoire abandonnèrent Alalia et allèrent fonder Hyélé, au Sud-Est du golfe de Salerne ; d'autres gagnèrent probablement Marseille<sup>(5)</sup>. La Corse fut perdue pour les Grecs. Les Carthaginois, satisfaits de les en avoir chassés, ne s'y établirent pas<sup>(6)</sup> et laissèrent cette île à la disposition de leurs alliés, les Étrusques<sup>(7)</sup>, jusqu'au temps où ceux-ci furent abattus par Rome;

1. Pour les événements dont nous allons parler, voir Hérodote, I, 165-7. Conf. Strabon, VI, 6, 1 (d'après Antiochus de Syracuse) ; Diodore, V, 13 (d'après Timée) ; peut-être Pausanias, X, 8, 6. Meltzer, I, p. 485-6 ; E. Meyer, II, p. 708-710 ; Busolt, *Griechische Geschichte*, 2e édit., II, p. 753-5.

2. *Supra*, p. 414.

3. Caere devait être à la tête des Étrusques : voir Hérodote, I, 167.

4. Soixante carthaginois et soixante étrusques.

5. Voir Jullian, *Histoire*, I, p. 218 et p. 219, n. 6.

6. On a pris à tort pour un couvercle de sarcophage anthropoïde carthaginois une pierre sculptée, trouvée à Apricciani : voir Michon, dans *Centenaire de la Société des Antiquaires de France, Recueil de mémoires* (1904), p. 303-306. — Les Carthaginois tirèrent de la Corse des mercenaires (en 480 : Hérodote, VII, 105), mais ils en tiraient d'autres pays qui n'étaient nullement sous leur dépendance.

7. Diodore, V, 13 et XI, 88. Comme M. Pais l'indique avec raison (*Atti dei Lincei*, I, c., p. 314-5), la Corse est surtout abordable du côté de l'Italie, dont elle est voisine,

ils en écartèrent alors les Romains, qui avaient essayé d'y prendre pied<sup>(1)</sup>.

En Sardaigne<sup>(2)</sup>, des tombes des nécropoles de Caralis, de Nora, de Sulci et surtout de Tharros contenaient à peu près le même mobilier funéraire que des sépultures de Carthage, appartenant à la fin du VIIe siècle et au siècle suivant<sup>(3)</sup>. Ces objets étaient peut-être d'origine punique. On peut, il est vrai, se demander s'ils ne furent pas apportés dans des villes encore indépendantes de la grande cité africaine<sup>(4)</sup>. Mais une indication de Justin<sup>(5)</sup> nous apprend que les Carthaginois étaient établis dans l'île vers le milieu du VIe siècle. A cette époque, une armée y combattait sous les ordres de Malchus. Elle était sans doute aux prises avec des indigènes qu'il s'agissait soit d'écartier des colonies du littoral, soit de déposséder de territoires fertiles. Malchus fut vaincu dans une grande bataille, où il perdit la majeure partie de ses troupes. D'autres expéditions durent

---

tandis que les rivages de la Sardaigne sont plus accessibles à l'Ouest et au Sud, côtés par lesquels les Carthaginois pouvaient plus facilement les atteindre.

1. Au IVe siècle, les Romains paraissent avoir détruit ce qui restait de la domination étrusque dans l'île. Ils voulurent fonder une colonie, mais ils y renoncèrent : Théophraste, *Hist. plant.*, V, 8, 2. Servius (In Aeneid., IV. 628) indique que les Carthaginois et les Romains convinrent qu'ils s'abstiendraient de la Corse : « In foederibus cautum ut Corsica esset media inter Romanos et Carthaginienses. » Peut-être cette stipulation fut-elle insérée dans un traité de la fin du IVe siècle. Au début de la première guerre punique, la Corse était dans la sphère d'influence de Carthage (allusion dans Polybe, I, 10, 5 ; conf. Callimaque, Hymn. in Del., 19). Pendant cette guerre, en 259, le consul L. Cornelius Scipio alla prendre Aleria. Sur tout cela, voir Meltzer, I, p. 416 et 529.

2. Pour l'histoire des Carthaginois en Sardaigne, voir Meltzer, I. p. 197-8 ; Pais, *Alti dei Lincei*, I. c., p.:309-310, 314-351 ; Unger, *Rheinisches Museum*, XXXVII, 1882, p. 163-172 (il soutient à tort que les Carthaginois ne s'établirent en Sardaigne que vers 380 ; voir contra Meltzer, *Neue Jahrbücher für Philologie*, CXXVII, 1883, p. 53-59, et Matzat, *Römische Chronologie*, I, p. 309-313).

3. Conf. Helbig, *das Homerische Epos*, 2e édit., p. 28, n. 3 ; von Duhn, dans *Strena Helbigiana*, p. 58-59 ; pour Nora, Patroni, *Monumenti antichi dei Lincei*, XIV, p. 154, 171 et suiv., pl. XV-XX.

4. Cependant les tombes renferment un mobilier de type punique si abondant et si homogène que nous inclinons à croire que la population de ces villes était alors en bonne partie carthaginoise.

5. XVIII, 7, 1-2

réparer ce désastre et affermir la domination punique<sup>(1)</sup>. On sait par Justin<sup>(2)</sup> que les deux fils de Magon, Asdrubal et Hamilcar, firent la guerre en Sardaigne vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Asdrubal y mourut d'une blessure, laissant le commandement à son frère<sup>(3)</sup>. Le premier traité conclu entre Carthage et Rome contenait une clause relative à la Sardaigne, où les Carthaginois assuraient des garanties officielles au commerce des Romains et de leurs alliés<sup>(4)</sup>. Or ce traité date, croyons-nous, de la fin du VI<sup>e</sup> siècle, comme l'indique Polybe, qui nous l'a conservé<sup>(5)</sup>.

Il importait à Carthage de rester maîtresse d'une île dont les Grecs ne se désintéressaient pas encore. Au début du Ve siècle, Histiée de Milet, que Darius retenait à Suse, lui offrait de conquérir en son nom la Sardaigne<sup>(6)</sup> : un peu plus tard, Aristagoras, prévoyant la défaite des Ioniens révoltés contre le grand roi, leur proposait d'aller s'y établir<sup>(7)</sup>.

Les Carthaginois fondèrent donc, soit dans des lieux déjà occupés par des Phéniciens, soit ailleurs<sup>(8)</sup>, des colonies dont quelques-unes furent très prospères<sup>(9)</sup>. Ils paraissent avoir

---

1. En 480, il y avait des Sardes dans l'armée d'Hamilcar en Sicile (Hérodote, VII, 163). Mais il n'est pas prouvé que ce fussent des sujets de Carthage. — Strabon (V, 2, 7) dit, sans donner de date, que les Carthaginois (Φοίνιχες... οί έχ Καρχηδόνοϋ) s'emparèrent de la Sardaigne. Conf. Pausanias, X, 17, 9. Diodore (IV, 29) indique que les Carthaginois, lorsque leur puissance se fut accrue, désirèrent se rendre maîtres de l'île et soutinrent pour la posséder des guerres nombreuses et dangereuses.

2. XIX, 1, 3.

3. Justin, XIX, 1, 6.

4. Polybe, III, 22, 7-9 (conf. III, 23, 4-5). (5) III, 22, 1-2.

6. Hérodote, V, 106.

7. Hérodote, V, 124.

8. Nous avons dit (p. 410, n. 5) que Sulci et Caralis sont indiquées par Pausanias comme des colonies carthaginoises. Conf. Étienne de Byzance, s. v. Σύλχοι et Χάρμις ; Claudien, *De bello Gildonico*, 518 : « antiqua ductos Carthagine Sulcos ». Voir encore Démon, dans *Frag. hist. graec.*, I, p. 380, n° 11 : οί τήν Σαρδόνα χατοιχούντες, από Καρχηδονίων όντες ; conf. *ibid.*, I, p. 199, n° 28.

9. Pour Caralis, Nora, Sulei, Tharros (dont la nécropole est particulièrement riche), voir Pais, *Atti del Lincei*, l. c., p. 332-6 ; Perrot, *Histoire de L'Art*, III, p. 230-9. Pour Nora, voir aussi Patroni, *Monumenti antichi dei Lincei*, XIV, p. 109-258. Pour Caralis, Taramelli, *ibid.*, XXI, p. 45-170 (tombs puniques des Ve-IV<sup>e</sup> siècles). — Les Carthaginois s'établirent aussi à Olbia, au Nord-Est de L'île : Pais, *Ricerche storiche*,

transplanté en Sardaigne de nombreux Africains<sup>(1)</sup>, qu'ils durent employer à cultiver le sol<sup>(2)</sup>. Au Sud et à l'Ouest de l'île, ils étendirent leur autorité sur de riches territoires<sup>(3)</sup>, dont ils tirèrent des céréales<sup>(4)</sup> ; ils exploitèrent peut-être des mines<sup>(5)</sup>.

Cependant ils ne domptèrent pas tous les indigènes : il est possible qu'ils ne s'en soient guère souciés et qu'ils se soient contentés d'empêcher ou de punir des incursions dans le pays soumis<sup>(6)</sup> : « Les Carthaginois, écrit Diodore<sup>(7)</sup>, qui, au temps de leur plus grande puissance, se sont rendus maîtres de l'île, n'ont pas pu réduire en esclavage ceux qui l'occupaient avant eux : les Ioléens<sup>(8)</sup> se réfugièrent dans la région montagneuse. Ils y creusèrent des habitations souterraines et ils se livrèrent à l'élevage de nombreux troupeaux... Quoique les Carthaginois les aient souvent attaqués avec des forces imposantes, ils échappèrent à la servitude, protégés par l'accès difficile de leur pays et de leurs demeures souterraines<sup>(9)</sup>. »

Les Sardes mêmes qui devinrent sujets de Carthage ne lui furent pas toujours fidèles : on mentionna une révolte qui éclata

---

p. 349 ; Taramelli, *Notizie degli Scavi*, 1911, p. 227 et surtout p. 240 (inscription punique qui nomme Carthage).

1. Conf. plus haut, p. 351. Cicéron, *Pro Scauro*, XIX, 42 : « A. Poenis admixto Afrorum genere Sardi non deducti in Sardiniam alique ibi constituti, sed amendati et repudiati coloni. » Conf. *ibid.*, VIII, 15 ; VIII, 17 ; XIX, 45 a.

2. Pais, *Atti*, p. 321-2.

3. Pais, *l. c.*, p. 328-340.

4. En 480, Hamilcar, chef de l'expédition de Sicile, envoya une partie de sa flotte en Sardaigne, pour y chercher du blé : Diodore, XI, 20. Des envois de blés à Carthage ou aux armées carthaginoises sont encore indiqués plus tard : Diodore, XIV, 63 (en 396, à l'armée qui assiégeait Syracuse) ; XIV, 77 (à Carthage, peu de temps après) ; XXI, 16, 1 (au temps d'Agathocle). Conf. Pais, *l. c.*, p. 320-1 ; Meltzer, II, p. 499. — Sur la fertilité de la Sardaigne, voir Polybe, I, 79, 6 ; Diodore, IV, 29 ; Strabon, V, 2, 7 ; Pomponius Méla, II, 133 ; Silius Italicus, XII, 375 ; Pausanias, IV, 23, 5, et X 17, 2.

5. On n'en a pas la preuve : Pais, *l. c.*, p. 320. Noter cependant que Sulci, qui fut une ville importante, était située dans l'île de S. Antioco, riche en plomb, et à proximité des gisements d'argent de la région d'Iglesias.

6. Conf. Pais, *l. c.*, p. 323, 326.

7. V, 15 (probablement d'après Timée).

8. Sur ce peuple, voir plus haut, p. 351.

9. Voir aussi Pausanias, X, 17, 9.

peu après l'année 379<sup>(1)</sup>. D'autre part, Pausanias<sup>(2)</sup> raconte, sans indiquer de date<sup>(3)</sup>, que des mercenaires africains et espagnols, envoyés en Sardaigne par les Carthaginois, firent défection, à la suite de contestations pour le partage du butin, et se retirèrent dans les montagnes : les indigènes les appelèrent Balares (Βαλαροί), mot qui aurait signifié fugitifs.

La Sardaigne n'en resta pas moins une île punique, d'où les Carthaginois écartèrent, au IV<sup>e</sup> siècle, les marchands italiens<sup>(4)</sup> et, probablement plus tôt, les Grecs<sup>(5)</sup>, et où leur civilisation s'implanta d'une manière durable, surtout dans les régions côtières<sup>(6)</sup>.

#### IV

Dans un passage que nous avons déjà cité, Thucydide expose que les Phéniciens de Sicile, refoulés par les Grecs, se réunirent

1. Diodore, XV, 24, voir Meltzer, I, p. 311.

2. X, 17, 9.

3. Je ne suis pas disposé à croire, avec Müllenhoff (*Deutsche Altertumskunde*, I, p. 458), que cela se soit passé après la première guerre punique, lors de la révolte des mercenaires qui donna prétexte aux Romains de s'emparer de la Sardaigne (Polybe, I, 79)

4. Tandis que le premier traité conclu entre Carthage et Rome autorisait en Sardaigne le commerce des Romains et de leurs alliés, le second, qui date de 348, contient cette clause (Polybe, III, 24, 11) : — En Sardaigne et en Libye, aucun Romain ne fera de commerce, ne fondera de villes... (il y a ici une petite lacune; on peut suppléer « n'abordera », ou « ne fera d'achats »), sauf pour prendre des vivres et réparer son vaisseau. Si y eut jeté par la tempête, il devra repartir au bout de cinq jours. » — En 378, les Romains auraient, selon Diodore (XV, 27), envoyé une colonie de cinq cents hommes εἰς Σαρδωνίαν. S'agit-il ici de la Sardaigne, ou de quelque ville d'Italie, dont le nom serait altéré ? Voir, sur ce texte ; Meltzer, I, p. 339 et 519 ; Pais, *Ricerche storiche*, p. 557. En tout cas, si une colonie romaine fut véritablement fondée dans l'île, elle ne dura pas.

5. Depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle il y a peu d'objets grecs dans les tombes de Sardaigne (Helbig, *Annali dell' Instituto*, XLVIII, 1876, p. 235 ; Perrot, *l. c.*, III, p. 655 ; von Duhn, dans *Strena Helbigiana*, p. 60, 61, 67 ; Patroni, *Mon. dei Lincei*, XIV, p. 148 (n. 3), 205, 256 ; Taramelli, *ibid.*, XXI, p. 123), et ils ont peut-être été apportés de Carthage sur des vaisseaux puniques.

6. Voir Pais, *Atti, l. c.*, p. 329 et suiv. Pour les inscriptions en langue phénicienne trouvées dans l'île, voir *Corpus inscr. sem.*, I, nos 139-163 ; *Notizie degli scavi*, 1911, p. 240.

à Motyé, à Soloeis et à Panormos, près des Élymes, leurs alliés, « parce que, de là, la distance entre la Sicile et Carthage est la plus courte ». Ceux qui s'étaient rassemblés dans ces villes, peut-être dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, entretenaient donc des relations avec Carthage et comptaient sur son appui. La colonie fondée, vers 580, par Pentathlos au cap Lilybée était une menace pour eux, surtout pour Motyé, voisine du cap. Les Carthaginois durent aussi s'inquiéter de voir les Grecs s'établir dans la partie de l'île qui, étant la plus rapprochée de l'Afrique, commande le détroit et qui fait face au Sud de la Sardaigne. On peut supposer qu'ils intervinrent<sup>(1)</sup>, quoiqu'ils ne soient pas nommés expressément à propos des événements qui suivirent. Les Élymes mentionnés par Thucydide étaient un peuple, venu peut-être d'Orient<sup>(2)</sup>, qui occupait, dans le Nord-Ouest de la Sicile, la région du mont Éryx et quelques villes, dont la principale était Égeste. Les Égestains avaient alors une querelle avec les Grecs de Sélinonte. Pentathlos prit parti pour ces derniers. Il eut à combattre à la fois les Élymes et les Phéniciens<sup>(3)</sup> et fut tué dans une bataille, avec beaucoup d'autres. Les survivants s'enfuirent aux îles Lipari<sup>(4)</sup>.

Avant de faire la guerre en Sardaigne, le général carthaginois Malchus avait pendant longtemps commandé avec succès en Sicile. Prit-il part à la lutte contre Pentathlos ? Ses campagnes se placent; autant qu'il semble, à une époque un peu plus récente,

---

1. Conf. Meltzer, I. p. 157-8.

2. La plupart des auteurs anciens, entre autres Thucydide, les regardent comme des Troyens. Selon Hellanicus, ils seraient venus d'Italie. Meltzer (I, p. 32) croit que c'étaient des indigènes, orientalisés par des influences phéniciennes. D'autres hypothèses ont été présentées. Sur cette question, voir Freeman, *History of Sicily*, I, p. 542 et suiv. ; Dusolt, *Griechische Geschichte*, 2<sup>e</sup> édit., I, p. 375-7.

3. Ceux-ci ne sont, mentionnés que dans le récit de Pausanias,

4. Sur cette affaire, voir Antiochus de Syracuse, *apud* Pausanias, X, 11, 3 (= *Fragm. hist. graec.*, I, p. 181, n° 2) ; Diodore, V, 9, d'après Timée. Meltzer, I, p. 484 ; Freeman, I, p. 441-6, 588 ; E. Meyer, *Griechische Geschichte*, II, p. 680-1 ; Pais, *Storia dell' Sicilia*, I, p. 298.

vers 560-550. Justin dit qu'il soumit une partie de l'île<sup>(1)</sup>.

On ignore ce qui se passa en Sicile au temps de Magon et du vivant de son fils Asdrubal. L'auteur que nous venons de citer prétend qu'encouragés par la mort de ce dernier et excédés des vexations continuelles des Carthaginois, les peuples siliciens firent appel à un frère du roi de Sparte<sup>(2)</sup>. Il s'agit sans doute de Dorieus<sup>(3)</sup>, au sujet duquel Hérodote nous a laissé quelques indications<sup>(4)</sup>. Après avoir échoué dans une tentative pour s'établir sur le littoral des Syrtes<sup>(5)</sup> et être retourné dans le Péloponnèse, Doriens revint en Occident, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(6)</sup>. Il fonda, dans le voisinage du mont Éryx, une ville qu'il appela Heraclea. Mais il ne fut pas plus heureux que Pentathlos. Peu de temps après, les Carthaginois<sup>(7)</sup> et les Élymes d'Égeste l'attaquèrent. Doriens et la plupart de ses compagnons périrent ; Heraclea fut prise par les Carthaginois et détruite. A la tête de ceux qui avaient échappé au désastre, le Spartiate Euryléon s'empara de Minoa, colonie des Sélinontiens<sup>(8)</sup>, puis il renversa

1. XVIII, 7, 1-2 : « ...cum in Sicilia diu feliciter dimicassent (Carthaginienses)... ducem suum Malchum, cuius auspiciis Siciliae partem domuerant. » On s'est demandé s'il n'eut pas à combattre Phalaris, tyran d'Agrigente à cette époque (voir Holm, *Geschichte Siciliens*, I, p. 195).

2. Justin, XIX, 1. 9 : « Siciliae populis propter adsiduas, Karthaginiensium iniurias ud Leonidam fratrem regis Spartanorum concurrentibus, grave bellum natum, in quo diu et varia victoria proelintum est.

3. Il faudrait, dans le passage cité à la note précédente, corriger *Leonidam* en *Leonidae*, comme l'ont fait Gutschmid et Rühl : Dorieus était frère de Léonidas. *Contra* : Unger, *Rheinisches Museum*, XXXVII. 1882, p. 178.

4. V, 43, 46-48 ; VII, 158 et 205. Voir aussi Diodore, IV. 23 (probablement d'après Timée) ; Pausanias, III. 16, 4-5. Holm, I. p. 195-7 ; Meltzer. I. p. 199-200 ; Freeman, II, p. 92 et suiv. ; E. Meyer, II. p. 808 ; Busolt II. P. 757-8 ; Niese, *Hermes*, XLII, 1907, p. 420-2, 453-4 ; Costanzi, *Rivista di filologia classica*, XXXIX, 1911, p. 353-360.

5. Voir plus loin, p. 449-450.

6. On ne saurait préciser davantage, car il n'est pas certain qu'en se rendant en Sicile. Dorieus ait participé avec les Crotoniates à la prise de Sybaris (vers 510), comme le prétendaient les gens de cette ville : ce que niaient les Crotoniates (Hérodote, V. 44). Conf. Niese, dans la *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Dorieus* ; le même, *Hermes*, I. c., p. 423-6.

7. Les Phéniciens, dit Hérodote (V. 46 : ὑπό Φοινίκων), Il se sert ailleurs de ce terme pour désigner les Carthaginois (VII, 167). Diodore (IV, 23) mentionna expressément les Carthaginois.

8. Qui reçut probablement alors le nom d'Heraclea : voir plus haut, p. 408, n. 2.

le tyran Pithagoras de Sélinonte et prit sa place ; mais, bientôt, il fut massacré dans une sédition. Ainsi finit misérablement l'aventure de Dorieus.

Plus tard, Gélon, tyran de Géla depuis 491-490, combattit avec succès les Égestains et les Carthaginois, pour venger la mort de Dorieus et délivrer des marchés dont les Grecs tiraient de grands profits et que Carthage avait sans doute confisqués<sup>(1)</sup>. Nous ignorons les détails de cette guerre, qui ne fut peut-être pas la seule que les Carthaginois aient eu à soutenir dans l'île au début du Ve siècle, avant leur grande expédition de 480<sup>(2)</sup>.

Vers la fin du siècle précédent, le premier traité conclu entre Carthage et Rome mentionnait la partie de la Sicile qui était soumise aux carthaginois<sup>(3)</sup>.

Ce fut donc au VIe siècle<sup>(4)</sup> que ceux-ci établirent leur domination sur une partie de la Sicile occidentale, en dehors du territoire occupé par les Élymes, leurs alliés, qui demeurèrent indépendants, et, semble-t-il, jusqu'aux limites d'Himère, sur la

---

1. Hérodote, VII, 158. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de rejeter l'indication d'Hérodote, comme le font quelques savants, entre autres Meltzer, I, p. 494-5 ; Busolt, II, p. 790, n. 1 ; E. Meyer, III, p. 356. Mais je ne suis pas disposé à admettre les hypothèses trop hardies présentées à ce sujet par Unger (*Rhenisches Museum*, XXXVII, p. 176-184).

2. Justin (XIX, I, 9 : passage cité p. 431, n. 2) dit vaguement que l'appel des peuples de Sicile au frère du roi de sparte fut suivi d'une longue guerre, où le succès furent divers. — Peut-être Unger (l. c., p. 183) a-t-il raison de rapporter à une guerre antérieure à 480 un combat dont parle Polyenus (I, 28, 1). Il s'agit d'une bataille qui eut lieu sur une côte de Sicile. Les Grecs vainqueurs avaient pénétré dans le camp carthaginois et s'apprêtaient à le piller, quand ils furent mis dans une situation critique par des soldats ibères, qui survinrent. Mais ils furent sauvés par un stratagème de Théron (sans doute le tyran d'Agrigente). Busolt (*Rhenisches Museum*. XL, 1885, p. 159) croit que cela se passa à la bataille d'Himère, en 489. — Un autre Théron est mentionné aussitôt après par Polyænus (I, 28, 2). Cet auteur raconte qu'au cours d'une guerre entre les Carthaginois et les Silinontiens, Théron, fils de Miltiade, s'empara par ruse de la tyrannie dans la ville grecque. Cette guerre peut se placer au VIe siècle, ou au début du Ve ; Meltzer, I, p. 493. — Ce fut après 494 qu'un certain Denys de Phocée vint en Sicile et y exerça des pirateries contre les Carthaginois et les Étrusques, en épargnant les Grecs, Hérodote, VI, 17.

3. Polybe, III, 22, 10 : εἰς Σιχελίαν..., ἧς Καρχηδόνιοι ἐπάρχουσι.

4. Unger (l. c., p. 172) soutient à tort que les Carthaginois ne s'établirent définitivement en Sicile qu'à la fin du Ve siècle.

côte septentrionale, et de Sélinonte, sur la côte opposée. Les trois villes de Motyé, de Palerme et de Solonte durent rester libres en droit ; cependant leur alliance avec Carthage était évidemment inégale. Rien ne prouve que, dès cette époque, les Carthaginois aient fondé des colonies dans l'île.

Au commencement du Ve siècle, de puissantes tyrannies s'élevèrent parmi les Grecs de Sicile. Gélon, déjà tyran de Géla qui dominait plusieurs autres cités, s'était emparé du pouvoir à Syracuse ; il y résida depuis 485. Maître de presque toute la Sicile orientale, il disposait d'une belle armée, et surtout d'une excellente cavalerie, d'une flotte nombreuse, de territoires étendus, dont le sol portait de riches moissons. Il était l'allié de Théron, tyran d'Agrigente, ville très prospère, qui possédait, elle aussi, un vaste territoire, depuis la côte méridionale jusqu'au cœur de la Sicile. S'avancant plus loin encore, jusqu'au rivage septentrional, Théron s'empara d'Himère, d'où il chassa le tyran Térillos. Ainsi, de véritables états, dont les capitales étaient Syracuse et Agrigente, se substituaient à des cités isolées et menaçaient de couvrir l'île entière. C'était un grand danger pour les Carthaginois, qui avaient déjà eu des démêlés avec Gélon, peut-être aussi avec Théron<sup>(1)</sup>. Prenant prétexte de l'expulsion de Térillos, qui était leur allié<sup>(2)</sup>, ils résolurent d'engager une lutte décisive, en 480<sup>(3)</sup>.

Les circonstances paraissaient très favorables. Ils savaient que, dans l'île, tous les Grecs ne s'uniraient pas contre eux au Sud, ils avaient pour alliée Sélinonte<sup>(4)</sup> ; au Nord, Anaxilas, tyran de Rhégion, qui s'était emparé de Zancle (Messine), les pressait d'intervenir en faveur de son beau-père Térillos<sup>(5)</sup>. Ils

1. Voir p. 432, n. 2.

2. Hérodote, IV, 163.

3. Pour la date de cette guerre, voir Meltzer, I, p. 490-7 ; Busolt, II, n. à p. 791.

4. Diodore, XI, 21 ; XIII, 55.

5. Hérodote, VII, 165. Anaxilas envoya ses fils en otages au général carthaginois Hamilcar.

savaient surtout que les Grecs d'Orient ne pourraient pas assister leurs frères de Sicile. Le roi de Perse, Xerxès, faisait à cette époque d'immenses préparatifs pour écraser les vainqueurs de Marathon. Loin de penser à prêter à Gélon une aide que, selon Hérodote, ils lui avaient déjà refusée quelques années auparavant<sup>(1)</sup>, les Grecs de la mère patrie lui demandaient de venir à leur secours<sup>(2)</sup>.

On a vu<sup>(3)</sup> que les rois de Perse, maîtres de la Phénicie, s'attribuaient des droits sur les Phéniciens d'Occident. Darius avait peut-être ordonné aux Carthaginois de coopérer à l'invasion de la Grèce; ils se seraient alors excusés, alléguant les guerres continuelles qu'ils avaient à soutenir contre leurs voisins<sup>(4)</sup>. L'historien Éphore<sup>(5)</sup> racontait que, plus tard, au temps où Xerxès préparait son expédition, des députés perses et phéniciens vinrent leur enjoindre d'équiper la plus grande flotte qu'ils pourraient, de passer en Sicile et d'y abattre les Grecs, puis de se diriger vers le Péloponnèse. Les Carthaginois auraient obéi. Nous ne savons pas si cet ordre fut véritablement donné<sup>(6)</sup>, mais on peut admettre<sup>(7)</sup> qu'il y eut tout au moins une entente entre le grand roi et Carthage<sup>(8)</sup>, dont l'intérêt évident était de combiner leurs attaques.

Pour Carthage, le prix de la victoire devait être non seulement la Sicile, si fertile et si favorablement située entre les deux bassins de la mer intérieure, entre l'Afrique et l'Europe, mais

1. Hérodote, VIII, 158 (lors de la guerre mentionnée plus haut, p. 432).

2. Hérodote, VII, 145, 153, 157-162. Éphore, dans *Fragm. hist. graec.*, I, p. 264, n° III. Etc.

3. P. 418.

4. Justin, XIX, I, 12-13.

5. *Fragm. hist. graec.*, I, c.

6. Comme le croit, entre autres, Meltzer, I, p. 210 et suiv.

7. Conf. Freeman, II, p. 160-9, 510-3 ; E. Meyer, III, 556.

8. Diodore (XI. I) parle d'un traité : « Xerxès envoya des députés aux Carthaginois en vue d'une action commune. Il convint avec eux qu'il attacherait les Grecs habitant la Grèce ; que, dans le même temps, les Carthaginois rassembleraient de grandes forces et iraient vaincre les Grecs de Sicile et d'Italie. Conformément à cette convention, les Carthaginois, etc. » Conf. Diodore. XI. 20.

la Méditerranée occidentale tout entière. Isolés sur les côtes de Gaule et d'Espagne, les Phocéens n'auraient sans doute pas tardé à succomber<sup>(1)</sup>.

Nous avons sur cette guerre de Sicile de courtes indications d'Hérodote<sup>(2)</sup> et un récit plus détaillé de Diodore<sup>(3)</sup>, emprunté probablement à Timée<sup>(4)</sup>.

La direction de l'expédition fut confiée au roi<sup>(5)</sup> Hamilcar<sup>(6)</sup>, qui était fils et frère de deux chefs illustres, Magon et Asdrubal, et qui, lui-même, avait peut-être déjà commandé dans l'île<sup>(7)</sup>. Il est vraisemblable que, s'inspirant de la politique impérialiste de sa famille, il avait tout fait pour déterminer ses concitoyens à prendre l'offensive. Carthage mit à sa disposition des forces très importantes : une flotte composée, dit-on, de deux cents vaisseaux de guerre<sup>(8)</sup> et de trois mille transports<sup>(9)</sup>, une armée de trois cent mille hommes<sup>(10)</sup>, levés en Libye, en Ibérie, en Sardaigne, en Corse, en Ligurie, sur le littoral de la Gaule entre le Rhône et les Pyrénées<sup>(11)</sup>. Ces chiffres peuvent être exagérés il est à croire cependant que les Carthaginois n'avaient jamais encore fait un tel effort. Les préparatifs auraient duré trois ans<sup>(12)</sup>.

---

1. On ne voit pas, cependant, qu'ils aient rien fait pour soutenir les Grecs de Sicile.

2. VII, 163.7.

3. XI, 1 et 20-25. Voir aussi XIII, 59 ; 62 ; 94.

4. Voir, parmi les historiens modernes, Holm, I, p. 205 et suiv. ; Meltzer, I, p. 215 et suiv., 500-2 ; Freeman, II, p. 185 et suiv., 518 et suiv. ; Busolt, II, p. 780-797 ; E. Meyer, III, p. 397-400.

5. Hérodote le qualifie de roi des Carthaginois : VII, 105 (conf. 168). Voir aussi Polyænus, I, 27, 2.

6. Polyænus (I, 27, 1-2) l'appelle à tort *Ἰμίλχων*. Cette erreur se retrouve dans un passage de Diodore (XI, 20).

7. Il était l'ami de Térillos, tyran dépossédé d'Himère : Hérodote. VII, 165. Ajoutons que sa mère était originaire de Syracuse (*ibid.*, VII, 166).

8. Diodore, XI, I et 26.

9. *ibid.*, 20.

10. Hérodote, VII, 165. Diodore, XI, 1 et 20 (conf. XIII, 59 et 94 ; XIV, 67).

11. Hérodote, I, c. Diodore (XI, 1) parle de mercenaires recrutés en Italie, en Gaule, en Ibérie, de troupes levées dans toute la Libye et à Carthage même. D'après une indication de Frontin (*Stratag.*, I, 11, 18), il y aurait eu des nègres dans cette armée.

12. Diodore, XI, 1.

Pendant la traversée, une tempête détruisit les vaisseaux qui portaient les chevaux et les chars<sup>(1)</sup>. Le reste de la flotte parvint à Palerme et Hamilcar se dirigea vers Himère, dont la prise par Théron d'Agrigente avait été la cause, ou plutôt le prétexte de la guerre. Arrivé devant la ville, il renvoya ses transports en Afrique et en Sardaigne pour y chercher des vivres ; il tira ses vaisseaux de guerre sur la plage et les entoura d'un retranchement ; les troupes de terre allèrent camper sur des collines à l'Ouest d'Himère. Théron, vaincu dans un combat qui fut livré sous les murs et assiégé, appela son allié Gélon. Celui-ci vint avec cinquante mille fantassins et cinq mille cavaliers. Il s'établit hors de la ville et se contenta d'abord de lancer sa cavalerie sur les ennemis qui se dispersaient dans la campagne<sup>(2)</sup>.

Enfin une grande bataille fut livrée. Hérodote<sup>(3)</sup> dit qu'elle dura une journée entière et se termina par la victoire de Gélon et de Théron. Hamilcar avait disparu et, malgré toutes les recherches, on ne put le retrouver ni vivant, ni mort. Les Carthaginois racontèrent, ajoute l'historien, qu'il était resté dans le camp, à faire des sacrifices et à brûler des victimes, mais que, le soir, voyant la défaite des siens, il s'était jeté lui-même dans le feu. Selon Diodore<sup>(4)</sup>, des cavaliers envoyés par le rusé Gélon se seraient présentés au camp des vaisseaux carthaginois, en se faisant passer pour des auxiliaires venus de Sélinonte. Ils auraient tué Hamilcar, qui offrait un sacrifice à Poséidon, et auraient mis le feu à la flotte<sup>(5)</sup>. Cependant, Gélon avait attaqué les troupes de terre, qui, après une lutte courageuse, se débarrassèrent à la vue de l'incendie des vaisseaux et en apprenant la

---

1. Diodore, XI, 20.

2. Diodore, XI, 20-21.

3. VII, 166-7.

4. XI, 21-22.

5. Polyænus (I, 27, 2) donne une autre version de la mort d'Hamilcar. Mais son récit paraît bien être un simple conte.

mort de leur général. Cent cinquante mille ennemis auraient été massacrés. D'autres, qui s'étaient retirés dans un lieu fortifié, se rendirent parce qu'ils manquaient d'eau<sup>(1)</sup>. Les alliés se partagèrent les prisonniers. En outre, les Agrigentins capturèrent sur leur territoire un grand nombre de fuyards. Ces esclaves échurent soit à la cité d'Agrigente, qui les employa à des travaux publics, soit à des particuliers, qui leur firent cultiver les champs : certains citoyens en possédèrent jusqu'à cinq cents<sup>(2)</sup>. D'autres fuyards avaient pu gagner vingt vaisseaux, qui étaient restés au mouillage. Mais la tempête coula ces bâtiments et il ne revint à Carthage qu'une barque, montée par quelques hommes<sup>(3)</sup>. Tel est le récit que Diodore nous a laissé de la fameuse bataille d'Himère : il est permis de douter qu'il soit exact dans tous ses détails.

On prétendit que cette victoire avait été remportée le même jour que celle de Salamine<sup>(4)</sup>. Quelques années après, en 474, les Syracusains la complétaient en détruisant la flotte étrusque, dans les eaux de Cumes et en sauvant ainsi les Grecs de Campanie<sup>(5)</sup>. En Occident comme en Orient, l'hellénisme triomphait des plus terribles assauts qu'il ait eu à subir. Sur le butin pris aux Carthaginois, Gélon fit des offrandes à Delphes<sup>(6)</sup> et à Olympie<sup>(7)</sup> ; Simonide<sup>(8)</sup>, Eschyle<sup>(9)</sup>,

---

1. Diodore, XI, 22.

2. Diodore, XI, 25.

3. Diodore, XI, 24.

4. Hérodote, VII, 166. Aristote (*Poétique*, XXIII, 3) dit seulement : κατά τους αὐτούς χρόνους. Selon d'autres, le même jour que la bataille des Thermopyles Diodore, XI, 24.

5. Diodore, XI, 51. Pindare, *Pyth.*, I, 72 (137) et suiv. ; conf. *Schol.*, ad locum, où il est dit à tort que les Carthaginois prirent part à cette bataille : voir Meltzer, I, p. 503.

6. Diodore, XI, 26 Simonide, dans *Poetae lyrici graeci* de Bergk, 4e édit., III, p. 485, n° 141. Athénée, VI, 20, p. 231, f. Dittenberger, *Sylloge inscriptionum graecarum*, II, p. 744, n° 910. Voir Homolle, dans *Mélanges Weil* (1898), p. 207-224.

7. Pausanias, VI, 19, 7. Cicéron, *Nat. deorum*. III, 83.

8. *L. c.*

9. Dans une tétralogie dont les Perses faisaient partie, la tragédie intitulée

Pindare<sup>(1)</sup> célébrèrent la gloire de leurs frères de Sicile.

Carthage, découragée par ce désastre<sup>(2)</sup> et craignant peut-être une expédition de Gélon en Afrique<sup>(3)</sup>, n'avait pas tenté de renouveler une entreprise qui lui avait coûté si cher. Elle s'était hâtée de conclure la paix, dont les conditions furent assez douces pour elle<sup>(4)</sup>. Les Grecs devaient s'estimer heureux d'avoir échappé à une catastrophe. Ils voulaient probablement se débarrasser des Carthaginois pour être libres d'intervenir en Orient, où la victoire de Salamine n'avait pas terminé la guerre : ils savaient qu'on leur reprochait de n'avoir pas pris part à la lutte contre Xerxès. On peut aussi supposer que Gélon ne désirait pas expulser définitivement les Carthaginois de la Sicile; le profit aurait été surtout pour l'émule de Syracuse, Agrigente, qui dominait dans l'Ouest de l'île<sup>(5)</sup>. Carthage dut payer une indemnité de guerre de deux mille talents d'argent, élever deux temples<sup>(6)</sup> où le texte du traité fut exposé, promettre de s'abstenir de sacrifices humains<sup>(7)</sup>. Ses alliés traitèrent aussi avec Gélon, qui les épargna<sup>(8)</sup>, sans doute plus par politique que par humanité.

Elle garda ses possessions de Sicile<sup>(9)</sup> et les Grecs purent

---

Γλαῦχος Ποτιεύς paraît avoir célébré les victoires de Platées et d'Himère : voir von Christ. *Geschichte der griechischen Litteratur*, 5e édit., I, p. 277-8.

1. *Pyth.*, I, 79-80.

2. Et aussi, peut-on croire, par la défaite de ses alliés à Salamine.

3. Diodore, XI, 24. Cela est très douteux.

4. Voir Diodore, XI, 24 et 26.

5. Meltzer, I, p. 222.

6. A Syracuse et à Carthage, comme le suppose Meltzer (p. 221), qui doute du reste, que le traité ait contenu cette clause.

7. Cette stipulation, dont on a douté, était indiquée par Théophraste (Schol., à Pindare, *Pyth.*, II, 3). Voir aussi Plutarque, *Reg. et imper. apophthegmata*, Gelo, 1; *De sera numinis vindicta*, (coll. Didot, *Ptutarchi Moralia*, I, p. 208 et 607). — Carthage rémunéra, par une couronne de cent talents d'or (un peu plus de deux kilos et demi), le service que la femme de Gélon, Damrété, prétendait lui avoir rendu en aidant à la conclusion de la paix (Diodore, XI, 26).

8. Diodore, XI, 26.

9. Une clause du traité qu'elle conclut avec Denys l'Ancien, en 405, prouve qu'elle avait depuis longtemps des possessions dans l'Ouest de l'île (Diodore, XIII.114) : Καρχηδονίων εἶναι μὲν τῶν ἐξ ἀρχῆς ἀποίχων ἄλλους καὶ Σιχανούς, etc. — Renforçait-elle la population des vieilles villes phéniciennes ? Pausanias (V, 25, 5 et 6) dit qu'elle

craindre, peu d'années après la bataille d'Himère, qu'elle ne reprit l'offensive<sup>(1)</sup>. Cependant elle ne recommença la guerre qu'à la fin du Ve siècle<sup>(2)</sup>.

Il était nécessaire aux Carthaginois de disposer de Pantelleria, entre la Sicile et l'Afrique. Tout en laissant aux Phéniciens de cette île leur indépendance nominale<sup>(3)</sup>, ils durent se les attacher par une alliance étroite, au VIe siècle au plus tard<sup>(4)</sup>.

Au milieu du IVe siècle, le Périple grec qui porte à tort le nom de Scylax<sup>(5)</sup> indique l'occupation par les Carthaginois des îles de Méliité (Malte), de Gaulos (Gozzo) et de Lampas (Lampédouse, à l'Ouest-Sud-Ouest de Malte)<sup>(6)</sup>. Étienne de Byzance qualifie Méliité de colonie des Carthaginois<sup>(7)</sup>. Il est possible que ceux-ci y aient envoyé de nouveaux colons, après qu'ils eurent pris possession de l'île : on ne sait quand, peut-être au VIIe ou au VIe siècle<sup>(8)</sup>.

---

envoya à Motyé des Phéniciens et des Libyens ; mais il y a peut-être là une confusion avec la ville de Lilybée, fondée par Carthage au début du IVe siècle, pour remplacer Motyé. À propos d'événements qui se passèrent en 391, Diodore (XIV, 47) qualifie Motyé de colonie des Carthaginois, ἀποικος Καρχηδονίων. Si le fait est exact, l'envoi de colons peut avoir eu lieu un certain nombre d'années après la bataille d'Himère. Meltzer (II, p. 98) croit que Motyé, Palerme, Solonte et les Élymes restèrent à peu près indépendants jusque vers le milieu du Ve siècle.

1. Pindare, *Ném.*, IX, 28 (vers l'année 473); Pyth., I, 72 (en 474 ou 470). Conf. E. Meyer, III, p. 627, 628.

2. Paix en Sicile : Diodore, XI, 28 et XII, 26 ; Justin, IV, 2, 7.

3. Voir plus haut, p. 411.

4. Orsi (*Monumenti dei Lincei*, IX, p. 538) est disposé à croire qu'ils s'assurèrent la possession de Pantelleria au début du VIIe siècle. On a découvert dans l'île des poteries corinthiennes (*ibid.*, p. 523 et 532, fig. 56 et 69) et des figurines en terre cuite (p. 528-536, fig. 61-65), qui datent du VIe siècle. Il n'est pas impossible qu'elles aient été apportées de Carthage, car des objets semblables se retrouvent dans les tombes de cette ville.

5. Pour la date de ce Périple, voir Unger, *Philologus*, XXXIII, 1874, p. 29-45 : en l'année 347.

6. § 111 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 80) : νήσοι τρεῖς μικραί... ὑπό Καρχηδονίων οἰχούμεναι Μελίτη, πόλις χαί λιμῆν, Γάυλος τόλις, Λαμπάς αὐτῆ πύργους ἔχει δύο ἢ τρεῖς. Le Périple indique une distance d'un jour entre Pantelleria et le cap Lilybée, ce qui prouve que l'île servait de point de relâche. — Les catacombes de Lampédouse ne sont sans doute pas puniques, quoi qu'en dise Tissot (*Géographie*, I, p. 230).

7. S. v. Μελίτη : ἔστι χαί πόλις ἀποικος Καρχηδονίων. Tite-Live (XXI, 51) mentionne la garnison carthaginoise qui occupait Malte en 218.

8. Vers le VIe siècle, selon Mayr, *die Insei Malta*, p. 82. Il remarque que la façon

## V

L'histoire des Carthaginois en Espagne est fort obscure pour la période antérieure aux conquêtes des Barcides (au III<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>).

Il est certain qu'en 348, ils avaient des intérêts à défendre dans le Sud de la péninsule : le traité qu'ils conclurent à cette date avec les Romains interdisait à ceux-ci de faire du butin et du commerce et de fonder des villes au delà de Mastia de Tarséion<sup>(2)</sup> (c'est-à-dire Mastia, dans le pays de Tarséion<sup>(3)</sup>) : il s'agissait probablement du lieu où Carthagène fut fondée plus tard<sup>(4)</sup>, près du cap de Palos.

A la même époque, le Périple de Scylax indiquait sur la côte d'Europe, au delà des Colonnes d'Héraclès, un grand nombre de places de commerce occupées par les Carthaginois<sup>(5)</sup>. Éphore, qui écrivait vers le même temps<sup>(6)</sup>, signalait, en deçà du

---

dont Héculée indiquait Gaulos (*Fragm. Hist. graec.*, I, p. 24, n° 313 : Γαῦλος, νήσος τῆ Καρχηδόνι) permet de supposer que cette île appartenait alors aux Carthaginois.

1. Voir à ce sujet Meltzer. I, p. 164-8 (et 486), 181-2, 314, et II, p. 102-4, 493-533 ; Atenstädt, dans *Leipziger Studien*, XIV, 1891, p. 45-60 ; Kirner, dans *Studi storici*, II, 1823 p. 190-202 ; E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 675-8 ; Jullian, *Revue des études anciennes*. V, 1903, p. 316-323.

2. Polybe, III, 24, 4 : Μαστίας Ταρσηίου μὴ λήζεσθαι ἐπέχεινα Ρωμαίους, μὴδ ἔμπορεύεσθαι, μὴδέ πόλιν χτίζειν.

3. Voir plus haut, p. 406, n. 3. Meltzer (I, p. 520) propose de lire Ταρσηίων (= Mastia Tartessorum), ce qui n'est pas nécessaire. Conf. E Meyer, II, p. 687.

4. La ville de Μαστία est mentionnée par Étienne de Byzance, s. v. (qui, dit-il d'après Hécatée, sont un peuple voisin des Colonnes d'Héraclès, en Europe). Elle est probablement identique à l'*oppidum Nassienum*, a l'*urbs Massiena*, que Festus Aviénius (*Ora maritima*, 449-450, 452) indique dans un site qui convient à celui de Carthagène : Müllenhoff. *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 152 et suiv. ; Meltzer, I, p. 341. Rühl (*Neue Jahrbücher für Philologie*, CXXXVII, 1888, p. 347-352) croit même que, par ces expressions, Aviénius a voulu désigner la ville de Carthagène (fondée au II<sup>e</sup> siècle) : ce qui ne me paraît, pas admissible. Unger (*Philologus*, IV<sup>e</sup> Supplementhand, 1884, p. 242-4) place l'*urbs Massiena* plus au Sud-Ouest, à Aguilas.

5. § 1 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 16) : Ἀπό Ἡρχλείων Στηλών τῶν ἐν τῇ Εὐρώπῃ ἐμπόρια πολλά Καρχηδονίων.

6. Éphore, qui avant de mourir, acheva le vingt-neuvième livre de son histoire,

détroit, sur le rivage méridional de l'Espagne, des Libyphéniciens, colons établis par Carthage<sup>(1)</sup>. Ces Libyphéniciens sont aussi mentionnés par Festus Aviénius<sup>(2)</sup>, dont le poème reproduit, pour la description du littoral méditerranéen de la péninsule, un Périple grec, rédigé au plus tard au début du IV<sup>e</sup> siècle.

Pouvons-nous remonter plus haut ?

A la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au siècle suivant appartiennent de nombreuses sépultures qui ont été retrouvées en Andalousie, dans la région de Carmona (à l'Est de Séville)<sup>(3)</sup>, et aussi sur le littoral Sud-Est de l'Espagne, entre Carthagène et Almeria<sup>(4)</sup>. Les dispositions des tombes, les rites funéraires et une partie du mobilier prouvent que les morts étaient des indigènes<sup>(5)</sup>. Mais ces tombeaux contiennent un grand nombre d'objets, poteries, bijoux, ivoires ou os gravés, œufs d'autruches peints et gravés, verroteries, qui sont de fabrication phénicienne. Ont-ils été faits à Carthage ? C'est possible<sup>(6)</sup>, mais on ne saurait l'affirmer. Et quand même nous en aurions la preuve, il ne s'ensuivrait pas que les Carthaginois aient eu alors des possessions dans le Midi de la péninsule ; peut-être se contentaient-ils d'apporter des marchandises sur quelques points du littoral. A partir de

---

travaillait encore à cet ouvrage après le passage d'Alexandre en Asie (en 334) : voir Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 21 (Migne, Patr. gr., VIII, p. 876). On a même des raisons de croire que le vingt-septième livre ne fut écrit qu'après cette date (Laqueur, dans *Hermès*, XLVI, 1911, p. 336). Mais Éphore s'était mis à l'œuvre beaucoup plus tôt. L'indication dont nous parlons se trouvait probablement au quatrième livre (Εύρώπη).

1. Pseudo Seymnus, 195-8 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 203), d'après Éphore :

Τῶν πρὸς τὸ Σαρδῶον δὲ πέλαγος χειμένων  
Οἰχοῦσι Λιβυφοίνιχες, ἐχ Καρχηδόνας  
Ἀποικίαν λαβόντες.

2. *Ora*, 421 : « Nam sunt feroces hoc Libyphoenices loco ».

3. Bonsor, *Revue archéologique*, 1899, II, p. 126-159, 232-325, 376-391 ; conf. Hübner, *Revista de archivos*, IV, 1900, p. 338-351.

4. A Herrerias, à trois kilomètres de la mer ; à Villaricos, sur la mer (les plus anciennes tombes de la nécropole) : voir Siret, *Villaricos y Herrerias* (Madrid, 1908).

5. Conf. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 683.

6. Naturellement, les œufs d'autruche sont venus d'Afrique, brut, ou ouvrés.

480, des Ibères sont mentionnés dans les armées puniques de Sicile<sup>(1)</sup>. Mais c'étaient des mercenaires, recrutés dans des régions qui ne dépendaient sans doute pas de Carthage. D'autre part, l'absence de toute stipulation relative à l'Espagne dans le traité conclu avec Rome à la fin du VI<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup> ne prouve pas péremptoirement que Carthage n'eût point encore pris pied dans cette contrée<sup>(3)</sup> : on peut supposer que les navigateurs romains ne s'avançaient pas aussi loin vers l'Ouest<sup>(4)</sup> et qu'il était superflu de rédiger des clauses qui devaient demeurer sans effet. Il ne serait guère plus prudent d'affirmer<sup>(5)</sup> que les Carthaginois n'aient rien possédé en Espagne vers l'année 500, parce qu'ils ne sont pas nommés dans les rares fragments relatifs à la péninsule qui nous sont restés de l'ouvrage géographique d'Hécatée<sup>(6)</sup>.

Ainsi, nous manquons d'arguments décisifs soit pour soutenir, soit pour nier l'existence d'une occupation punique au delà du IV<sup>e</sup> siècle<sup>(7)</sup>. Il est probable, cependant, que les Carthaginois

1. Conf. plus haut, p. 435 ; voir aussi p. 452, n. 2.

2. Je ne crois pas qu'il soit possible de placer en Espagne le Καλόν ἀρωτήριον indiqué par ce traité (Polybe, III, 22, 5) : opinion de quelques savants, entre autres Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 150 (il l'identifie avec le cap de Palos) ; C. Th. Fischer, *De Hannonis Carthaginensis Periplo* (1893), p. 83-84 (cap de la Nao) ; Häbler, *Berliner philologische Wochenschrift*, 1894, p. 1281-5 ; Th. Reinach, *Rev. des études grecques*, XI, 1898, p. 44, n. 3. Contra : E. Meyer, *Geschichte*, II, p. 709. Pour ce « Beau promontoire », voir plus loin, p. 455 et 457.

3. Comme le pensent Movers, II, 2, p. 650 ; Müllenhoff, *l. c.*, p. 499 ; E. Meyer, II, p. 708 ; etc.

4. Kirner (*l. c.*, p. 197-8) croit que les Étrusques et même les Marseillais ont pu leur barrer la route de ce côté.

5. Opinion de Müllenhoff, I, p. 111 ; d'Atenstädt, *l. c.*, p. 44, 47.

6. Vers 440, Hérodote (*Fragm. Hist. graec.*, II, p. 34, n° 20) ne mentionne pas non plus les Carthaginois dans une énumération des peuples du littoral de l'Espagne méridionale ; d'où Unger (*Philologus*, IV<sup>e</sup> Supplementhand, p. 198-9) et Atenstädt (*l. c.*, p. 45-47) concluent qu'ils ne s'étaient pas encore établis sur cette côte. *Contra* : Kirner, *l. c.*, p. 192-3.

7. On lit dans Pline l'Ancien (III, 8) : « In universam Hispaniam M. Varro pervenisse Hiberos et Parsas et Phoniciens Celtasquen et Poenos tradit. » Varron plaçait donc la venue des Carthaginois en Espagne après celle des Celtes. Mais nous ignorons quand ceux-ci pénétrèrent dans la péninsule ; ce ne fut peut-être pas avant le IV<sup>e</sup> siècle : voir Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, II, p. 568, n. 4, et p. 576, n. 1. D'ailleurs, il faudrait savoir si Varron ne faisait pas allusion à la conquête d'une grande

s'implantèrent en Espagne à une époque beaucoup plus lointaine. On sait que, dès le milieu du VIIe siècle, ils avaient occupé l'île d'Ibiza, à peu de distance de la cote ibérique<sup>(1)</sup>. Alors qu'au siècle suivant, ils donnaient des preuves de leur activité et de leur force en Sicile et en Sardaigne, ils ne pouvaient pas se désintéresser d'une contrée qui, bien plus que ces deux îles, avait enrichi les Phéniciens pendant fort longtemps. Ils ne pouvaient pas l'abandonner aux entreprises audacieuses de ces Phocéens, qu'ils eurent à combattre, sans doute plusieurs fois, au VIe siècle, dans les eaux de la Méditerranée occidentale. Ce serait donc vers le même temps, dans la seconde moitié de siècle, que nous serions disposé à placer leur intervention en Espagne<sup>(2)</sup>.

Elle fut motivée, selon Justin<sup>(3)</sup>, par une attaque d'indigènes contre Gadès. Les Carthaginois envoyèrent du secours à leurs frères et, par une heureuse expédition, les délivrèrent du danger qui les menaçait.

Peut-être les Gaditains, débarrassés de leurs ennemis, regrettèrent-ils d'avoir accepté l'assistance de protecteurs trop

---

partie de l'intérieur de l'Espagne par les Barcides, au IIIe siècle (comme Strabon, dans un passage où il dit à peu près la même chose : III, 4, 5), en négligeant les établissements plus anciens que les Carthaginois possédaient sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan.

1. Voir p. 423.

2. M. Jullian (*Rev. des études anciennes*, V, 1903, p. 324, n. 2; *Histoire de la Gaule*, I, p. 219) place dubitativement vers 540 la prise de possession de Gadès par les Carthaginois. M. Sieglin (*Verhandt des siebenten Geographen-kongresses*, Berlin, 1899, II, p. 851) dit qu'elle eut lieu en 470 ou 478 ; je ne sais sur quoi il se fonde. — Vers 430, Hérodote (III, 115) confesse son ignorance sur les contrées de l'Europe occidentale, que les géographes ioniens du VIe siècle connaissaient peut-être mieux que lui. Il déclare que, malgré ses recherches, il n'a pu trouver aucun témoin oculaire pour le renseigner sur ces pays. Vers 469, Pindare (*Néméennes*, III, 20-21) dit qu'il n'est pas facile de pénétrer dans la mer impraticable, au delà des Colonnes d'Héraclès (conf. *Ném.*, IV, 69 : vers l'année 465). Aux temps de Pindare et d'Hérodote, il n'était sans doute plus permis aux marins grecs de franchir le détroit de Gibraltar et l'on peut supposer que c'était Carthage, maîtresse du passage et de Gadès, qui les écartait de la mer extérieure.

3. XLIV, 5, 2-3 : « .... invidentibus incrementis novae urbis finitimis Hispaniae populis ne propterea Gaditanos bello incessentibus, auxilium consanguineis Karthaginienses misere. Ibi felici expeditione et Gaditanos ab iniuria vindicaverunt et maiore iniuria partem provinciae imperio suo adiecerunt. »

puissants et tentèrent-ils de recouvrer leur pleine indépendance. Une indication, malheureusement trop brève, nous fait connaître un siège de Gadès par les Carthaginois, siège qui semble s'être terminé par la prise de la place<sup>(1)</sup>. Carthage laissa probablement à la vieille cité le titre d'alliée<sup>(2)</sup>, mais, depuis lors, elle disposa du grand marché du Sud de la péninsule, du grand port de l'extrême Occident<sup>(3)</sup>.

Intervenant en Espagne, les Carthaginois devaient se heurter aux Phocéens. Justin<sup>(4)</sup> mentionne une guerre qui éclata entre eux et les Marseillais, à la suite de la capture de barques de pêche ; nous ignorons dans quels parages : peut-être sur la côte orientale de la péninsule<sup>(5)</sup>. « Les Marseillais, ajoute cet auteur, mirent souvent en déroute les forces carthagoises; ils accordèrent la paix aux vaincus et lièrent amitié avec les Espagnols<sup>(6)</sup>. »

Quand eut lieu la lutte dont nous avons conservé un si vague

---

1; Athénée, Περὶ μηχανημάτων, dans Wescher, *Polioretique des Grecs* (1867), p. 9 ; conf. de Rochas, dans *Mélanges Graux* (1884), p. 784. Vitruve, X, 13, 1-2 (d'après la même source) : « Carthaginenses ad Gades oppugnandas castra posuerunt... Deiceit Pephrasmenos) Gaditanuorum murum. »

2. Dans Tite-Live, XXVIII, 37, 1, le général carthaginois Magon se qualifie de « socius nique amicus » des Gaditains. Gadès est la seule ville phénicienne d'Espagne qui ait battu monnaie au temps de la domination punique dans cette contrée.

3. Gadès fut plus tard le point de départ des conquêtes d'Hamilcar Barca en Espagne : Diodore. XXV, 10, 1.

4. XLIII, 5, 2 ; « (Massilienses) Karthaginiensium exercitus, cum bellum captis pascatorum navibus ortum esset, saepe fuderunt pacemque victis dederunt ; cum Hispanis amicitiam iunxerunt. » Meltzer (I, p. 486) remarque qu'exercitus doit être une traduction impropre d'un terme grec qui indiquait sans doute des forces navales.

5. Conf. Meltzer, I, p. 164.

6. Pausanias (X, 18, 7) nous apprend que les Marseillais offrirent à Delphes une statue d'Apollon, sur le butin enlevé aux Carthaginois dans une bataille navale. Il est possible qu'il s'agisse d'une de ces victoires dont parle Justin, mais on ne saurait l'affirmer, car il y eut probablement plus d'une guerre entre Marseille et Carthage. Ailleurs encore (X, 8, 6), Pausanias fait allusion à une victoire navale remportée par les Marseillais sur les Carthaginois ; il dit qu'elle eut lieu lors de la fondation de la colonie, événement qu'il place au temps de la fuite des Phocéens, assiégés par les Perses (voir plus haut, p. 425), Peut-être a-t-il commis des confusions. Des trophées, qui existaient encore à Marseille au 1er siècle avant J.-C. (Strabon, IV, 1, 5), rappelaient des victoires navales remportées par les Marseillais « sur ceux qui leur avaient disputé la mer ».

souvenir ? Fut-ce peu après la fondation de Marseille, au temps où les Phocéens entretenaient des relations amicales avec les Tartessiens et allaient trafiquer chez eux, où ils s'établissaient sur le littoral de l'Est de l'Espagne<sup>(1)</sup> ? Ou faut-il reporter cette guerre à une date plus récente, au Ve siècle<sup>(2)</sup> ? Il est impossible de le dire. Mais quelles qu'aient été les vicissitudes de la rivalité de Marseille et de Carthage en Espagne, on doit admettre qu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, Carthage était maîtresse de la côte jusqu'à Mastia, limite imposée par elle aux Romains, et sans doute aussi aux Grecs. Plus au Sud, les Phocéens avaient fondé Mænacé<sup>(3)</sup>. Elle fut détruite<sup>(4)</sup>, on ne sait quand<sup>(5)</sup>, probablement par les Carthaginois.

Entre le détroit de Gibraltar et Mastia, ceux-ci s'établirent en divers lieux, soit qu'ils aient occupé de vieilles cités phéniciennes, soit qu'ils aient fondé des colonies nouvelles, soit qu'ils aient créé des comptoirs dans des villes indigènes.

Nous avons dit<sup>(6)</sup>, que le vieux Périple grec, source d'Aviénus,

1. Dans cette hypothèse, le texte de Thucydide cité p. 424 pourrait se rapporter aux mêmes événements : conf. Meltzer, II, p. 502 (voir aussi le même. I, p. 167, 168, 481).

2. Müllenhoff, I, p. 180. Sonny, *De Massiliensium rebus quaestiones* (Saint-Pétersbourg, 1887), p. 6, 14, 71-72. Atenstädt, l. c., p. 57. Jullian, *Histoire*. I, p. lui, 391, 394-5 (peu avant la prise de Rome par les Gaulois).

3. Voir p. 413.

4. Strabon (III, 4, 2) parle de ses ruines.

5. Vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle : Meltzer, I, p. 167 et 481, et Jullian, *Revue des études anciennes*. V, p. 324 (conf. Histoire, I, p. 219). Vers le début du Ve : Sieglin, l. c., p. 851. Vers la fin du Ve : Atenstädt, l. c., p. 57-58 ; E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 677. Au début du IV<sup>e</sup> : Sonny, l. c., p. 74-75. Au III<sup>e</sup>, au temps des conquêtes des Barcides en Espagne : Müllenhoff, l. c., I, p. 180. — Nous lisons dans Aviénus (Ora, 426-7) que *Menace* était un ancien nom de *Malacha* : d'où l'on a pu conclure qu'au temps où fut composé le Périple reproduit par cet auteur (au plus tard eu début du IV<sup>e</sup> siècle), la ville grecque avait été remplacée par une ville phénicienne. Mais il est fort douteux que Mænacé ait occupé le site de Malaca et cette erreur probable n'est peut-être pas imputable au vieux Périple (voir plus haut, p. 413, n. 4). — Vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, Éphore paraît avoir indiqué Mænacé comme une cité existante (voir *ibid.*, n. 3). Cependant nous ne croyons pas qu'elle ait été encore debout en 348, lors du traité par lequel les Carthaginois interdisaient aux Romains de fonder des villes au delà de Mastia. Là où ils ne souffraient pas de colonies italiennes, ils ne devaient pas souffrir de colonies grecques.

6. P. 440-1.

et Éphore indiquaient des Libyphéniciens en deçà du détroit. On sait aussi par Aviénius que les Phéniciens (ce qui peut signifier les Carthaginois) avaient fondé de nombreuses villes sur le littoral qui s'étend à l'Ouest du cap de Gata<sup>(1)</sup>. Des textes de l'époque romaine nous font connaître l'importance des éléments puniques dans la population de la côte méridionale de l'Espagne<sup>(2)</sup> ; il est vrai qu'au IIIe siècle, la famille des Barcides les avait renforcés<sup>(3)</sup>. Après la chute de la domination carthaginoise, Malaca (Malaga), Sexi et Abdéra (entre Malaga et Almeria) frappèrent des monnaies à légendes puniques<sup>(4)</sup> ; on peut croire que la civilisation phénicienne qui se maintenait dans ces villes s'y était implantée depuis longtemps, soit avant, soit après la venue des Carthaginois en Espagne<sup>(5)</sup>. Strabon dit que Malaga présentait un aspect phénicien<sup>(6)</sup> et que des Phéniciens avaient fondé Abdéra<sup>(7)</sup>. Il est possible aussi que Cartéia, dans la baie d'Algésiras, ait été une vieille ville phénicienne ou punique<sup>(8)</sup>. Entre Almeria et Carthagène, des Carthaginois

1. *Oro*, 438-440 ; ... porro in isto litore steterae crebrae civitates antea, phoenisque multus habuit hos pridem locos.

2. Pline, III, 8 : « Orant enim (entre le détroit et un point de la côte voisin d'Almeria) in universum originis Poenorum existimavit M. Agrippa. » Ptolémée, II, 4, 6 : Βαστούλων τών χαλουμένων Ποινών (depuis le détroit jusqu'à Baria, entre Almeria et Carthagène) ; conf. Marcien d'Héraclée, II, 9 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 544). On trouve dans Appien (*Iber.*, 56) le terme Βλαστοφοίνιχες (= Βαστουλοφοίνιχες).

3. Appien (*l. c.*) dit de ses Βλαστοφοίνιχες : ... οίς φασίν Άννίβαν τόν Καρχηδόνιον έποικήσαι τινάς έχ Λιβύης χαί παρά τούτο χληθήναι Βλαστοφοίνιχας.

4. Hübner, *Monuments linguae ibericae*, nos 136-8.

5. Vers 500, Hécatée paraît avoir rangé Σίξος (Sexi) parmi les villes des Μαστιηνοί (Étienne de Byzance. s. v, *Fragm. hist. graec.*, I, p. 1, n° 9). Peut-être ne devint-elle que plus tard une colonie carthaginoise.

6. III, 4, 2 : Φοινιχιχή τώ σχήματι.

7. III, 4, 3 : Αβδηρα, Φοινίχων χτίσμα χαί αύτή. M. Th. Reinach (*Rev. des études grecques*, XI, 1900, p. 54) croit cependant que le nom d'Abdéra indique que ce fut d'abord une colonie ionienne ; conf. Clerc, *Rev. des études anciennes*, VII, 1905, p. 353).

8. Strabon (III, 4, 7) la qualifie de vieille ville et ajoute, d'après Timosthène, qu'elle s'appelait autrefois Ηραχλεία (le texte qui nous est parvenu donne par erreur Κάλπη au lieu de Καρτηία) ; peut-être dut-elle ce nom à l'Hercule tyrien, Melqart. On a voulu retrouver dans Cartéia le mot phénicien *qart*, ville (Hübner, *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. Cartela, col. 1919, croit le nom ibère).

s'établirent au lieu appelé aujourd'hui Villaricos<sup>(1)</sup>, à l'embouchure du rio Almanzora, près des mines d'argent de la sierra Almagrera. On a découvert à Villaricos une épitaphe punique, dans un cimetière du IV<sup>e</sup> siècle, où les objets puniques abondent<sup>(2)</sup>. Cependant le gros de la population paraît avoir été indigène<sup>(3)</sup>.

Il ne semble pas que des colonies de Carthage aient existé au delà de Mastia, du moins vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>(4)</sup>. Nous savons que le traité conclu en 348 fixa ce port comme limite aux navigations des Romains : les Carthaginois n'avaient donc rien à protéger sur les rivages qui s'étendaient plus au Nord<sup>(5)</sup>.

En dehors du détroit, un passage déjà cité de Scylax mentionne de nombreux marchés carthaginois sur le littoral espagnol<sup>(6)</sup> ; il est confirmé par Aviénius, qui parle de bourgs et de villes<sup>(7)</sup>. Mais, sauf Gadès, les noms de ces établissements ne nous sont pas connus<sup>(8)</sup>.

1. Dans le voisinage de l'antique Baria.

2. Berger et Delattre, *Comptes rendus de l'Acad. Des inscriptions*, 1904, p. 55-57. Siret, dans *l'Anthropologie*, XVIII, 1907, fig. à la p. 203. Le même, *Villaricos y Herrerias*, pl. XX.

3. Celtibérique, selon Déchelette, *Rev. Archéologique*, 1908, II, p. 409.

4. Aviénius (*Ora*, 459-460) indique un établissement phénicien plus au Nord, à l'embouchure de la Segura, entre le cap de Palos et le cap de la Nan : « ista Phoenices prius loca incolebant ». Il est donc vraisemblable qu'entre la composition du Périple, source d'Aviénius, et le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, la domination punique a reculé sur cette côte.

5. Ce fut Hamilcar Barca qui, au III<sup>e</sup> siècle, fonda *Ἀχρα Λευχή* (*Lucentum*, Alicante), entre les caps de Palos et la Nao : voir Meltzer, II, p. 401. Ausone (*Lettres*, XXIV, 68-69) qualifie *Barcino* de « punien » ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour faire de Barcelone une colonie punique.

6. Voir p. 440.

7. *Ora*, 375-7 :

Ultra has columnas, propter Europae latus,  
Vicos et urbis incolae Carthaginis  
Tenuere quondam.

Müllenhoff (I, p. 206) croit que ce passage a été emprunté à Eucléon d'Athènes, contemporain de Périclès ; mais il ne le prouve pas (voir Unger, *Philologus* IV<sup>e</sup> Supplementhand, p. 232, n. 40). — Aviénius (l. c., 309 et suiv.) dit aussi que les Carthaginois ont occupé Erythia, l'île de Léon, qui portait Gadès.

8. Une tradition gaditaine prétendait que les Phéniciens, avant de fonder Gadès, pensèrent à s'établir dans une île d'Héraclès, voisine d'Ouoba, entre les embouchures de Guadalquivir et de la Guadiana (Strabon, III, 5, 5). Peut-être y avait-il là un

La domination punique s'étendit-elle à l'intérieur des terres ? Des indications de Justin et de Polybe pourraient le faire croire. L'abrégiateur de Trogue-Pompée dit qu'après avoir secouru Gadès, menacée par des peuples voisins, les Carthaginois ajoutèrent à leur empire une partie de la province<sup>(1)</sup>, c'est-à-dire, semble-t-il, du pays qu'occupaient les agresseurs. Polybe<sup>(2)</sup> affirme qu'au début de la première guerre contre Rome, ils étaient maîtres de beaucoup de parties de l'Ibérie. Mais, à part ces textes, qui, comme on le voit, sont assez vagues, nous n'avons aucune preuve de l'existence d'un territoire, punique en Espagne, avant la seconde moitié du IIIe siècle<sup>(3)</sup>. Ce fut Hamilcar Barca qui entreprit résolument la conquête de la péninsule, au delà des côtes.

## VI

Nous ne savons rien sur les relations que les Carthaginois purent entretenir, à la fin du VIIe siècle et pendant la plus grande partie du sixième, avec les Grecs qui s'étaient établis en Cyrénaïque. Ceux-ci ne paraissent pas avoir supplanté des Phéniciens dans cette contrée<sup>(4)</sup> : Carthage n'avait donc pas de pressantes raisons de les combattre.

Mais leurs ambitions se portèrent plus loin vers l'Ouest. Hérodote<sup>(5)</sup>, parle d'une prédiction qui aurait été faite à Jason et à ses compagnons : cent villes grecques devaient s'élever autour

---

établissement phénicien d'époque ancienne (il existait des gisements d'argent très importants au Nord d'Onoba).

1. Texte cité p. 443, n. 3. Justin ajoute : « Postea quoque hortantibus priumae expeditionis auspiciis, Hamilcarem imperatorem... ad occupandam provinciam miser. »

2. I., 10, 5 : τῆς Ἰβηρίας ὑπήχοα πολλά μέρη πεποιημένου.

3. Conf. Meltzer, II, p. 103-4. Il fait remarquer qu'avant les conquêtes des Barcides, les Ibères qui servirent dans les années carthaginoises sont toujours indiqués comme des mercenaires.

4. Voir plus haut, p. 368.

5. IV, 179.

du lac Tritonis, si un descendant des Argonautes s'emparait d'un trépied de bronze, laissé par Jason dans ces parages. L'historien dit aussi<sup>(1)</sup> qu'un oracle annonçait que l'île de Phla, située au milieu du lac, serait colonisée par les Lacédémoniens. Le lac Tritonis répond peut-être au fond de la petite Syrte<sup>(2)</sup> et Phla à l'île de Djerba : en tout cas, lac et île étaient de ce côté dans la pensée d'Hérodote, qui n'avait que des renseignements incertains.

Il y eut sans doute quelque rapport entre ces visées des Lacédémoniens sur la région des Syrtes et l'entreprise de Dorieus, fils du roi de Sparte Anaxandrides<sup>(3)</sup>. Ne voulant pas vivre auprès de son frère Cléomène, qui avait hérité de la dignité royale, Dorieus partit, peu d'années avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle, avec un certain nombre d'émigrants, parmi lesquels se trouvaient quelques Spartiates, et il alla fonder une colonie en Libye. Il fut guidé par des Théréens, c'est-à-dire par des gens de même origine que la plupart des colons de Cyrène : ces derniers durent être favorables au projet<sup>(4)</sup>. Dorieus s'établit entre les deux Syrtes, à l'embouchure de la rivière Cinyps (l'oued Oukirré actuel<sup>(5)</sup>, à dix-huit kilomètres au Sud-Est de l'endroit où les Phéniciens avaient jadis fondé Leptis. Le lieu était bien choisi, dans un pays où le sol offrait des ressources, quoique Hérodote en ait exagéré la fertilité<sup>(6)</sup>. Il est probable qu'à cette époque la colonie de Leptis était déchue, ou même avait

---

1. IV, 178.

2. Opinion de Meltzer (I, p. 427), de Müller (édit. de Ptolémée, II, à p. 625) et d'autres; combattue par Tissot, *Géographie*, I, p. 136 et 141.

3. Pour ce qui suit, voir Hérodote, V, 42. Meltzer, I, p. 182-5 ; Busolt, 2e édit., II, p. 756-7 ; E. Meyer, II, p. 806-7.

4. Philippe de Crotone, qui, ayant dit quitter sa patrie, s'était retiré à Cyrène, devint un des compagnons de Dorieus et prit part à l'expédition de Sicile (Hérodote, V, 47). Peut-être avait-il participé auparavant à l'expédition de Libye Niese, *Hermes*, XLII, 1907, p. 425.

5. Méhier de Mathuisieulx, *Nouvelles Archives des missions*, XIII, 1904, p. 96. Cette rivière, est appelée aussi oued el Khaâne, oued el Mghar et Grine : Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 52 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 144.

6. IV, 198. Conf. plus haut, p. 69-70.

disparu : la ville punique que signalent des documents postérieurs fut appelée par les Grecs Νεάπολις<sup>(1)</sup>, nom qui indique peut-être une nouvelle fondation sur un site anciennement occupé. On peut croire aussi que Carthage n'avait pas encore étendu sa domination de ce côté : autrement l'acte du prince lacédémonien aurait été trop audacieux et aurait provoqué des hostilités immédiates.

Ce fut seulement au bout de trois ans que les Carthaginois, unis à des indigènes de la côte, les Maces<sup>(2)</sup>, chassèrent Dorieus, qui retourna dans le Péloponnèse<sup>(3)</sup>. Les ruines de sa colonie se voyaient encore au milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>(4)</sup>.

Carthage affirme ainsi sa volonté de se réserver les rivages méridionaux du golfe syrtique. Elle empêcha les Grecs de renouveler la tentative de Dorieus en fixant, au fond de la grande Syrte, une limite qu'ils ne devaient point dépasser. D'après ce que nous venons de dire, cette frontière n'existait pas à la fin du VI<sup>e</sup> siècle. Hérodote (vers 430) paraît l'ignorer et il ne parle pas plus des carthaginois que des Phéniciens dans les quelques pages qu'il consacre aux populations des côtes africaines, à l'Ouest de la Cyrénaïque<sup>(5)</sup> ; il est vrai qu'il se propose de faire connaître les mœurs des indigènes et qu'il omet sans doute à dessein les colons d'origine étrangère<sup>(6)</sup>. Mais la frontière était certainement constituée lors de la rédaction du périple de Scylax, au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Après avoir énuméré un certain nombre de villes,

---

1. Périple de Scylax, § 109 et 110 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 85 et 86). Strabon, XVII, 3, 18. Ptolémée, IV, 3 3. Denys le Périgète, 205 (*Geogr. gr. min.*, II, p. 113).

2. Μάχαι.

3. Voir plus haut, p. 431.

4. Scylax, § 109 (p. 85) : χωρίον χαλόν χαί πόλιςθ ή όνομα Κίνυψ έστι δέ έρημος.

5. IV, 172-180, 186-194. Il invoque pourtant le témoignage des carthaginois au sujet de l'île Κύραυις (IV, 195), c'est à dire de Kerkenna, située en face de Sfax, au Nord-Est de la petite Syrte.

6. Meltzer, I, p. 489. Tout en ne parlant que des indigènes, Hérodote n'a pas omis de dire que la Libye était habitée, non seulement par des Libyens et des Éthiopiens, mais aussi par deux peuples étrangers, les Phéniciens et les Grecs (IV, 197 ; conf. II, 32).

— entre autres Néapolis. Graphara, Abrotonon<sup>(1)</sup>, situées sur le littoral de la Tripolitaine actuelle, — l'autour ajoute<sup>(2)</sup> : « Tous ces comptoirs ou villes de Libye, depuis la Syrte voisine d'Hespérides (c'est-à-dire depuis la grande Syrte) jusqu'aux Colonnes d'Héraclès, appartiennent aux Carthaginois<sup>(3)</sup>. » Le Périple mentionne aussi les autels de Philène<sup>(4)</sup>, qui, comme d'autres textes le prouvent, marquaient la limite entre les Grecs de Cyrénaïque et les possessions puniques et qui furent élevés précisément pour la marquer.

Salluste<sup>(5)</sup> raconte que l'érection de ces autels fut précédée d'une guerre de longue durée entre les Carthaginois et les Cyrénéens : les armées et les flottes des deux peuples furent tour à tour battues et mises en déroute; enfin ils se décidèrent à faire la paix, de peur que, d'autres ne profitassent de leur affaiblissement pour les attaquer. Cependant le récit de l'historien romain a un aspect si légendaire que même les traits qui ne sont pas invraisemblables ne sauraient être accueillis sans hésitation. Servius mentionne une guerre entre les Carthaginois et les Barcéens, habitants d'une autre colonie grecque de la Cyrénaïque<sup>(6)</sup>, mais on ignore tout à fait quand elle eut lieu.

En quoi consistaient ces monuments, qui sont qualifiés par les Grecs et les Latins de βωμοί, d'*araer*<sup>(7)</sup>, et qui, prétendait Strabon<sup>(8)</sup>, n'existaient plus de son temps (sous le règne d'Auguste) ? Peut-être étaient-ce simplement des tumulus, coniques ou

1. § 109 (p. 85), § 110 (p. 86). Il s'agit de Leptis, de Gaphara et de Sabratha.

2. § III, (p. 90).

3. Conf. § 110 : Από δέ Νέας πόλεως τῆς Καρχηδονίων χώρας Γράφαρα πόλις.

4. § 109 (p. 85), en deux passages.

5. *Jugurtha*, LXXIX, 4-5.

6. In *Aenid.*, IV, 42 ; « Barcaei... prope sunt a Carthagine... Hi secundum Titanum in chorographia Phoenicien navali quondam superavere certamine. » L'auteur cité est probablement Julius Titianus, qui écrivait vers le fin du IIe siècle de notre ère : voir Dessau, dans *Phosopographia imperit romani*, II, p. 217, n° 304.

7. Selon Strabon (III, 5, 5), c'étaient en effet des autels, mais il n'en devait rien savoir, puisqu'il dit que ces autels avaient disparu.

8. III, 5, 6.

tronconiques<sup>(1)</sup>. Pline indique qu'ils étaient en sable<sup>(2)</sup> ; il est plus probable que c'étaient des amas de pierres<sup>(3)</sup>. Il y en avait évidemment deux : autrement la légende dont nous allons parler ne se comprendrait pas. L'un pouvait s'élever en territoire carthaginois, l'autre en territoire grec. Le Périple de Scylax les appelle Φιλαίνου βωμοί le premier mot étant au génitif singulier, cette forme, qui devait être la seule correcte, se retrouve dans Polybe<sup>(4)</sup>. Il s'agit sans doute d'un nom de lieu<sup>(5)</sup>. D'autres textes emploient le pluriel, Φιλαινών, Philaenorum<sup>(6)</sup>, qui s'explique par une légende rapportée par Salluste<sup>(7)</sup>.

Les Carthaginois, dit-il, et les Cyrénéens, las de se faire la guerre, convinrent qu'à un jour fixé, des gens partiraient en même temps de chacune des deux villes, et que l'endroit où ils se rencontreraient serait regardé comme la limite commune des deux peuples. Deux frères, appelés Philènes<sup>(8)</sup>, sortirent donc de Carthage et s'avancèrent avec une grande vitesse. Les Cyrénéens allèrent plus lentement, soit par paresse, soit par suite de quelque accident<sup>(9)</sup>. Voyant qu'ils ont été devancés et

1. Le mot βωμός peut signifier tertre, tumulus, aussi bien qu'autel (Meltzer, I, p. 188).

2. V, 28 : « ... ad Philaenorum aras. Ex harena sunt hae. » On concèdera sans peine que le sable est une matière peu propre à constituer un monument durable.

3. Peut-être étaient-ils analogues aux *kerkoûr*, si fréquents dans l'Afrique du Nord, qui sont formés et accrus par des pierres que les voyageurs déposent. Beaucoup de ces monuments rudimentaires sont élevés dans des lieux de passage, ou s'achèvent des étapes importantes : voir Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, p. 421 et suiv. Un édifice aussi des *kerkoûr* aux endroits où des hommes ont péri de mort violente : Meltzer, I, p. 188 ; conf. Doutté, p. 424-7. Une confusion de ces deux idées aurait-elle contribué à la formation de la légende que raconte Salluste ?

4. Polybe, III, 30, 2 ; X, 40, 7.

5. Ptolémée (IV, 3, 4) indique un village de Philène : Φιλαίνου χώμη, ὑφ' ἣν οἱ ὁμώνυμοι βωμοί, ὄριον Ἀφριχῆς.

6. Strabon, III, 5, 5 et 6 ; XVII, 3, 20 (il emploie cependant le singulier Φιλαίνου dans le même chapitre). Salluste, *Jug.*, XIX, 3 : Philaenon arae, (transcription du génitif pluriel grec). Pomponius Méla. I, 33 : « Philaenorum ». Pline, V, 28 : *idem*. Etc. (voir les textes indiqués par Müller, *Geogr. gr. min.*, 1, n. à p. 456.

7. *Jug.* LXXIX.

8. « ... quibus nomen Philaenis erat. »

9. Salluste se demande s'ils ne furent pas gênés par le vent qui tourne souvent en tempête dans cette région et soulève des tourbillons de sable.

craignant d'être punis à leur retour chez eux, ils accusent les Philènes de s'être mis en route avant le temps marqué, provoquent des contestations ; ils sont décidés à tout, plutôt que de se retirer vaincus. Les Carthaginois consentent à d'autres conditions, pourvu qu'elles soient égales pour les deux partis. Les Grecs leur donnent alors le choix ou d'être enterrés vifs à l'endroit où ils veulent fixer la limite, ou bien de les laisser s'avancer aux mêmes conditions jusqu'au point où il leur plaira d'aller. Les Philènes acceptèrent cette offre et, se sacrifiant à la patrie, ils se firent enterrer vivants. En ce lieu, Carthage consacra des autels aux deux frères ; d'autres honneurs leur furent rendus chez eux<sup>(1)</sup>.

Salluste n'indique pas à qui il a emprunté cette fable, à laquelle il paraît croire. Elle est d'origine grecque, comme le prouve le nom donné aux champions de Carthage : un calembour a transformé un nom de lieu en un nom de personnes, signifiant « les amis de la louange<sup>(2)</sup> ». Peut-être a-t-elle été inspirée par le nombre et la forme des autels, qui rappelaient des tumulus funéraires<sup>(3)</sup>. Il n'est du reste pas impossible que ces « autels » aient été placés sous la sauvegarde de certaines divinités, puniques et probablement aussi grecques. Mais on ne saurait admettre que les Carthaginois les aient consacrés à des hommes divinisés : rien ne prouve qu'ils aient pratiqué le

---

1. Conf. Pomponius Méla, I, 38 (« arae ipsae nomen ex Philaenis fratribus traxere. qui contra Cyrenaicos missi, etc. ») ; Valère-Maxime, V, 6, ext., 4 (dont le récit diffère sur quelques points de celui de Salluste; mais il ne paraît pas nécessaire d'admettre une autre source : Voir Meltzer, I, p. 190, 491) ; Silius Italicus, XV, 700-1.

2. Solin, XXVII, 8 : « Philaenis fratribus a laudis cupidine Graium vocamen datum. »

3. Celui qui la mit en circulation a pu emprunter certains traits à des auteurs plus anciens. Meltzer (I, p.188 et 491) fait observer que Polyænus (VI, 24), probablement d'après Charon de Lampsaque (= *Fragm. Hist. graec.*, I, p.34, n° 10), parle d'une contestation de frontière entre Lampsaque et Parium, différend qui fut terminé par une course : on fixa la limite au lieu de rencontre des champions. Comme le remarque Gutschmid (*Kleine Schriften*, II, p. 82-83), il n'est pas question dans ce récit d'ensevelissement de personnages vivants : il ne s'agit donc pas d'un emprunt pur et simple.

culte des héros<sup>(1)</sup> et l'histoire invraisemblable racontée par Saluste ne doit pas le faire croire.

D'après les textes anciens<sup>(2)</sup>, nous pouvons déterminer, d'une manière approximative, l'emplacement des autels de Philène. Ils s'élevaient près du lieu appelé aujourd'hui Mouktar, vers le fond de la grande Syrte<sup>(3)</sup>. Cette limite fut maintenue pendant fort longtemps : à l'époque romaine, elle séparait encore les provinces de Cyrénaïque et d'Afrique<sup>(4)</sup>. Une indication de Strabon<sup>(5)</sup> nous apprend pourtant que, sous le règne d'un Ptolémée, maître de la Cyrénaïque, la frontière entre cette contrée et le territoire carthaginois se trouvait plus à l'Ouest, à la tour Euphrantas<sup>(6)</sup>. Il s'agit sans doute du premier Ptolémée<sup>(7)</sup> qui s'empara de Cyrène en 322<sup>(8)</sup>. Nous ignorons les raisons de cette modification. La limite fut ensuite ramenée aux autels de Philène, où Polybe la marque<sup>(9)</sup>.

On ne soit pas qu'après l'échec de Dorieus, les Grecs aient essayé de fonder des colonies au Sud et à l'Ouest des Syrtes. Hérodote donne des renseignements, d'ailleurs maigres et peu

1. Meltzer, I, p. 491. conf. plus haut, p. 392.

2. Scylax, § 109 (p. 83). Strabon, XVII, 3, 29. Ptolémée, IV, 3, 4. *Stadiasmus maris magni*, § 84 et 85 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 456-7). Table de Peutinger. — Indications erronées dans un passage de Strabon, III, 5, 5 (entre les deux Syrtes), et dans Salluste, *Jug.*, XIX, 3 (*idem*).

3. Tissot (après Barth), *Géographie*, I, p. 222 ; conf. II, p. 241.

4. Méla, I, 33 ; Ptolémée, IV, 3, 4 ; Table de Peutinger. Limite entre la Tripolitaine et la Cyrénaïque : Paul Orose, *Adv. Paganos*, I, 2, 88 et 90.

5. XVII, 3, 20 : ὁ Εὐφράντας πύργος..., ὅιον τῆς πρότερον Καρχηδονίας γῆς καὶ τῆς Κυρηναίας τῆς ὑπὸ Πτολεμαίου.

6. ce lieu est aussi indiqué par Ptolémée (IV, 3, 4) et par le Stadiasme (§ 88 et 89, p. 459). Il correspond à Ksar Zafrane, à environ 280 kilomètres au Nord-Ouest de Mouktar : voir Müller, *Geogr. gr. min.*, I, n. à p. 450 ; Tissot, *Géographie*, I, p. 210.

7. Meltzer, I, p. 351 et 352. Il croit que cette modification de frontière eut lieu avant la révolte d'Ophellas en Cyrénaïque, c'est-à-dire avant 312. Il admet cependant (I, p. 411) la possibilité d'une date plus tardive : après la reprise de la Cyrénaïque par Ptolémée, à la suite de la mort d'Ophellas, qui survint en 308.

8. Un peu avant, Carthage avait été sollicité par Cyrène de la secourir contre l'aventurier Thibron ; Diodore, XVIII, 21.

9. III, 39, 2 (au début de la seconde guerre punique). Une indication d'Ératosthène (*apud* Strabon, II, 5, 20) conduit à la même conclusion pour une époque un peu antérieure : conf. Meltzer, I, p. 522.

sûrs, au sujet des indigènes de ces régions. Il les recueillit peut-être lui-même à Cyrène, dans le second tiers du Ve siècle : ce qui permet de supposer que des marchands grecs visitaient encore ces parages. Cependant Hérodote a pu copier des auteurs plus anciens, entre autres Hécatee, ou répéter des traditions orales qui remontaient au siècle précédent<sup>(1)</sup>. Des indications assez détaillées du Périple de Scylax<sup>(2)</sup> attestent, quelle qu'en soit la source, que les Grecs ne se désintéressaient pas de ce littoral vers le milieu du IVe siècle. Mais ils avaient pu le fréquenter dans les temps qui précédèrent la rédaction du Périple<sup>(3)</sup>, ils avaient dû y être autorisés par les Carthaginois.

Dans le premier traité qu'elle conclut avec Rome, à la fin du VIe siècle, Carthage permit aux Romains et à leurs alliés de trafiquer en Libye, sous certaines conditions<sup>(4)</sup>. Cette clause, comme l'atteste une autre stipulation du traité, ne concernait que les rivages situés en deçà du Beau promontoire, c'est-à-dire, probablement, à l'Est de ce cap, aujourd'hui le Ras Sidi Ali et Mekki, près de Porto-Farina<sup>(5)</sup>. Elle ouvrait aux Romains

---

1. Quelques indications d'Hérodote pourraient être aussi de source carthaginoise (par l'intermédiaire des Grecs de Cyrène). Il le dit expressément au sujet de l'île Kerkenna (I, 195, voir plus haut, p. 450, n. 5). — Au delà du lac Tritonis, par conséquent sur la côte orientale de la Tunisie, il mentionne les Zauèques avant les Gyzantes (IV, 193-194), ce qui est contraire à l'ordre qu'il a suivi jusque-là, si l'on voit dans les premiers les habitants de la région du djebel Zaghouane et dans les seconds ceux de la région de Sousse (la Byssatis de Polybe). Meltzer (I, p. 77) suppose qu'Hérodote a emprunté ses informations sur ces deux peuplades à des Carthaginois, qui devaient mentionner les Zauèques avant les Gyzantes, plus éloignés de leur ville. L'hypothèse est ingénieuse, mais très contestable.

2. § 109 et 110 (p. 85 et suiv.).

3. Thucydide (VII, 50) nous apprend qu'en 413, des soldats grecs, venus du Péloponnèse et jetés par la tempête en Cyrénaïque, y avaient fait un séjour, puis qu'ils étaient partis d'Évespérides (Benghazi) et avaient longé les côtes jusqu'à Néapolis, comptoir carthaginois (αὐτόθεν παραπλεύσαντες ἐς Νεάνπολιν, Καρχηδονιαχόν ἐμπορίον), d'où le trajet vers le point le plus rapproché de la Sicile est de deux jours et une nuit. De là, ils s'étaient rendus à Sélinonte. Il s'agit, non de Leptis Magna, mais probablement de la Νεάπολις qui était située au lieu appelé encore aujourd'hui Nebeul, au Sud de la péninsule du cap Bon (voir, entre autres, Scylax, § 110, p. 89).

4. Polybe, III, 22, 7-9.

5. Voir plus loin, p. 457, n. 5.

l'accès des ports de la Tunisie orientale et de la Tripolitaine. Au contraire, le second traité, conclu en 348, leur interdit, non seulement de fonder des villes en Libye, mais même d'y faire du commerce<sup>(1)</sup>.

Carthage releva sans doute Leptis, la *Νεάπολις* des grecs<sup>(2)</sup>. D'autres ports dépendirent d'elle sur le littoral méridional des Syrtes : vieilles colonies phéniciennes, devenues ses vassales<sup>(3)</sup>, ou colonies nouvelles. Quelques-unes de ces villes furent prospères<sup>(4)</sup>. Dans le Ve siècle, elles paraissent avoir entretenu des relations avec des régions situées fort loin dans l'intérieur de l'Afrique<sup>(5)</sup>. Quant aux indigènes, les Carthaginois leur imposèrent, semble-t-il, une alliance inégale : nous savons par Diodore<sup>(6)</sup> qu'ils leur demandaient des troupes auxiliaires.

Les villes que le Périple de Scylax mentionne sur le rivage oriental de la Tunisie appartenaient à Carthage<sup>(7)</sup>. Il est à croire qu'elle n'attendit pas jusqu'au IVe siècle pour prendre possession de ce littoral, soit en s'attachant, de gré ou de force, d'anciennes cités phéniciennes, soit en créant elle-même des colonies. C'étaient des escales qui lui permettaient d'atteindre le fond des Syrtes ; c'étaient aussi des marchés d'une région fertile. Au Ve siècle, elle se constitua un territoire qui couvrit une partie de la Tunisie<sup>(8)</sup>. A supposer qu'elle n'eut pas encore occupé tous les ports qui servaient de débouchés au pays annexé, sur la côte orientale comme sur la côte septentrionale, elle ne dut pas tarder plus longtemps à s'en rendre maîtresse.

Les Carthaginois possédaient aussi tous les lieux que le Périple indique sur la Méditerranée entre leur ville et les

---

1. Polybe, III, 24, 11 (passage cité p. 429, n. 4).

2. Meltzer, I, p. 98.

3. s'il en existait. Conf. p. 363-4 pour Sabratha.

4. Nous en reparlerons au tome II.

5. Comme nous pouvons le supposer d'après un passage d'Hérodote (IV, 183) ; Voir plus haut, p. 58, n. 5.

6. XIII, 80 (à la fin du Ve siècle).

7. Voir le passage cité p. 451 (n. 2).

8. Voir plus loin, § VIII.

Colonnes d'Héraclès<sup>(1)</sup>. Là encore, ils établirent leur domination avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Si les colonies phéniciennes de ces parages n'étaient pas menacées par les Grecs, elles pouvaient avoir besoin de protection contre les indigènes. Les combats que les Carthaginois livrèrent aux Numides et aux Maures, vers 475-450, n'eurent peut-être pas d'autre cause<sup>(2)</sup>. Il était nécessaire à Carthage de disposer des escales de la route de l'Espagne méridionale et de l'Océan. Elle en disposait certainement lorsque Hannon, chargé de fonder des villes sur les côtes de l'Atlantique, partit avec une flotte imposante, au plus tard dans la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle ; Hannon, d'ailleurs, ne serait pas allé au loin pour y établir des colons, si les Carthaginois n'avaient pas déjà occupé les emplacements favorables en deçà du détroit<sup>(3)</sup>. Dès la fin du VI<sup>e</sup> siècle, ils avaient des intérêts à défendre sur le littoral africain, à l'Ouest du golfe de Tunis. Le traité qui fut conclu à cette époque interdisait aux Romains et à leurs alliés de naviguer au delà du Beau Promontoire<sup>(4)</sup> ; il s'agit, nous l'avons dit, du cap Sidi Ail et Mekki, situé au Nord de Carthage<sup>(5)</sup>. Quoique la question soit

---

1. Conf., pour le III<sup>e</sup> siècle, Polybe, III, 39 2 : « Les Carthaginois possédaient toutes les parties de la Libye qui sont tournées vers la mer intérieure, depuis les autels de Philène jusqu'aux Colonnes d'Héraclès. »

2. Justin, XIX, 2, 4 (au temps de la puissance des petits-fils de Magon) : « Mauris bellum inlatum et adversus Numidas pugnatum. » C'est à tort que Gutschmid (*Kleine Schriften*, II, p. 83) rapporte à cette guerre la ruse d'un Asdrubal, qui prétextait une chasse aux éléphants pour entrer dans un pays occupé par des Numides et pour les soumettre (Frontin, *Strateg.*, IV, 7, 18) : conf. Gsell, dans *Recueil de mémoires publiés par l'École des Lettres d'Alger* (1903). p. 357, n. 4.

3. E. Meyer, *Geschichte*, III. p. 680.

4. Polybe. III, 22, 5-6 : « Ni les Romains, ni les alliés des Romains ne navigueront au delà du Beau Promontoire (ἐπέχεινα τοῦ Καλοῦ ἀχρωτηρίου), à moins qu'ils n'y soient contraints par la tempête ou par la poursuite de leurs ennemis. Si quelqu'un d'entre eux y est poussé contre son gré, il ne lui sera permis d'y rien acheter, d'y rien prendre, sauf ce dont il aura besoin pour réparer son navire ou pour sacrifier. »

5. Meltzer (dans *Commentationes Fleckeisenianae*, Leipzig, 1890, p. 259-270) a prouvé, contre Tissot et d'autres, qu'il faut placer au Ras Sidi Ali el Mekki le Καλὸν ἀχρωτήριον, qui, dit Polybe (III, 23, 1), se trouve au Nord de Carthage. — Tile-Live (XXIX, 27, 12) dit *Pulchri promunturium*, ce qui est peut-être une expression plus

obscur, on peut supposer que le terme « au-delà » signifie, non pas dans la direction des Syrtes, comme le croyait Polybe<sup>(1)</sup>, mais dans la direction de l'Ouest<sup>(2)</sup>. Dans le traité de 348, une clause défendit aux Romains de faire du butin et du commerce, et de fonder des villes au delà de ce même promontoire<sup>(3)</sup>.

Il est probable que Carthage fit les mêmes défenses aux Grecs, qui connurent fort mal l'Afrique du Nord, à l'époque où elle y dominait. Hérodote ne sait rien du pays, par delà les côtes orientales de la Tunisie, et si le Pseudo-Scylax<sup>(4)</sup> donne une liste, assez courte, de ports et d'îles entre Carthage et le détroit, il n'est pas prouvé qu'elle ait été dressée par des marins grecs.

Ce fut sans doute avant l'expédition d'Hannon que Carthage se rattacha l'antique cité de Lixus et les autres ports phéniciens qui pouvaient exister entre le détroit et le lieu où Hannon fonda sa première colonie sur l'Atlantique, Thymiatérion (Méhédia).

En général, il nous est impossible de dire quelles furent,

---

exacte que celle de Polybe. Le même cap est appelé ailleurs *promunturium Apollinis* (voir Tissot, I, p. 157, qui a raison, je crois, malgré les réserves de Meltzer, l. c., p. 261-2) : *Pulcher* ne serait-il pas la traduction d'une épithète donnée à l'Apollon phénicien ?

1. III, 23, 1-2. Selon lui, cette clause avait pour objet d'empêcher les Romains de connaître la Byssatis (région de Sousse) et les lieux de la petite Syrie appelés les Emporia, à cause de la fertilité de ces pays.

2. Comme le pensent de nombreux savants : par exemple, Meltzer, I, p. 181, 488-9, et *Comment. Flecheiseniance*, p. 265-8 ; Soltau, dans *Philologus*, XLVIII, 1889, p. 278 ; E. Meyer, *Geschichte*, II, p. 708 ; von Senla, *die Staatswerträge des Altertums*. I, p. 31. — Si l'on adopte l'opinion de Polybe, il faut en conclure que le traité interdisait aux Romains de se rendre à Carthage, car les Carthaginois ne pouvaient pas, sans s'astreindre à une surveillance compliquée, *défendre de naviguer* (μή πλεῖν Ῥωμαίους) au Sud du Beau promontoire, tout en permettant de naviguer vers leur ville. Or, quoique le traité, tel que Polybe le rapporte, ne le dise pas, il est probable que l'accès de Carthage était autorisé. C'est ainsi que Polybe l'a compris (III, 23, 4), et une clause du second traité l'indique formellement (III, 24, 12). Le second traité interdit tout commerce en Libye (c'est-à-dire, croyons-nous, à l'Est et au Sud du Beau Promontoire), sauf à Carthage. Mais il ne défend pas de naviguer dans ces parages ; le contrôle pouvait s'exercer facilement dans les ports où les Romains étaient autorisés à entrer pour prendre des vivres et pour réparer leurs navires.

3. Polybe, III, 24, 4.

4. § 111 (p. 80-100).

parmi les villes que nous savons avoir été soumises aux Carthaginois sur les côtes de l'Afrique septentrionale, celles qu'ils fondèrent eux-mêmes et celles qui dataient d'une époque plus reculée. Nous ignorons comment ils assujettirent ces dernières à leur hégémonie. Peut-être ne furent-elles pas traitées d'une manière uniforme. On a des raisons de croire que, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, Utique avait encore conservé son entière liberté<sup>(1)</sup>. Plus tard<sup>(2)</sup>, tout en dépendant en fait de Carthage<sup>(3)</sup>, elle contracta avec elle une alliance qui la plaçait officiellement sur un pied d'égalité. Seul parmi les Phéniciens d'Occident, le peuple d'Utique est nommé avec les Carthaginois dans des traités que ceux-ci conclurent au milieu du IV<sup>e</sup> siècle<sup>(4)</sup> et à la fin du III<sup>e</sup><sup>(5)</sup>.

## VII

Telle fut l'œuvre grandiose de défense et de domination que Carthage accomplit dans la Méditerranée occidentale et à l'entrée de l'Océan, probablement à partir du VII<sup>e</sup> siècle, mais surtout au cours du VI<sup>e</sup> et au commencement du Ve, dans cette période d'expéditions et de conquêtes qui paraît avoir été l'époque la plus glorieuse de son histoire.

Elle avait fixé des limites aux ambitions des Grecs. Elle les avait écartés de la Sardaigne, de la Corse, du Sud de l'Espagne, des côtes africaines à l'Ouest de la Cyrénaïque. Elle leur avait

---

1. Elle ne paraît pas avoir été mentionnée dans le premier traité de Carthage avec Rome. Elle l'est, au contraire, dans des traités postérieurs. Il est peu probable qu'elle ait été, au VI<sup>e</sup> siècle, l'alliée inégale de Carthage, qui se serait dispensée de la nommer, et qu'elle ait obtenu ensuite les droits d'une alliée privilégiée. Conf. Meltzer, I, p. 179, et II, p. 75 ; E. Meyer, II, p. 696.

2. Peut-être au Ve siècle, lors de la constitution du territoire carthaginois en Afrique: Meltzer, II, p. 75.

3. Scylax (§ 111, p. 89) l'indique dans sa liste des villes qui appartenaient, dit-il, aux Carthaginois.

4. Polybe, III, 24, 1 et 3 (traité avec Rome, en 348).

5. Polybe, VII, 9, 5, et 7 (traité avec Philippe de Macédoine, en 215).

barré la route de la mer extérieure. Succès qu'il est permis de regretter ! Si les Phéniciens furent, par leurs importations et par leurs exemples, les éducateurs de quelques peuples de l'Occident, la puissance d'expansion de l'hellénisme, se manifesta avec beaucoup plus de vigueur et d'éclat dans les pays où il s'implanta, d'une manière durable. Les colonies phéniciennes ne furent guère que des entrepôts de Tyr, puis de Carthage. Les grandes cités grecques de l'Italie méridionale, de la Sicile, de la Cyrénaïque, de la Gaule, maîtresses de leur développement, enrichies par un commerce libre ou par la culture de vastes territoires, devinrent des foyers d'art, de pensée et de science. Elles répandirent autour d'elles cette civilisation hellénique, qu'elles-mêmes contribuèrent à accroître, à élever bien au-dessus de la civilisation toute matérielle des Phéniciens. Il faut donc plus admirer l'énergie avec laquelle Carthage résista à l'assaut des Grecs que les résultats de son intervention.

Protectrice des Phéniciens d'Occident menacés, elle s'était mise à leur tête, non comme la présidente d'une confédération de cités, mais comme la souveraine d'un État fortement centralisé, qu'elle seule dirigeait. Elle avait ainsi formé un immense empire maritime<sup>(1)</sup>.

Cependant, malgré un effort gigantesque, elle n'avait pas pu détruire les Grecs de Sicile, à l'entrée de la mer qu'elle prétendait dominer. Marseille, « une des trois têtes du triangle formé par la Méditerranée occidentale<sup>(2)</sup> », l'avait combattue victorieusement ; elle restait puissante et prospère ; elle gardait une

---

1. Appien, *Libyca*, 2 : « Ils (les Carthaginois) dominèrent au loin sur la mer et portèrent leurs armes en Sicile, en Sardaigne, dans les autres îles de cette mer et en Espagne ; ils envoyèrent partout des colonies, Par leur puissance, ils égalèrent les Grecs, par leurs richesses les Perses. » Conf. Polybe, I, 10, 5 (étendue de l'empire de Carthage au début de la première guerre punique).

2. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 59: « les deux autres, ajoute-t-il, étant les deux Carthage, la métropole africaine et la Carthagène espagnole » (c'est-à-dire, avant le IIIe siècle, Mastin, limite assignée par Carthage en Espagne aux Romains, et sans doute aussi aux Grecs).

partie des établissements phocéens de la côte orientale d'Espagne et ne renonçait pas à toute velléité d'étendre son trafic au delà du détroit de Gibraltar<sup>(1)</sup>. N'ayant pas réussi à anéantir ses ennemis, Carthage se résigna à des trêves prolongées, à des compromis favorables à son commerce et à celui des Grecs<sup>(2)</sup>.

Enfin, elle avait dû s'abstenir de prendre pied en Italie. Dans cette contrée, elle avait à ménager des alliés qui, comme elle et avec elle, avaient lutté contre l'hellénisme : les Étrusques, maîtres du littoral depuis l'Apennin ligure jusqu'à la Campanie. Elle conclut avec eux des traités qui étaient, dit Aristote<sup>(3)</sup>, des accords commerciaux, des conventions pour empêcher la piraterie, des alliances guerrières. Ces pactes contenaient sans doute des clauses semblables à celles que nous lisons dans les deux traités qui lièrent Carthage à Rome, à la fin du VI<sup>e</sup> siècle et au milieu du IV<sup>e</sup><sup>(4)</sup>.

Dans le premier, les Carthaginois interdisaient ou réglementaient le commerce des Romains dans les régions dont ils étaient les maîtres. En retour, ils promettaient « de ne causer aucun dommage aux habitants d'Ardée, d'Antium, de Laurente, de Circéi, de Terracine, ni à aucun autre des Latins qui dépendent des Romains. S'il y en a d'autres qui ne leur obéissent pas, les carthaginois s'abstiendront d'entreprises sur leurs

1. Voyages de Pythéas et d'Euthymène. Conf. Jullian *l. c.*, p. 416, n. 3.

2. Au début du Ve siècle, les Carthaginois levèrent des mercenaires en Ligurien et chez un peuple qui habitait entre le Rhône et les Pyrénées (Hérodote, VII, 165 : Λιγύων καὶ Ἐλισύχων) ; il enrôlèrent aussi des mercenaires ligures en 343 (Diodore, XVI, 73). Leurs vaisseaux pouvaient donc fréquenter des parages voisins de Marseille. D'autre part, les Marseillais Phytéas (au IV<sup>e</sup> siècle) Euthymène (avant le milieu du même siècle) franchirent le détroit pour aller explorer les côtes d'Afrique. Ils n'auraient guère pu entreprendre ces expéditions si les Carthaginois s'y étaient opposés. Nous avons vu qu'au temps d'Hérodote, ceux-ci paraissent avoir interdit la mer extérieure aux Grecs. Au II<sup>e</sup> siècle, Ératosthène (*apud* Strabon, XVII, I, 19) disait que les Carthaginois coulaient les navires étrangers qui se dirigeaient vers la Sardaigne et les Colonnes d'Héraclès (voir aussi Strabon, III, 5, 11).

3. *Politique*, III, 5, 10-11 : συνθήκαι περί τῶν εἰσαγωγίμων, καὶ σύμβολα περί τοῦ μή ἀδιχεῖν, καὶ γραφαί περί συμμαχίας.

4. Traduction grecque dans Polybe, III, 22 et suiv.

villes ; mais, s'ils en prennent une, ils la remettront intacte aux Romains. Ils ne construiront aucune forteresse dans le pays des Latins. S'ils y entrent à main armée, ils n'y passeront pas la nuit<sup>(1)</sup>. » On lit dans le second traité : « Si les Carthaginois prennent dans le Latium une ville qui ne soit pas soumise aux Romains, les biens et les habitants de cette ville leur appartiendront, mais ils rendront la ville<sup>(2)</sup> ». Carthage renonça donc, par égard pour Rome, à toute tentative d'occupation dans le Latium. Il est probable qu'elle prit des engagements analogues envers les Étrusques, Nous pouvons même nous demander si ses marchands fréquentaient beaucoup les côtes de l'Italie centrale ; en tout cas, les découvertes archéologiques ne nous apprennent rien sur leur commerce<sup>(3)</sup>, tandis qu'elles attestent une importation très active des produits grecs depuis le VIIe siècle.

On voit que, malgré l'étendue de l'empire qui lui appartenait au Ve siècle, Carthage avait à compter avec des rivaux qu'elle avait été incapable d'évincer, et aussi avec des alliés qui pouvaient un jour devenir de redoutables adversaires. Surtout la question de Sicile restait ouverte. Les Carthaginois firent plus tard, mais en vain, de nouveaux efforts pour chasser les Grecs de la grande île : ils ne parvinrent pas à s'assurer la possession exclusive de cette clef de la Méditerranée occidentale.

## VIII

Jusqu'au Ve siècle, Carthage ne fut qu'une puissance maritime. Maîtresse d'une grande partie des côtes de l'Occident, elle n'avait pas de territoire en Afrique<sup>(4)</sup>. Au delà de ses murs,

---

1. Polybe, III, 22, 11-13.

2. Polybe, III, 24, 5.

3. Voir Kahrsedt, dans *Klio*, XII, 1912. p. 471. Il va jusqu'à nier tout commerce carthaginois avec Rome à l'époque du premier traité.

4. De même, Marseille, rivale de Carthage sur mer, resta pendant longtemps confinée dans ses remparts.

le pays appartenait aux indigènes. Elle payait même, depuis sa fondation, un tribut annuel pour le loyer du sol qu'elle occupait<sup>(1)</sup>.

Il est vrai qu'elle avait pu s'affranchir de cette redevance pendant une partie du VI<sup>e</sup> siècle. Justin<sup>(2)</sup> nous dit, sans préciser davantage, que, sous le commandement de Malchus, les Carthaginois « accomplirent de grandes choses contre les Africains ». S'agissait-il de repousser ou d'attaquer des voisins menaçants ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que Carthage cessa, pendant de longues années, de payer le tribut. Mais, vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, après une guerre malheureuse, entreprise à l'époque où les fils de Magon dominaient l'État, elle dut se soumettre de nouveau à l'obligation qu'elle avait acceptée jadis<sup>(3)</sup>.

Plus tard, les Africains furent contraints de renoncer à la redevance<sup>(4)</sup>. Ce succès de Carthage se place vers 475-450, peu de temps après la grande expédition de Sicile; malgré la défaite et la mort d'Hamilcar, la famille des Magonides dirigeait encore la république et faisait prévaloir sa politique belliqueuse<sup>(5)</sup>.

---

1. Justin, XVIII, 5, 14 : « Itaque, consentientibus omnibus, Karthago conditur, statuto annuo vectigali pro solo urbis » : conf. XIX, I, 3, et XIX, 2, 4 (passages cités ci-après). Il n'y a aucune raison de rejeter ces indications : voir Gsell, dans *Recueil de mémoires publiés par l'École des Lettres d'Alger* (1905), p. 347, n. 1.

2. XVIII, 7, 2 : « ... ducem suum Malchum, cuius auspiciis... adversus Afros magnus res gesserant. »

3. Justin, XIX, I, 3-4 : « Adversus Afros quoque, vectigal pro solo urbis multorum annorum repetentes dimicatum. Sed Afrorum sicuti sausa iustior, ita et fortuna superior fuit, bellumque cum his solutione pecuniae, non armis finitum. » — Justin (XIX, I, 13) dit encore que les Carthaginois prétextèrent des « adsidua finitimorum bella », pour étudier l'ordre que Darius leur aurait donné (au début du Ve siècle) de participer à l'expédition contre la Grèce. On peut penser à des guerres contre les Africains, à supposer que cette indication ait quelque valeur.

4. Justin, XIX, 2, 4 : « Afri compulsi stipendium urbis conditae Karthaginensibus remittere. » Pour la date, voir Meltzer, I, p., 225 ; II, p. 85 et 92-93.

5. Après avoir donné les noms des fils d'Hamilcar et d'Astrubal. Justin (XIX, 2) ajoute : « Per hos res Karthaginensium in tempestate gerebantur », et il parle aussitôt après des guerres contre les Maures et le Numides et de l'obligation qui fut imposée aux Africains de renoncer au tribut. L'un des fils d'Hamilcar s'appelait Hannon. C'est peut-être lui qui est mentionné dans le sommaire du livre XIX de Trogue-Pompée : « Undevicensimo volumine continentur res Carthaginois in Africam per Sabellum

La suppression du tribut fut accompagnée ou suivie<sup>(1)</sup> de la constitution d'un territoire carthaginois dans l'Afrique septentrionale. Un demi-siècle environ après cet affranchissement, en 409 et en 406, nous constatons dans les armées puniques la présence de Libyens, enrôlés par recrutement, et non engagés comme mercenaires<sup>(2)</sup> : c'étaient donc des sujets. Au début du IV<sup>e</sup> siècle, on signale des révoltes de Libyens, qui vivaient évidemment sur le territoire punique. Il y a lieu d'admettre que ce territoire fut formé dans le cours du siècle précédent.

Aucun texte n'indique les motifs qui déterminèrent Carthage à étendre sa domination à l'intérieur de l'Afrique. Mais nous pouvons aisément les deviner. Cette ville, dont la population fut de bonne heure nombreuse, avait besoin de campagnes assez vastes pour lui fournir au moins une partie des subsistances qui lui étaient nécessaires. L'aristocratie qui gouvernait l'État désirait sans doute s'assurer, par la possession d'importants domaines, une source de fortune moins aléatoire que le commerce maritime. D'autre part, il n'était pas prudent de laisser en armes, aux portes d'une grande cité, même défendue par de solides murailles, des barbares qui convoitaient ses richesses, guettaient l'occasion de s'en emparer et voyaient dans le paiement du tribut une marque de faiblesse. Une fois soumis, ces hommes vigoureux et braves pouvaient devenir d'excellents soldats pour les expéditions lointaines qui exigeaient le maintien et l'expansion de la puissance punique, sur les

---

(nom sans doute altéré) *Annonem gestae*. » Cela paraît correspondre à ces indications que Justin donne dans son abrégé du livre XIX. Allusion possible aux guerres et conquêtes africaines du même Hannon dans Dion Chrysostome : voir plus haut, p. 422, n. 1.

1. Hérodote (IV, 193-4), parlant des Zauèques et des Gyzantes (habitants de la côte orientale de la Tunisie), ne dit pas qu'ils aient soumis à Carthage. Mais cela ne prouve pas qu'ils aient été encore libres vers 450-430. Voir l'observation faite p. 450.

2. Diodore, XIII, 44 ; 54 ; 80. Il faut ajouter que Diodore (XI, 1), anticipant sans doute, indique dès l'année 480 des levées de Libyens par les Carthaginois : conf. Meltzer, II, p. 496.

rivages méditerranéens<sup>(1)</sup>. Après le désastre d'Himère, Carthage devait se préoccuper d'accroître la force de ses armées.

On ignore l'étendue du territoire dont elle se rendit maîtresse<sup>(2)</sup>. Vers la fin du IIIe siècle, le fossé qui bornait la contrée soumise à son autorité directe passait probablement à l'Ouest des Grandes Plaines (région de Souk el Arba) et à l'Est de Madauros (Mdaourouch, au Sud de Souk Ahras) ; il ne devait guère s'écarter de la frontière actuelle de la Tunisie et de l'Algérie<sup>(3)</sup>. Mais nous n'avons aucune mention certaine de ce fossé avant la guerre d'Hannibal et il n'est peut-être pas beaucoup plus ancien. Rien ne prouve que les frontières puniques se soient avancées jusque-là dès le Ve siècle. Mais, même si elle se contentait alors dans des limites plus étroites, Carthage, grand port méditerranéen, capitale d'un vaste empire maritime, devint désormais, par surcroît, une capitale africaine. Elle répandit sa civilisation dans la contrée qu'elle s'annexa, puis au delà de son territoire, chez ses vassaux et alliés.

Nous ne savons à peu près rien sur sa domination dans l'Afrique septentrionale jusqu'à la fin du IVe siècle, époque de l'expédition d'Agathocle.

Au début de ce siècle, une grande révolte éclata, à la suite du désastre d'Himilcon devant Syracuse (en 396). Ce général avait abandonné les Africains qui servaient dans son armée, pour s'enfuir avec les citoyens : trahison qui exaspéra les sujets de Carthage, déjà las d'une administration tyrannique. Des esclaves se joignirent aux rebelles. Deux cent mille insurgés<sup>(4)</sup> marchèrent sur la ville, qu'ils bloquèrent étroitement, après s'être emparés de Tunis et avoir remporté des succès dans plu-

---

1. Cette dernière raison est indiquée par Meltzer. I, p. 195, et II, p. 86.

2. Meltzer (I, p. 226 ; II, p. 87) est disposé à croire que ce territoire correspondait à peu près à la province créée par les Romains en 146 avant J.-C. Mais il ne donne pas de longs arguments en faveur de son opinion.

3. Voir Gsell, dans *Recueil de mémoires*, p. 300 et suiv.

4. Beloch (*die Revölkerung der griechisch-römischen Welt*, p. 469) croit ce chiffre exagéré. S'il est exact, il prouve que la province punique était déjà assez vaste.

sieurs rencontres. Mais Carthage pouvait recevoir des vivres de Sardaigne, tandis que les assaillants en manquaient. C'était une foule sans chefs, sans discipline, divisée par les intrigues des complices que les Carthaginois s'étaient ménagés à prix d'argent. Elle se dispersa bientôt<sup>(1)</sup>.

Diodore<sup>(2)</sup> signale une autre révolte, qui eut lieu peu après l'année 379, alors qu'une peste causait de grands ravages dans la ville. Les insurgés paraissent s'être avancés, cette fois encore, jusque sous les murs de Carthage. Dans un moment de panique, des gens affolés crurent même qu'ils les avaient franchis ; ils se précipitèrent à travers les rues et se combattirent, pensant avoir affaire à l'ennemi. On offrit des sacrifices aux dieux pour apaiser leur colère et on vint vite à bout de cette rébellion.

Quelques années plus tard, il y eut, semble-t-il, de nouveaux combats en Afrique. Nous n'avons à ce sujet qu'une indication d'un sommaire de Trogue-Pompée<sup>(3)</sup> : « Après l'exposé des actions de Denys [l'Ancien] jusqu'à sa mort [en 367], récit de celles qu'Hannon le Grand accomplit en Afrique ». Le même Hannon voulut, vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, s'emparer du pouvoir absolu à Carthage, d'abord par deux complots, qui échouèrent, puis par une révolte ouverte. Justin<sup>(4)</sup> dit qu'il appela alors à son aide les Africains (c'est-à-dire les sujets de la république) et le roi des Maures. Il fut fait prisonnier et supplicié, et les Africains rentrèrent sans doute dans le devoir.

Ces maigres renseignements, qui nous sont parvenus presque par hasard<sup>(5)</sup>, prouvent que la paix fut plus d'une fois troublée

1. Diodore, XIV, 77. Voir Meltzer. I. p. 303.

2. XV, 24. Voir Meltzer, I, p. 311.

3. « Vicensimo volumine continentur res gestae Dionysii Siculi patris... Deductisque Dionysii rebus ad interitum eius, dictae quas Anno Magnus in Africa gessit.

4. XXI, 4, 7 : « .... dum Afros regemque Maurorum concitat. »

5. Polyænus (V, 10, 3) parle d'un Himilcon qui se serait emparé d'une ville des Libyens (par un stratagème que Frontin attribue à Périclès). S'il s'agit, comme

en Afrique au IV<sup>e</sup> siècle. On ne saurait dire si Carthage se contenta de repousser des attaques et de réprimer des soulèvements, ou si elle agrandit son territoire, après des guerres heureuses.

---

le croit Pulyænus, de l'Himilcon qui échoua devant Syracuse en 396, cette victoire qu'il remporta en Afrique se place à une époque antérieure, puisqu'il se suicida à son retour de Sicile. Le même auteur (V, 10, 1) raconte une autre anecdote sur Himilcon. Des Libyens ennemis étaient dans le voisinage d'une ville (de Carthage, autant qu'il semble). Himilcon se retira derrière les remparts, après avoir eu soin de déposer dans les faubourgs des jarres remplies d'un vin auquel il avait fait mélanger un narcotique. Trouvant ces jarres, les Libyens en burent le contenu avec avidité et s'endormirent. La même ruse est attribuée par Frontin (*Stratag.*, II, 5, 12) à un Maharbal, que les Carthaginois avaient chargé de combattre des Africains rebelles. Le général abandonna son camp, où les indigènes trouvèrent du vin, mêlé d'un narcotique ; l'ayant bu, ils s'endormirent. Maharbal, qui revint alors, put les massacrer ou les faire prisonniers. Sur ces historiettes, qui ne méritent sans doute aucune créance, voir Meltzer, I, p. 280 ; Gutschmid, *Klein Schriften*, II, p. 84-85.

## CHAPITRE III

### EXPÉDITIONS SUR LES CÔTES DE L'OcéAN

Maîtresse d'une grande partie des côtes de la Méditerranée occidentale, Carthage voulut explorer les rivages de l'Océan, les ouvrir à l'activité de ses marchands, y fonder même des colonies. Dans ces régions lointaines, elle ne redoutait guère ses rivaux de la mer intérieure. Au delà du détroit de Gibraltar, qu'il n'était pas difficile de surveiller, elle détenait Gadès, probablement aussi Lixus, ces vieilles cités phéniciennes assises à l'entrée de l'Atlantique.

« Au temps, dit Pline<sup>(1)</sup>, où florissait la puissance de Carthage, Hannon, parti de Gadès, contourna l'Afrique jusqu'à l'extrémité de l'Arabie et il fit connaître par un écrit cette navigation; comme aussi Himilcon, envoyé à la même époque pour explorer les parties extérieures de l'Europe. »

Les deux expéditions d'Himilcon et d'Hannon auraient donc été contemporaines : nous rechercherons plus tard la date qu'on peut leur assigner. Elles furent entreprises par ordre de l'État. Les termes dont Pline se sert le prouvent pour celle

---

1. *Hist. nat.*, II, 169 : « Et Hanno, Carthaginis potentia florente, circumvercius a Gadibus ad finem Arabiae navigationem eam prodidit scripto, sicut ad extera Europae noscenda missus eodem tempore Himilco.

d'Himilcon. Quant à Hannon, il était « roi<sup>(1)</sup> », c'est-à-dire magistrat suprême de Carthage, et sa relation indique expressément qu'il partit en vertu d'une décision des Carthaginois.

L'écrit d'Himilcon, mentionné par Pline<sup>(2)</sup>, ne nous est pas parvenu. Mais il faut certainement l'identifier avec une relation du Carthaginois Himilcon, citée dans le Périple que Festus Aviénus versifia au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Cet Himilcon avait navigué sur l'Océan<sup>(3)</sup> et atteint, au bout de quatre mois, les parages des Æstrymnides<sup>(4)</sup>. Il avait parlé de calmes qui immobilisaient les navires<sup>(5)</sup>, d'espaces encombrés d'algues dans lesquelles ils s'embarassaient<sup>(6)</sup>, de vastes étendues où les fonds de sable étaient à peine couverts par les eaux<sup>(7)</sup>, de brouillards épais, voilant le ciel et la mer<sup>(8)</sup>, de bêtes énormes et redoutables qui erraient çà et là<sup>(9)</sup>.

Ces détails, qu'Aviénus reproduit complaisamment, sans craindre les redites, il prétend les avoir tirés de vieilles annales puniques<sup>(10)</sup>, c'est-à-dire sans doute d'une traduction de la relation même du navigateur carthaginois. Se vante-t-il et n'a-t-il connu qu'un extrait d'Himilcon, cité par quelque auteur, inséré dans quelque recueil de choses et de faits curieux<sup>(11)</sup> ? Doit-on

1. Périple d'Hannon, titre : Ἀνωθνος, Καρχηδονίων βασιλέως. Pline le qualifie de « Carthaginiensium dux » et de « Poenurum imperator » (voir plus haut, p. 421, n. 2) : ce ne sont que des équivalents du terme grec qu'on lisait dans le titre de Périple.

2. Pline cite Hamilcon dans la liste de ses auteurs pour son cinquième livre (I, 5) ; mais cela ne prouve nullement qu'il l'ait lu.

3. Aviénus, *Ora maritima*, 117-9, 383, 412-3.

4. Vers 117-9 : (haec aequora)

Quae Himilco Poeanus mensibus vix quattuor,

Ut ipse semet rem probasse restulit

Enavigantem, posse transmitti adserit.

5. V, 120-1, 384-6.

6. V, 122-4, 408.

7. V, 125-6, 406-7.

8. V, 387-9.

9. V, 127-9, 410-1.

10. V, 414-5 :

Haec nos ab imis Punicorum annalibus

Prolata longo tempore edidimus tibi.

11. Voir Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 78, 93-94 ; Gutschmid, *Kleine*

admettre que, pour la partie de son poème qui concerne les côtes de l'Océan au delà de Gadès, ou peut-être depuis l'embouchure de la Guadiana, sa source ait été la relation d'Himilcon, peut-être déjà arrangée par un auteur intermédiaire, en tout cas retournée, — puisque la description d'Aviénus va en général du Nord au Sud, tandis qu'Himilcon suivait évidemment la marche contraire, — souvent mal comprise et défigurée<sup>(1)</sup> ? La question est fort obscure et ce n'est pas dans une histoire de l'Afrique du Nord qu'il convient de la traiter.

Il est certain du moins qu'Himilcon parvint aux *Æstrymnides*. D'après les indications d'Aviénus, Oestrymnis était le nom ancien d'un promontoire<sup>(2)</sup> ; au-dessous, s'étendait la partie de l'Océan dite *sinus Oestrymnicus*<sup>(3)</sup>, dans laquelle il y avait des îles, les *insulae Oestrymnides*<sup>(4)</sup>, riches en étain et en plomb<sup>(5)</sup> ; il fallait deux jours de navigation pour aller de là jusqu'à l'île Sacrée, habitée par les Hierni, c'est-à-dire jusqu'à, l'Irlande<sup>(6)</sup>. Le promontoire était très probablement à l'extrémité occidentale de la Bretagne française<sup>(7)</sup>. Pour les îles, on peut hésiter entre Ouessant, avec les îlots voisins<sup>(8)</sup>, et les Sorlingues (ou Scilly)<sup>(9)</sup> ; la première identification nous paraît plus vraisem-

---

*Schriften*, IV, p. 128 ; Unger, dans *Philologus*, IVe Supplementband, 1884, p. 203 ; E. Meyer, *Geschichte des Alterthums*, II, p. 686.

1. Voir surtout Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 385 et suiv.

2. V, 90-94.

3. V, 94-95. Le texte donne *Oestrymnus* ; pour la forme *Oestrymnicus*, conf. v. 130 et 155.

4. V, 90 et suiv. Appelées *insulae Oestrymnicae* au v. 130

5. V. 96-98.

6. V. 108-111.

7. Pointe de Saint-Mathieu (?) : voir Müllenhoff, l. c., p. 91 ; Jullian, l. c., p. 9, n. 7 et p. 387, n. 7. — Aviénus (v. 154) paraît donner aussi le nom d'*Oestrymnis* au Nord de l'Espagne. Müllenhoff (p. 99) et E. Meyer (l. c., p. 692) se demandent s'il ne s'agit pas d'un mot qui aurait signifié pays de l'étain et aurait pu s'appliquer successivement à des régions diverses.

8. Sleglin, dans *Verhandlungen des siebenten internationalen Geographen-Kongresses zu Berlin* (1890), II, p. 851.

9. Voir, entre autres, Gutschmid, l. c., p. 136-7 ; Sonny, *De Massiliensium rebus questiones*, p. 24-25 ; E. Meyer, l. c., p. 692 ; Jullian, l. c., p. 387. On les identifie d'ordinaire avec les îles Cassitérides d'Hérodote (III, 115) ; Gutschmid, Meyer, Jullian, etc.

blable<sup>(1)</sup>. L'étain mentionné par Aviénus provenait en réalité de la pointe de Cornouaille<sup>(2)</sup> ; les indigènes le mettaient en lingots et, sur des barques d'osier entourées de cuir<sup>(3)</sup>, le transportaient dans les îles, où les marchands étrangers venaient le chercher. Ce commerce datait peut-être, nous l'avons dit<sup>(4)</sup>, d'une époque très reculée.

Himilcon aurait mis quatre mois pour aller de Gadès (?) aux Œstrymnides<sup>(5)</sup>. Si le chiffre est exact<sup>(6)</sup>, sa navigation avait été beaucoup retardée<sup>(7)</sup>, soit par des séjours sur divers points du littoral atlantique, soit par des circonstances défavorables calmes prolongés, rencontre d'algues<sup>(8)</sup>, peut-être aussi vents contraires. Il n'est pas prouvé qu'il soit allé au delà des îles Œstrymnides<sup>(9)</sup>.

---

1. Elle convient mieux à la distante indiquée entre les Œstrymnides et l'Irlande ; surtout elle explique rarement Aviénus (v. 129 et suiv.) peut dire que, si des îles Œstrymnides on se dirige vers le Nord, on arrive au pays des Ligures qui ont été chassés par les Celtes : il ne peut être question que du littoral français de la Manche.

2. Voir Diodore, V, 22.

3. Aviénus, v. 200 et suiv. ; conf, Pline, IV, 104 ; VII, 206 ; XXXIV, 156.

4. P. 407.

5. D'après le contexte (v. 113-6), ces quatre mois sont comptés, non pas à partir de Carthage, mais à partir des parages du détroit, probablement de Gadès.

6. On peut se demander si l'indication d'Himilcon n'a pas été mal comprise et s'il ne s'agit pas de la durée totale de son voyage dans les eaux de l'océan.

7. Aviénus (peut-être d'après Himilcon) ne compte que cinq jours entre le détroit et le promontoire *Aryium* (cap Ortégal ?), et deux jours de là à un cap (*prominens Ophiussae*) qui paraît être le cap du Figuier, près de l'embouchure de la Bidassoa : *Ora*, 102-4, 171-3 ; voir Jullian, p. 186, n.2. Le temps moyen de navigation entre Gadès et la pointe de la Bretagne ne devait pas dépasser deux semaines.

8. La traversée par Himilcon d'espaces couverts d'herbes flottantes pourrait faire supposer qu'il s'aventura au loin en pleine mer. Actuellement la mer des Sargasses, dont les limites ont varié, s'étend entre le 20e et le 36e degré de latitude Nord, le 30e et le 50e de longitude : Gaffarel, *Revue de géographie*, 1880, II, p. 22. Mais les marins anciens ont rencontré des amas d'herbes marines plus près des côtes de l'Europe, comme aussi de l'Afrique. L'auteur du *De mirabilibus auscultationibus* (§ 136, probablement d'après Timée) indique des lieux pleins de Joncs et d'algues à quatre jours de Gadès, dans la direction de l'Ouest. Selon le Périple de Scylax (§ 112, dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 93), des algues empêchaient la navigation dans les parages de la Libye, au delà de l'île de Cerné (de nos jours encore, on trouve des bancs d'herbes flottantes à peu de distance de la côte africaine, à la hauteur du cap Blanc). Théophraste (*Hist. plant.*, IV, 6, 4) parle d'algues que les flots portaient dans la Méditerranée.

9. M. Jullian (p. 388) croit, qu'il poussa Jusqu'à la terre de l'ambre (c'est-à-dire

Nous ignorons s'il fut chargé, comme Hannon, de fonder des colonies en dehors du détroit<sup>(1)</sup>. Sa mission était surtout, semble-t-il, d'assurer aux Carthaginois et aux Gaditains, leurs alliés, le monopole du grand marché minier du Nord-Ouest de l'Europe, de faciliter leurs voyages en établissant des escales, en nouant des relations avec les indigènes des côtes espagnoles et gauloises. On ne sait si ce but fut atteint<sup>(2)</sup>.

## II

L'expédition d'Hannon nous est mieux connue, puisque nous avons conservé une traduction grecque de son rapport<sup>(3)</sup>. Ce

---

jusque vers l'embouchure de l'Elbe). Mais il n'est pas nécessaire d'attribuer à Himilcon les indications que nous trouvons dans Hérodote (III, 115) au sujet d'un fleuve septentrional sur les bords duquel l'ambre aurait été recueilli (voir plus loin, p. 516), et dans Aristote (*Meteor.*, I, 13, 20) sur les fleuves qui, sortant des monts Hereyniens, se dirigent vers le Nord. On peut douter que les Carthaginois aient fait le commerce de l'ambre par la voie maritime. Cette matière est d'ailleurs rare dans les sépultures puniques de Carthage. Il est vrai qu'on la rencontre fréquemment dans la nécropole de Tharros, en Sardaigne (Perrot, *Histoire de l'art*, III, p. 855), mais elle a pu être apportée d'Italie.

1. Unger (*Rheinisches Museum*, XXXVIII, 1883, p. 180) veut attribuer à Himilcon la fondation de nombreux comptoirs carthaginois, ἐμπόρια πολλά Καρχηδονίων, que le Pseudo-Scylax signale en dehors des Colonnes d'Héraclès (§ I, p. 16).

2. M. Sieglin (l. c., p. 852-4) croit que, bientôt après le voyage d'Himilcon, les Carthaginois cessèrent, pour des raisons inconnues, de fréquenter ce marché de l'étain. Mais il ne le prouve pas.

3. Édition Müller, *Geographi, graeci minores*, I, p. 1-14. — Les études consacrées au Périples d'Hannon sont fort nombreuses : voir des bibliographies dans *Forbiger, Handbuch der ollen Geographie*, I, p. 66, n. 1 ; Meltzer, *Geschichte der Karthager*, L, p. 505 ; Fischer (v. *infra*), p. 4, Je citerai seulement les travaux qui me paraissent être encore utiles : Müller, l. c., p. XVIII-XXXIII ; notes au texte du Périples ; cartes I et II. Vivien de Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 326-425. E. H. Bunbury, *a History of ancient Geography*, I, p. 318-325. Meltzer, l. c., p. 229-240, 565-567. H. Entz, *Ueber den Periplus des Hanno* (Marienburg, 1884) A. Mer, *Mémoire sur le Périples d'Hannon* (Paris, 1885). E. Göbel, *die Westküste Afrikas im Alterthum* (Leipzig, 1887), surtout p. 52-57. A. Trève, *le Périples d'Hannon* (Lyon, 1888 ; extrait de *La Controverse et le Contemporain*). Kan, *de Periplous van Hanno*, série II, tome VIII, Leyde, 1891, p. 598-651 (mémoire que je n'ai jamais pu consulter ; je le cite d'après Ruge et Illiag). C. Th. Fischer, *De Hannonis Carthaginensis Periplo* (Leipzig, 1893) [conf. le compte rendu de Hüge, dans *Petermanns Mitteilungen*, 1894, p. 185-188]. K. E. Illing, *der Periplus des Hanno*, dans le *Jahresbericht des Wettiner Gymnassiums*, Dresde, 1899.

document est assez court. Le titre nous apprend que l'original était une inscription placée par Hannon lui-même dans le temple de Cronos, à Carthage : indication importante, car elle garantit la véracité de l'auteur<sup>(1)</sup> ; celui-ci n'aurait pas exposé en public une relation que ses nombreux compagnons de voyage auraient pu déclarer inexacte. La traduction, faite par un homme qui n'était pas dénué de prétentions littéraires<sup>(2)</sup>, existait au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>(3)</sup>, peut-être même vers le milieu du IV<sup>e</sup><sup>(4)</sup> ; il est impossible de dire avec précision quand

---

1. Au sujet de laquelle Pline (V. 8) a émis des doutes. Conf. Ælius Aristide, *Orat.*, XXXVI. 93 (édit. Keil, II, p. 293) : allusion aux choses étranges (ἀτοπα) que raconte le Périple. — L'authenticité du périple a été contestée par Tauxier (*Revue africaine*, XXVI. 1882, p. 15-37). qui y voit (p. 25) « un tissu de mensonges et d'erreurs ridicules ». Cet érudit croit : 1° qu'un faussaire grec, dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère, composa de toutes pièces, un prétendu Périple d'Hannon ; 2° que ce document servit, peu après, à composer un autre Périple, mis sous le nom d'Eudoxe ; les auteurs, anciens qui citent Hannon auraient connu soit l'une, soit l'autre de ces deux rédactions ; 3° qu'à l'époque chrétienne, le premier document fut l'objet d'un nouveau qui serait le texte parvenu jusqu'à nous. Il me semble superflu de discuter ces assertions.

2. Il évite de répéter les mêmes mots, les mêmes tournures de phrases: voir les exemples cités par Illing, p. 12. Il est impossible de dire si c'était un Grec ou un Carthaginois.

3. L'écrit *De mirabilis auscultationibus*, attribué faussement à Aristote, cite le Périple (§ 37 : ὡς ὁ Ἄνωνος περίπλους ἱστορεῖ). Müllenhoff (*l. c.*, I, p. 427) Croit, avec beaucoup de vraisemblance, que cette indication vient de Théophraste, mort en 287 (conf. Fischer, p. 115 ; Illing, p. 8).

4. Éphore, qui écrivait à cette époque (voir plus haut, p. 440, n. 6), mentionnait, dans le cinquième livre de son histoire, le Καριχόν τεῖχος (*apud* Étienne de Byzance = *Fragm. Hist. graec.*, I, p. 261, n° 96) : Καριχόν τεῖχος, πόλις Λιβύης ἐν ἀριστερά τῶν Ἡραχλείων στηλῶν, ὡς Ἐφορος πέμπτη. Le traducteur du périple appelle ainsi une des colonies d'Hannon et il n'est guère admissible qu'il soit allé chercher dans un auteur antérieur cette transcription, ou plutôt cette interprétation, sans doute baroque, du nom punique indiqué dans le texte original. Il n'est pas probable non plus qu'elle ait été imaginée par deux Grecs indépendants l'un de l'autre. Il faut donc en conclure, semble-t-il, qu'Éphore l'a empruntée à la traduction, soit directement, soit par un intermédiaire. D'autres arguments, que Müllenhoff (I, p. 89, note) a donnés à l'appui d'un emploi du Périple par Éphore, ne sont pas convaincants : voir Fischer, p. 113-4. — Rien n'indique que la version grecque du Périple ait été connue du Pseudo-Scylax, contemporain d'Éphore: conf. Vivien, p. 335 ; Fisher, p. 111. Il appelle Θυματηρία (§ 112, p. 93) une ville du littoral marocain, nommée Θυματήριον dans notre traduction. Cette légère variante peut faire croire que le nom punique qui avait la même signification (brûle-parfum) a été traduit par deux auteurs différents. — Aristote (*Meteor.*, I, 13, 21) mentionne en Libye un fleuve Χρεμέτης, qui se jette dans la mer extérieure et qui sort d'une montagne d'Argent (ἐχ τοῦ Ἄργυροῦ

elle fut rédigée<sup>(1)</sup>. Elle fut connue, directement ou indirectement, d'un certain nombre d'auteurs grecs et latins<sup>(2)</sup>. On s'est

---

χαλουμένου όρους) d'où sort aussi la tête du Nil ; le nom Χρεμέτης ; est sans doute le même que celui qui, dans notre manuscrit du Périples, nous est parvenu sous la forme Χρετης. Or des indications tout à fait semblables sont mises sous le nom d'un Promathus de Samos dans un petit traité dont il ne nous reste qu'une traduction latine du moyen âge (*Liber de inundacione Nili*, dans Aristote, édition Didot, IV, *fragmenta Aristotelis*, p. 214), mais qui, très probablement, n'est qu'un abrégé d'un traité d'Aristote (voir Partisch, dans *Abhandl. der philol.-hist. Klasse der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, XXVII, 1909, p. 553-600 ; conf. Bolchert, *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum*, XXVII, 1911, p. 150-5). conf. D'où l'on doit conclure que Promathus est antérieur au philosophe. Nous ne savons rien de plus sur l'époque où il écrivait et nous ignorons sa source. Il ne semble pas qu'il ait emprunté le nom Χρεμέτης, à Hannon, car les deux autres indications qu'il donnait (sur la montagne d'Argent et sur la source du Nil) sont absentes du Périples. De plus, il est possible que le Χρεμέτης de Promathus et d'Aristote ait été non le fleuve qu'Hannon nommait ainsi, mais celui que le Carthaginois appelait Λίξος, c'est-à-dire l'oued Draa, et que la montagne d'Argent ait été l'Atlas : conf. les observations de Müller, édit. de Ptolémée, n. à la p. 732. On peut remarquer que des renseignements analogues à ceux qui étaient donnés par Promathus sur l'origine du Nil se trouvaient dans un ouvrage punique consulté par Juba : voir plus loin, p. 475, n. 2.

1. Nous savons par Strabon (XVII, 3, 3) et par Marcien d'Héraclée (Abrégé du Périples de Ménippe de Pergame, § 2, dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 505) qu'un Périples, décrivant la côte océanique de la Libye, fut publié par Ophellas le Cyrénéen. Peut-être s'agit-il du personnage de ce nom qui fut tyran de Cyrène, de 312 à 308 avant notre ère : Müller, *Geogr.*, p., XXIV ; Meltzer, I, p. 391 ; Fischer, p. 117 ; Illing, p. 8. Müller (p. XXV) et Fisher (*l. c.*) croient qu'une traduction de la relation d'Hannon fut insérée dans cet ouvrage. C'était là une simple hypothèse. — On a aussi mis en avant un certain Charon de Carthage (Müller, p. XXV ; Bolehert, *Aristoteles Erdkunde von Asien und Libyen und Forschungen* de Sieglin, XV, 1908, p. 59). Suidas (s. v. Χάρων) attribue à Charon de Lampsaque (qui écrivait vers 480) un Périples des côtes situées en dehors des Colonnes d'Héraclès (περίπλων των ώχτός των Ήραχλείων Στηλών). Mais on suppose qu'il y a là une erreur ; que ce Périples était l'œuvre de Charon de Carthage, mentionné aussi par Suidas et dont nous ignorons l'époque. Ce Charon aurait, naturellement, connu la relation de son compatriote et il l'aurait fait connaître. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à des conjectures aussi fragiles.

2. Pline, V, 8 : « Fuere et Hannonis, Carthaginensium ducis, commentarii Punicis rebus florentissimis explorare ambitum Africae iussi, quem scuti plerique a Graecis nostrique... » Parmi ces auteurs, nous connaissons : Théophraste ; voir p. 473, n. 3 ; — Ératosthène ; il mentionnait l'île de Cerné, qu'Hannon colonisa (Strabon, I, 3, 2), et c'est probablement à lui qu'Arrien a emprunté un passage de son *Historia Indica* relatif à Hannon : voir Müller, *geogr.*, I, p. XXIII ; Berger, *Geschichte de wissenschaftlichen Erdkunde der Griechen*, 2e édit., p. 399 ; Fischer, p. 116 ; — Denys de Milet (Dionysios Scytobrachion), *apud* Diodore, III, 54 et 68 ; il paraît avoir emprunté au Périples les noms de Cerné et de la Corne de l'Occident : voir plus loin, p. 519, n. 5 ; — Xénophon de Lampsaque (qui écrivait au plus tard au début du Ier siècle avant notre ère : Dellefsen, *die Geographie Afrikas bei Plinius*, dans *Quellen und Forschungen* de Sieglin, XIV, 1908, p. 50), cité par Pline, VI, 200 ; — Cornélius Népos ; dans un passage que cite Pline (VI, 199, il

demandé si le roi Juba, qui eut certainement entre les mains le rapport d'Hannon<sup>(1)</sup>, n'avait pas consulté une copie de l'inscription punique<sup>(2)</sup> : ce qui nous paraît douteux. Les Grecs ont-ils eu sur l'expédition carthaginoise des renseignements provenant de quelque autre source<sup>(3)</sup> ? Des indications dignes de foi, qu'Arrien a probablement empruntées à Ératosthène, ne se

---

donne sur l'île de Cerné une indication qui dérive du Périple ; il e été probablement la source de Pomponius Méla et de Pline (voir Klotz, *Quaestiones Plinianae*, dans *Q. u. F.* de Sieglin, XI, 1906, p. 18, et Detlefsen, *l. c.*, p. 47, 53, 56) et il a utilisé lui-même des renseignements dus au voyageur Eudoxe de Czique (conf. Méla, III, 90 et 92 ; Pline, II, 169) : on a soutenu, sans le prouver, qu'Eudoxe avait écrit une relation se fondant en grande partie sur le Périple d'Hannon (Fischer, p. 118-9) ; — Staius Sebosus, cité par Pline, VI, 201 ; — Pomponius Méla, III, 90 ; 93 ; 94 ; 95 ; 99 ; — Pline, II, 169 ; V, 7-8 ; VI, 197 et 200 ; il mentionne Hannon parmi ses auteurs du livre V, dans le passage cité au début de cette note, paraît indiquer qu'il n'avait pas le Périple d'Hannon à sa disposition (conf. Hunbury, p. 328, n. 4 ; Fischer, p. 120 ; Detlefsen, p. 16) ; — Arrien, *Indica*, XLIII, 11-12, dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 369 (voir plus loin, p. 502) ; — Ælius Aristide, *Orat.*, XXXVI, 93 (édit. Keil, II, p. 203) : allusion aux colonies fondées par Hannon sur la côte africaine de l'Océan et à l'inscription qu'il plaça dans un temple de Carthage ; — Solin, XXIV, 15 (« Hannonis Punicei libri » : ce n'est qu'un écho déformé de pline, V, 8) ; — Marcien D'Héraclée : il mentionne le Périple d'Hannon dans son Abrégé du Périple de Ménippe de Pergame, § 2 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 565 ; — Collection des *Incredibilia* mise sous le nom de Palæphatus, 31, édit. Festa (conf. *ibid.*, p. XXVIII).

1. Athénée, III, 25, p. 83, c : εἰ μὲν τι τούτων Ἰόβας ἱστορεῖ, χαρέτω Λιβυχαῖσι βίβλοις ἐτι τε ταῖς Ἄνωτος πλάναις. On a supposé que Juba avait inséré le Périple d'Hannon dans un ouvrage intitulé *Λιβυχά*, dont Athénée paraît parler ici : voir Sussemilch, *Geschichte der griechischen Literatur in der Alexandrinerzeit*, II, p. 406 (adoptant une opinion de H. Peter).

2. Fischer, p. 129. Il s'appuie sur deux textes, dérivant d'une source commune qui concernent les affirmations de Juba au sujet de la prétendue origine occidentale du Nil. Solin, XXXII, 2 : « Originem habet a monte inferioris Mauretaniae, qui Oceano propinquat. Hoc adfirmant Punici libri, hoc Iubam regem accipimus tradidisse. » Ammien Marcellin, XXII, 15, 8 : « Rex autem Iuba Punicorum confisus textu librorum a monte quodam oriri cum exponit, qui situs in Mauritania despectat Oceanum. » Juba fondait son opinion sur l'identité des poissons, des végétaux et des gros animaux que l'on trouvait dans ce cours d'eau, voisin de l'Océan, et dans le Nil. Or Hannon (§ III) indiquait, à l'Ouest de l'Afrique, un fleuve plein de crocodiles et d'hippopotames. D'où l'on conclut que ces *Punici libri*, sont le Périple. Mais d'autres auteurs carthaginois ont pu parler du pays situé au Sud de la Maurétanie et il n'est nullement prouvé que la rivière de Juba ait été le fleuve d'Hannon.

3. En mettant à part la mention, faite par Pline (VI, 200), des deux peaux placées dans un temple de Carthage. On a supposé que Pline a emprunté ce détail à Polybe, ou à Cornélius Népos. On aurait aussi bien pu penser à Juba, ou à n'importe qui.

retrouvent pas dans le texte que nous possédons<sup>(1)</sup> ; mais peut-être ont-elles figuré dans un exemplaire plus complet que le notre<sup>(2)</sup>.

Celui-ci<sup>(3)</sup> semble en effet présenter quelques lacunes<sup>(4)</sup> et altérations<sup>(5)</sup>, La brièveté du récit rend d'ailleurs fort malaisée l'identification des lieux mentionnés. Ajoutons que les côtes longées par Hannon ont pu subir des modifications assez importantes depuis tant de siècles. Aussi les hypothèses les plus diverses ont-elles été émises par les savants modernes. On n'oubliera pas que celles que nous adoptons restent fort incertaines.

Nous donnerons une traduction française du Périple, en l'accompagnant des commentaires que nous croirons utiles.

« Relation<sup>(6)</sup> d'Hannon, roi des Carthaginois, sur les contrées libyques au delà des Colonnes d'Héraclès, qu'il a dédiée dans le temple de Cronos et dont voici le texte<sup>(7)</sup> :

« I. Il a paru bon aux Carthaginois qu'Hannon naviguât en dehors des Colonnes d'Héraclès et fondât des villes de Libyphéniciens. Il navigua donc, emmenant 60 vaisseaux à 50 rames, une multitude d'hommes et de femmes, au nombre d'environ 30000, des vivres et autres objets nécessaires. »

1. Ce qui fait croire à M. E. Meyer (*Geschichte*, III, p. 680) que ce document n'est qu'un extrait de la relation originale.

2. Fischer, p. Illing, p. 35-37.

3. Manuscrit conservé à Heidelberg. Il en existe une copie dans un manuscrit de Londres ; Müller, *Fragm. Hist. graec.*, V, p. XVIII ; le même, dans *Philologischer Anzeiger*, VIII, 1877, p. 120 ; voir aussi Wescher, *Dionysii Byzantii de Bospori navigatione* (Paris, 1875), p. 78-79.

4. Omissions probables de journées de navigation (conf. Illing, p. 11, 36, 38), peut-être aussi d'indications relatives aux directions suivies par Hannon : voir plus loin, p. 499.

5. Pour le mot μετρίοις, au § 18, voir p. 498, n. 7. Pour le chiffre des vaisseaux ou pour celui des émigrants, au § 1 : voir p. 477. Altération possible du chiffre indiquant l'étendue de Cerné, au § 8 : voir p. 485, n. 2 ; du nom du fleuve mentionné au § 9 : voir p. 473, n. 4.

6. En grec περίπλους.

7. Ce titre a été sans doute rédigé par le traducteur. Cependant il est probable que l'inscription punique commençait par une dédicace où le « roi » Hannon était nommé.

Hannon fut chargé par les Carthaginois de fonder des colonies en Afrique, au delà du détroit de Gibraltar. Quelles furent les causes de cette décision ? S'agissait-il de débarrasser Carthage d'un surcroît de population, d'éléments de troubles<sup>(1)</sup> ? de ranimer ou de remplacer sur la côte marocaine d'anciens établissements phéniciens tombés en décadence, détruits même<sup>(2)</sup> ? On ne saurait le dire.

Le terme Libyphéniciens (Λιβυφοίνιγες) dont le traducteur s'est servi signifiait proprement Phéniciens de Libye<sup>(3)</sup>. Mais il paraît avoir pris un sens administratif et juridique, pour désigner les citoyens des villes phéniciennes ou puniques dépendant de Carthage, qui jouissaient des mêmes droits civils que les citoyens de la capitale et possédaient des institutions municipales analogues<sup>(4)</sup>. C'est sans doute dans ce sens qu'il faut l'entendre ici.

La mission confiée au « roi » Hannon fut assurément fort importante. Cependant il est difficile de croire<sup>(5)</sup> que 30000 personnes aient pu, outre les équipages, trouver place sur 60 navires<sup>(6)</sup>. Il faut donc admettre que l'un des deux chiffres est altéré : celui des émigrants<sup>(7)</sup>, plutôt que celui des vaisseaux<sup>(8)</sup>. Nous verrons que sept colonies seulement furent fondées ; une moyenne de 4300 colons pour le peuplement de chaque ville semble trop forte<sup>(9)</sup>.

Selon Pline, Hannon partit de Gadès<sup>(10)</sup> : ce qui veut dire

1. Opinion de M. Fischer, p. 92-94.

2. Voir plus haut, p. 415.

3. Voir p. 342.

4. Voir Mommsen, *Histoire romaine*, trad. Alexandre, III, p. 14, note ; Meltzer, I, p. 60-61, 436-8 ; Fischer, p. 101-2 ; E. Meyer, III, p. 684-5.

5. Quoi qu'en pense Movers, *die Phönizier*, II, 3, p. 173-4.

6. Voir Fischer, p. 102.

7. Conf. Trève, p. 9. Bunbury (p. 319) et E. Meyer (III, p. 679) estiment que le chiffre des émigrants est fortement exagéré.

8. Fischer (p. 103) propose de lire 260, au lieu de 60. Illing (p. 4, n. 8) est même disposé à lire 360.

9. Malgré l'opinion de Müller, *Geogr.*, note à la p. 1, et de Judas, *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des colonies*, Nouv. Série, XIII, 1860, p. 209.

10. II, 169 : « circumvectus a Gadibus ».

évidemment que, venu de Carthage<sup>(1)</sup>, il repartit de Gadès, après y avoir terminé ses préparatifs. Comme Strabon nous apprend<sup>(2)</sup> que, selon les Espagnols et les Africains<sup>(3)</sup>, les Colonnes d'Héraclès étaient en ce lieu, et non pas au détroit, on a supposé<sup>(4)</sup> que le texte punique de la relation plaçait à Gadès Στήλαι, les Ἡράχλειοι Στήλαι, de la traduction grecque, ces Colonnes le long desquelles<sup>(5)</sup> la flotte passa avant d'atteindre l'emplacement de la première colonie. Mais cette opinion ne paraît pas acceptable<sup>(6)</sup>. Nous lisons au début du Périples qu'Hannon reçut mission de naviguer en dehors des Colonnes d'Héraclès et de fonder des villes de Libyphéniciens. Quels qu'aient été les mots phéniciens que le traducteur a rendus par « ἐξω Στηλῶν Ἡραχλείων », ils signifiaient « en dehors du détroit » puisque les colonies devaient être fondées sur la côte africaine, laquelle n'était pas « en dehors » de Gadès<sup>(7)</sup>. Quant à l'assertion de Pline, elle doit être erronée<sup>(8)</sup> : il n'est pas vraisemblable que l'expédition ait fait un détour pour s'arrêter dans le port espagnol<sup>(9)</sup>.

1. Conf. Arrien, *Indica*, XLIII, 11 : Ἀννων... ἐχ Καρχηδόνοιο ὄρηθεις.

2. III, 5, 5.

3. Ἰβηρες καί Λίβυες.

4. Fischer, p. 7 (il ne croit pas, du reste, que l'expédition ait passé par Gadès).

5. Voir § 2.

6. Comme l'a montré M. Illing, p. 9.

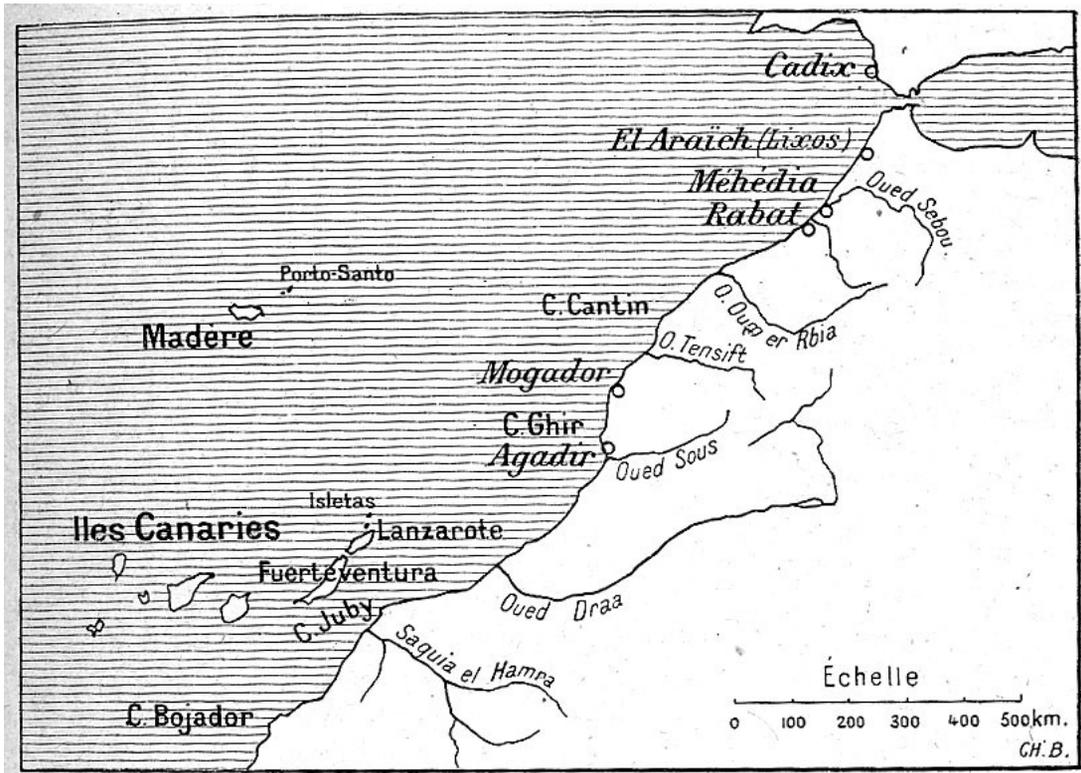
7. On lit dans le titre du Périples : περίπλους τῶν ὑπέρ τὰς Ἡραχλείους Στήλας Λιβυχῶν τῆς γῆς μερῶν. Là aussi, les colonnes sont évidemment le détroit. Mais, comme nous l'avons fait observer, ce titre n'est probablement pas la traduction littérale d'un texte phénicien. — Ælius Aristide (Orai., XXXVI, 93) écrit, en faisant allusion à l'expédition d'Hannon : Καρχηδονίων ἐχπεύσαντες ἐξω Γαδείρων καί τὰς ἐν τοῖς ἐρήμοις τῆς Λιβύης πόλις οἰχίσαντες, etc. Mais il est possible qu'ici ἐξω Γαδείρων soit une expression elliptique, qui signifie « en dehors du détroit de Gadès », du *fretum Gaditanam*, comme les Romains appelaient le détroit de Gibraltar. A moins que ce passage ne contienne une erreur semblable à celle que nous trouvons dans Pline.

8. Je me demande si l'indication « circumvectus a Gadibus » ne provient pas d'un auteur qui, lisant la traduction grecque du Périples, aurait reporté à Gadès les Ἡράχλειοι Στήλαι, conformément à l'usage africain. Cet auteur pourrait avoir été le roi Juba ; il n'est pas invraisemblable que les mots « ad finem Arabiae », qui suivent dans le passage de Pline, viennent de lui : voir plus loin, p. 513-4.

9. Ce qui est dit au § l'égalité de distance entre Carthage et les Colonnes, d'une part, les Colonnes et Cerné, d'autre part, ne se comprend bien que s'il s'agit de deux

Naturellement, Hannon ne partit pas à l'aventure : les emplacements des futures villes avaient dû être choisis auparavant. Il n'avait plus guère qu'à installer les colons.

« II. Après avoir passé le long des Colonnes et avoir navigué au delà pendant deux jours. nous fondâmes une première



ville, que nous appelâmes Thymiatérion ; au-dessous d'elle était une grande plaine.

« III. Ensuite, nous dirigeant vers l'Occident, nous parvînmes au lieu dit Soloeis, promontoire libyque couvert d'arbres.

« IV. Ayant établi là un sanctuaire de Poséidon, nous naviguâmes dans la direction du soleil levant pendant une demi-journée, après laquelle nous arrivâmes il une lagune située non loin de la mer, couverte de roseaux abondants et élevés ; des éléphants et d'autres animaux très nombreux y paissaient.

« V. Après avoir dépassé cette lagune et navigué pendant

---

moitiés d'un même trajet, par la route la plus directe (étant entendu que les Colonnes désignent ici le détroit).

une journée, nous fondâmes sur la mer des colonies appelées le Mur Carien, Gytté. Acra, Melitta et Arambys<sup>(1)</sup>. »

La colonie que le traducteur grec appelle Thymiatérion, et dont le nom se retrouve dans le Pseudo-Scylax<sup>(2)</sup>, paraît bien correspondre à Méhédia<sup>(3)</sup>, lieu situé à gauche de l'embouchure de l'oued Sebou, sur un plateau escarpé, dominant une vaste plaine. Il y a entre le détroit et ce point une distance d'environ 250 kilomètres : ce qui convient à une traversée de deux jours. Il faut ajouter, au sujet des journées de navigation mentionnées dans le Périple<sup>(4)</sup>, que les distances franchies par Hannon en un jour ont dit varier, selon l'état de la mer, les vents, la nature des côtes, plus ou moins sûres, le long desquelles la flotte s'engageait. Il n'est pas prouvé, en effet, que, par le mot journée, on doive entendre une moyenne de parcours quotidiens<sup>(5)</sup>.

Notre texte n'indique pas le temps qu'Hannon, se dirigeant vers l'Occident (plus exactement vers le Sud-Ouest), mit pour aller de Thymiatérion au cap Soloeis, où il éleva un sanctuaire à un dieu de la mer, identifié par les Grecs avec Poséidon.

Le Périple de Scylax<sup>(6)</sup> mentionne aussi un cap Soloeis. « Toute

1. Κατωχισαμεν πόλεις πρὸς τὴ θαλάττην χαλουμένας Καριχόν τε τεῖχος, καὶ Γύττην (ou Κύττην : lecture de Wescher, *Dion, Byz, navig.*, p. 78), καὶ Ἀκραν, καὶ Μέλιτταν, καὶ Ἀραμβυν.

2. § 112 (p. 93) : Κράβις ποταμός (l'oued Sebou) καὶ λιμὴν, καὶ πόλις Φοινίχων Θυματηρία ὄνομα. Étienne de Byzance mentionne aussi Θυματηρία, πόλις Λιβύης. Il n'indique pas sa source.

3. Müller, Geogr., n. à P. 2. Tissot, *Mémoires présentées à l'Académie de Inscriptions*, IX, 1ère partie, 1878, p. 226. Kan, Fischer, p. 9-10. Illing, p. 13. — Selon Vivien (p. 356-7), à l'embouchure de l'oued Bou Regreg, soit à Salé, soit à Rabat : conf. Entz, p. 14.

4. Il est évident qu'Hannon n'a pas tenu compte du temps passé à terre (sauf peut-être quand les arrêts étaient de très courte durée).

5. D'après Hérodote (IV, 86). la route qu'un navire pouvait faire dans un long jour était de 70 000 orgyes, dans une nuit. de 60 000 : soit 700 et 600 stades (129 kilomètres et demi et 111 kilomètres). Scylax (§ 69, p. 58) compte une moyenne de 500 stades par jour (92 kilomètres et demi). Il dit (§ 111, p. 90) que, dans les conditions les plus favorables. la traversée de Carthage aux Colonnes (environ 1 500 kilomètres) peut s'accomplir en sept jours et sept nuits : ce qui fait une moyenne de 214 kilomètres à répartir entre un jour et une nuit.

6. § 112, p. 93.

cette région, ajoute-t-il, est la plus célèbre et la plus sainte de la Libye. Au sommet du promontoire, il y a un grand autel de Poséidon, etc. » Ce détail, qui rappelle le sanctuaire consacré à la même divinité par Hannon, ne permet guère de douter qu'il ne s'agisse du même cap, quoique le nom de Soloeis, mot phénicien signifiant rocher<sup>(1)</sup>, ait pu être donné à plusieurs saillies du littoral. Or Scylax dit qu'il faut cinq jours de navigation pour aller des Colonnes au Soloeis<sup>(2)</sup>. Le cap Cantin, situé à environ 570 kilomètres de l'entrée du détroit, répond bien à cette indication. Il répond aussi l'Ἡλίου ὄρος que Ptolémée<sup>(3)</sup> place entre les embouchures de l'Ἀσάνα et du Φούθ, c'est-à-dire de l'oued Oum er Rbia et de l'oued Tensift<sup>(4)</sup> : Ἡλίου ὄρος n'est d'ailleurs qu'une traduction du terme latin *promunturium Solis*, mentionné par Pline<sup>(5)</sup>, et *Solis* est une déformation de *Soloeis*<sup>(6)</sup>.

C'est donc au cap Cantin qu'il faut placer le Soloeis d'Hannon<sup>(7)</sup>. Il est vrai que ce promontoire est aujourd'hui

1. Voir, entre autres, Movers, II, p. 174, 243, 337 (*sela* ; plur. *selaïm*). Conf. plus haut. p. 408, n. 2.

2. Deux depuis les Colonnes jusqu'au cap Hermée (Ἑρμαία ἀχρα), trois depuis le même cap. Tissot (*l. c.*, p. 196 ; voir aussi Vivien. p. 351) place le cap Hermée au Ras el Kouns, à la hauteur du lieu appelé par les Romains *Ad Mercurios*, à 18 milles de Tanger. Mais il faut probablement chercher ce promontoire beaucoup plus au Sud, au-delà de l'oued Bou Regreg, vers le lieu que l'Itinéraire d'Antonin (édit. Parthey et Pinder, p. 2 et 3) appelle *Mercurius*, à 16 milles de Sola : conf. Müller, *Geogr.*, n. à p. 91 ; Fischer, p. 11 et 64. Je crois avec Müller (*l. c.* et édit. De Ptolémée, n. à p. 574) et Fischer (p. 66), contre Tissot, que la description donnée par Scylax des côtes du Maroc actuel est défigurée par une grave interversion.

3. IV, 1, 2.

4. Conf. Vivien, p. 362-3 ; Tissot, *l. c.*, p. 243 ; Müller, édit. De Ptolémée, n. à p. 577-8.

5. V, 9, d'après Polybe ou Agrippa.

6. Σολοεντία ἀχρα, que Ptolémée place ce cap beaucoup plus au Sud (IV, 6, 2). — Hérodote a connu aussi un cap Soloeis : II, 32, où il dit que ce promontoire termine la côte Septentrionale de la Libye, qui commence à l'Égypte ; IV, 43, où il indique que Sataspès, ayant doublé le Soloeis, navigua vers le Midi. Beaucoup de savants (entre autres, Illing, p. 16) croient qu'il s'agit du cap Spartel, situé à l'extrémité Nord-Ouest de l'Afrique, près de Tanger. Mais Hérodote (IV, 185) prolonge la Libye vers l'Occident bien au-delà des Colonnes, dont le cap Spartel est si proches. On peut admettre que son Soloeis est aussi le cap Cantin.

7. Opinion la plus répandue : voir, entre autres, Müller, *Geogr.*, n. à p. 3 ; Vivien,

dénudé<sup>(1)</sup>, mais bien d'autres lieux de l'Afrique du Nord ont perdu leur végétation depuis l'antiquité. Il est vrai encore qu'au delà du cap, nous ne retrouvons pas la lagune dont parle Hannon<sup>(2)</sup> ; on peut supposer qu'elle s'est desséchée<sup>(3)</sup>. Ce qui est plus grave, c'est qu'on ne s'explique pas comment la flotte carthaginoise, ayant doublé le Soloeis, a pu naviguer vers l'Est pendant une demi-journée. Après le cap Cantin, la côte tourne au Sud-Sud-Est sur une quinzaine de kilomètres tout au plus puis au Sud, au Sud-Ouest et, de nouveau, au Sud. Si le Périple est exact, le littoral s'est beaucoup modifié aux dépens de la mer : hypothèse assurément contestable.

D'autres placent le Soloeis d'Hannon bien plus au Sud, au cap Ghir<sup>(4)</sup>. Ce promontoire forme une saillie plus forte et plus haute que le cap Cantin ; au delà, le littoral tourne nettement à l'Est, puis au Sud-Est. La lagune aurait été vers l'embouchure de l'oued Sous. A quoi l'on peut objecter qu'après Thymatérion, Hannon serait allé bien loin pour fonder de nouvelles colonies, quoique les sites favorables pour servir de débouchés à des pays fertiles ne manquaient pas dans l'intervalle ; qu'en outre, ces colonies auraient été échelonnées sur un espace assez restreint, entre un point situé à une journée au Sud de l'oued Sous et l'embouchure de l'oued Draa (Lixos d'Hannon), le long d'une côte presque complètement dépourvue de lieux propres à servir de ports, dans une région de valeur médiocre. D'ailleurs, la comparaison entre les textes d'Hannon et de Scylax nous paraît trancher la question en faveur du cap Cantin.

---

p. 362-3 ; Bunbury, p. 329 ; Meltzer, p. 241 ; Tissot, p. 241 et suiv. ; Mer, p. 25 ; Göbel, P. 57-58 ; Fischer, p. 11-12.

1. Tissot, p. 245.

2. Tissot, p. 248.

3. Les détails donnés par Hannon prouvent qu'elle était sans profondeur ; conf. Mer, p. 27.

4. Rabiou, *apud* Mer, p. 126. Kan, Neumann, *Nordafrika nach Herodot*, p. 75. Illing p. 14 et suiv.

Il est impossible de déterminer les emplacements des cinq colonies d'Hannon<sup>(1)</sup>, d'autant plus que le Périple n'indique pas le temps qui fut employé pour atteindre ces différents lieux et pour aller de la dernière colonie, Arambys, au fleuve Lixos. Deux sites, cependant, offraient des avantages qui ne durent pas échapper aux Carthaginois. A Mogador, ils trouvaient ce que les Phéniciens recherchaient pour leurs établissements maritimes : une pointe, voisine d'une île qui formait un abri (d'ailleurs médiocre) contre les vents du large et qui pouvait servir de refuge en cas d'attaque des indigènes. Ce fut peut-être là que s'éleva, à une journée et demie du cap Soloeis<sup>(2)</sup>, la ville qui est appelée Καριχόν τεῖχος<sup>(3)</sup> dans notre texte grec<sup>(4)</sup>. Agadir est un port passable, protégé des vents du Nord et de l'Est, dans un pays agricole et minier. Ce nom, qui signifie lieu clos, est d'origine phénicienne<sup>(5)</sup> : peut-être a-t-il été en usage dès l'époque punique, en même temps qu'une autre dénomination<sup>(6)</sup>.

Selon quelques savants, Hannon n'aurait fait que relever dans ces parages, d'antiques colonies phéniciennes<sup>(7)</sup>. Cela n'est

---

1. Voir dans Fischer, p. 16, n. 3. Les diverses identifications qui ont été proposées. — Les étymologies phéniciennes que Bochart a données des noms de ces villes (notes de l'édition Müller, p. 4-5) sont plus que douteuses (voir aussi Quatremère, *Journal des Savants*, 1857, p. 258-9).

2. Mogador est à environ 140 kilomètres du cap Cantin.

3. Le traducteur a peut-être fait ici un jeu de mots, à dessein ou sans le vouloir. Ce n'est pas une raison pour croire que les colons de cette ville aient été des Cariens : conf. p. 372. n. 3.

4. Opinion de Vivien (p. 429), Entz (p. 26). Trève (p. 17 et 18, n. 4), Fischer (p. 17). — Mogador est peut-être un nom d'origine phénicienne : M. Stumme (*Zeitschrift für Assyriologie*, XXVII, 1912, p. 124) le compare à l'hébreu *migdôl*, tour. D'autre part, le lieu que Ptolémée (IV, 1, 2) appelle Ταμουσίγα paraît avoir été à l'emplacement de Mogador : Vivien, p. 364-5 ; Tissot, p. 253 (Müller, édit. De Ptolémée, n. à p. 579 et Fischer, p. 78, croient cependant que Mogador, appelée aussi Souera, est plutôt Σούριγα de Ptolémée). Voilà bien des noms pour une seule ville !

5. Voir p. 319 (n. 2) et 404.

6. Müller (*geogr.*, n. à p. 5), Entz (p. 27), Mer (p. 28), Trève (p. 19), Fischer (p. 17) veulent placer à Agadir la colonie d'Ἀχρα. Movers (II, 2, p. 549) et Tissot (p. 258, n 1) reportent en ce lieu le Καριχόν τεῖχος.

7. Opinion de Kluge, Movers, Müller (n. à p. 4). Vivien (p. 367, n. 1). Meltzer (p. 239, 241), Entz (p. 25).

pas inadmissible, mais nous n'en avons aucune preuve. On invoque le terme *χατωχίσσαμεν* qui signifierait : « nous laissâmes de nouveaux colons » ; pour Thymiatéron, le traducteur emploie le mot *ἐχτίσαμεν*, « nous fondâmes ». Il semble bien que la distinction soit trop subtile. Le Périple se sert du terme *χατωχίσσαμεν* pour la colonie de Cerné<sup>(1)</sup>, fondée bien plus au Sud, en un lieu où les compagnons d'Hannon n'avaient sans doute pas eu de prédécesseurs. Les deux mots paraissent donc avoir un sens identique<sup>(2)</sup>.

« VI. Étant partis de là, nous arrivâmes au grand fleuve Lixos (*Λίξος*<sup>(3)</sup>), qui vient de la Libye. Sur ses rives, des nomades, les Lixites (*Λιξίται*), faisaient paître des troupeaux. Nous restâmes quelque temps avec ces gens, dont nous devînmes les amis.

« VII. Au-dessus d'eux, vivaient des Éthiopiens inhospitaliers, habitant une terre pleine de bêtes féroces, traversée par de grandes montagnes, d'où sort, dit-on, le Lixos. On dit aussi qu'autour de ces montagnes, vivent des hommes d'un aspect particulier<sup>(4)</sup>, le Troglodytes<sup>(5)</sup> ; les Lixites prétendent qu'ils sont plus rapides à la course que des chevaux.

« VIII. Ayant pris des interprètes chez les Lixites,... »

Dans ce grand fleuve Lixos, venu de hautes montagnes et au delà duquel Hannon longea le désert<sup>(6)</sup>, on reconnaît en général l'oued Draa<sup>(7)</sup>, que d'autres anciens appellent Darat<sup>(8)</sup>.

1. § 8.

2. Voir Fischer, p. 14-15 ; Illing, p. 12.

3. Ou *Λίξος*, lecture de Wescher, l. c., p. 78.

4. *Ἀλλοιομόρφους*. Je ne sais pas ce que cela veut dire. Illing (p. 21-22) croit que c'étaient des nains.

5. Conf. plus haut, p. 185, n. 1.

6. Voir § 8.

7. Müller, *Geogr.*, n. à p. 5 : Tissot, p. 253 : Trève p. 22, Kan ; Fischer, p. 18-19 ; Illing, p. 19. Vivien (p. 369, 377, 383) identifie le Lixos avec l'oued Sous. — Le fleuve Lixos que Strabon mentionne (II, 3, 4) est probablement aussi l'oued Draa (conf. Meltzer, I, p. 507). Selon Pausanias (I, 33, 5), qui commet du reste des confusions, les *Λιξίται* sont les derniers des Libyens dans la direction de l'Occident et habitent auprès de l'Atlas.

8. Pline, V, 9, d'après Polybe ou Agrippa. Ptolémée, IV, 6, 2 : *Δάραδος*, au

Les interprètes que les Carthaginois emmenèrent parlaient peut-être quelque dialecte libyque<sup>(1)</sup>. Nous verrons qu'ils ne rendirent pas tous les services qu'on attendait d'eux.

« VIII (*suite*)... nous longeâmes le désert, dans la direction du Midi, pendant deux jours, puis dans la direction du soleil levant, pendant un jour. Alors, nous trouvâmes, dans l'enfoncement d'un golfe, une petite île, ayant une circonférence de cinq stades<sup>(2)</sup> ; nous l'appelâmes Cerné et nous y laissâmes des colons<sup>(3)</sup>. D'après notre voyage, nous jugeâmes quelle était située à l'opposite de Carthage, car il fallait naviguer autant pour aller de Carthage aux Colonnes que pour aller des Colonnes à Cerné<sup>(4)</sup>. »

---

génitif ; conf. IV, 6, 3, où les manuscrits donnent aussi Δάραδος, au nominatif. — Ce serait le fleuve que le manuscrit du Pseudo-Scylax (§ 112, p. 93) appelle Ξιών : opinion de Müller (*Geogr.* n. à p. 5 et 93), Tissot (p. 233). Entz (p. 29), Fischer (p. 18), Illing (p. 19). Müller (édit. de Ptolémée, n. à p. à 574) corrige même Ξιών en Λιξιών. Cela ne me paraît pas certain. Scylax dit que des Éthiopiens habitent autour du fleuve (évidemment près de la mer, puisque Scylax ne décrit que les côtes). Or les indigènes qui vivaient à l'embouchure de l'oued Draa ne semblent pas avoir été des Éthiopiens, du moins au temps d'Hannon (conf. ensemble § 6 et 7 ; il est vrai que, plus tard, Polype ou Agrippa, cité par Pline, V, 10, place sur la côte même, *in ora*, des *Aethiopes Daratitae*, qui devaient être riverains du Darat, ou oued Draa). D'autre part, après avoir mentionné le fleuve Ξιών et ces Éthiopiens, Scylax ajoute : Κατά δέ ταῦτα νήσος ἐστίν, ἡ ὄνομα Κέρνη. Or cette île de Carné, située à sept jours du cap Soloeis (cap Cantin) et à douze du détroit (Scylax, *ibid.*), devait être, non dans le voisinage, mais au delà de l'embouchure de l'oued Draa. Je serais donc plus disposé à identifier le Ξιών avec la Saguia el Hamra.

1. Voir p. 318. ils auraient pu cependant apprendre la langue punique en entrant en relations avec des Phéniciens qui, avant Hannon, seraient venus faire du commerce dans leur pays, ou qui les auraient même emmenés bien plus loin (v. *infra*, p. 508).

2. Dans un passage de Cornélius Népos (cité par Pline, VI, 199), qui contient une indication provenant du Périple, on lit que l'île de Cerné est à un mille du continent et que sa circonférence ne dépasse pas deux milles : « (prodidit Cernen) Nepos Cornelius ex adverso maxime Carthaginis a continente p. M., non ampliorem circuitu II. » Si ce dernier chiffre est exact, le chiffre de 5 stades de notre texte grec doit être corrigé : peut-être faut-il lire 15 (Müller, *Geogr.*, n. à p. 6. d'après Bochar t; Vivien. p. 378, n. 2). Quant à la distance entre l'île et le continent, nous ignorons comment Népos l'a connue (elle était connue aussi de Polype : Pline, *l. c.*). On peut supposer qu'il y a une petite lacune dans notre manuscrit, ou bien (hypothèse plus vraisemblable) que Népos a consulté un auteur qui, tout en se servant du Périple, avait d'autres renseignements, directs ou indirects, sur Cerné.

3. ἦν χατωχίσσαμεν, Κέρνην ὀνομάσαντες.

4. Ἐτεχμαιρόμεθα δ'αὐτήν τοῦ περίπλου χατ' εὐθύ χεῖσθαι Καρχηδόνοσ ἐώχει

Hannon parvint à Cerné après s'être engagé le long du désert. Il est donc impossible de chercher cette île sur les côtes du Maroc, en face de l'Anti-Atlas ou du haut-Atlas, comme Polybe<sup>(1)</sup> et Ptolémée<sup>(2)</sup> paraissent nous y inviter<sup>(3)</sup>. Parti de l'embouchure du Lixos, ou oued Draa, Hannn l'atteignit après trois journées seulement de navigation. Elle était donc située vers le Nord de la côte saharienne, et non pas, comme on l'a soutenu, au Rio de Oro<sup>(4)</sup> ou au delà du cap Blanc, dans la baie

γάρ ὁ πλοῦς ἐχ τε Καρχηδόνοσ ἐπί Στήλασ χάχεϊθεν ἐπί Κέρνην. L'expression γὰρ εὐθύ Καρχηδόνοσ a été reproduite dans les *Incredibilia* de Palæphatus, § 31.

1. Pline. VI, 199 : « Polybius in extrema Mauretania, contra montem Atlantem, a terra stadia VIII abesse prodidit Cernen. » Ailleurs (V, 9), Pline semble bien dire que Polybe marque une distance de 496 milles entre l'Atlas et le fleuve Anatis, l'oued Oum el Rbia (s'il faut interpréter ainsi ce texte, très discuté). Cela reporterait l'Atlas de Polybe tout au Sud du Maroc et permettrait de croire qu'il s'agit de l'Anti-Atlas : voir Müller, *Geogr.*, p. XXXI ; Vivien, p. 338 ; Göbel, p. 21 ; Fischer, p. 27 : du reste, la mesure (734 kilomètres) serait encore trop forte, car il n'y a guère que 700 kilomètres entre l'Oum er Rbia et l'oued Draa, au Sud de l'Anti-Atlas. — On peut croire cependant que la Cerné de Polybe était celle d'Hannon. L'historien Grec disait qu'elle était à huit stades de la terre. Or Cornélius Népos donnait la même indication (voir p. 485, n. 2 : 1 mille = 8 stades) au sujet de son île de Cerné, qui ne différait pas de celle d'Hannon, puisqu'elle était située *ex adverso maxime Carthaginis* (= γὰρ εὐθύ Καρχηδόνοσ du *Périple*).

2. Ptolémée (IV, 6, 14) place une île de Cerné (Κέρνη νήσοσ) assez loin dans la haute mer, à l'Ouest-Sud-Ouest de l'extrémité du Grand Atlas (cap Ghir). Il n'y a pas d'île dans ces parages.

3. Sauf Scylax, dont nous allons parler, les autres auteurs qui mentionnent Cerné ne donnent pas d'indications utiles au point de vue géographique. Ératosthène (*apud* Strabon, I, 3, 2) se servait sans doute du *Périple*. On ne sait si Pline veut parler de l'île d'Hannon quand il dit (X, 22) : « In insula Africae Cerne in Oceano accipitres totius Masaesyliae humi fetificant ; nec alibi nascuntur, illis adsueti gentibus ». Pline (VI, 198-9) nous apprend qu'Éphore mentionnait une île de Cerné ; il disait que les marins, qui, venant de la mer Rouge, allaient dans la direction de cette île, ne pouvaient pas, à cause de la chaleur, dépasser certaines colonnes, c'est-à-dire certains îlots. Éphore voulait-il parler de l'île d'Hannon ? C'est possible, mais, dans ce cas, il ne pouvait pas dire, comme on le lit dans Pline (VI, 198), qu'elle était située « contra sinum Persicum » (ces mots, en effet, paraissent bien faire partie de la phrase relative à Cerné, et non de la phrase précédente). Il y a eu sans doute une confusion entre l'île d'Hannon et quelque île de l'Océan Indien. Dans Lycophon (*Alex.*, 18) et dans Nonnus (*Dionys.*, XVI, 45 ; XXXIII, 183 ; XXXI, 6 ; XXXVIII, 287), Κέρνη est un lieu mythique, situé en Orient. Denys de Milet (*apud* Diodore, III, 54) faisait de Cerné une ville des Atlantes, à l'extrémité occidentale du continent africain ; c'était là de la géographie fabuleuse. Enfin Denys le Périégète (V, 219), dans Müller, *Geogr.*, II, p. 144) place les vallées de Cerné, τέμπεα Κέρνης, à l'extrémité de l'Afrique, au bord de l'Océan.

4. Dans la baie dite Rio de Oro se trouve une île, d'ailleurs bien plus grande que la Cerné d'Hannon, qui est appelée Herné (ce nom apparaît pour la première fois, semble-

d'Arguin<sup>(1)</sup>. Il est vrai qu'on a douté de l'exactitude du chiffre de deux jours, indiqué dans le Périple pour la première partie du trajet, et qu'on a proposé de le remplacer par le chiffre douze<sup>(2)</sup>. Mais cette correction n'est pas acceptable, puisque Scylax compte en tout douze journées de navigation depuis les Colonnes jusqu'à l'île de Cerné<sup>(3)</sup>. Notre texte même est plus décisif encore. Il nous apprend qu'il fallait naviguer autant, c'est-à-dire aussi longtemps, pour aller de Carthage aux Colonnes que pour aller des Colonnes à Cerné. Nous ne savons pas combien de journées Hannon comptait pour le trajet de Carthage au détroit, lieux distants d'environ 1 500 kilomètres<sup>(4)</sup>, mais la durée de cette traversée était certainement inférieure à celle qu'on devrait admettre si l'on adoptait la correction *douze*. Ayant mis le même temps à faire les deux trajets, Hannon jugea que Cerné était à l'opposé de Carthage, c'est-à-dire quelle était à la même distance du détroit. Cette conclusion ne pouvait pas être rigoureuse, comme Hannon lui-même le laisse entendre : il ne tenait pas compte, autant qu'il semble, des variations de vitesse, qui, du reste, devaient à peu près se compenser, eu égard à la longueur du parcours.

Les trois données du problème, — trois jours de navigation depuis l'oued Draa, douze jours depuis le détroit, 1 500 kilo-

---

t-il, sur une carte marine française de 1852, mais il est très probable qu'il ne tire pas son origine d'un souvenir du Périple). On a voulu l'identifier avec Cerné : Müller, *Geogr.*, p. XXVI, et surtout édit. de Ptolémée, n. à p. 574, 733, 753 ; Vivien, p. 382-3 ; Bunbury, p. 324 ; Meltzer, p. 243 ; Entz, p. 33 ; etc. (voir Fischer, p. 22, n. 2). *Contra* : Fischer, p. 22.

1. Opinion de Bougainville, d'Anville, Movers, Trève (p. 28-31), Avelot (*Bull. de géographie historique*, 1908, p. 65, n. 2), etc. (conf. Fischer, p. 23, n. 1) ; Judas (*Revue de L'Orient*, XII, 1860, p. 221) a même voulu retrouver le nom de Κέρνη, dans celui d'Arguin. *Contra* : Mer, p. 36-37, 140-1 ; Fischer, p. 24. — Sur d'autres hypothèses inadmissibles relatives à la position de Cerné, voir Fischer, p. 21 et 25.

2. Correction de Müller (*Geogr.*, n. à p. 7), approuvée par Vivien (p. 382, 399 et Meltzer (p. 243). Plus tard, Müller (édit. de Ptolémée, p. 574) a proposé d'adopter le chiffre huit.

3. § 112 (p. 93) : cinq jours des Colonnes au cap Soloeis (conf. plus haut, p. 481), sept jours du Soloeis à Cerné.

4. Scylax, nous l'avons dit (p. 480, n. 5), compte sept jours et sept nuits comme minimum.

mètres environ depuis le même point, — sont parfaitement conciliables. En partant de l'oued Draa et en se dirigeant vers le Sud-Ouest, puis vers l'Ouest-Sud-Ouest (le Périple dit « vers le Midi »), Hannon put arriver en deux jours au cap Juby<sup>(1)</sup>, au delà duquel la côte tourne. C'est entre ce cap et le cap Bojador, mais plus près du premier, non loin du delta de la Saguia et Hamra, qu'il faut chercher Cerné<sup>(2)</sup>. De là, nous comptons approximativement 1500 kilomètres jusqu'au détroit de Gibraltar, distance qui pouvait être franchie en douze jours, à une vitesse moyenne de 125 kilomètres. Par malheur, on ne trouve dans ces parages aucune île qui réponde à la description du Périple ; de plus, notre texte indique qu'après les deux premières journées, la flotte prit la direction du soleil levant : or, au delà du cap Jubé, la côte file vers le Sud, puis vers le Sud-Sud-Ouest. Si nous ne voulons pas renoncer à nous servir de la relation d'Hannon, nous devons recourir, ici encore, à l'hypothèse trop commode de modifications profondes du littoral<sup>(3)</sup> : la terre aurait gagné sur la mer et Cerné, distante de 1 500 mètres à peine de la côte<sup>(4)</sup>, aurait été rattachée au continent,

Le site de cette île était de nature à plaire aux Phéniciens et aux Carthaginois. Cependant il est très probable qu'ils ne l'avaient pas occupée avant Hannon, puisque celui-ci dut lui donner un nom<sup>(5)</sup>. Il y fonda la dernière de ses colonies<sup>(6)</sup>.

1. Il y a environ 225 kilomètres entre l'oued Draa et ce cap.

2. Opinion de Kan, Fischer (p. 28 et suiv.), Ruge (p. 186), Illing (p. 23-25).

3. Illing. p. 23.

4. Voir Polype et Cornélius Népos, cités p. 486, n. 1, et p. 485, n. 2.

5. Ce nom aurait signifié en phénicien « habitatio ultima », selon Bochart (cité par Müller, *Geogr.* n. à p. 7). L'hypothèse qui le rattache au mot signifiant corne est moins invraisemblable (Quatremère, *Journal des Savants*, 1857, p. 259 ; Judas, *Revue de l'Orient*. XII, 1860, p. 221) ; ce mot se retrouve dans l'épithète Balearanensis, donnée à un Saturne qu'on adorait au djebel Bou Kourneïn, la montagne des Deux Cornes, au fond du golfe de Carthage : Toutain, *mélanges de l'École de Rome*, XII, 1892, p. 19 et suiv., 102-3.

6. Cette colonie fut peut-être installée sommairement, Scylax (§ 112, p. 94) dit que, quand les marchands phéniciens arrivent dans l'île de Cerné, ils y dressent des

## III

« IX. De là, passant par un grand fleuve, le Chrétès<sup>(1)</sup>, nous arrivâmes à un lac qui renfermait trois îles, plus grandes que Cerné. Partant de ces îles, nous fîmes un jour de navigation et arrivâmes au fond du lac, que dominaient de très grandes montagnes<sup>(2)</sup>, pleines d'hommes sauvages, vêtus de peaux de bêtes<sup>(3)</sup>, qui, nous lançant des pierres, nous empêchèrent de débarquer

« X. De là, nous entrâmes dans un autre fleuve, grand et large, rempli de crocodiles et d'hippopotames<sup>(4)</sup>. Puis nous rebroussâmes chemin et nous retournâmes à Cerné.

« XI. Nous naviguâmes de là vers le Midi.... »

Le Périple raconte sans doute ici un voyage de reconnaissance, qu'Hannon dut faire avec un petit nombre de vaisseaux, laissant le reste de sa flotte à Cerné<sup>(5)</sup>.

Ces masses d'eau sur lesquelles les Carthaginois s'avancèrent pendant plus d'une journée<sup>(6)</sup>, ce fleuve plein de crocodiles et d'hippopotames, on est naturellement disposé à les chercher

---

tentes pour s'abriter. Ils ne trouvaient donc pas en ce lieu où se loger. Il est vrai qu'ils venaient peut-être en foule, à des sortes de foires périodiques.

1. Χρετης (ou Χρέτην, lecture de Wescher, *l. c.*, p. 78). Χρεμέτης, dans Aristote, *Meteor.*, I, 13, 21 (conf. plus haut, p. 473 ; n. 4) ; dans Nonnus, XIII, 374, 380, et XXXI, 103 ; dans Suidas, *s. v.* ; Χρεμετίς, dans Hétychius, *s. r.* — Bochart (*apud Müller, Geogr.*, n. à p. 8) croit que c'est un nom phénicien, signifiant « fluvius vinearum »

2. εἰς τὸν μυχὸν τῆς λίμνης..., ὑπὲρ ἣν ὄρη μέγιστα ὑπερέτεινε.

3. ἀνθρώπων ἀγρίων, δέρματα θήρεια ἐνημμένων. Cette expression indique évidemment des vêtements : on ne peut donc pas croire qu'il s'agisse de singes.

4. Le second fleuve est-il, comme on l'a cru (Müller, *Geogr.*, n. à p. 9 ; Vivien, p. 386 ; etc.). le « flumen Bambotum, crocodilis et hippopotamis refertum », mentionné par Pline (V, d'après Polybe ou Agrippa ? Bochart a ingénieusement rapproché ce nom de l'hébreu *behemoth*, qui paraît signifier hippopotame. Peut-être le Périple l'indiquait-il ; il aurait été omis dans notre manuscrit.

5. Hannon avait déjà pu laisser auprès des colonies nouvelles une partie des navires qui avaient servi à transporter les émigrants.

6. Il leur fallut un jour pour aller des îles qui étaient dans le lac jusqu'au fond de ce lac.

au delà du Sahara desséché. Parmi les savants qui ont étudié le Périple, plus d'un a cru qu'Hannon avait navigué sur le Sénégal<sup>(1)</sup>. Il semble difficile de renoncer à cette opinion. Elle se heurte cependant à des objections très fortes.

D'abord, il faut beaucoup de bonne volonté pour retrouver de ce côté les deux fleuves reliés par un lac<sup>(2)</sup> et les très hautes montagnes que décrit notre texte<sup>(3)</sup>. En outre, la relation nous apprend que Hannon, parti de Cerné pour s'engager dans le Chrétès,

---

1. Plusieurs hypothèses ont été présentées. Les uns ont identifié le premier fleuve avec une rivière de Saint-Jean, qui déboucherait au Sud d'Arguin, près du cap Mirik, et le second fleuve avec le Sénégal : voir, entre autre Müller, *Geogr.*, n. à p. 8 et 9). Mais cette prétendue rivière de Saint-Jean n'existe pas (Vivien, p. 385 ; Mer, p. 142-3 ; Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 733, corrigeant ce qu'il avait dit dans son édition du Périple). D'autres croient que le premier fleuve est le Sénégal et le second la Gambie : Judas, *Revue de l'Orient*, XII, p. 250, 260 : Erntz. p. 36-38. Selon Mer (p. 41, 144-5), il s'agirait de la Gambie et du Rio Geba. Ces hypothèses doivent être rejetées, car elle indiquent deux fleuves indépendants l'un de l'autre, tandis que ceux du Périple communiquaient par l'intermédiaire d'un lac (voir note suivante). — Vivien (p. 384-6) identifie le Chrétès, ou Chrémétès, avec le marigot des Maringouins, une des coulées du Sénégal, qui, à l'époque des hautes eaux, devient une véritable embouchure, située à 85 kilomètres au Nord de l'embouchure permanente (voir Reclus, *Géographie*, XII, p. 189). Le lac d'Hannon serait le grand lac de Guier, au Sud du Sénégal, avec lequel il communique ; ce lac renferme plusieurs îles et est dominé par des collines à l'Est. Le second fleuve serait le Sénégal inférieur (bras de Saint-Louis). L'opinion de Vivien a été adoptée par Bunbury, p. 325 et 335 ; par Meltzer, p. 243 : par Kan ; par II. et R. Kiepert. *Formae orbis antiqui*, X, carton. Müller (édit. de Ptolémée, n. à p. 733) s'y rallie, mais en substituent au lac de Guier le lac Cayar, situé au Nord du Sénégal, avec lequel il communique aussi, et bordé à l'Est par des collines.

2. Il ne semble pas qu'on puisse comprendre autrement notre texte : εἰς λίμνην ἀφικόμεθα, διὰ τινος ποταμοῦ μεγάλου διαπλεύσαντες... Εἰς τὸν μυχὸν τῆς λίμνης ἤλθομεν... Ἐχρεῖθεν πλέοντες εἰς ἕτερον ἤλθομεν ποταμόν, Conf. Fischer, p. 23.

3. Le lac de Guier n'a qu'une communication indirecte avec le Sénégal, par l'étroit marigot de la Taouey, dont le confluent est à près de 100 kilomètres de l'embouchure du marigot des Maringouins et qui a une quinzaine de kilomètres de longueur. Les collines qui dominent le lac sont insignifiantes. Pour revenir par le bras de Saint-Louis, Hannon aurait dû repasser par La Taouey et refaire sur le Sénégal une grande partie de son premier trajet, tandis que le Périple indique qu'il passa du lac dans le second fleuve. On pourrait, il est vrai, faire tomber cette dernière objection en supposant que le second fleuve est le large marigot de Bounoun, qui forme au Sud le prolongement du lac de Guier, mais alors il ne faudrait compter qu'une trentaine de kilomètres pour la traversée du lac, ce qui est trop peu pour une journée de navigation. Le lac Cayar est encore plus éloigné de la mer que le lac de Guier ; il ne communique pas directement avec le Sénégal ; il est trop petit pour exiger une journée de navigation ; les hauteurs qui le bordent sont des huttes de sable. Consulter la carte 8 de *l'Atlas des colonies françaises* de P. Pelet.

y revint ensuite et que, de là, il se dirigea vers le Sud. La position de Cerné paraissant devoir être fixée entre les caps Juby et Bojador, il y aurait lieu d'admettre qu'Hannon longea d'abord le littoral sur une étendue d'environ 1500 kilomètres, jusqu'à l'embouchure du Sénégal, qu'après avoir exploré ce fleuve, il refit le même trajet en sens inverse, et qu'ensuite il le recommença une troisième fois. Ces allées et venues, qui lui auraient pris au moins un mois, sont invraisemblables. D'ailleurs, après son second départ de Cerné, il suivit une côte qu'il ne connaissait pas encore : les détails donnés (au § XI) sur l'attitude des indigènes le montrent assez clairement. On est donc amené à croire que, de Cerné, Hannon passa presque immédiatement dans le Chrétès<sup>(1)</sup>.

Un grand fleuve se jetant dans la mer après être sorti d'un vaste lac que les Carthaginois mettent un jour à parcourir, qui renferme trois îles et que dominant des montagnes très élevées, un autre fleuve important communiquant avec ce lac voilà ce que le Périple indique dans une région que nous avons de fortes raisons de placer en plein Sahara, entre le cap Juby et le cap Bojador.

A 45 kilomètres<sup>(2)</sup> au delà du cap Juby, débouche la rivière appelée Saguia et Hamra. Elle forme un delta, large d'une douzaine, profond d'une dizaine de kilomètres, qui, en hiver, saison des pluies, est couvert d'eau. Pendant le reste de l'année, ce delta est séparé de la mer par une forte barre de sable et, à l'intérieur, il n'y a que des méandres d'eau dormante<sup>(3)</sup>. Dans le pays, encore très mal connu, que parcourent la Saguia et ses affluents, se dressent, non pas « de très grandes montagnes », mais tout au moins des collines assez élevées. Cette

---

1. Pour ce qui suit Voir Fischer, p. 30 et suiv. (approuvé par Ruge, p. 186) ; Illing, p. 23, 26-27. Ils identifient le Chrétès avec la Saguia el Hamra.

2. Pour cette distance voir Illing, p. 23.

3. Lahure et Fourcault, dans *le Mouvement géographique*, VI, n° 20 (22 septembre 1889).

région n'est pas un désert<sup>(1)</sup> ; l'existence, à proximité de l'Océan, de ces hauteurs qui provoquent des condensations lui assure un climat moins sec que le reste du Sahara occidental. A l'époque des pluies, la Saguia, dont le lit est très large, prend l'aspect d'une rivière importante<sup>(2)</sup>.

Mais peut-on la comparer aux deux grands fleuves et au lac qui portèrent les vaisseaux d'Hannon ? Quand même nous supposerions que le hasard ait amené les Carthaginois dans ces parages lors d'une grande crue, la présence des crocodiles et des hippopotames prouve qu'il y avait là de l'eau en toute saison. Après Hannon, vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, le Pseudo-Scylax<sup>(3)</sup> atteste que les Éthiopiens voisins de Cerné habitaient une grange ville, élevaient des chevaux et avaient des vignes, produisant beaucoup de vin, qu'ils vendaient aux marchands phéniciens. C'est peut-être aussi de ce côté qu'il faut placer la région occupée par des Éthiopiens et située à la fois dans le désert et sur la côte occidentale d'Afrique, où Strabon<sup>(4)</sup> mentionne non seulement des lions et des girafes, mais encore des éléphants<sup>(5)</sup> et, semble-t-il, des buffles<sup>(6)</sup>.

Nous avons cependant montré que le Sahara était dès l'antiquité un désert<sup>(7)</sup>, et que ce désert s'étendait jusqu'à l'Océan, au Sud du Maroc<sup>(8)</sup>, Hannon l'avait longé depuis l'embouchure de

---

1. Voir les auteurs cités par Fischer, p. 32 ; par Illing, p. 24, n. 151, et p. 26, n. 171. — Au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, le pays de la Saguia el Harma fut un centre religieux important. d'où partirent des missionnaires qui se répandirent dans toute la Berbérie.

2. C'est peut-être le fleuve Xiôn de Scylax, situé, dit cet auteur, dans le voisinage de L'île de Cerné : voir plus haut, p. 484. n. 8. — Fischer (p. 71) croit que le *flumen Salsum* indiqué par Pline, d'après Polybe ou Agrippa (V, 10), et le fleuve Stachir de Ptolémée (IV, 6, 2) répondent à la Saguia el Hamra.

3. § 112 (p. 94).

4. XVII. 3, 5, d'après Hypsicrate (le texte porte Ἰφικράτης).

5. Les Éthiopiens dont parle Scylax avaient de l'ivoire en abondance; ils en faisaient des objets divers, ou le vendaient aux marchands phéniciens.

6. Voir plus haut, p. 108, n. 2.

7. P. 56-57.

8. P. 58, n. 3. — Au delà de Cerné, Hannon suivit une côte « tout entière occupée par des Éthiopiens » (§ 11). Cela prouve qu'il n'y avait que des Éthiopiens dans ces parages, mais non pas qu'ils y fussent très nombreux.

l'oued Draa. Ainsi, dans une contrée qui ne différait guère de ce qu'elle est aujourd'hui, le pays voisin de Cerné jouissait d'une abondance d'eau exceptionnelle. Il est difficile de s'expliquer comment des circonstances locales auraient déterminé des chutes de pluies suffisantes pour former et entretenir un fleuve navigable, traversant un très grand lac. Faut-il donc se demander si le Chrétès ne venait pas de fort-loin, d'une contrée tropicale très humide, où il se serait assez alimenté pour pouvoir franchir sans se dessécher de vastes espaces désertiques ? Plus tard, son cours se serait modifié. Des savants croient que le Niger se dirigeait autrefois vers le Nord et atteignait la dépression du Djouf, à plus de 600 kilomètres de Tombouctou<sup>(1)</sup>. Allait-il plus loin encore ? Hypothèse qui paraît déraisonnable ! Pour savoir si elle mérite au moins d'être discutée, il serait nécessaire d'étudier la région de la Saguia el Hamra. d'essayer d'y retrouver l'emplacement du lac d'Hannon et l'orientation du fleuve qui le remplissait<sup>(2)</sup>, de chercher au delà par où ce fleuve aurait pu passer.

« XI. Nous naviguâmes de là vers le Midi, pendant douze jours, en longeant la côte, tout entière occupée par des Éthiopiens, qui fuyaient à notre approche<sup>(3)</sup>. Ils parlaient une langue incompréhensible, même pour les Lixites qui étaient avec nous.

« XII. Le dernier jour, nous abordâmes à des montagnes

---

1. Gautier, *Sahara algérien*, p. 57. Chudeau, *Sahara soudanais*, p. 228. — Qu'était le grand fleuve, coulant de l'Occident vers l'Orient, auquel des Nasamons, partis du voisinage de la grande Syrie, parvinrent après avoir traversé le désert « dans la direction du zéphyre [de l'Ouest] », dit Hérodote (II, 32) ? Si l'on croit que c'était le Niger, l'on doit admettre qu'au Ve siècle avant J.-C., ce fleuve ne coulait plus vers le Djouf, mais tournait vers l'Est, comme aujourd'hui. Mais l'identification me paraît très contestable.

2. M. Fischer (p. 32-34) croit que les Carthaginois, après s'être engagés dans la Saguia el Hamra, pénétrèrent dans l'oued el Dela, affluent de gauche de cette rivière, et atteignirent la dépression en forme de cuvette, dite Gerar Isig, dans laquelle débouche l'oued et Chott. Ce sont là des hypothèses aventureuses : voir *contra* Illing, p. 27.

3. La phrase suivante prouve qu'on en attrapa quelques-uns.

élevées, couvertes d'arbres<sup>(1)</sup> dont les bois étaient odoriférants et de diverses couleurs.

« XIII. Ayant contourné ces montagnes pendant deux jours, nous arrivâmes dans un golfe immense, de l'autre côté duquel il y avait une plaine ; là, nous vîmes la nuit des feux s'élevant de tous côtés par intervalles, avec plus ou moins d'intensité. »

Hannon ne fonda aucune colonie au delà de Cerné, soit parce que les circonstances ne furent pas favorables, soit plutôt parce qu'il avait accompli cette partie de sa mission. La suite de son voyage ne fut qu'une reconnaissance des côtes, sans doute avec quelques navires, ne portant que leurs équipages. Eut-il l'intention de faire le tour de l'Afrique ? Il n'y a rien dans son rapport qui permette de l'affirmer<sup>(2)</sup>.

Se dirigeant vers le Midi (plus exactement, vers le Sud-Ouest) pendant douze jours, il parvint à des montagnes élevées, qui il contourna pendant deux jours pour arriver à un vaste golfe. Il semble impossible de placer, comme on l'a proposé, ces montagnes au cap Blanc<sup>(3)</sup>, falaise basse, formée de couches de sable et complètement dénudée, ou à la presque-île de Sierra-Leone, dont l'aspect rappelle mieux la description du Périple<sup>(4)</sup>. Le premier point est trop rapproché de la Saguia el Hamra, le second trop éloigné pour une navigation de douze jours<sup>(5)</sup>. Les montagnes boisées d'Hannon répondent

1. ὄρεσι μεγάλοις ὀασέσιν, etc.

2. On le crut plus tard. Méla (III, 90) dit qu'on s'est demandé si l'Afrique est entourée par la mer et il ajoute : « Verum et Hanno Carthaginensis exploratum missus a suis... » Conf. Pline. V, 8 : « Hannonis... explorare ambitum Africae iussi ».

3. Opinion de M. Fischer, p. 30 et suiv. Il pense que le grand golfe qu'Hannon atteignit ensuite est tout ensemble la baie du Lévrier et la baie d'Arguin. Contra ; Illing, p. 30-31.

4. Opinion de M. Illing, p. 31-33 (conf. Entz, p. 41 : c'était déjà l'avis de Bougainville). Le golfe serait celui qui s'étend au-delà de la presque-île, jusqu'à l'île de Sherbo. — Mer (p. 43) place les montagnes d'Hannon plus loin encore, au cap des Palmes.

5. Il y a environ 1 000 kilomètres de la Saguia el Hamra au cap Blanc, et 2 600 de la Saguia à Sierra-Leone.

plutôt au cap Vert<sup>(1)</sup>, ainsi nommé à cause de sa végétation<sup>(2)</sup>. Ce promontoire, long à doubler, car il s'avance en une saillie très accusée, extrémité occidentale du continent africain, offre



deux collines arrondies, les « Mamelles », qui n'atteignent, il est vrai, qu'une hauteur médiocre. Mais l'expression « montagnes élevées » peut se justifier, dans une certaine mesure, par le contraste qu'elles forment avec les côtes plates qui les précèdent : elles sont visibles à une distance de plus de 30 kilo-

1. Opinion la plus répandue : Müller, *Geogr.*, n. à p. 9, et édition de Ptolémée, n. à p. 733 ; Vivien. p. 387 ; Bunbury, p. 325 ; Meltzer, p. 244 ; Trève. p. 44 ; Kan ; etc. *Contra* : Mer. p. 145-6 ; Illing. p. 30. — Entre la Saguia et le cap Vert, on peut compter 1 700 kilomètres ; Hannon aurait fait une moyenne de 140 kilomètres par jour. Il était aidé par un fort courant qui longe la côte.

2. Qui est actuellement très peu imposante, il faut l'avouer.

mètres<sup>(1)</sup>. Le grand golfe serait le vaste estuaire de la Gambie<sup>(2)</sup>.

Les feux que les Carthaginois virent s'élever la nuit étaient sans doute des foyers allumés par les indigènes pour écarter les bêtes fauves de leurs demeures et de leurs troupeaux<sup>(3)</sup>.

« XIV. Après avoir fait provision d'eau, nous continuâmes notre navigation le long de la terre, pendant cinq jours, au bout desquels nous arrivâmes à un grand golfe, que les interprètes nous dirent s'appeler la Corne de l'Occident<sup>(4)</sup>. Dans ce golfe se trouvait une grande île et dans l'île, une lagune<sup>(5)</sup>, qui renfermait une autre île. Y étant descendus, nous ne vîmes, le jour, qu'une forêt ; mais, la nuit, beaucoup de feux nous apparurent et nous entendîmes des sons de flûtes, un vacarme de cymbales et de tambourins et un très grand bruit. La peur nous prit et les devins nous ordonnèrent de quitter l'île. »

Quoique l'expression Ἑσπέρου Κέρας ait été employée par des anciens pour désigner un cap<sup>(6)</sup>, les ternes dont notre texte se sert prouvent que, par le mot χέρας, corne, il faut entendre un golfe<sup>(7)</sup>. Le nom de Corne de l'Occident peut indiquer qu'il faisait face à l'Ouest. On a pensé à l'estuaire du Rio Geba, que précèdent les îles Bissagos<sup>(8)</sup>. Une de ces îles, Orango (Harang), est creusée au Sud d'une baie, au milieu de laquelle il y a une

1. De Kerhallet. *Manuel de la navigation à la côte occidentale d'Afrique*. 2e édit., I, p. 328.

2. Müller, II, cc. Vivien, p. 388. Meltzer, p. 244. Trêve, p. 45

3. Comme l'a compris Montesquieu, *Esprit des lois*, XXI, II. Conf. Illing p. 32.

4. εἰς μέγαν κόλπον, δὲν ἔφασαν οἱ ἑρμηνέες χαλεῖσθαι Ἑσπέρου Κέρας.

5. λίμνη θαλασσώδης.

6. Méla, III, 99 : « Ipsae terrae promunturio cui Hesperu Ceras nomen est finiuntur. » Pline, VI, 197 : « Promunturium quod Hesperu Ceras vocatur » : conf. VI, 199. Ptolémée, IV, 6, 2 : Ἑσπέρου Κέρας ἄχρον. On a supposé qu'il s'agit du cap Vert ; cela n'est pas certain. — Après d'autres savants. Fischer (p. 37-38) a voulu donner ce sens de cap au mot χέρας du Périple et il a placé la Corne de l'Occident au cap Vert. Il a du reste renoncé à cette opinion (Receal-Encyclopädie de Wissowa, s. v. *Hesperium promunturium*).

7. Conf. Müller, Geogr., n. à p. 11 ; Vivien, p. 389 ; Th. Reinach, *Revue des études grecques*, VI, 1893, p. 305 ; Illing, p. 34.

8. J. Rennell, *the Geographical system of Herodotus* (Londres, 1800), p. 730. Müller, *Geogr.*, n. à p. 10, et édit. de Ptolémée, n. à p. 734. Vivien, p. 392. Meltzer, p. 244. Kan. Etc.

autre île, disposition qui rappelle, assez vaguement, la description d'Hannon<sup>(1)</sup>. Nous devons ajouter qu'une ligne de récifs interdit l'accès de la baie<sup>(2)</sup>, que le sol sablonneux d'Orango est absolument dépourvu de végétation<sup>(3)</sup>, qu'enfin l'île dont nous parlons n'est pas dans l'estuaire du Rio Geba, mais à une centaine de kilomètres au large. Du reste, le chiffre de sept jours de navigation depuis les parages du cap Vert semble trop élevé si l'on identifie la Corne de l'Occident avec cet estuaire, distant de 450 kilomètres du cap. Il faudrait donc la chercher plus au Sud-Est, en avant de la Guinée française, ou même sur la côte de Sierra-Leone, peut-être vers l'île de Sherbro<sup>(4)</sup>. Le long de ces rivages, on ne trouve aucune île qui réponde exactement à la description d'Hannon. Mais la forme de l'île du Périple a pu ce modifier, surtout si l'on suppose qu'elle était volcanique<sup>(5)</sup> il est permis de se la figurer comme la bordure circulaire d'un vaste cratère, dont l'entonnoir aurait été envahi par les eaux ; à l'intérieur aurait émergé un îlot, débris du cône central<sup>(6)</sup>. On voit combien tout cela est incertain<sup>(7)</sup>.

Le vacarme musical et les illuminations nocturnes qui effrayèrent tant les Carthaginois étaient sans doute simplement une fête de nègres<sup>(8)</sup>.

« XV. Nous partîmes donc en hâte de ce lieu et nous longeâmes une contrée embrasée, pleine de parfums; des ruisseaux

1. Müller. *ll. cc.* Vivien. l. c.

2. Mer. p. 149.

3. Illing, p. 34.

4. Voir plus loin, p. 504.

5. Conf. Fischer, p. 52: Illing, p. 34. On ne peut pas penser à une île de coraux (atoll). Il n'y en a pas dans ces parages.

6. Voir la configuration des îles de Los, près de Conakry : Reclus, *Géographie*. XII, carte à la p. 333. « Les deux îles principales, dit Reclus (p. 332)... sont disposées en forme d'un vaste cratère ébréché, au milieu duquel un îlot a l'aspect d'un cône central. »

7. Illing (p. 34-35) place la Corne de l'Occident à l'embouchure du fleuve Ceslos, sur la côte de Libéria ; Mer (p. 46), au fond du golfe de Bénin.

8. Montesquieu, l. c. Conf. Entz. p. 44-45 ; etc. — Vague souvenir du Périple dans Pline (II, 237) : « Aethiopum iuxta Hesperium montem stellarum modo campi noctu nitent. »

de flammes en sortaient et venaient se jeter dans la mer<sup>(1)</sup>. La terre était inaccessible à cause de la chaleur.

« XVI. Saisis de crainte, nous nous éloignâmes rapidement. Pendant quatre journées de navigation, nous vîmes, la nuit, la terre couverte de flammes ; au milieu était un feu élevé, plus grand que les autres et qui paraissait toucher les astres. Mais, de jour, on reconnaissait que c'était une très grande montagne, appelée le Char des dieux<sup>(2)</sup>.

« XVII. A partir de là, nous longeâmes, pendant trois jours, des ruisseaux de flammes et nous arrivâmes au golfe nommé la Corne du Sud<sup>(3)</sup>.

« XVIII. Dans l'enfoncement était une île, semblable à la première<sup>(4)</sup>, contenant un lac, à l'intérieur duquel il y avait une autre île, pleine d'hommes sauvages<sup>(5)</sup>. Les femmes étaient de beaucoup les plus nombreuses. Elles avaient le corps velu et les interprètes les appelaient Gorilles<sup>(6)</sup>. Nous poursuivîmes des mâles, sans pouvoir en prendre aucun, car ils étaient bon, grimpeurs et se défendaient...<sup>(7)</sup> Mais nous nous emparâmes de

1. ἀπ' αὐτῆς (la χώρα qui vient d'être mentionnée) πυρώδεις ρύαχες ἐνβαλλον εἰς τὴν θάλατταν.

2. Τέτταρας δ'ἡμέρας φερόμενοι, νυχτός τὴν γῆν ἀφεωρώμεν φλογός μεστήν ἐν μέσῳ δ'ἦν ἠλίβατόν τι πῦρ, τῶν ἄλλων μεῖζον, ἀπτόμενον, ὡς ἐδόχει, τῶν ἀστρων. Τοῦτο δ'ἡμέας ὄρος ἐφαίνετο μέγιστον, Θεῶν Ὀχημα χαλούμενον.

3. εἰς χόλπον Νότου Κέρας λεγόμενον.

4. Celle de la Corne de l'Occident.

5. Pline (VI, 200) place les *Gorgades insulae* en face du promontoire appelé *Hesperu Ceras* et il ajoute : « Gorgonum quondam domus, bidui navigatione distantes a continente, ut tradit Xenophon Lampsacenus. Penetravit in cas Hanno, etc. » Cette indication d'une distance de deux jours entre les îles et le continent n'a certainement pas été prise dans un exemplaire du Périple plus complet que le nôtre, car la double île d'Hannon devait être tout près de la terre (« dans l'enfoncement » d'un golfe).

6. γυναῖχες, δασεῖται τοῖς σώμασιν ἄς οἱ ἐρμηνέες ἐχάλουν Γορίλλας.

7. Le manuscrit donne : χρημνοβάται ὄντες χαί τοῖς μετρίοις ἀμυνόμενοι. Μετρίοις est évidemment un mot altéré. Gesner a corrigé πέτροις (pierres; conf. au § 9). Mais l'article τοῖς avant πέτροις ne se justifie guère. Illing (p. 47) propose la correction πετροῖς avec le sens de flèches. Mais il n'est pas admissible que, dans un texte en prose, on ait donné cette signification au mot πτερόν (aile, plume). Daebritz (dans la Real-Encyclopädie de Wissowa, s. v. *Hanno*, col. 2361) propose οἰστοῖς μικροῖς (de petites flèches). La correction la moins critiquable est peut-être celle d'Osann (*Zeitschrift*

trois femmes. Mordant et égratignant ceux qui les entraînaient, elles ne voulaient pas les suivre. Nous les tuâmes et nous enlevâmes leur peau, que nous apportâmes à Carthage. Car nous ne naviguâmes pas plus avant, faute de vivres. »

Le Périple, — du moins le texte qui nous est parvenu, — ne donne aucune indication de direction pour la fin du voyage, depuis les montagnes boisées, doublées en deux jours. Il ne marque pas non plus le temps qu'Hannon mit à longer la contrée embrasée, pleine de parfums : il semble bien en effet que les quatre journées mentionnées au § XVI se rapportent à un parcours effectué au delà de cette contrée<sup>(1)</sup>. Peut-être y a-t-il une lacune entre les §§ XV et XVI<sup>(2)</sup>.

Avec Pomponius Méla<sup>(3)</sup> et Pline<sup>(4)</sup> il faut évidemment reconnaître un volcan<sup>(5)</sup> dans la très haute montagne appelée le Char des dieux<sup>(6)</sup>. A trois journées de là, Hannon arriva au golfe dit Corne du Sud, qu'il ne dépassa pas. Ce nom, qui, comme celui de la Corne de l'Occident, a pu être indiqué par les interprètes, avait été peut-être donné au golfe parce qu'il s'ouvrait vers le Midi ; à moins qu'on ne suppose qu'il se soit appelé ainsi parce

---

*für die Altherthumswissenschaft*, 1855, p. 548 ; τοῖς μετεώροις (ils étaient bons grimpeurs et trouvaient un refuge dans les hauteurs).

1. Quoi qu'en pensent Müller (*Geogr.* n. à p. 11) et Vivien (p. 396). Voir Fischer, p. 58 : Illing, p. 36. — Pline (VI. 197) dit que le Char des dieux (*Theon Ochema*) est éloigné de quatre jours du promontoire appelé *Hesperu Ceras*, mais il copie un auteur qui a emprunté quelques noms à Hannon pour en servir à sa guise. Ailleurs (V, 10), il indique, d'après Polybe ou Agrippa, dix jours et dix nuits de navigation entre le *Theon Ochema* et un promunturium *Hesperium*. Ces textes ne peuvent pas être utilisés pour l'explication du Périple : conf. Müller, *Geogr.* n. à p. 11 : Göbel, p. 47-48 ; Fischer, p. 47-48.

2. Illing. p. 36 et 38.

3. III, 94 : « Mons altus, ut Graeci vocant Theon Ochema, perpetuis ignibus flagrat. »

4. VI, 197 : « Mons excelsus aeternis ardet ignibus, Theon Ochema dictus a Graecis. » II, 238 : « ... maximo tamen ardet incendin Theon Ochema dictum Aethiopum iugum torrentesque solis ardoribus flammas egerit. »

5. Montesquieu (*Esprit des lois*, XXI. 11) exagère cependant quand il dit : « Hannon nous décrit un volcan avec tous les phénomènes que fait voir aujourd'hui le Vésuve. »

6. La mention d'une montagne africaine appelée, d'après le Périple, *Theon Ochema* se retrouve, non seulement dans Méla et Pline, mais aussi dans Ptolémée (IV, 6, 3 et 6).

qu'il aurait été au Sud le terme atteint par des navigateurs antérieurs.

Le Char des dieux a été identifié avec le Kakoulima<sup>(1)</sup>, pic conique<sup>(2)</sup>, haut d'un millier de mètres et très visible du large<sup>(3)</sup>, situé dans la Guinée française. en arrière de Conakry. Cette montagne, que les indigènes regardent comme sainte<sup>(4)</sup>, est très probablement un volcan<sup>(5)</sup>. Mais, si Hannon a vraiment voulu dire que, pendant quatre nuits consécutives, la flamme du Char des dieux se montra aux Carthaginois qui avançaient toujours<sup>(6)</sup>, il faut penser à une montagne beaucoup plus élevée. Au fond du golfe de Guinée, sur la baie de Biafra, le pic de Cameroun atteint plus de 4000 mètres : par un temps clair, il peut se voir à près de quarante lieues de distance<sup>(7)</sup>. C'est un volcan : après une période de repos qui n'a peut-être pas été très longue, il a eu une éruption en avril 1909<sup>(8)</sup>. Le nom de Mongo ma Loba que lui donnent les indigènes signifie la Montagne des dieux<sup>(9)</sup>. « Naguère, dit E. Reclus<sup>(10)</sup>, avant que les blancs eussent escaladé le pic, les noirs n'osaient même approcher des pitons

---

1. Opinion de Rennell, l. c., p. 733-5 ; Müller, *Geogr.* n. à p. 13. et édit. de Ptolémée, n. à p. 734 ; Vivien, p. 304 ; Bunbury, p. 326 ; Meltzer, p. Göbel, p. 56 ; Trève, p. 39-40 (qui admet aussi la possibilité d'une identification avec les montagnes de Sierra-Leone) ; Kan ; etc. Avelot (*Bull. de géographie historique*. 1908, p. 46) pense à un volcan disparu, « dont les îles de Los représentent sans doute le dernier vestige ». Pour d'autres identifications, voir Fischer, p. 58, n. 4. Fischer (p. 62-63) place le Theon Ochema au cap Mesurado (près de Monrovia, côte de Libéria), qui n'a que 73 mètres de hauteur et en arrière duquel s'élèvent des collines dont l'altitude ne dépasse pas 335 mètres. Th. Reinach (*Revue des études grecques*. VI, 1893, p. 305) incline à croire que le Char des dieux est le cap Vert : hypothèse également inadmissible.

2. Appelé par Les Portugais Sagres.

3. De Kerhallet, l. c., II, p. 80.

4. Reclus, *Géographie*, XII. p. 332.

5. Reclus, l. c. : les indigènes parlent d' « une légère colonne de fumée qui jaillit d'un cratère terminal ».

6. Tel paraît être le sens. Conf. Illing, p. 39.

7. Kerhallet (*l. c.*, II. P. 350) dit, il est vrai, à propos de ce pic : « Il pourrait se voir à 80 milles, mais, dans la saison sèche surtout, l'horizon est d'ordinaire si embrumé que les hautes terres sont rarement visibles à grande distance.

8. Daebritz, dans la *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Hanno*, col\_ 2361.

9. Illing, p. 49.

10. *Geogr.*, XIII, p. 51.

supérieurs, craignant d'être saisis et torturés par les mauvais génies. » On a donc supposé<sup>(1)</sup> que le volcan de Cameroun est le Char des dieux ; à l'époque d'Hannon, il aurait été en pleine activité.

Dès lors, le littoral embrasé et odoriférant, mentionné si brièvement dans le Périple, correspondrait à une très longue étendue de côtes, d'ailleurs basses, monotones et dont il n'y avait presque rien à dire<sup>(2)</sup>. Quant à la Corne du Sud, elle devrait être cherchée entre le fond du golfe de Guinée et le cap Lopez, à la baie de Corisco ou à l'estuaire du Gabon<sup>(3)</sup>, et le nom qu'elle portait n'aurait pas indiqué son orientation, puisque baie et estuaire regardent l'Ouest. Parmi les îles et bancs de ces parages, rien ne rappelle aujourd'hui les deux îles d'Hannon<sup>(4)</sup>.

Si l'on place le Char des dieux au mont Kakoulima, la Corne du Sud devra naturellement être reportée beaucoup plus à l'Ouest. De nombreux savants l'identifient avec le canal de Sherbro<sup>(5)</sup>. Les deux îles d'Hannon ne s'y retrouvent pas non plus. En outre, les distances parcourues journallement par les Carthaginois depuis le cap Vert auraient été bien courtes. Ils auraient mis en effet plus de quatorze jours<sup>(6)</sup> pour faire environ 1050 kilomètres<sup>(7)</sup>.

---

1. Opinion de l'explorateur R. Burton, reprise par Mer (p. 52) et Illing (p. 39-40).

2. Conf. Illing, p. 38.

3. Illing, p. 40-41. Mer (p. 53) croit que l'île de la Corne du Sud est Fernando-Po, qui est en face du pic de Cameroun et ne répond pas par conséquent aux indications d'Hannon.

4. Outre l'île de Corisco, la baie du même nom contient l'île appelée la grande Elobey et beaucoup d'îlots, de bancs et de brisants. Il y a aussi de nombreux bancs, formés de coraux et de sables, à l'entrée de l'estuaire du Gabon. Voir de Kerhallet, II, p. 402, 413, 421.

5. Müller, *Geogr.*, n. à p. 13, et édit. de Ptolémée, n. à p. 734 ; Vivien, p. 396 ; Meltzer, p. 245 ; Trève, p. 41-42 ; Kan; etc. C'était déjà l'opinion de d'Anville.

6. Deux jours pour doubler le cap et atteindre le golfe de la Gambie ; cinq pour parvenir à la Corne de l'Occident ? pour longer la région embrasée ; quatre pour longer la région du Char des dieux ; trois jusqu'à la Corne du Sud.

7. D'autres opinions sur l'emplacement de la Corne du Sud sont indiquées par Fischer, p. 59, n. 1. Ce savant (p. 61-62) en fait un promontoire, qu'il identifie avec le cap des Palmes.

En somme, à partir de ce cap, le Périple ne donne pas d'indications suffisantes pour permettre d'identifier les lieux qu'il mentionne.

Nous lisons dans Arrien<sup>(1)</sup> : « Hannon l'Africain, étant parti de Carthage et ayant franchi les Colonnes d'Héraclès, navigua sur la mer extérieure, en ayant à gauche la terre de Libye, et, jusqu'au moment où [ou bien « tant que », le terme grec avant ces deux sens] il navigua vers le soleil levant, pendant trente-cinq jours en tout. Mais lorsqu'il tourna vers le Midi, il rencontra de nombreux obstacles : manque d'eau, chaleur torride, ruisseaux de flammes débouchant dans la mer. »

Arrien, nous l'avons dit<sup>(2)</sup>, copie probablement Ératosthène. Il nous donne trois renseignements qui manquent dans notre manuscrit du Périple : un chiffre de trente-cinq jours, résultant peut-être de l'addition d'une série de chiffres dont plusieurs auraient été omis par notre texte; deux directions, l'une vers l'Est, l'autre vers le sud.

Le mot ἔστε signifie-t-il *tant que* ? Dans ce cas, on ne saurait attribuer à Hannon la responsabilité de l'erreur grossière que contiendrait la phrase d'Arrien. Il ne pouvait pas croire et écrire qu'à partir des Colonnes, il eût navigué vers l'Est pendant trente-cinq jours, après avoir mentionné trois orientations différentes, l'une vers l'Ouest<sup>(3)</sup>, les deux autres vers le Midi<sup>(4)</sup>. Des auteurs anciens ont donné à la côte occidentale d'Afrique une direction générale du Nord-Ouest au Sud-Est<sup>(5)</sup> ; ils se

1. *Indica*, XLIII, 11-12 (dans *Geogr. gr. min.*, I, p. 399) ; Ἀννων δὲ ὁ Λίβυς... ἐξέλωσεν ἔξω ἐς τὸν πόντον, ἐν ἀριστερῇ τὴν Λιβύην γῆν ἔχων, χαί, ἔστε μὲν πρὸς ἀνισχοντα ἥλιον ὁ πλόος αὐτῷ ἐγένετο, τὰς πάσας πέντε χαί τριήχοντα ἡμέρας. Ως δὲ δὴ ἐς μεσημβρίην ἐξετράπετο, etc.

2. P. 474, n. 2.

3. § 3..

4. § 8 et 11.

5. Selon Mannert (*Geographie der Griechen und Römer*, I, p. 50), on aurait cru, comprenant mal une indication du Périple d'Hannon, que Cerné était située sur le même méridien que Carthage. Cette erreur a été imputée à Ératosthène (voir, entre autres, Müller, carte I de son édition de Strabon ; H. Berger, *Die geographischen*

sont figuré le continent soit comme un triangle rectangle dont cette côte aurait été l'hypoténuse<sup>(1)</sup>, soit comme un trapèze dont les deux bases, septentrionale et méridionale, auraient été reliées à l'Est par une perpendiculaire, à l'Ouest par une ligne oblique<sup>(2)</sup>. Mais rien ne prouve qu'il faille chercher un écho de ces conceptions dans Arrien. La direction du Midi qu'il indique pour la suite du voyage d'Hannon suppose au contraire une forme de l'Afrique différente du triangle et du trapèze imaginés par des géographes, puisque ceux-ci faisaient prendre au littoral soit une direction Nord, soit une direction Est, à partir de l'extrémité Sud de la ligne oblique qui représentait pour eux la côte occidentale.

En traduisant *έστε* par *jusqu'au moment où*, la phrase d'Arrien peut, comme M. Illing l'a montré<sup>(3)</sup>, s'interpréter d'une manière satisfaisante et ajouter des renseignements précieux à ceux que donne notre manuscrit. Hannon aurait navigué sur l'Océan pendant trente-cinq jours, jusqu'au moment où il prit la direction du soleil levant. Or la côte d'Afrique tourne vers l'Est au cap des Palmes<sup>(4)</sup> et garde cette orientation jusqu'au fond du golfe de Guinée, puis elle tourne vers le Sud. On compte 4 800 kilomètres environ du détroit de Gibraltar au cap des Palmes : distance qui pouvait être franchie par Hannon en trente-cinq jours. Il aurait ensuite longé la côte de Guinée et, après avoir

---

*Fragmente des Eratosthenes*, p. 209 ; Fischer, p. 126) ; mais cela n'est nullement prouvé ; voir Göbel, p. 19 ; Illing, p. 37.

1. Strabon, XVII, 3 et 2.

2. Strabon, II, 5, 33. Denys le Périégète, v. 174 et suiv. (*Geogr. gr. min.*, II, p. 112) ; conf. le commentaire d'Eustathe (*ibid.*, p. 247). Cette forme devait être aussi celle que l'auteur copié par Méla (II, 99-100) et Pline (VI, 199) donnait à l'Afrique, à en juger par la position assignée au cap Hesperu Ceras, à l'angle Sud-Ouest du continent : conf. Göbel, p. 60 ; Fischer, p. 127. Telle était déjà, semble-t-il, la conception de Posidonius (Fischer, p. 129). — Pour cette prétendue direction oblique (Nord-Ouest, Sud-Est) de la côte occidentale, voir encore Strabon, II, 3, 15 ; Pline, V, 1.

3. *L. c.*, p. 37-38.

4. Ce cap est un simple mamelon qui n'attire guère l'attention (Mer, p. 23, 43, 150) ; mais, naturellement, Hannon a dû se rendre compte qu'il changeait de direction dans ces parages.

doublé le pic de Cameroun, il aurait pris la direction du Midi, pour revenir bientôt en arrière<sup>(1)</sup>. L'hypothèse qui place le Char des dieux au Cameroun et le terme du voyage vers l'estuaire du Gabon serait ainsi confirmée.

Comme on peut évaluer à environ vingt-quatre jours le temps qu'Hannon mit pour atteindre le cap Vert<sup>(2)</sup>, il lui aurait fallu onze jours pour franchir la distance de 1650 kilomètres qui sépare ce promontoire du cap des Palmes. Le Périple indiquant sept jours pour le trajet depuis les parages du cap Vert jusqu'à la Corne de l'Occident, la distance entre ce golfe et le cap des Palmes aurait été franchie en quatre jours, approximativement. La Corne de l'Occident pourrait donc être placée au canal de Sherbro, situé à 600 kilomètres du cap des Palmes.

La contrée embrasée, pleine de parfums, inaccessible à cause de la chaleur, qu'Hannon longea ensuite se serait étendue jusque vers le fond du golfe de Guinée, sur environ 2 700 kilomètres : trajet qui dut être effectué assez rapidement, car un courant favorisait la marche, et les brisants qui bordent presque partout le rivage rendaient difficiles les communications avec la terre<sup>(3)</sup>.

Les marins modernes, confirmant l'indication du Périple, rapportent que, dans ces parages, l'atmosphère est souvent chargée de senteurs aromatiques qui viennent du littoral<sup>(4)</sup>. Les flammes qui courraient la terre dans la région du Char des dieux étaient peut-être des feux allumés la nuit par les indigènes,

---

1. Arrien indique le manque d'eau (ὕδατος ἀπορία) parmi les obstacles qui empêchèrent Hannon de poursuivre non expédition. Il n'y a peut-être là qu'une modification arbitraire du texte du Périple (τῶν σίτων ἡμᾶς ἐχλιπόντων). — Si l'on veut supposer qu'Hannon ait eu l'intention de faire le tour de l'Afrique et qu'il soit parvenu d'un des parages inconnus avant lui, on peut croire qu'il se découragea en constatant la direction que la côte prenait au delà du pic de Cameroun.

2. Le Périple indique douze jours entre Cerné et le cap Vert. Entre le détroit et Cerné nous pouvons compter douze autres journées de navigation, conformément aux indications de Scylax : conf. plus haut, p. 487.

3. Mer, p. 43.

4. Mer, p. 43-44 ; conf. Fischer, p. 55.

comme ceux que les Carthaginois avaient vus après avoir doublé le cap Vert. Il est plus malaisé de donner une explication des ruisseaux de flammes, débouchant dans la mer, que le Périple signale en deçà et au delà du Char des dieux. On a fait diverses suppositions : torrents volcaniques ; phosphorescences de la mer aux approches des côtes ; rivières dont les eaux auraient pris la couleur rouge des terres qu'elles traversaient, ou auraient reflété les feux allumés au-dessus d'elles ; éclairs multipliés qui seraient sortis de nuages très bas et qui, vus du large, auraient ressemblé à des torrents de feu ; incendies que les gens du pays auraient allumés, pour brûler les herbes desséchées et préparer des terrains de culture, et qui se seraient propagés avec une grande rapidité<sup>(1)</sup>. Ces hypothèses sont bien peu satisfaisantes ; la dernière est encore la moins invraisemblable.

Qu'étaient les Gorilles de l'île de la Corne du Sud ? On s'est demandé<sup>(2)</sup> si le mot Γορίλλας qui se lit sur notre manuscrit, n'est pas une faute de copiste, pour Γοργάδας : Pomponius Méla<sup>(3)</sup> et Pline<sup>(4)</sup> écrivent en effet *Gorgades*. Cependant il est possible que le traducteur grec ait bien écrit Γορίλλας, en se conformant au texte punique ; un auteur postérieur aurait changé ce mot en Γοργάδας, parce qu'il voyait des Gorgones dans les êtres mentionnés par Hannon<sup>(5)</sup>.

La plupart des savants modernes qui ont parlé des Gorilles les ont regardées comme des guenons<sup>(6)</sup>. Ce nom a été donné, d'après le Périple, à une espèce de grands singes qui habite, entre autres régions africaines, celle du Gabon, où elle a été

1. Pour ces différentes hypothèses, voir Müller, *Geogr.*, n. à p. 12 ; Mer, p. 49-51 ; Fischer, p. 55-57 ; Ruge, p. 185 ; Illing, p. 35 et 41.

2. Osann, *Zeitschrift für die Altertumswissenschaft*, 1855, p. 548. Fischer, p. 63.

3. III, 99 : « insulae Gurgades » (le manuscrit du Vatican donne « dorca-des »).

4. VI, 200 : Gorgades insulae » ; « duarum Gorgadum cutes ».

5. Illing, p. 41, n. 285.

6. Voir, entre autres, Buffon. *Oiseaux, De la Grue* (*Œuvres*, VI, p. 394 ; n. 1, Ledoux éditeur, 1845).

signalée pour la première fois, en 1847<sup>(1)</sup>. Mais les détails qu'on lit dans Hannon ne conviennent point à des gorilles : ces animaux ne vivent pas en troupes nombreuses<sup>(2)</sup> et ils sont trop vigoureux pour qu'on puisse les capturer vivants<sup>(3)</sup>. Selon d'autres, il s'agirait de chimpanzés<sup>(4)</sup>. Il est pourtant fort douteux que les Carthaginois aient pris des singes pour des hommes<sup>(5)</sup> : ils connaissaient bien les singes, qui abondaient dans l'Afrique du Nord<sup>(6)</sup>.

M. Illing<sup>(7)</sup> croit que les sauvages velus du Périple étaient des Pygmées, ou Négrilles<sup>(8)</sup>. Il en existe encore en arrière des rivages qu'Hannon dut atteindre, dans le Cameroun et dans la colonie française du Congo. Les hommes de petite taille qu'au dire d'Hérodote<sup>(9)</sup>, le Perse Sataspès vit en Libye, après plusieurs mois de navigation sur l'Océan atlantique, appartenaient peut-être aussi à cette race. Les Pygmées ont le système pileux plus développé que les nègres<sup>(10)</sup> ; en outre, chez certains groupes de ces nains, une sorte de duvet recouvre tout le corps : ce que constatait un contemporain de l'empereur Justinien, le

1. Parmi les savants qui, depuis, ont identifié les hommes sauvages d'Hannon avec des gorilles, je citerai O. Keller, *Thiere des klassischen Alterthums* (Innsbruck, 1887), p. 15-16.

2. Ils forment des bandes qui ne dépassent guère douze individus Il en est de même des chimpanzés.

3. Illing, p. 42.

4. Vivien, p. 396. O. Peschel, *Geschichte der Erdkunde* (2<sup>e</sup> édition, par Ruge), p. 23. Bunbury, p. 327. Meltzer, p. 245. Entz, p. 47. Mer, p. 54. Fischer, p. 63. Mahoudeau, *Revue de l'École d'anthropologie*, XX, 1910, p. 165-6.

5. ἀνθρώπων ἀγρίων, dit le périple. Même expression au § 9, pour désigner des hommes : voir plus haut, p. 480, n.3. On n'a aucune raison de reconnaître de singes dans les ἀγριος ἄνδρες χαί γυναῖχες ἀγριαί qu'Hérodote signale dans la Berbérie actuelle (IV, 191 ; d'ailleurs, le passage est peut-être interpolé : voir Bähr, *Herodoti Musae*, 2e édit., II, p. 647). J'en dirai autant des ἄνδρες ἀγριοι χαί ἀγριαί γυναῖχες, qui auraient vécu dans le désert de Libye, selon Proclès de Carthage : *apud* Pausanias, II, 21, 6.

6. Voir plus haut, p. 109 et 245.

7. P. 43 et suiv.

8. Noter que Buffon (*l. c.*, p. 304) prétendait que les Pygmées mentionnés dans les textes anciens étaient en réalité des singes : opinion qui n'est plus soutenable depuis qu'on connaît bien les nains africains.

9. IV, 43 : ἀνθρώπους συμχοῦς.

10. Voir, entre autres. Bruel, *Revue d'ethnographie et de sociologie*, 1910, p. 114 ; Poutrin, *l'Anthropologie*. XXII, 1911, p. 462.

voyageur Nonnosus, qui rencontra des Pygmées dans une île voisine de la côte orientale d'Afrique<sup>(1)</sup>. Si des Négrilles offrant la même particularité vivaient, au temps d'Hannon, sur la côte opposée du continent, on conçoit qu'il ait pu dire de ses femmes sauvages qu'elles avaient le corps velu<sup>(2)</sup>. Des trois peaux qu'il rapporta à Carthage, deux furent déposées dans le temple de Junon (Astarté), où elles restèrent jusqu'à la destruction de la ville par les Romains<sup>(3)</sup>.

Les résultats de l'expédition d'Hannon furent la fondation de six colonies sur les rivages du Maroc, d'une autre vers l'embouchure de la Saguia el Hamra, presque en face de l'archipel des Canaries, et une exploration hâtive du littoral, qui fut peut-être poussée jusque dans le voisinage de l'Équateur et qui, dit la relation, prit fin faute de vivres.

Il est probable que les Phéniciens connaissaient longtemps auparavant les côtes marocaines, au Sud de la ville de Lixus; il est même possible qu'ils y aient installé des comptoirs permanents. Par les colonies qu'Hannon fonda et qui, au moins en partie, subsistèrent<sup>(4)</sup>, Carthage prit officiellement possession de

1. Dans le volume de la collection byzantine de Bonn qui contient les œuvres de Dexippe, Eunape, etc., p. 481 : ὑπό δὲ τριχῶν δεδασυσμένοις διά παντός τοῦ σώματος.

2. Les nains de la région des Lacs et une partie de ceux du bassin du Congo, gens à la peau relativement claire, sont pourvus de ce duvet, ou lanugo. Mais l'existence du duvet est niée pour d'autres groupes, à peau plus foncée, qui habitent soit dans le bassin du Congo, soit dans l'Afrique occidentale : voir W. Schmidt, *die Siellang der Pygmäenvölker* (Stuttgart, 1910), p. 17, d'après Johnston ; pour les négrilles de la Sangha. Poutrin, l. c., p. 443, 444, 463. — Notons encore que les Négrilles sont excellents grimpeurs (Mgr Le Roy, *les Pygmées*, p. 87), comme les hommes sauvages d'Hannon.

3. Pline, VI, 200 : « (Hanno) duarum Gorgadum cutes argumenti et miraculi gratia in lunonis templo posuit, spectatas usque ad Carthaginem captam.

4. Sieglin (*Verhandlungen des siebenten internationalen Geographen-Kongresses zu Berlin*, 1899, II, p. 854) croit que les colonies fondées par Hannon sur la côte du Maroc disparurent vers le début du IV<sup>e</sup> siècle. Mais Éphore mentionnait le Καριχόν τεῖχος (voir plus haut, p. 473, n. 4), et Scylax Θυματηρία. Il est vrai que Scylax ne donne aucune indication sur la côte qui s'étend entre le Soloeis (cap Cantin) et le Xiôn (Sagua el Hamra ?) Mais il me paraîtrait imprudent d'en conclure que les cinq villes établies par Hannon dans ces parages eussent disparu avant le milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Les nombreuses villes phéniciennes du littoral océanique qu'Ératosthène (peut-être d'après Ophellas :

ces parages et y créa des marchés sûrs pour son commerce et celui des Gaditains.

Au delà du Maroc, les rivages qui furent longés par Hannon ne semblent pas avoir été complètement inconnus avant lui. Il y avait chez les Lixites, sur l'oued Draa, des hommes qu'il embarqua comme interprètes et qui, naturellement, passaient pour avoir quelque connaissance des lieux et des gens que l'expédition allait visiter. S'ils ne purent pas se faire comprendre des Éthiopiens du littoral saharien, ils indiquèrent aux Carthaginois les noms de la Corne de l'Occident, des Gorilles, sans doute aussi du Char des dieux et de la Corne du Sud. A moins de supposer qu'ils aient inventé ces dénominations, il faut admettre qu'ils les ayaient apprises auparavant, dans des voyages où ils avaient accompagné d'autres navigateurs<sup>(1)</sup>. Peut-être des trafiquants phéniciens avaient-ils poussé des pointes hardies très loin vers le Sud<sup>(2)</sup>. Une coupe d'argent<sup>(3)</sup>, fabriquée dans un atelier phénicien, vers le milieu du VIIe siècle au plus tard<sup>(4)</sup>, représente un très grand singe<sup>(5)</sup>, dépourvu de queue,

---

voir Strabon, XVII, 3, 3 et 8) disait avoir été détruites par les indigènes étaient, croyait-il, de vieilles colonies tyriennes, non des colonies carthaginoises (v. *supra*, p. 364). Il ne s'agit donc pas de celles d'Hannon, quoique Pline (V. 8) semble avoir fait cette confusion : « *urbes multas ab eo (Hannon) conditas prodidere, quarum nec memoria ultra, nec vestigium exsistat* ». Le terme *multas* ne convient nullement aux sept colonies d'Hannon.

1. Lors de l'expédition d'Hannon, ils ne paraissent pas être entrés en rapports avec les nègres qui vivaient sur les côtes au delà du cap Vert (voir au § 14 le passage relatif à l'île de la Corne de l'occident, dont les habitants restèrent invisibles). Et d'ailleurs, si l'on suppose que les interprètes aient pu alors se faire indiquer quelques noms par les indigènes, cela prouverait qu'ils les avaient fréquentés auparavant, puisqu'ils auraient été capables de les comprendre.

2. Si les Éthiopiens de la côte du Sahara s'enfuyaient à l'approche des vaisseaux d'Hannon, il n'en faut pas conclure qu'ils se soient effrayés d'un spectacle nouveau pour eux : l'expérience leur avait peut-être appris à se défier.

3. *Monumenti dell' Instituto*, X, pl. 31, fig. 1. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale, l'Imagerie phénicienne* (Paris, 1880), pl. 1. Perrot, *Histoire de l'Art*, III, p. 759, fig. 543. Cette coupe a été découverte en Italie, à Préneste.

4. Selon M. Montelius à une époque bien plus élevée (IXe siècle). Pour les différentes dates proposées, voir Poulsen, *der Orient und die frühhyriechische Kunst* (Leipzig. 1912), p. 36-37, 126.

5. Il est reproduit quatre fois sur cette coupe : voir Clermont-Ganneau. 1. c., p. :30-38, 47-53. L'artiste lui a donné une taille supérieure à la taille humaine.

sans doute un gorille<sup>(1)</sup> : image qui permet de croire que les Phéniciens avaient alors atteint des rivages de l'Afrique équatoriale, probablement à l'Ouest du continent<sup>(2)</sup>. Enfin, si l'on ajoute foi à une information recueillie par Hérodote<sup>(3)</sup>, des Phéniciens étaient partis vers 600, sur l'ordre du pharaon Nécho, pour faire le tour de l'Afrique, et ils avaient rempli cette mission<sup>(4)</sup>.

L'établissement fondé par Hannon dans l'île qu'il appela Cerné demeura le marché d'une contrée privilégiée, en plein Sahara<sup>(5)</sup>. Au delà de cette île, l'impossibilité d'entrer en relations avec les indigènes et les craintes qui s'emparèrent des Carthaginois firent que l'expédition resta stérile. Après comme avant Hannon, des marchands purent s'aventurer au Sud de Cerné et, en évitant de justifier les défiances des nègres, obtenir d'eux de rapides échanges<sup>(6)</sup>. Rien ne prouve qu'ils aient créé des comptoirs durables.

---

1. Comme M. Clermont-Ganneau (p. 50, n. 1 ; p.52-53) est disposé à le croire. On ne peut pas penser à l'orang-outang, qui n'habite que Bornée et Sumatra. Boll (*Annali dell' Istituto*, XLVIII, 1876. p. 226, n. I ; conf. Helbig. *Das homerische Epos*, 2e édit., p. 27) croit qu'il s'agit d'un cynocéphale, apparenté au mandrill et au sphinx, singes qui vivent sur la côte occidentale d'Afrique, dans la région équatoriale.

2. on sait que les gorilles se rencontrent sur la côte occidentale, au Nord et au Sud de l'Équateur. Cependant il n'est pas impossible que les anciens aient vu des singes de cette espèce sur la côte orientale : on en a signalé récemment dans la région des Lacs : conf. Neuville, dans *l'Anthropologie*, XXIII, 1912, p. 564.

3. IV, 42.

4. Cela a été, il est vrai, très contesté : voir, entre autres, Sieglin, dans *Archäologischer Anzeiger*, 1910, p. 523-7. Avec MM. Maspero, E. Meyer, etc., je serais disposé à croire à ce périple.

5. Voir la description de Scylax. § 112 (*Geogr. gr. min.*, I, p. 94). Ajoutons que cette côte est très poissonneuse : ce qui fit peut-être de Cerné un centre de pêche. A la fin du IIe siècle avant J.-C., les Gaditains allaient pêcher dans les parages du fleuve Lixos (oued Draa) et même au delà. : Strabon, II, 3, 4.

6. Scylax (§ 112) prétend cependant qu'il n'est pas possible de naviguer au delà de Cerné, à cause, dit-il, des hauts-fonds, des boues et des algues. Dans la deuxième moitié du IIe siècle, Cœlius Antipater disait qu'il avait vu un commerçant (sans doute un Gaditain), qui avait navigué d'Espagne en Éthiopie (Pline, II, 169 ; « vidisse se qui navigasset ex Hispania in Aethopiam commercii gratia »).

## IV

Il nous reste à essayer de fixer la date des expéditions d'Hannon et d'Himilcon : question sur laquelle les avis diffèrent beaucoup<sup>(1)</sup>.

Pline affirme quelles furent contemporaines, ce qui ne veut sans doute pas dire qu'elles furent accomplies dans le cours de la même année ; il est peu probable que deux entreprises aussi importantes aient été menées de front. Selon cet auteur, elles furent faites à l'époque de la plus grande puissance de Carthage<sup>(2)</sup> : termes vagues<sup>(3)</sup> qui conviennent à une période d'environ deux cent cinquante ans, depuis le milieu du VI<sup>e</sup> siècle jusque vers la fin du IV<sup>e</sup><sup>(4)</sup>.

Le Périple du Pseudo-Scylas, composé au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, mentionne Thymatéria, une des colonies d'Hannon. Il donne des détails sur le trafic, que les Phéniciens faisaient avec les Éthiopiens voisins de Cerné, où ces marchands venaient s'installer<sup>(5)</sup> ; il s'agit d'un commerce actif, régulier, qui ne put se

---

1. Vers 570 : Vivien, p. 331 (après Bougainville). Vers 510 : Osann, *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1855, p. 539 (après Kluge: conf. *apud* Müller, *Geogr.*, p. XXI). Vers 500 : Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, I, p. 65, n. 99) ; Entz, p. 1 ; Julien, *Histoire de la Gaule*, I, p. 385, n. 6. Entre 480 et 450 ; Meltzer, p. 238. Vers 470-460 ; Müller, *Geogr.*, p. XXI. Vers 465 : Sieglin, *Verhandt des Geogr. Kongresses zu Berlin*, p. 852. Entre 466 et 450 : Fischer, p. 91. Vers le milieu du Ve siècle : E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 679. Entre le milieu du même siècle et le milieu du IV<sup>e</sup> : Illing, p. 8. Au début du IV<sup>e</sup> : Göbel, p. 8. Dans la première moitié du IV<sup>e</sup> : Unger, *Rheinisches Museum*, XXXVIII, 1883, p. 183. Etc. : conf. Entz, p. 1, n. 1 ; Fischer, p. 80-81.

2. II, 160 : « Carthaginis potentia florente ». V, 8 : « Punicis rebus florentissimis ».

3. Comme l'observe Meltzer (I, p. 213), ces termes semblent indiquer que Pline ne savait pas lui-même exactement la date des deux expéditions.

4. La puissance de Carthage resta très grande après le désastre d'Himère, survenu en 480.

5. § 112. Ce paragraphe, qui décrit la côte africaine au delà des Colonnes, contient des indications plus détaillées que le reste du Périple ; il a dû être emprunté à une source particulière. Rien ne prouve cependant, comme l'a soutenu Müller (*Geograph.*, p. XLII), qu'il ait été ajouté au Périple longtemps après la composition de cet ouvrage : voir Vivien, p. 327 ; Göbel, p. 12 et suiv. ; Fischer, p. 111.

développer qu'après la prise de possession de l'île par Hannon. A la même époque, Éphore parlait dans son histoire d'une autre colonie d'Hannon, le Mur Carien. Ces deux auteurs ont-ils consulté, comme on l'a cru<sup>(1)</sup>, une relation d'Euthymène de Marseille, qui visita la côte africaine de l'Océan<sup>(2)</sup> ? Nous l'ignorons ; nous ne savons même pas quand Euthymène a vécu<sup>(3)</sup>. Les indications de Scylax et d'Éphore attestent seulement que l'expédition d'Hannon date, au plus tard, de la première moitié du IVe siècle.

D'autre part, on a voulu trouver dans un récit d'Hérodote<sup>(4)</sup> la preuve qu'elle eut lieu après 470. Ce fut vers cette date<sup>(5)</sup> que le Perse Sataspès reçut de Xerxès l'ordre de faire le tour de l'Afrique.

« Sataspès, dit l'historien, fut condamné au pal par le roi Xerxès, pour avoir violé la fille de Zopyre.... Sa mère, sœur de Darius, demanda qu'au lieu de subir ce supplice, il fût frappé d'une peine qu'elle prétendait être plus grave encore : il devrait faire par mer le tour de la Libye, en revenant par le golfe Arabique. Xerxès y consentit et Sataspès se rendit en Égypte, où il prit un navire et des marins du pays. Il navigua vers les Colonnes d'Héraclès, puis, les avant franchies et avant doublé

1. Fischer, p. 112-4. Conf. Illing, p. 8.

2. Voir *Fragm. Hist. graec.*, IV, p. 408 : Jacoby, *Real-Encyclopädie de Wissowwa*, s. v. Enthymenes. On sait seulement qu'il atteignit un fleuve dans lequel il y avait des crocodiles et des hippopotames : il s'agit peut-être de celui que mentionne Hannon.

3. Au VIe siècle, avant Hécatée : Diels, *Sitzungsberichte der preussischen Academie der Wissenschaften*, 1891, p. 582, n. 3 (conf. E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 673). Vers la fin du VIe siècle : Jacoby, l. c. col. 1510. Peut-être avant Hérodote : Berger, *Geschichte der wiss., Erdkunde*, 2e édit., p. 134. dans la première moitié du IVe siècle : Fischer, p. 106. Vers le milieu du IVe : Sieglin, *Verhundert.*, p. 860. dans la seconde moitié du même siècle : Illing, p. 8. Antérieurement à 328-326 ; Jullian, l. c., I, p. 417, n. 2. Etc. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'Euthymène est antérieur à Éphore, qui a connu une assertion du Marseillais (Ælius Arsitide, *Orat.*, XXXVI, 85, édit. Keil, II, p. 290). Son voyage doit par conséquent se placer au plus tard dans le second tiers du IVe siècle.

4. IV, 43.

5. Avant 465, année de la mort de Xerxès, et probablement après 478 : voir Fischer, p. 85 (il donne d'autres arguments, peu convaincants, pour placer l'expédition de Sataspès après 470).

aussi le promontoire de la Libye qu'on appelle Soloeis, il s'avança vers le Midi. Pendant plusieurs mois, il parcourut une grande étendue de mer, mais, comme le voyage s'allongeait toujours, il rebroussa chemin et revint en Égypte. De là, il se rendit auprès du roi Xerxès et lui dit qu'au point extrême de sa route, il avait longé un rivage habité par de petits hommes, vêtus de feuilles de palmier; que ces hommes, à l'approche du vaisseau, s'étaient enfuis dans les montagnes, abandonnant leurs villes. Il ajouta que lui et les siens étaient entrés dans ces villes, sans commettre aucun dégât et en se contentant d'enlever du bétail. S'il n'avait pas fait le tour de la Libye, c'était parce qu'il lui avait été impossible de faire avancer son navire, qui s'était arrêté. Xerxès, pensant qu'il ne disait pas la vérité et voyant qu'il n'avait pas rempli la tâche qui lui avait été imposée, renouvela la condamnation prononcée contre lui et le fit empaler. »

Si Sataspès, a-t-on dit<sup>(1)</sup>, ne mentionnait pas dans son rapport les colonies fondées par Hannon, c'était parce qu'elles n'existaient point encore. Il suffit de lire le chapitre d'Hérodote que nous venons de traduire pour juger combien cette conclusion est arbitraire. Nous avons ici, non pas un récit complet du voyage de Sataspès sur l'Océan, mais seulement quelques indications sur ce qu'il vit au point extrême de sa route, après plusieurs mois de navigation<sup>(2)</sup>, c'est-à-dire, sans doute, bien au delà des sites des colonies qu'Hannon avait déjà fondées, où devait fonder plus tard, sur la côte du Maroc et près de la Saguia el Hamra.

---

1. Fischer, p. 86.

2. Il est impossible de dire où se trouvait le littoral habité par des nains, peut-être des Négrilles, et bordé de montagnes que Sataspès atteignit avant de revenir en arrière. S'il avait doublé les caps de Bonne-Espérance et des Aiguilles, au Sud de l'Afrique, et constaté la direction prise par la côte au delà de ces caps, il ne se serait sans doute pas découragé. Les montagnes font penser à celles des régions de Conakry et de Sierra-Leone, en deçà et au delà desquelles le littoral est bas pendant des milliers de kilomètres (sauf aux deux « Mamelles » du cap Vert). Actuellement il n'y a pas de Négrilles de ce côté ; mais cela n'est pas une objection bien forte.

Hérodote n'a certainement point connu la relation d'Hannon; il ne nomme même pas ce personnage. Mais des savants pensent qu'il a recueilli de vagues échos de l'expédition carthaginoise<sup>(1)</sup>. Cette opinion est difficile à admettre.

Il ne faut pas alléguer la mention qu'il fait du cap Soloeis avant Hannon, des Phéniciens, peut-être des Grecs<sup>(2)</sup>, avaient pu atteindre et dépasser ce promontoire. Parce qu'Hérodote, décrivant, d'après des Carthaginois, l'île de Cyraunis, aujourd'hui Kerkenna, sur la côte orientale de la Tunisie, a dit à tort qu'on y recueillait des paillettes d'or<sup>(3)</sup>, cela ne prouve point qu'il ait confondu Cyraunis avec Cerné<sup>(4)</sup>, où l'on n'en recueillait sans doute pas davantage.

M. Fischer<sup>(5)</sup> a vu une allusion à la navigation d'Hannon dans un passage<sup>(6)</sup> où, après avoir parlé du voyage accompli par des Phéniciens sous le règne de Néchao, l'historien ajoute : « Ainsi l'on connut pour la première fois que la Libye est entourée par la mer. Depuis, ce sont les Carthaginois qui le disent, puisque Sataspès n'a pas fait le tour de la Libye,... mais est revenu en arrière. » Les Carthaginois, dit M. Fischer, ont pu croire qu'Hannon était parvenu par l'Ouest jusqu'à un point que d'autres avaient atteint par l'Est et qu'il avait ainsi démontré la possibilité de faire le tour de l'Afrique.

Il est vrai que Pline, copiant quelque autre auteur, a écrit qu'Hannon s'avança jusqu'à l'extrémité de l'Arabie<sup>(7)</sup>. Cette

1. Müller, *Geogr.*, p. XXIII. Meltzer, p. 231-5. *Contra* : Illing, p. 5-8.

2. Au temps où ils franchissaient librement le détroit et fréquentaient Tartessos. D'ailleurs nous venons de voir qu'Hérodote entendit parler du Soloeis à propos de la navigation du perse Sataspès.

3. IV, 195.

4. Opinion de Meltzer, p. 77-78 (conf. 445), 231-2. Voir aussi R. Neumann, *Nordafrika nach Herodot.*, p. 68-71 ; E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 679. *Contra* : Fischer, p. 87-88 ; Illing, p. 5. Müller (*Geogr.*, p. XXVII) croit à une confusion avec une autre île mentionnée par Hannon.

5. P. 87. Conf. E. Meyer, III, p. 680. *Contra* : Illing, p. 7.

6. IV, 42-43 : Λιβύη μὲν γὰρ δηλοῖ ἐωυτήν ἐούσα περιρρυτος, etc... Οὕτω μὲν αὐτὴ ἐγνώσθη τό πρώτον. Μετά δέ Καρχηδόνιοι εἰσι οἱ λέγοντες, ἐπεὶ Σατάσπης... οὐ περιέπλωσε Λιβύην...

7. II, 169 : « circumvectus a Gadibus ad finem Arabiae.

erreur, on l'a supposé avec vraisemblance<sup>(1)</sup>, dut avoir pour cause une confusion entre le golfe appelé par le traducteur du Périple Νότου Κέρας, la Corne du Sud, terme de la navigation d'Hannon, et le cap Guardafui, qui reçut le même nom<sup>(2)</sup>. La bévue a peut-être été commise par le roi Juba<sup>(3)</sup>. Avant de l'imputer aussi aux Carthaginois, il faudrait prouver qu'au temps d'Hannon ils appelaient ce cap Corne du Sud ; il faudrait prouver encore qu'ils avaient dans leur langue un mot qui, comme χέρας, signifiait à la fois cap et golfe. En tenant le propos rapporté par Hérodote, faisaient-ils allusion au voyage des Phéniciens du temps de Nécho, voyage qu'ils devaient connaître mieux que d'autres ? Ou se vantaient-ils d'avoir eux-mêmes contourné l'Afrique ? Nous l'ignorons. A supposer que la seconde hypothèse soit la vraie, ils pouvaient attribuer cet exploit à n'importe qui, s'ils mentaient ; mais, s'ils étaient sincères, ils ne pouvaient pas l'attribuer à Hannon, qui était revenu en arrière, comme Sataspés.

Ailleurs, Hérodote<sup>(4)</sup> raconte comment les Carthaginois, d'après leur propre témoignage, échangeaient des marchandises contre de l'or, dans un pays situé au delà des Colonnes d'Héraclès. « Ils débarquent ces marchandises et les exposent

1. Opinion de Mannert, adoptée par Müller. *Geogr.*, p. XXVIII : Göbel, p. 61 ; Fischer. P. 128.

2. Artémidore, *apud* Strabon, XVI. 4, 14 (conf. XVI, 4, 15). Le Νότου Κέρας άχρον de Ptolémée (IV, 7, 4) était situé plus au Sud.

3. Il faisait commencer l'Atlantique au cap Guardafui (conf. Vivien, p. 281), que, d'ailleurs, il n'appelait pas Corne du Sud, du moins dans le passage cité par Pline, mais *Mossylicum promunturium*. Pline, VI, 175 : « A Mossylico promuntario Atlanticum mare incipere vult Iuba praeter Mauretianas suas Gadis usque navigandum coro ». En tout cas, parmi les auteurs antérieurs à Juba, Artémidore n'a pas cru qu'Hannon se fût avancé jusqu'au cap Guardafui : il disait qu'au delà de ce cap (vers le Sud), la côte était inconnue (*apud* Strabon, XVI, 4, 14). Posidonius ne paraît pas l'avoir cru non plus (quoi qu'en semble penser Sieglin, *Archäologischer Anzeiger*, 1910, p. 327). Dans un passage reproduit par Strabon (II, 3. 4-5), où il indique les raisons qui ont fait admettre que l'Afrique est entourée par l'Océan, il mentionne le périple qu'auraient accompli Les Phéniciens au temps de Nécho (de Darius, dit-il par erreur), périple dont il doute ; il mentionne aussi les voyages d'Eudoxe de Cyzique sur les côtes orientale et occidentale du continent ; mais il ne dit rien d'Hannon.

4. IV, 196.

en ordre sur le bord de la côte, puis ils regagnent leurs vaisseaux et font de la fumée pour avertir les indigènes. Ceux-ci s'approchent alors de la mer, placent à côté des marchandises l'or qu'ils offrent en échange et se retirent. Les Carthaginois redescendent et examinent ce qu'ils ont laissé. S'ils jugent que la quantité d'or répond à la valeur des marchandises, ils l'emportent et s'en vont. Sinon, ils retournent à leurs navires et attendent. Les indigènes, revenant, ajoutent de l'or, jusqu'à ce que les Carthaginois soient satisfaits. On ne se fait réciproquement aucun tort, les uns ne touchant pas à l'or avant que la quantité déposée ne leur paraisse en rapport avec leurs marchandises, les autres ne touchant pas aux marchandises avant que les Carthaginois n'aient pris l'or. »

Sur quelle côte se faisait le trafic de cet or, qui venait sans doute de l'intérieur des terres ? On peut penser à la Sénégambie<sup>(1)</sup>, ou à quelque région plus septentrionale<sup>(2)</sup>, peut-être même au Sud du Maroc<sup>(3)</sup>. Les procédés de commerce décrits par Hérodote ne s'expliquent que dans des parages où les Carthaginois n'avaient ni villes, ni comptoirs, et désiraient, autant que les indigènes, éviter tout contact immédiat. Ils peuvent avoir été usités avant Hannon ; ils peuvent s'être maintenus plus tard, en dehors des colonies qu'Hannon avait fondées et des territoires occupés par des tribus qui étaient disposées, comme les Lixites du Périple, à faire bon accueil aux Carthaginois. Quoi qu'on en ait dit<sup>(4)</sup>, ce passage d'Hérodote ne-nous apporte aucune lumière sur l'époque de l'expédition.

---

1. Voir Müller, *Geogr.*, p. XXVII, n. 1 : Fischer, p. 89. Or des régions de la Falémé (dans le Bondou et le Bambouk) et du haut Niger, en amont de Bamako (dans le Bouré) : voir Futterer, *Afrika in seiner Bedeutung für die Goldproduktion* (Berlin, 1895). p. 49 et suiv.

2. Par exemple, au Rio de Oro (entre le cap Bojador et le cap Blanc), ou à la baie d'Arguin, où les Portugais venaient chercher de la poudre d'or que les indigènes leur apportaient de loin.

3. Conf. Göbel, p. 72. Il y a de l'or dans la région du Sous : voir Futterer. l c., p. 41 ; Moreau. *Bull. de la Société de géographie d'Oran*, 1912. p.556.

4. Vivien (p. 330) et Meltzer (p. 232-3) estiment que ce commerce n'a pu se

Ainsi nous ne trouvons dans l'historien grec nulle mention d'Hannon, nulle allusion certaine à son voyage<sup>(1)</sup>.

Il ignore aussi celui d'Himilcon. Il mentionne<sup>(2)</sup>, il est vrai, les îles Cassitérides, « d'où nous vient l'étain », ainsi qu'un fleuve Eridanos, « qui se jette, à ce qu'on prétend, dans la nier septentrionale et d'où viendrait l'ambre ». Il ajoute qu'il ne sait rien des Cassitérides et qu'il croit que l'Éridanos est une invention d'un poète grec. Rien ne permet d'affirmer que ces indications qui lui paraissent si suspectes aient été des échos de l'expédition d'Himilcon. Il est plus probable qu'Hérodote les a trouvées dans quelque ouvrage de ces géographes ioniens qu'il critiquait volontiers, peut-être dans Hécatee. A la fin du VIIe siècle et dans la première moitié du VIe, les Grecs d'Asie Mineure fréquentaient le Sud de l'Espagne<sup>(3)</sup>, où les Tartessiens pouvaient les renseigner sur l'étain britannique<sup>(4)</sup>. Quant à l'ambre, apporté depuis des siècles des rivages voisins de l'Elbe et de la Vistule, ceux qui le colportaient à travers l'Europe ne devaient pas être sans savoir, au moins vaguement, d'où il venait.

Tout cela ne prouve pas d'ailleurs que les expéditions

---

développer qu'après l'expédition d'Hannon. D'autres sont d'une opinion toute contraire : voir, par exemple, Fischer, p. 89 ; Meyer, III, p. 679 et 680. Celui-ci croit qu'il s'agit d'un commerce qui se faisait à Cerné antérieurement à la fondation de la colonie d'Hannon. Remarquer cependant qu'il n'est pas prouvé que Cerné ait été un marché d'or, même après Hannon. Scylax n'en dit rien. Le seul texte qu'on pourrait alléguer est de très mince valeur : Palæphatus, *Incredib.*, 31 (οἱ Κερναῖοι... εἰσί σφόδρα χρυσοῖ, et l'histoire qui suit).

1. Selon Meltzer (p. 233-5), d'autres indications d'Hérodote lui seraient venues d'informateurs carthaginois qui auraient connu les résultats de l'expédition d'Hannon. *Contra* : Fischer, p. 88. — Hécatée, qui écrivait vers 500, mentionnait Μέλισσα, πόλις Λιβύων (*apud* Étienne de Byzance, s. v. = *Fragm. hist. graec.*, I, p. 25, n° 327). Mais il est impossible de dire si c'était la Μέλιττα qui fut une des colonies d'Hannon. Peut-être s'agit-il de Malte. Hécatée paraît avoir rattaché à la Libye Gaulos (Gozzo), île voisine de Malte, car il disait d'elle (*Fr. h. g.*, p. 24, n° 113) : Γαῦλος, νήσος πρὸς τὴ Καρχηδόνι.

2. III, 115.

3. Conf. p. 413.

4. Conf. p. 407. Il est même probable que, dans la Méditerranée orientale, on a connu beaucoup plus tôt l'origine de cet étain : voir S. Reinach, dans *l'Anthropologie*, X, 1899, p. 402 et suiv. ; Sieglin, *Verhandl.*, I, c., p. 840-7.

d'Hannon et d'Himilcon aient eu lieu après l'époque où Hérodote amassait les matériaux de son ouvrage (vers le milieu du Ve siècle)<sup>(1)</sup>. Il a été si mal renseigné sur ce qui concernait Carthage qu'il a pu les ignorer.

Cependant il ne faut pas penser à les reporter à une date beaucoup plus ancienne ; quand même Pline ne l'aurait pas dit, il est certain qu'elles furent faites à une époque où Carthage était déjà très puissante, où elle possédait les rivages méditerranéens de la Berbérie et, au delà du détroit, Lixus et Gadès.

On a voulu identifier le « roi » Hannon et Himilcon avec deux personnages mentionnés par Justin<sup>(2)</sup>, avec les fils d'Hamilcar, mort à Himère en 480, membres de l'illustre famille des Magonides qui fut maîtresse de l'État carthaginois à la fin du VIe siècle et dans la première moitié du Ve<sup>(3)</sup>. L'hypothèse est séduisante : nous aimerions attribuer des expéditions aussi importantes à la famille dont la politique impérialiste accrut la grandeur de sa patrie<sup>(4)</sup>. Mais il ne faut pas oublier que les noms d'Hannon et d'Himilcon n'étaient pas rares dans l'aristocratie punique<sup>(5)</sup>

1. Comme Illing (p. 6 et 8) est disposé à le croire.

2. XIX, 2, 1. Voir plus haut, p. 420, n. 5.

3. Heeren, *de la Politique et du commerce des peuples de l'antiquité*, trad. Française, IV, p. 384. Müller, *Geogr.*, p. XXI-XXII. Schäfer, *Reinisches Museum*, XV, 1860, p. 399. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde*, I, p. 112. Meltzer, p. 238. Fischer, p. 91-92. Sieglin, *l. c.*, p. 852. E. Meyer, *Geschichte*, III, p. 679. — M. - Illing (p. 8) hésite à admettre que des hommes dirigeant la politique de Carthage aient consenti à s'éloigner si longtemps de la capitale. Mais Justin nous dit que l'État fut alors gouverné par toute une famille, les trois fils d'Asdrubal et les trois fils d'Hamilcar. L'absence d'un ou de deux des Magonides n'était pas de nature à compromettre leur suprématie : du moins, ils pouvaient le croire.

4. Cette hypothèse serait rendue plus vraisemblable si l'on pouvait attribuer à l'Hannon mentionné par Dion Chrysostome à la fois la conquête d'un territoire en Afrique et l'expédition sur l'Océan : v. *supra*, p. 422 (n. 1) et 463 (n. 5). — On a proposé aussi d'identifier avec l'Hannon du Périple un Hannon qui aurait été exilé par les Carthaginois pour une cause futile : Plutarque, *Praecepta gerendae rei publicae*, III, 9 (*Moralia*, édit. Didot, II, p. 976) ; Pline, VIII, 55 ; écho déformé dans Maxime de Tyr. *Dissert.*, II, 3 (édit. Didot, p. 5). Voir à ce sujet Schäfer, *l. c.* ; Meltzer, p. 228 et 504 ; Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, p. 84 ; E. Meyer, III, p. 689, *contra* : Fischer, p. 104.

5. Dans le second tiers du IVe siècle, un Hannon « le Grand » fut le personnage le plus important de Carthage (voir plus haut, p. 400). Quand il tenta par une révolte

M. Fischer a cru fortifier cette hypothèse<sup>(1)</sup> en alléguant un passage de l'abrégiateur de Trogue-Pompée. Comme la famille de Magon, dit Justin<sup>(2)</sup>, disposant à la fois du gouvernement et de la justice, pesait lourdement sur la liberté publique, on institua cent juges, pris parmi les sénateurs : tribunal auquel les généraux devaient rendre compte de leurs actions. Il s'agit d'un événement qui se passa vers 450. Le texte que nous venons de citer contient, selon M. Fischer, une allusion aux rapports qui auraient été exigés d'Hannon et d'Himilcon, à leur retour, et dont l'un, celui d'Hannon, nous serait parvenu. Mais les redditions de comptes dont parle Justin concernaient des faits de guerre et, pour servir de justifications à la conduite militaire comme à la gestion financière des chefs d'armée, elles devaient être rédigées tout autrement que l'inscription commémorative placée par Hannon dans un temple.

La relation d'Himilcon semble avoir été peu connue des anciens<sup>(3)</sup>. La renommée du Carthaginois fut sans doute éclipsée par celle de Pythéas de Marseille, qui, à l'époque des conquêtes d'Alexandre, s'avança beaucoup plus loin vers le Nord, dont l'exemple d'ailleurs ne fut pas suivi et dont la véracité fut contestée<sup>(4)</sup>. Nous retrouvons, au contraire, d'assez nombreux souvenirs du Périple d'Hannon dans les littératures grecque et latine. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait eu beaucoup

---

ouverte de détruire la constitution, il appela à son aide le roi des Maures (Justin. XXI, 4, 7), c'est-à-dire le souverain d'un pays dans lequel l'Hannon du Périple avait fondé des colonies.

1. *L. c.*, p. 94.

2. XIX. 2, 5-6 : « Dein, cum familia tanta imperatorum gravis liberae civitati esset, omniaque ipsi agerent simul et iudicarent, centum ex numero senatorum iudices deliguntur, qui reversis a bello ducibus rationem rerum gestarum exigent, ut hoc motu ita in bello imperia cogitarent, ut domi iudicia legesque respicerent. »

3. Il n'y a pas de bonnes raisons pour faire dériver d'Himilcon diverses indications relatives aux obstacles qui s'opposent à la navigation sur l'Océan : algues, calmes, hauts-fonds très étendus, monstres marins. Vers 469, Pindare (Néméennes, III, 23-24) parle déjà de la mer inabordable qui s'étend au delà des Colonnes d'Héraclès, de ses hauts-fonds et de ses animaux monstrueux.

4. Voir Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 416-429.

d'influence sur les géographes postérieurs : on ne nous paraît pas avoir prouvé qu'il ait donné naissance à des opinions erronées au sujet de la forme de l'Afrique<sup>(1)</sup> et de l'origine occidentale du Nil<sup>(2)</sup>. Quelques mythographes l'exploitèrent<sup>(3)</sup>. Dans le golfe de l'Occident, Hannon et les siens avaient entendu des concerts de flûtes, de cymbales et de tambourins : il n'en fallut pas plus pour transporter dans cette région lointaine des compagnons de Bacchus, Pans et Satyres<sup>(4)</sup>. On reconnut les Gorgones dans les femmes sauvages que les Carthaginois avaient rencontrées au terme de leur navigation<sup>(5)</sup>.

## V

Du cap Juby, que les marins de Carthage et de Gadès doublaient pour aller à Cerné, on voit, à une centaine de kilomètres vers l'Ouest, les hautes terres de Fuerteventura. Il est donc très vraisemblable que des Phéniciens abordèrent aux Canaries, où,

1. Conf, plus haut, p. 502, n. 5.

2. Je doute fort que les hippopotames et les crocodiles du second fleuve d'Hannon aient joué un grand rôle dans l'histoire de cette croyance, comme le veut M. Fischer (p. 122-123). Il y avait dans l'Ouest de l'Afrique d'autres rivières qui contenaient des crocodiles et que leur direction pouvait faire identifier avec le Nil : voir Hérodote, II, 32 ; Juba, *apud* Pline, V, 51-52 (où je ne crois pas qu'il soit question du lac et du fleuve d'Hannon) ; etc. (conf. plus haut, p. 473, n. 4).

3. Voir Müller, *Geogr.*, p. XXXI: Fischer, p. 130-2

4. Méla, III, 99. Pline, V, 7 ; VI. 197.

5. Méla, III, 99 : « insulae Gorgades, domus ut aiunt aliquando Gorgonum » Pline, VI, 200 : Gorgades insulae, Gorgonum quondam domus ». Staius Sebosus, cité par Pline (VI, 201), parlait des « Gorgonum insulae ». Voir aussi Palæphatus, *Incredib.*, 34. — Proclès de Carthage, cité par Pausanias (II, 21, 6 = *Fragm. hist. graec.*, IV, p. 484), racontait qu'il y avait dans le désert de Libye, des hommes et des femmes sauvages et qu'un de ces hommes avait été amené à Rome, où il l'avait vu. Il supposait que Méduse avait appartenu à cette race et que, se séparant des siens, elle était parvenue au lac Triton, où elle avait été tuée par Persée. Le Périple d'Hannon a peut-être contribué à la formation de cette historiette. Pausanias (I, 23, 5-6) parle, d'après un navigateur qui s'était joué de sa crédulité, de certaines îles Satyrides, situées dans la mer extérieure. Elles auraient été habitées par des hommes sauvages, êtres fort lubriques, qui ne faisaient pas usage de la parole et qui étaient pourvus de queues presque aussi grandes que celles des chevaux. Faut-il chercher, ici encore, quelque souvenir

du moins, à plusieurs de ces îles, à celles qui étaient les plus proches du continent. Pline indique<sup>(1)</sup>, d'après Juba, que deux d'entre elles portaient le nom de *Iunonia*<sup>(2)</sup> elles avaient été peut-être consacrées à la Junon phénicienne, Astarté<sup>(3)</sup>. Mais les Carthaginois ne durent pas fonder de colonies aux Canaries<sup>(4)</sup>. Ils n'y ont laissé nulle trace et leur civilisation paraît n'avoir exercé aucune influence sur les indigènes<sup>(5)</sup>.

Diodore de Sicile<sup>(6)</sup> parle d'une grande île située en plein Océan, à l'Ouest de la Libye, dont elle est séparée par plusieurs journées de navigation. C'est, dit-il, un séjour enchanteur, plus digne des dieux que des hommes. Les montagnes qui couvrent une partie de l'île sont revêtues d'épaisses forêts : les arbres fruitiers les plus divers y croissent ; il en sort des sources abondantes, dont l'eau est agréable et salubre. Des fleuves navigables parcourent de belles plaines, où des arbres de toute sorte forment des jardins arrosés par des ruisseaux. Les indigènes vivent dans l'abondance, habitant des maisons bien bâties,

---

lointain du Périple ? — Notons enfin que, dans des fables empruntées par Diodore (III, 54 et 68) au mythographe Denys, il est question de Cerné, ville des Atlantes (conf. plus haut, p. 486, n. 3), et de la région appelée Corne de l'Occident (Εσπέρου Κέρας).

1. VI, 204 : « Alteram insulam Iunoninum appellari... Ab ea in vicino eodem nomine minorem. » Selon Curt Müller (*Studien zur Geschichte der Erdkunde im Altertum*, Breslau, 1902, p. 24), il faudrait chercher ces deux îles dans les Isletas, au Nord de Lanzarote, la plus grande peut-être à Graciosa (conf. Fischer, *Real-Encyclopädie* de Wissowa, s. v. *Fortunatae insulae*, col. 43).

2. Ptolémée (IV. 6, 14) mentionne aussi une île de Junon, Ἰουνας νήσος, dans le groupe des Μαχάρων νήσοι (Canaries). L'autre *Iunonia*, la petite, est peut-être celle que Ptolémée appelle Ἀπρόσιτος νήσος : Carl Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 754.

3. Curt Müller (l. c., p. 21-22, 28) croit, il est vrai, que ces noms datent seulement du Ier siècle avant J.-C. et qu'ils furent donnés à deux des Canaries par des Gaditains. Nous n'en savons rien.

4. Quoi qu'en pensent Faidherbe, *Revue africaine*, XVIII, 1874, p. 37, et Hamy, *Revue d'ethnographie*, VII, 1888, p. 161.

5. Si les Phéniciens s'étaient vraiment établis aux Canaries, il serait bien étonnant qu'ils n'y eussent pas introduit l'usage du métal. Il n'y a aucune raison de leur attribuer (Curt Müller, p. 28) l'introduction du chien, de la chèvre, du dattier.

6. V, 19-20.

ou passant l'été dans de charmantes retraites au milieu des vergers. La chasse leur donne du gibier à satiété ; la mer leur fournit une grande quantité de poissons. Le climat étant toujours tempéré, la terre produit des fruits pendant la plus grande partie de l'année. Ce furent des Phéniciens de Gadès qui découvrirent cette île. Comme ils longeaient la Libye pour en reconnaître les côtes, des vents violents les emportèrent jusque-là. Ils parlèrent de ce qu'ils avaient vu, si bien que les Étrusques, alors puissants sur mer<sup>(1)</sup>, pensèrent à envoyer des colons dans un pays si merveilleux. Mais les Carthaginois ne le permirent pas. Tout en craignant, ajoute Diodore<sup>(2)</sup>, que la fertilité de l'île n'engageât beaucoup de leurs concitoyens à déserrer leur patrie, ils tenaient à se réserver un refuge possible, dans le cas où quelque désastre viendrait à les frapper.

Il est très probable que ce récit a été emprunté à Timée, comme presque tout le commencement du cinquième livre de Diodore, où il se trouve<sup>(3)</sup>.

C'est peut-être aussi de Timée<sup>(4)</sup>, que dérive un chapitre du traité pseudo-aristotélique *De mirabilibus auscultationibus*<sup>(5)</sup>, qui, pourtant, ne concorde pas exactement avec Diodore<sup>(6)</sup>. Dans la mer qui s'étend en dehors des Colonnes d'Héraclès, les Carthaginois auraient découvert, à une distance de plusieurs journées, une île déserte, toute couverte de forêts, ayant des fleuves navigables, terre d'une admirable fertilité. Ils s'y rendirent souvent ;

1. Τυρρηνῶν θαλαττοκρατούντων, ce qui peut s'entendre d'une époque antérieure au désastre de Cumes, en 474 (voir plus haut, p. 437) : Müllenhoff, *Deutsche Altertumkunde*. I. p. 110, note ; Meltzer, I, p. 170.

2; Il faut sans doute comprendre : le gouvernement carthaginois voulut que l'attention se détourne de cette île, pour les deux raisons indiquées par Diodore. Voir Geffeken, *Timaios Geographie des Westens* (Berlin, 1892), n. à p. 67.

3. Müllenhoff, l. c., p. 64. Geffeken, l. c., p. 66.

4. Müllenhoff, p. 467. Geffeken, l. c.

5. Chap. LXXXIV.

6. On peut supposer qu'il y a eu entre Timée et le compilateur un intermédiaire, qui aurait modulé Timée d'après des informations particulières : peut-être Posidonius.

quelques-uns même s'y établirent. Mais le gouvernement punique défendit sous peine de mort de naviguer vers cette île et supprima tous ceux qui s'y étaient fixés, dans la crainte qu'on ne la fit connaître et qu'une population nombreuse ne devint maîtresse de ses richesses et ne ruinât la fortune des Carthaginois.

Dans l'île de Timée on a reconnu avec probabilité Madère<sup>(1)</sup>. Mais il est bien difficile de savoir ce qu'il y a de vrai parmi les détails fort suspects donnés dans les deux textes que nous venons de citer. Il n'en faut peut-être retenir qu'une chose c'est que les Gaditains, puis les Carthaginois ont visité Madère et sans doute aussi l'île Voisine, Porto-Santo, plus rapprochée du détroit de Gibraltar<sup>(2)</sup>. Quand les Phéniciens y abordèrent-ils pour la première fois ? On s'est demandé<sup>(3)</sup> si des échos de leur découverte n'étaient pas parvenus aux Grecs dès le VIII<sup>e</sup> siècle, ou même plus tôt : il ne faudrait pas regarder comme une pure invention les îles des Bienheureux<sup>(4)</sup>, qui étaient situées, dit Hésiode<sup>(5)</sup>, aux extrémités de la terre, le long de l'Océan. Hypothèse des plus contestables : la croyance à des îles du Couchant, séjour des morts heureux, a été répandue chez divers peuples, entre autres chez les Égyptiens et les Celtes, et ne paraît pas avoir tiré son origine de connaissances géographiques.

Carthage, devenue maîtresse de l'entrée de l'Océan, se serait bornée à interdire à des rivaux l'accès de ces îles<sup>(6)</sup>. Elles

---

1. Heerern, *de la Politique*, IV, p. 114. Müllenhoff, l. c., p. 64. Meltzer, I, p. 169. Etc.

2. Horace (*Épodes*. XVI, 59) aurait donc eu tort de dire, en parlant, autant qu'il semble, de ces îles :

Non huc Sidonii torserunt cornua nautae.

3. Müllenhoff, p. 65.

4. Μαχάρων νήσοι.

5. *Travaux et Jours*, 167 et suiv. Pindare (*Olymp.*, II, 77-78) ne parle que d'une île.

6. On pourrait voir un souvenir d'Astarté dans le nom de *Iunonia*, donné à une île qui, selon Statius Sebosus (*apud* Plin., VI, 202), était à 750 milles (un peu

ne furent cependant pas oubliées. Vers l'année 80 avant notre ère, des marins du Sud de l'Espagne, peut-être de Gadès, qui venaient de les visiter, vantèrent leur climat à Sertorius: celui-ci pensa, dit-on, à s'y retirer<sup>(1)</sup>.

plus de 1 100 kilomètres) de Gadès et que des savants ont cru être Madère : Mannert ; Carl Müller, édit. de Ptolémée, n. à p. 730 et 733 : Fischer, *De Hannonis Periplo*, p. 73 ; etc. Une île d'Ἡρα que Ptolémée (IV. 6, 14) place à peu de distance de l'Afrique, a été aussi identifiée avec Madère : Carl Müller, *l. c.*, p. 753. Mais nous croyons que c'était l'île de Mogador, comme l'indiquent les termes dont Ptolémée se sert : Ἡρας ἢ χατ' Αὐτολάλας νήσος (texte rétabli par Müller) ; la grande tribu des Autotoles habitait de ce côté. Quant à la *Iunonia* de Sebosus, elle peut répondre soit à l'île de Mogador (Curt Müller, *l. c.*, p. 23), soit à la *Iunonia maior* que Pline indique aux Canaries (dans ce cas, il faut admettre que Sebosus a marqué très inexactement la position et la distance de *Iunonia* par rapport à deux autres Canaries, *Pluvialia* et *Capraria*).

1. Plutarque, *Sertorius* : νῆσοι Μαχάρων, 8 : au nombre de deux ; *Fortunatae insulae*, dans Florus, II, 10, 2. Ces noms ont été donnés aux Canaries : Juba, *apud* Pline, VI, 203 ; Strabon III, 2, 13 ; Méla, III, 102 ; Ptolémée, IV, 6, 14. Cependant la description de Plutarque convient, non aux Canaries, mais à Madère (Curt Müller, p. 6-7), et Plutarque indique que les deux îles étaient éloignées de la Libye de 10 000 stades (1 830 kilomètres), chiffre trop fort pour Madère, mais incompréhensible s'il s'agit des Canaries. Il est vrai que Salluste (*Histor. fragm.*, I, 61, édit. Kritz, p. 92-93), parlant des îles de Sertorius, comptait cette distance de 10 000 stades à partir, non de la Libye, mais de Gadès : le chiffre est d'ailleurs inexact aussi bien pour l'archipel de Madère (à environ 1 100 kilomètres de Cadix) que pour les Canaries (environ 1 200 kilomètres). — Il semble bien qu'on ait eu tort d'identifier avec l'archipel de Madère les *Purpurariae insulae*, situées « ex adverso Aututolum », où Juba installa des teintureries de pourpre (Pline, V 201 et 203). Elles répondent probablement à l'île et aux îlots de Mogador : Vidal de la Blache, *Mélanges*, Perrot p. 326.



## LIVRE III

**LA COLONISATION PHÉNICIENNE  
ET L'EMPIRE DE CARTHAGE**

<p><b>CHAPITRE PREMIER. — Les Phéniciens dans l’Afrique du Nord. Fondation de Carthage.</b></p> <p>I. Textes relatifs à la colonisation phénicienne en Afrique, 359-340. — Utique, 360-1. — Lixus, 361. — Auza, 362. — Autres villes, 362-4. — Valeur des textes anciens (Timée), 364-6. — Période antérieure à la colonisation, 365-7 ; comptoirs, escales sur la route du retour d’Espagne, 367-8. — D’où les Phéniciens sont venus, 368. — Leur commerce, 368. — Sites des colonies, 369-370. — Causes de leur fondation, 370-1. — Fondées par Tyr, 371-2. — Des colonies essaient à leur tour, 372-3. — Il n’y eut pas de colonies à l’intérieur des terres, 373.</p> <p>II. Site de Carthage, 374. — A-t-elle remplacé une ville plus ancienne ? 374. — Assertion de Philistos, 374-5. — Sens du nom de Carthage (Nouvelle ville), 376. — Prétendus noms d’une ville antérieure, 376-7 ; Kakkabé, prétendue, colonie de Sidon, 378-9.</p> <p>III. Fondation de Carthage, 380. — Récit de Timée, 380. — Récit de Justin, 380-3. — Caractère gréco-punique de ce récit, 383-4 ; peut-être se rattache-t-il à Timée, 385. Échos du même récit dans d’autres auteurs, 385 ; variantes, 385-8. — Indices d’autres récits, 388-9. — Le récit de Justin est légendaire, 390. — Les personnages sont-ils des divinités ? 390-1. — Cela n’est pas prouvé, 391 ; Pygmalion, 391 ; Elissa-Didon, 391-3 ; Hiabas, 393-4. — Le roi Pygmalion a existé, 394 ; peut-être aussi Elissa, 395.</p> <p>IV. Carthage est une colonie tyrienne, 395-7. — Textes indiquant qu’elle fut fondée en 814-813 avant J.-C., 397-9 : date admissible, 400-1.</p>	359-401
<p><b>CHAPITRE II. — Formation de l’empire de Carthage.</b></p> <p>I. Les Phéniciens dans la Méditerranée occidentale, 402. — Il n’est pas prouvé qu’ils aient eu des établissements en Italie et en Gaule, 402-3. — Absence de preuves archéologiques de la présence des Phéniciens en Espagne avant la fin du VII<sup>e</sup> siècle, 403 ; textes anciens, 403-4. — Fondation de Gadès, 404-5. — Exportation de l’argent de Tarshish, Tertessos, 406. — Les Phéniciens en Sicile, 407-9 ; à Malte, à Gozzo, à Pantelleria, en Sardaigne, aux Baléares, 409-411.</p> <p>II. Formation de la puissance maritime de Carthage, 411. — Expansion des Grecs, 412. — L’Odyssée, 412. — Colonies grecques en Occident, 412-4. — Il n’y eut pas entente entre les Phéniciens et les Grecs pour le partage de l’Occident, 414-5. — Autres ennemis des</p>	402-467

<p>Phéniciens d'Occident, 415-6. — Tyr est impuissante à les protéger, 417. — L'union morale du monde phénicien subsiste, 417-9. — Mais Carthage remplace Tyr à la tête des Phéniciens de l'Ouest, 419. — Raisons de son intervention et de sa grandeur, 419-420. — Rôle important de Malthus, 420 ; surtout de la famille de Magon, 420-1. — Attitude de Carthage envers Tyr, 421-2 ; envers les Phéniciens d'Occident, 422-3.</p> <p>III. Occupation de l'Île d'Ibiça, 423 ; peut-être des Baléares, 424. — Guerres navales contre les Phocéens, 424-5. — Les Grecs sont chassés de la Corse, 425. — Les Carthaginois en Sardaigne, 426. — Défaite de Malthus, 426 ; campagnes des Magonides, 427. — Prise de possession d'une partie de l'île, colonies, exploitation agricole, 427-8. — Les montagnards restent indépendants, 428 ; révoltes, 428-9.</p> <p>IV. Les Carthaginois en Sicile, 429. — Expédition contre Pentathlos, 430 ; campagnes de Malchus, 430-1. — Guerre contre Dorieus, 431-2 ; contre Gélon, 432. — Possessions carthaginoises dans l'île au début du Ve siècle, 432-3. — Causes de l'expédition de l'année 480 av. J.-C., 433-4. — Entente avec Xerxès, 434. — Forces mises à la disposition d'Hamilcar, 435. — Siège d'Himère, 436. — Défaite désastreuse des Carthaginois, 436-8. — Conditions de la paix, 438. — Mainmise sur Malte, Gozzo, Pantelleria, 439.</p> <p>V. Les Carthaginois en Espagne, 440. — Textes témoignant de leur présence au IVe siècle, 440-1. — Quoique les preuves manquent, ils ont dû venir plus tôt, 440-3. — Leur intervention à Gadès, 443-4. — Guerre contre les Marseillais, 444-5. — Les Carthaginois se réservent la côte orientale jusqu'à Bastia, 445. — Leurs établissements sur cette côte, 445-7 ; en dehors du détroit, 447. — Ils ne paraissent pas avoir dépassé le littoral, 448.</p>	
<p>VI. Visées des Grecs sur les côtes des Syrtes, 448-9. — Entreprise de Dorieus, 449-450 ; intervention des Carthaginois, 450. — Fixation d'une frontière aux autels de Philène, 450-1. — Qu'étaient ces autels ? 451-2. — Fable racontée par Salluste, 452-4. — Emplacement des autels de Philène, 454. — Les Grecs ne font plus de tentatives de colonisation dans la région des Syrtes, 454. — Carthage y admet les commerçants étrangers, 455 ; qu'elle écarte au IVe siècle, 456. — Occupation de la côte méridionale des Syrtes, 456 ; de la côte orientale de la Tunisie, 456. — Occupation du littoral entre Carthage et le détroit de Gibraltar, 456-7. — Interdiction aux Romains, et sans doute aussi aux Grecs, d'y naviguer, 457-8. — Condition des villes phéniciennes sous l'hégémonie carthaginoise ; Utique, 458-9.</p> <p>VII. Œuvre de défense et de domination accomplie par Carthage, 459. — Limites fixées aux Grecs en Occident ; conséquences historiques, 459-460. — Création d'un vaste empire maritime, 460. — Cependant les Grecs ne sont pas évincés de la Méditerranée occidentale, 460-1.</p>	

**Livre numérisé en mode texte par :  
Alain Spenatto.**

**1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.  
spenatto@club-internet.fr**

**D'autres livres peuvent être consultés  
ou téléchargés sur le site :**

**<http://www.algerie-ancienne.com>**

**Ce site est consacré à l'histoire de l'Algérie.  
Il propose des livres anciens,  
(du 14e au 20e siècle),  
à télécharger gratuitement ou à lire sur place.**

<p>— Carthage doit s'abstenir de l'Italie, 461-2. — La question de Sicile reste ouverte, 462,        VIII. Tribut payé par Carthage aux indigènes africains, 462-3. — Carthage l'abolit au Ve siècle, 463. — Constitution d'un territoire carthaginois en Afrique, 464. — On ignore l'étendue primitive de ce territoire, 465. — Révoltes des sujets africains au IVe siècle, 465-7.</p>	
<p><b>CHAPITRE III. — Expéditions sur les côtes de l'Océan.</b>        I. Expéditions d'Hannon et d'Himilcon, 468 ; entreprises par ordre de l'État, 468-9. — Échos de la relation d'Himilcon, 469-470. — Son expédition aux Cœstrymnides, 470-1. — Résultats, 472.        II. Relation d'Hannon, 472-3 ; traduite en grec, 473 ; connaissance qu'en eurent les anciens, 474-6. — Mission d'Hannon, 476-7. — Il ne paraît pas avoir passé par Gadès, 477-8. — Fondation de colonies sur la côte du Maroc, 479. — Thymiatérion (Méhédia), 480. — Passage au cap Soloeis (Cantin), 480-2. — Fondation de cinq colonies, 483-4. — Arrivée au fleuve Lixos (oued Draa), 484-5. — Colonie fondée dans l'île de Cerné, 485. — Position de Cerné (au delà du cap Juby), 486-8.        III. Voyages de reconnaissance, 489. — Navigation sur le Chrétès, 489. — Ce fleuve répond-il au Sénégal ? 490-1. — Peut-être est-il la Saguia el Hamra, 491-2 ; l'état des lieux se serait beaucoup modifié, 492-3. — Navigation le long du Sahara, passage au cap Vert, 493-6. — Arrivée à la Corne de l'Occident, 496. — Hypothèses sur l'emplacement de ce golfe, 496-7. — Suite et fin de l'expédition ; le Char des dieux, la Corne du Sud, les Gorilles ; 497-500. — Identifications proposées ; le Char des dieux peut être le pic de Cameroun, 500-1 ; la Corne du Sud vers l'estuaire du Gabon, 501. — Texte d'Arrien, 502-3 ; il semble prouver qu'Hannon a dépassé le golfe de Guinée, 503-4. — Observations sur la côte odoriférante, 504 ; sur les ruisseaux de flammes, 505 ; sur les Gorilles (peut-être des Négrilles), 505-7. — Résultats de l'expédition, 507 et 509. — Hannon a eu des devanciers, 507-9.        IV. Date des deux expéditions, 510. — Elles sont antérieures au milieu du IVe siècle, 510-1. — Rien ne prouve que celle d'Hannon soit postérieure au voyage de Sataspès, 511-2. — L'Histoire d'Hérodote ne donne aucun repère pour dater l'expédition d'Hannon, 513-6 ; ni pour dater celle d'Himilcon, 516. — Hannon et Himilcon ont-ils été des Magonides ? 517-8. — Peu d'influence de la relation d'Himilcon, 518. — Souvenirs du Périple d'Hannon chez les Grecs et les Latins, 518-9.        V. Les Carthaginois ont dû connaître les Canaries, 519-520. — Les Gaditains et les Carthaginois ont connu Madère, 520-3.</p>	468-523